**Le Monde**

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15999 – 7 F

VENDREDI 5 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## Le général serbe Ratko Mladic au cœur des tueries de Srebrenica

**LE CALVAIRE** *des Musulmans* fuyant, l'été dernier, les forces serbes de Bosnie après la chute de Srebrenica, a été retracé, mercredi 3 juillet à La Haye, par le policier français responsable de l'enquête. Devant les juges du Tribunal international, le commissaire Jean-René Ruez a *décrit ce qui* reste comme l'un des plus sinistres épisodes de la guerre en Bosnie. A l'aide d'images vidéos, de photos, et de témoignages, l'enquêteur a démontré comment le général Ratko Mladic avait directement organisé le massacre d'environ 10 000 personnes, en s'adressant, faussement rassurant, à une foule de réfugiés qui croyait sortir de l'enfer alors qu'elle *ne faisait qu'y* entrer.

*Lire page 4*

# La nette victoire de Boris Eltsine relance la lutte des clans à Moscou

### Le premier ministre, M. Tchernomyrdine, a été reconduit dans ses fonctions

**LE PRÉSIDENT** *Boris Eltsine*, réélu à la tête de la Fédération de Russie, mercredi 3 juillet, avec une nette avance sur son adversaire communiste, Guennadi Ziouganov, a retrouvé, jeudi matin, son bureau du Kremlin. Il l'avait quitté voici une semaine en raison de *complications de santé*.

Après avoir été talonné par M. Ziouganov au premier tour de l'élection présidentielle, le 16 juin, Boris Eltsine a finalement remporté une victoire sans appel au second tour en obtenant 53,5 % des voix contre 40,5 % à son rival, après *le dépouillement* de 92 % des bulletins de vote.

Dans sa première intervention télévisée après sa réélection, M. Eltsine a assuré qu'il y aurait *« de la place pour tous dans la nouvelle équipe »* gouvernementale. Il a reconduit son premier ministre dans ses fonctions.

*Lire pages 2 et 3*




# Air France et l'ex-Air Inter fusionneront en avril 1997

### Le PDG met en cause des syndicats de pilotes

**CHRISTIAN BLANC**, le président du groupe Air France, a annoncé, jeudi 4 juillet, aux comités d'entreprise d'Air France Europe (ex-Air Inter) et d'Air France son intention de *« rassembler »* les *deux entreprises* en avril 1997 au sein d'une même entité. Il abandonne son projet de constitution d'une compagnie européenne (qui devrait regrouper l'ex-Air Inter et les activités européennes d'Air France) et en attribue la faute aux syndicats de pilotes d'Air France Europe.

M. Blanc a expliqué aux salariés qu'il avait trois solutions. Vendre l'ex-Air Inter mais *« ce serait la condamner à la mort ou au drame social »*. La transformer en compagnie *« à bas coût »* mais *« les salariés de l'entreprise auraient un bien triste avenir »*. La fusionner avec Air France enfin (même si le mot est évité). Cela, afin, *« non pas de combattre les nouveaux concurrents sur leur terrain* [celui des coûts bas], *mais au contraire de se battre avec les armes de la taille et de la puissance »*. La veille sur TF 1, Alain Juppé, avait approuvé les grandes lignes du projet de fusion.

L'opération risque d'être *compliquée par un éventuel droit* de regard de Bruxelles. La commission européenne, qui examine le versement d'une troisième tranche d'aide d'Etat à Air France, pourrait rouvrir une enquête supplémentaire. L'accumulation de contentieux entre Paris et Bruxelles sur les aides versées aux entreprises publiques (Air France, Crédit lyonnais, Crédit foncier...) ne facilitera pas un feu vert. Les concurrents européens, comme Lufthansa, qui dénoncent déjà les avantages d'Air France, pourraient être tentés de porter plainte.

*Lire page 15 et le portrait de Christian Blanc page 12*

## ■ Le FN perd contre « Le Monde »

La cour d'appel de Versailles a infirmé le jugement qui nous avait contraints à publier un droit de réponse du Front national. p. 28

## ■ Obsèques en armes d'un militant corse

Un commando du FLNC-canal historique en armes a rendu un dernier hommage à Pierre-Louis Lorenzi, militant d'A Cuncolta, dont les obsèques ont eu lieu mercredi 3 juillet. p. 7 et « Le Monde des livres » p. IV et V

## ■ La découverte de l'Amérique

La controverse sur la découverte de l'Amérique resurgit. Les Vikings auraient précédé Christophe Colomb. p. 19

## ■ L'avenir des aides à l'emploi

Une commission parlementaire préconise de *« simplifier »*, *« recentrer »*, *« activer »* et *« redéployer »* les aides à l'emploi, sans pratiquer de coupes importantes dans les dépenses publiques. p. 6

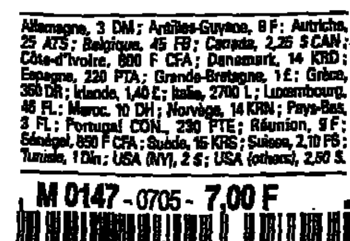
## ■ La pédagogie d'Alain Juppé

Le premier ministre comprend l'inquiétude des Français. Mais il est convaincu que les réformes porteront leurs fruits. p. 7, notre éditorial p. 14 et la chronique d'Agathe Logeart p. 27

## ■ La controverse sur le fichier juif

Le collège d'experts présidé par l'historien René Rémond a rendu ses conclusions sur la nature et la destination du fichier de juifs retrouvé par Serge Klarsfeld en 1991. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0705 - 7,00 F

## *A la porte, les mauvais profs britanniques !*

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Il faut virer les mauvais profs, et vite ! C'est ce que vient de réclamer l'un des principaux experts de l'éducation en Grande-Bretagne. Le professeur Michael Barber, doyen de la *faculté d'éducation de l'université de Londres* et conseiller du Parti travailliste, a déclaré au cours d'une conférence, lundi 1er juillet, que *« la procédure pour se débarrasser des mauvais enseignants est trop lourde et trop lente. Les écoles devraient pouvoir y parvenir en deux mois, compte tenu, y compris, de la procédure d'appel »*.

Les *professeurs d'outre-Manche* ne sont pas, comme leurs homologues français, des fonctionnaires dont l'emploi est garanti à vie. Ils peuvent être licenciés par leur chef d'établissement pour incompétence ou à la suite de réductions budgétaires. Ils sont soumis à un système d'évaluation autoritaire, par un organisme *« indépendant »* officiellement, l'Ofsted, *qui est en partie privatisé* et est même habilité à fermer d'autorité les établissements qui ne répondent pas aux normes établies par le ministère de l'éducation. Etant donné la personnalité de M. Barber et les déclarations dans le même sens du chef du Labour, Tony Blair, ainsi que de son ministre du cabinet fantôme de l'éducation, David Blunkett, on peut penser qu'il s'agit là de la position des travaillistes à moins d'un an des prochaines élections législatives. Ce n'est pas la première fois que ceux-ci contournent le gouvernement conservateur sur sa *droite* : ils le considéraient déjà comme laxiste à l'encontre de la criminalité.

Neuf mois pour se débarrasser de mauvais profs, c'est trop long, juge le Labour. D'autant *que, si ces derniers* ne représentent qu'un faible pourcentage du total, leur nombre irait quand même de 10 000 à 15 000. Et *le professeur Barber d'en appeler aux syndicats* d'enseignants – dont il est lui-même issu – pour leur demander de participer au ménage, afin de sauvegarder leur réputation.

*« Il est intolérable »* que les mauvais profs *conservent leur emploi*, a reconnu le secrétaire général du Syndicat national des enseignants, Doug McAvoy, tout en regrettant que *« nous vivions dans une culture de la critique permanente qui montre toujours du doigt les enseignants quand la société va mal »*. Il faut dire que le système éducatif britannique ne va pas bien. Les *public schools* – qui sont en fait privées et destinées à l'élite – sont l'arbre qui cache la forêt : le niveau moyen de l'enseignement est médiocre, et parfois franchement mauvais.

*Les résultats des premiers examens* nationaux ont montré il y a plusieurs mois que, dans des matières comme l'anglais ou les maths, plus de la moitié des élèves n'avaient pas la moyenne. Mais les méthodes préconisées par les dirigeants travaillistes rappellent plus celles, musclées, de Margaret Thatcher que celles de la gauche européenne. Il faut *dire qu'une autre frange, plus gauchiste,* du parti en est encore à préconiser une idéologie égalitariste d'inspiration soixante-huitarde dont les *résultats se sont révélés* catastrophiques et sont largement responsables de la situation actuelle.

*Patrice de Beer*

## Béjart et Pierre Henry à Châteauvallon

**LE FESTIVAL** de Châteauvallon, qui suscite conflits et polémiques depuis l'élection de *M. Le Chevallier (FN) à la mairie de* Toulon en 1995, s'ouvrait jeudi 4 juillet avec *Messe pour le temps présent*, le célèbre ballet né de la collaboration de Maurice Béjart et de Pierre Henry, créé en août 1967 au Festival d'Avignon. Jusqu'au 29 juillet, à Châteauvallon, Gérard Paquet, *le directeur du festival*, très combattu par la municipalité de Toulon, propose de multiples spectacles de musique et *de danse. Le ministre de* la culture, Philippe Douste-Blazy, est attendu pour le 26 juillet.

*Lire page 23*

# La rhétorique dangereuse de M. Nétanyahou

**AU PROCHE-ORIENT**, la perception compte autant que la réalité et la parole est, souvent, aussi importante que les faits. C'est pourquoi il faut prendre très au sérieux les discours de Benyamin Nétanyahou depuis son arrivée au pouvoir.

Quand le nouveau premier ministre israélien martèle – comme il l'a encore fait cette semaine devant la presse étrangère – qu'il est opposé au principe « les territoires contre la paix », certains n'y voient qu'une concession obligée à la rhétorique du Likoud. Autrement dit, cela n'engagerait guère le chef du gouvernement, élu directement par le peuple, et dispo*sant ainsi d'une marge d'autono*mie à l'égard de son parti. Cela, disent les mêmes, ne serait que paroles à usage intérieur, ne préjugeant aucunement du comportement futur de leur auteur. Et d'assurer que M. Nétanyahou, une fois confronté aux dures réalités diplomatiques du processus de paix, saura se faire aussi pragmatique et modéré qu'il peut l'être à la télévision américaine.

*Cette interprétation « opti*miste » est erronée. En tenant ces propos, le premier ministre, qu'il le veuille ou non, a adressé des signaux qui, partout ailleurs au Proche-Orient, ont été compris de manière univoque, de la bande de Gaza *jusqu'aux hauteurs de* Damas : voilà un langage qui n'est pas celui de *la paix*. Quand M. Nétanyahou répète la vieille antienne *likoudnik* qui veut qu'Israël *se soit déjà acquitté de ses obligations* en matière de retrait territorial avec son départ du Sinaï égyptien, en avril 1982, et peut donc garder tout le reste, il émet *des signaux qui* – à tort ou à raison – passent pour autant de conditions inacceptables pour les Arabes.

C'est une question de rituel, et cela compte aussi. De même qu'on ne discute pas affaires dans les souks de la région avant *d'avoir pris des nouvelles de la* santé de son interlocuteur et de sa famille, sauf à passer pour un cow boy sans éducation, de même on ne saurait s'assoir autour d'une table pour parler de la paix sans avoir laissé entendre qu'on était prêt, pour y accéder, à des compromis territoriaux.

Le processus de paix a ses formules de politesse : les résolutions de l'ONU qui prônent la paix contre les territoires. Que ces déclarations de principes se traduisent plus ou moins rapidement dans les faits est une autre histoire, mais au moins la conversation peut-elle commencer.

*Alain Frachon*

*Lire la suite page 14 et nos informations page 28*



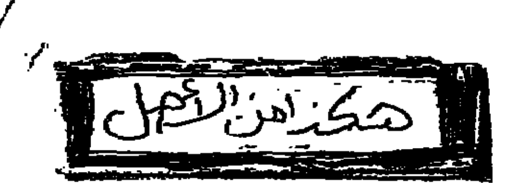
## Le culot des néophytes



*STÉPHANE HEULOT*

**TOUR DE FRANCE.** De jeunes néophytes français ont secoué la torpeur du peloton lors de la quatrième étape. *Stéphane Heulot (GAN)*, le champion de France, a troqué son maillot tricolore contre le maillot jaune à l'issue d'une étape animée par la première échappée sérieuse de l'épreuve et ponctuée par la victoire de Cyril Saugrain, de l'équipe Aubervilliers 93. Frédéric Moncassin (GAN) a, pour sa part, revêtu le maillot vert du classement par points. Le Tour est lancé.

*Lire page 20*





**ÉLECTION** **Après une semaine d'absence, Boris Eltsine a regagné, jeudi matin 4 juillet, son bureau du Kremlin, au lendemain de sa réélection à la présidence de la Fédération de Russie. Avec 53,5 % des suffrages, M. Eltsine l'a confortablement emporté face à son adversaire communiste Guennadi Ziouganov (40,5 %) au second tour de scrutin, mercredi 3 juillet. ● BORIS ELTSINE devait recevoir, jeudi, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine. L'entretien devait porter, notamment, sur la formation du futur gouvernement russe. ● LE RÉSULTAT du scrutin confirme la prédominance des partisans du chef de l'Etat dans *les zones urbaines*; M. Eltsine a par exemple obtenu 77 % des voix à Moscou et 74 % à *Saint-Pétersbourg*. En revanche, son rival communiste a obtenu des scores flatteurs dans le sud rural.**

# La victoire de M. Eltsine relance la « guerre des clans » au Kremlin

## Même si le président russe a été confortablement réélu, mercredi 3 juillet, les incertitudes qui pèsent sur sa santé laissent ouvertes les questions sur son autorité réelle. Et ces doutes alimentent les convoitises de son entourage

**MOSCOU**
*de notre correspondante*

En votant assez massivement pour le président sortant, les Russes n'ont pas tant exprimé leur confiance en un homme dont la capacité à gouverner est mise en doute, que leur refus de confier leur sort à des gens du passé. Ont-ils pour autant fait triompher la démocratie, comme l'a affirmé Bill Clinton ? Une question centrale restera sans réponse après l'élection de Boris Eltsine à un second mandat : le premier président de la Russie à avoir été démocratiquement élu, il y a cinq ans, se serait-il aujourd'hui soumis à un éventuel désaveu des électeurs ? Lui-même a toujours dit n'envisager, en aucun cas, une défaite. L'existence de plans visant à pallier un échec électoral par la force ou par des falsifications fut attestée par certains de ses proches. Quant à la *mise à l'écart du « clan Korjakov-*Barsoukov-Soskovets » qui préconisait ouvertement ces méthodes, elle ne signifie sans doute pas que celles-ci ont été désamorcées à jamais.

L'honneur fut sauvé par la majorité de la population, qui, en confirmant le rejet que provoque chez elle le simple mot de « communisme », a rendu ces précautions inutiles. Comme furent sûrement inutiles les excès de propagande douteuse, du type de la manchette choisie, lundi, par le quotidien le plus lu de Moscou, *Moskovski Komsomolets* : *« Même les Mongols ont rejeté le communisme »*... Ou l'insistance à comptabiliser les résultats, de toute évidence frauduleux, de la Tchétchénie, au premier comme au second tour.

**INÉGALITÉ FLAGRANTE**

Mais c'est quand même l'inégalité flagrante de l'accès aux médias entre les candidats du pouvoir et ceux de l'opposition qui fut une des raisons principales du succès de M. Eltsine. Même les bienveillants observateurs de l'OSCE n'ont pu faire autrement que de signaler cette inégalité à l'issue du premier tour. Elle a joué à plein en permettant au camp présidentiel d'empêcher la création d'une « troisième force », celles des démocrates qui *ne voulaient voter ni pour les* communistes ni pour l'homme responsable des dizaines de milliers de morts de la Tchétchénie.

Cette interrogation sur la nature du régime construit par Boris Eltsine se double d'une question plus immédiate, liée à sa santé et aux luttes déjà engagées pour sa succession. C'est presque un président virtuel, absent de la scène publique depuis une semaine, qui a été réélu, mercredi, pour un mandat qui doit théoriquement le mener jusqu'à l'an 2000. Des images savamment montées l'ont montré faisant quelques pas pour voter en catimini, d'une main tremblante, dans le bureau électoral du village où se trouve sa maison de campagne. Il a dit quelques mots d'une voix faible.

Le mal dont il souffre dépasse très *certainement le « refroidissement banal »* évoqué, mercredi, par un de ses conseillers, Gueorgui Satarov. Mais ce dernier a peut-être raison d'ajouter que *« si Boris Eltsine était sérieusement malade, il serait à l'hôpital central du Kremlin, compte tenu de ses antécédents de santé »*. Les deux accidents cardiaques du président en 1995 avaient fait croire qu'il ne pourrait pas se représenter pour un second mandat. Or ce sont précisément *ces antécédents qui*, en le plaçant sous un strict contrôle médical et *familial qui l'a acculé à la sobriété*, lui ont rendu la forme physique manifestée durant sa campagne. Epuisé par celle-ci, ce lutteur de soixante-cinq ans va peut-être réellement se rétablir à nouveau. Mais, en tout état de cause, la situation autour de lui sera désormais différente : toutes les ambitions politiques devraient tourner autour de la prochaine présidentielle, à laquelle il ne participera pas et qui a de grandes chances d'être anticipée. Lors de ses dernières interventions télévisées avant le premier tour, Boris Eltsine avait écarté avec indignation une question sur sa succession. *« Vous me demanderez cela dans trois ans »*, avait-il dit d'un ton ferme. Quelques jours plus tard, il précisa pourtant qu'il avait *« trois candidats possibles »* à l'esprit, dont il allait étudier les *performances*. Avant de lancer, le lendemain, sa fameuse phrase sur un héritier qu'il connaît et qu'il dévoilera en intronisant Alexandre Lebed, arrivé en troisième place au premier tour, comme secrétaire de son Conseil de sécurité.

**SAUVETAGE**

Cet adoubement était peut-être un acte purement électoral et donc temporaire, pour favoriser un report, vers le *pouvoir*, des voix recueillies par ce candidat « rebelle ». *Mais une autre hypothèse* est que le scénario du sauvetage de l'équipe au pouvoir, par ce moyen, était écrit depuis longtemps, bien avant les contacts attestés en janvier 1996 entre le Kremlin et le général (*Le Monde* du 1er juillet). Dans ce cas, il faut croire Boris Eltsine quand il affirme que le général *« est venu travailler sérieusement et pour longtemps »*.

Même s'il a des concurrents pour la présidence en la personne du maire de Moscou, Iouri Loujkov, maître incontesté de la capitale et de ses finances, qui a réussi à étendre sa réputation de *« bon administrateur »* à plusieurs villes de provinces. Ou encore du jeune gouverneur de Nijni-Novgorod, Boris Nemtsov, qui a aidé à dynamiser la campagne du *président*. Car il n'est pas dans les habitudes de ce dernier de s'appuyer sur une seule force. On débat actuellement à Moscou du rôle joué dans la montée en puissance d'Alexandre Lebed par les deux clans au pouvoir à Moscou : ceux du libéral Anatoli Tchoubaïs et de son ennemi, apparemment défait, le général Korjakov. Nul doute que les investisseurs étrangers, attendus avec impatience par le gouvernement russe, aimeraient apprendre que le nouvel « homme fort » qui promet d'éradiquer la corruption en Russie est un allié de M. Tchoubaïs. Or le *général Lebed, en personne*, a pris soin de suggérer le contraire à la veille du scrutin. Mais il est possible que ce soit pour de simples raisons électorales, les liens étroits de M. Tchoubaïs avec des hommes d'affaires troubles ayant à nouveau défrayé la chronique.

Le général s'est attaqué aussi indirectement au premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, dont on dit pourtant que la position s'est affermie et qui devait rencontrer Boris Eltsine dès jeudi pour discuter du nouveau gouvernement qui doit être formé. Une lutte de coulisses entre M. Tchernomyrdine et M. Lebed va-t-elle succéder au conflit Tchoubaïs-Korjakov ? Ce serait bien dans les traditions *du pouvoir eltsinien*. *Mais* les résultats n'en seraient-ils pas aussi piètres ?

Grigori Iavlinski souligne qu'après cinq ans au pouvoir Boris Eltsine en a été réduit à déployer des prodiges d'efforts, d'argent et d'intrigues pour vaincre un ennemi dénué de toute imagination, celui-là même qu'il affrontait dès 1992 : un Parti communiste non réformé. Il déplore que, pour certains commentateurs, les résultats du vote signifient que *« les Russes ont préféré la corruption au communisme »*. *« Pas tous »*, répond cependant M. Iavlinski, en rappelant le tiers des voix donné au premier tour aux « outsiders » du duel Eltsine-Ziouganov, dont Alexandre Lebed. L'avenir de la Russie dépendra, notamment, de l'usage que saura faire le président de ce vivier et de ses représentants, indispensables pour effectuer l'*« important renouvellement »* et le *« rajeunissement »* du pouvoir, promis par Boris Eltsine.

***Sophie Shihab***

# Le président sortant l'emporte dans les villes, les communistes restent forts en zones rurales

**MOSCOU**
*de notre correspondante*

Les résultats « préliminaires », portant sur le dépouillement de 92 % des bulletins de vote, donnent Boris Eltsine vainqueur du second tour de l'élection présidentielle russe avec 53,5 % des suffrages exprimés, contre 40,5 % *au candidat communiste*, Guennadi Ziouganov, a indiqué, jeudi *matin 4 juillet*, la *commission* électorale centrale. Cette marge de treize points à l'avantage du président sortant ôte toute tentation à la coalition communiste, le Bloc des forces populaires et patriotiques, de contester l'issue du scrutin, même si M. Ziouganov a décidé de garder le silence jusqu'à l'annonce des résultats définitifs, prévue dans *« deux ou trois jours »*.

Ces derniers seront dressés *quand tous les protocoles des régions*, s'étendant sur onze fuseaux horaires, seront rassemblés à la commission centrale, car les données *« préliminaires »* fournies par le nouveau système informatique « Vybory » (élections) n'ont pas valeur légale. Ce système est relié à ceux de l'administration gouvernementale en charge des communications (FAPSI), avait affirmé, mardi, le Parti communiste, qui n'a cependant pas reformulé ces accusations à l'issue du scrutin.

**FRACTURE ACCENTUÉE**

Les bons résultats de Boris Eltsine s'expliquent en partie par une participation assez élevée, pour *un second tour : 67,25 %, contre* 69,8 % au premier du 16 juin. Tous les *moyens avaient été utilisés par* les administrations à cette fin, après deux semaines de propagande rabâchant l'idée qu'une participation inférieure à 60 % permettrait une victoire communiste.

Boris Eltsine mène dans 55 régions sur 89 : comme au premier tour et lors des scrutins précédents, il s'agit du nord de la Russie et des régions où *dominent les* grandes villes. Guennadi Ziouga*nov mène dans trente-trois ré*gions, celles du Sud agricole et de la « ceinture rouge » que forment les régions à l'industrie paralysée autour de Moscou. La fracture entre le vote urbain et paysan semble s'être accentuée au cours de ces dernières années.

A Moscou, Boris Eltsine a recueilli 77 % des voix et 74 % à Saint-Pétersbourg, contre 17 % et 21 % respectivement à son rival. Les voix des « outsiders » du premier tour se sont réparties ainsi au second : dix-huit points pour M. Eltsine et huit pour M. Ziouganov. Le vote « contre tous », dont les propagandistes ont été sévèrement boycottés par tous les mé*dias, a doublé entre les deux* tours, passant de 2,5 % à 4,9 %. D'*anciens dissidents, qui* avaient tenté de lancer un *« mouvement niet »*, soutenu notamment par le défenseur des droits de l'homme, Sergueï Kovalev, ont reçu le soutien de Grigori Iavlinski, qui s'est finalement abstenu de donner une consigne de vote à ses partisans du parti Iabloko, dont la majorité a très probablement voté Eltsine.

L'opposant démocrate pouvait se permettre cette attitude, dans la mesure où il semblait, mardi, prêter foi aux derniers sondages qui donnaient Boris Eltsine gagnant, avec dix à quinze points d'avance. Les stratèges du président avaient beaucoup parlé de la *« non-fiabilité »* de ces sondages pour éviter une démobilisation des partisans de Boris Eltsine.

***S. Sh.***

# « On a l'habitude d'être gouvernés par des malades ! »

**MOSCOU**
*de notre correspondant*

Boris Eltsine a entretenu le doute, mercredi 3 juillet, sur sa capacité à pouvoir se rendre aux urnes. Son état de santé défaillant lui permettrait-il de voter ? La présidence russe avait amené une armada de journalistes à l'école 1130, dans le quartier résidentiel de l'ouest de Moscou où le numéro un russe a sa résidence officielle et devait voter.

Peu après dix heures du matin, mercredi, le premier *ministre, Viktor Tchernomyrdine*, accompagné du porte-parole de Boris Eltsine, Sergueï Medvedev, *est arrivé pour remplir son devoir électoral dans le* bureau de vote de l'école 1130. En sortant, ils ont annoncé benoîtement que Boris Eltsine avait, en fait, déjà voté, à quelques kilomètres de là, dans le village de Barvikha, où se trouve sa datcha. M. Tchernomyrdine a expliqué que c'était *« plus pratique »* pour le président car *« plus près »*. De son côté, Sergueï Medvedev a expliqué que Boris Eltsine a estimé qu'il y avait *« trop de journalistes »* qui l'attendaient à son lieu de vote officiel.

**« LE SECRET DES TROPIQUES »**

A 14 heures, la télévision d'Etat a diffusé les images du vote présidentiel, tournées par le Kremlin. Dans un savant montage, on voyait, brièvement, le *président entrer dans le bureau de vote, tenu par un* bras par sa femme, aller vers l'urne, tendre son bulletin d'une main tremblante, manquer la fente. Puis déclarer, pour justifier ce vote en catimini : *« Le plan semestriel pour la presse est déjà rempli à 120 %. »* Avant d'ajouter à l'adresse du peuple : *« N'oubliez pas votre devoir. Absolument tout le monde doit voter. »* La brève apparition de Boris Eltsine a confirmé que les rumeurs circulant sur son décès étaient infondées mais n'a pas mis fin aux spéculations sur son état de santé. Contrairement au lendemain du premier tour, le président n'est pas apparu à la télévision pour commenter les résultats.

La majorité des électeurs a continué d'ignorer les défaillances du président et semblait même s'en moquer. *« On a l'habitude d'être gouvernés par des malades »*, disait dans un bureau de vote de Moscou, une femme d'une quarantaine d'années. De toute façon, assurait-elle, *« on préfère le fantôme d'Eltsine à celui du communisme »*. Mais « l'arme secrète » du *Kremlin pour mobiliser les foules*, pour éviter que le peuple ne préfère la datcha au bureau de vote en ce *jour de semaine décrété férié, n'était pas le président* lui-même.

L'arme du succès eltsinien s'appelait *Le Secret des tropiques*, un feuilleton brésilien qui passionne la Russie, et dont la télévision d'Etat avait promis de diffuser les trois derniers épisodes, censés dénouer une intrigue de meurtres, de divorces et d'embrassades qui dure depuis des semaines. Même s'il a retardé la venue des électeurs aux bureaux de vote, *Le Secret des tropiques* a finalement atteint son but : rivé au téléviseur, le peuple ne s'est pas évadé à la campagne. Le principal incident de ce scrutin fut donc l'implosion d'un téléviseur dans un bureau de vote de Tambov (centre), au beau milieu de la série brésilienne...

A l'*annonce des résultats*, Moscou est resté étrangement calme et certains électeurs étaient même dépités par le faux suspense. *« On nous avait promis le dénouement pour aujourd'hui, mais en fait il reste encore cinq épisodes »*, faisaient-ils remarquer. *Ils* ne parlaient pas des mystères de la lutte au Kremlin, de la victoire de Boris Eltsine et des incertitudes de son nouveau mandat. Mais du *Secret des tropiques*...

***J.-B. N.***

**COMMENTAIRE**

## *LA RUSSIE SANS FARD*

Pour la première fois de son histoire, la Russie indépendante a choisi son chef par les urnes. Bill *Clinton est cependant bien téméraire d'y voir un « triomphe pour la démocratie »*. Tout au plus s'agit-il d'un petit pas, si l'on tient pour un progrès le fait que les électeurs aient été appelés à cautionner par leur vote les intrigues du Kremlin. Les chancelleries occidentales peuvent se ré*jouir de la défaite du candidat* communiste ; les péripéties survenues entre les deux tours devraient les inciter à faire preuve d'un enthousiasme moins débordant envers un Boris Eltsine qu'elles ont soutenu plus que de mesure. Continuer à prendre pour argent comptant les professions de foi des dirigeants moscovites relève de la naïveté ou de l'inconscience.

Le général Lebed a d'ailleurs lui-même vendu la mèche en se qualifiant de *« semi-démocrate »* ; l'autre moitié n'étant pas très reluisante, à en juger par ses déclarations ouvertement xénophobes. Non seulement l'en*gagement démocratique de ce* pouvoir est sujet à caution, ce qui est pardonnable tant les convictions comptent peu en l'occurrence, mais sa pérennité est rien moins qu'assurée, ce qui est bien plus grave pour des puissances éprises avant tout de stabilité.

*La vigilance, qui aurait dû être* le maître-mot de la politique occidentale à l'égard de la Russie postcommuniste, apparaît plus nécessaire que jamais. Car, malgré la victoire incontestée d'un président-candidat dont la succession est d'ores et déjà ouverte, le pays est entré dans une ère de turbulences qui aura des conséquences au-delà de ses frontières. Mieux vaut le reconnaître que tenter de se voiler la face.

Il ne s'agit pas d'isoler la Russie, ce qui serait à la fois impossible et désastreux. Depuis 1991, les tentatives pour intégrer Moscou dans le jeu international ont au contraire été nombreuses – les *principes dussent-ils en souffrir* –, l'indulgence face à la guerre en Tchétchénie sans fin et la « générosité » des institutions financières internationales exceptionnelle. Il s'agit de voir la Russie telle que l'a révélée, sans fard, ce scrutin présidentiel, avec ses révérences au suffrage universel et *à l'économie de marché mêlées* aux résurgences tsaristo-soviétiques. Avec Boris Eltsine, le *« camp de la réforme »*, si cher aux Occidentaux, a la mine blafarde ; avec Alexandre Lebed, la mine patibulaire.

***Daniel Vernet***

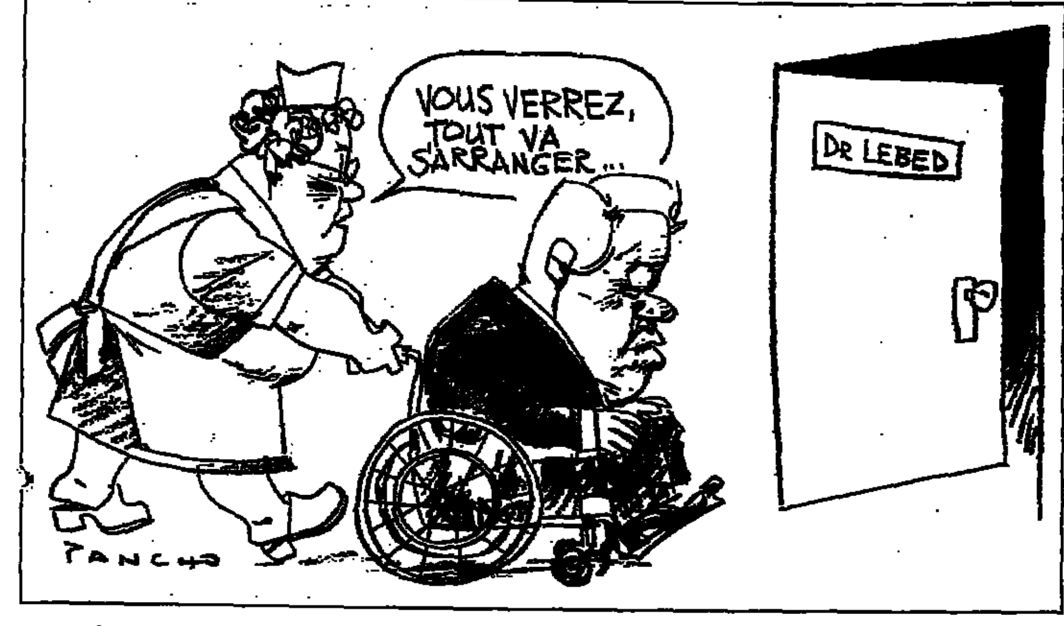
# Infarctus, alcoolisme et psychose maniaco-dépressive ?

**DE QUELS MAUX** est atteint le président russe ? La question est aujourd'hui ouvertement posée dans les milieux diplomatiques. A Washington, on ne cache pas nourrir certaines inquiétudes. Le porte-parole de la Maison Blanche a ainsi *indiqué, mercredi 3 juin*, que l'ambassade des Etats-Unis à Moscou avait pris des nouvelles de la santé de Boris Eltsine auprès du Kremlin afin, notamment, de vérifier la thèse selon laquelle le président russe se remettrait de la « fatigue » accumulée lors de sa campagne électorale.

*En dépit de l'absence d'informa*tions officielles et de bilans médicaux, plusieurs hypothèses peuvent être formulées. Il est acquis que Boris Eltsine, soixante-cinq ans, souffre depuis près de dix ans d'une insuffisance cardiaque compliquée d'une hypertension artérielle. Cette pathologie l'a conduit à être hospitalisé à *plusieurs reprises* ces dernières années, sans que l'on sache avec précision l'étendue des lésions du muscle cardiaque ni le retentissement de ces lésions sur l'état général du malade. Plusieurs de ces hospitalisations avaient été suivies de périodes de convalescence prolongées. *« L'alimentation en sang du cœur du président est instable, mais il n'y a jusqu'à présent aucun signe de déficience cardiaque »*, avait indiqué son porte-parole en novembre 1995, au lendemain d'une hospitalisation décidée en urgence.

Si le fait n'est pas officiellement reconnu, il est également acquis *que le président* russe souffre de séquelles d'un alcoolisme ancien, dont son visage porte les stigmates. Mais, là encore, il est impossible de faire avec précision le bilan de ces séquelles, concernant notamment le système digestif et le foie ainsi que le système nerveux central et périphérique. Plusieurs observateurs médicaux avancent aujourd'hui une pathologie supplémentaire, qui permettrait d'expliquer l'épisode récent qui a vu M. Elstine disparaître de la scène publique, voter pratiquement en cachette et ne pas se réjouir bruyamment de sa victoire.

*« Différents éléments permettent de formuler l'hypothèse d'une psychose maniaco-dépressive*, a déclaré au *Monde* le docteur Pierre Rentchik, spécialiste de la santé des grands de ce monde. *Le président russe donne à cet égard de précieux renseignements dans sa biographie. Après la récente phase d'hypomanie de la campagne électorale, il est aujourd'hui dans un état de prostration intense, en partie dû à des prescriptions de substances psychotropes. Son visage, sa démarche, sa rigidité : ce n'est plus le même homme, et tout indique que le nouveau président russe est actuellement sous l'effet de ce qu'on appelait jadis une camisole chimique. »*




# Les Etats-Unis sont partagés entre le soulagement et la perplexité

## Washington salue le « triomphe pour la démocratie » mais s'interroge sur l'évolution de la politique russe et sur le rôle du général Lebed

**WASHINGTON**
*de notre correspondante*

Le grand débat sur le thème « Qui a perdu la Russie ? » n'aura pas lieu. C'est cette discussion qu'aurait provoquée, aux Etats-Unis, la défaite de Boris Eltsine et c'est elle que redoutait, en pleine campagne électorale, l'administration Clinton. Un retour des communistes à Moscou aurait en effet pu remettre en selle le candidat républicain Bob Dole, dont l'âge (soixante-douze ans) et les vertus d'ancien combattant pouvaient alors être perçus comme un atout dans l'hypothèse d'un nouveau coup de froid Est-Ouest. C'est donc avec soulagement que Bill Clinton a salué, mercredi 3 juillet, *« le triomphe pour la démocratie »* que constitue, à ses yeux, l'achèvement sans encombre de ce scrutin présidentiel. *« Ce processus électoral*, a encore estimé le président américain, *montre à quel point la réforme politique a progressé en Russie depuis cinq ans. »*

Si les scénarios-catastrophes ne se sont pas réalisés – qu'il s'agisse de la victoire de M. Ziouganov, de la fraude massive, ou de l'annulation du deuxième tour –, l'état de santé de Boris Eltsine laisse cependant subsister quelques doutes sur ce que sera ce nouveau mandat du président russe. Interrogés, mercredi, par les médias américains, les différents experts de la Russie sont généralement tombés d'accord sur un point : il y a peu de chances que M. Eltsine soit en état de se maintenir au pouvoir encore quatre ans, et il faut donc déjà se préparer à l'après-Eltsine.

Pour l'heure, les Américains, comme l'a souligné le démocrate Lee Hamilton, ancien président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, vont *« observer soigneusement les nominations »* auxquelles va procéder le président russe, en particulier dans le domaine économique.

Pour ne pas gêner Boris Eltsine pendant la campagne, Washington avait, ces derniers temps, passé *sous silence les différends qui opposent* les deux pays, de la ratification du traité Start II à l'élargissement de l'OTAN, en passant par la vente de réacteurs nucléaires à l'Iran. Mais il faut s'attendre désormais à ce que ces questions refassent surface. Une autre inconnue pour les Américains est, bien sûr, le rôle et la marge de manœuvre dont bénéficiera le général Lebed, qui, perçu comme le sauveur de M. Eltsine après le premier tour, accroît la perplexité de l'administration américaine sur l'évolution de la politique russe.

L'attitude de l'administration Clinton à l'égard de la Russie et de M. Eltsine a beaucoup mûri ces deux dernières années. Les illusions ont cédé le pas au réalisme, et les Américains, y compris le numéro deux du département d'Etat, Strobe Talbott, considéré comme l'architecte de la politique « russocentriste » du début de la présidence Clinton, énoncent aujourd'hui bien plus clairement leurs priorités et leurs intérêts vis-à-vis de Moscou.

La campagne électorale aux Etats-Unis va les pousser encore davantage dans cette voie. Dans un discours de politique étrangère prononcé le 25 juin à Philadelphie, Bob Dole a ainsi dénoncé *« le romantisme malavisé »* de M. Clinton, qui, a-t-il estimé, a ouvert la voie *« aux tendances les plus dangeureuses dans la nouvelle Russie »*. L'ex-sénateur républicain avait accusé l'administration démocrate d'avoir *« délibérément freiné »* le processus d'élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale pour ne pas mettre Boris Eltsine en danger. Sans remettre en cause le soutien apporté au président russe par les Etats-Unis, M. Dole regrette le manque de fermeté de l'administration américaine sur les sujets épineux, dont la Tchétchénie. Reste à savoir si la situation de M. Eltsine sera désormais jugée suffisamment solide pour que les dirigeants américains s'enhardissent à se montrer plus exigeants.

*Sylvie Kauffmann*

### *Félicitations de Jacques Chirac*

**Dans un télégramme *« d'amicales et chaleureuses félicitations »* adressé à Boris Eltsine, le président de la République écrit notamment : *« Votre victoire constitue un remarquable succès personnel, mais aussi une chance pour la Russie. En vous renouvelant sa confiance à la tête de l'Etat, la nation russe témoigne de l'enracinement de la démocratie dans votre pays et confirme son engagement en faveur des réformes et de l'économie de marché. »***

***« Je suis également persuadé que votre reconduction à la tête de l'Etat est une garantie pour la paix et pour la sécurité de l'Europe, qui est notre enjeu commun pour les prochaines années »*, poursuit Jacques Chirac. Le chef de l'Etat français se déclare *« très heureux de pouvoir continuer à travailler au développement de la relation privilégiée de partenariat et de coopération que nous avons engagée ensemble (...), qui nous permettra de renforcer encore l'amitié entre nos deux peuples »*.**

# L'échec de M. Ziouganov risque d'accélérer la scission de la coalition des forces communistes et nationalistes

**MOSCOU**
*de notre correspondant*

L'éclectique Bloc populaire et patriotique, coalition électorale des forces nationalistes et communistes, va-t-il résister à l'échec de son candidat à la présidentielle, le communiste Guennadi Ziouganov ? Les responsables de la coalition ont assuré, après l'échec du 3 juillet, qu'ils allaient *« continuer de réunir les forces d'opposition »*, poursuivre et élargir leur mouvement, tout en appelant à la formation d'un gouvernement de coalition. Mais les analystes à Moscou annoncent depuis des mois une *« inévitable scission »* de ce front du refus en cas de victoire de Boris Eltsine.

Avant le second tour, les autorités russes avaient fait tout leur possible pour tenter d'exacerber les divergences, par ailleurs réelles, entre les membres de l'opposition. Mais, même si un groupuscule de nostalgiques de Staline et le petit Parti communiste bolchevique ont finalement appelé à boycotter le second tour, dénonçant l'*« opportunisme »* politique de Guennadi Ziouganov, les tentatives du pouvoir ont globalement échoué. Dans la perspective d'une possible victoire, le Bloc est resté soudé. Sous le coup de la défaite, il pourrait bien cependant éclater.

Guennadi Ziouganov n'a en effet réussi à créer l'unité autour de lui qu'en faisant miroiter aux partisans des méthodes *« révolutionnaires »* un succès assuré à l'élection. Début juin, Viktor Anpilov, le chef du parti communiste radical, Russie du travail (4,6 % aux législatives de décembre 1995), annonçait que son mouvement, difficilement rallié au Bloc au début de l'année, ne *« reconnaîtrait jamais »* une victoire de l'actuel président russe. *« Il est clair que l'élection sera falsifiée, car Boris Eltsine a usurpé tous les médias »*, disait alors M. Anpilov. En privé, les communistes radicaux jurent de reprendre la *« lutte révolutionnaire »*, soulignant qu'ils avaient accepté la voie démocratique sans y croire : en sachant que le pouvoir ne permettrait pas une victoire communiste. Après la défaite, M. Anpilov a cependant démenti qu'il comptait se lancer dans la lutte armée.

#### LA VOIE DU COMPROMIS

Mais les radicaux vont pouvoir faire valoir qu'ils avaient eu raison, et tenter de déstabiliser Guennadi Ziouganov pour imposer un leader plus dur à la tête de l'opposition. Divisée par les ambitions personnelles, les querelles idéologiques, la coalition d'opposition est aussi partagée par des choix stratégiques et par l'histoire. Guennadi Ziouganov et de nombreux dirigeants du nouveau Parti communiste russe – pilier de la coalition – n'ont trop ouvertement participé ni à la tentative de putsch d'août 1991 ni à la rébellion d'octobre 1993. En revanche, certains de leurs alliés, un homme comme Alexandre Routskoï, par exemple (l'ancien vice-président russe passé dans l'opposition a obtenu 2,6 % des voix en décembre 1995), ont été emprisonnés après octobre 1993. L'aile revanchiste de la coalition, privée de sa victoire, sera peut-être tentée par la fuite en avant.

A l'autre extrémité du Bloc, le Parti agrarien (3,8 % mais 20 sièges au scrutin majoritaire des législatives de 1995) s'est depuis longtemps spécialisé dans la collaboration avec le pouvoir eltsinien, en échange de portefeuilles ministriels et de subventions pour l'agriculture. Deux de ses dirigeants ont fait partie du gouvernement russe. Et il semble que les agrariens ne résisteront pas à la perspective de passer quatre ans dans l'opposition. Au sein du Bloc, la scission peut donc sembler inévitable entre ceux qui choisiront vraisemblablement l'opposition résolue (quitte à être marginalisés) et ceux qui préféreront sans doute l'opposition constructive (quitte à être absorbés).

A cet égard, la principale inconnue reste l'attitude que vont adopter les dirigeants du Parti communiste russe (23 % aux législatives de décembre 1995), le plus puissant (il revendique 600 000 membres) et le véritable pivot de l'opposition. Ce parti est lui-même traversé par des courants qui ne sont ni officiels ni figés. Classé dans le courant dominant des « communistes nationalistes », Guennadi Ziouganov représente l'équilibre entre les différentes tendances. Le numéro deux, Valentin Kouptsov, est souvent présenté comme plus orthodoxe du point de vue communiste, moins nationaliste.

Ces deux courants cohabitent avec une autre tendance plus « sociale-démocrate », et minoritaire, proche de l'homme d'affaires et millionnaire communiste Vladimir Semago. A droite du PC russe, se trouve la formation réformiste Pouvoir au peuple du dernier chef de gouvernement soviétique, Nikolaï Ryjkov. Après la défaite, les tendances les plus sociales-démocrates vont pouvoir faire valoir que les concessions faites à l'« extrême gauche » au nom de l'unité ont sans doute coûté cher au candidat communiste.

En acceptant la défaite, même sous réserve d'inventaire, en renouvelant ses appels à la formation d'un *« gouvernement de coalition »*, en répétant qu'elle entendait continuer à *« lutter pour l'entente nationale »*, la direction du parti a manifestement choisi la voie du compromis avec un pouvoir eltsinien fragilisé par la santé flageolante du président. L'entrée de communistes dans le gouvernement pourrait cependant accélérer la désintégration et la transformation du Bloc. Ce front, qui était avant tout anti-eltsinien, a aussi perdu une de ses raisons d'exister. Le président russe, âgé et vraisemblablement très malade, a été réélu pour un ultime mandat. Avec l'émergence de nouveaux hommes forts, le paysage politique russe risque de se recomposer, et le Bloc populaire et patriotique de se décomposer.

*Jean-Baptiste Naudet*

# Un bataillon de 147 observateurs chasse les « falsificateurs » dans les campagnes « rouges »

**IVANOVO**
*de notre envoyée spéciale*

Des bataillons de jeunes eltsiniens se sont abattus, mercredi 3 juillet, sur les campagnes « rouges » de Russie pour *« décourager la fraude »* et, accessoirement, *« stimuler »* le vote en faveur du président sortant. Combien étaient-ils ? *« Huit mille »* selon Sergueï Filatov, le chef de l'administration présidentielle, *« trois mille »* rectifiait, mercredi 3 juillet, un participant. Si son ampleur reste difficile à évaluer, cette opération, financée par le parti du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, Notre maison la Russie (NDR), n'a pas été sans effets.

En cette journée *« historique »*, Sergueï Stepanov, un jeune militant du mouvement eltsinien Vote ou Perds, a pris le volant de sa Moskvitch blanche pour parcourir les routes communales de la région d'Ivanovo, à 300 kilomètres au nord-est de Moscou. Il dirige un bataillon de cent quarante-sept observateurs, des étudiants pour la plupart, attirés par le salaire versé par NDR pour une journée de surveillance du vote : 60.000 roubles (60 francs). Sergueï les a envoyés par groupes de deux dans des bureaux de vote ruraux dont les commissions électorales *« sont soupçonnées de sympathies communistes »* et, donc, de vouloir gonfler le vote en faveur de Guennadi Ziouganov.

La première étape de cette tournée consacrée à la *« lutte contre les falsifications »* est le village de Klochkovo, tout au bout d'un long chemin boueux. Sur le perron de son isba, une *babouchka* déclare qu'elle soutient *« bien évidemment »* Guennadi Ziouganov *« parce que tout le monde au sovkhoze pense pareil »*. Elle ajoute que *« quelqu'un est passé ramasser nos passeports »*, laissant entendre que le vote a été quelque peu collectif. Sergueï note en silence l'adresse de l'isba et se rend au bureau de vote nº 209. Sur place, la vérification se révèle compliquée : les listes électorales sont établies par noms de famille et non par adresses, et la *babouchka* n'a pas décliné son identité. La présidente du bureau de vote nie qu'il y ait eu le moindre *« problème »* et offre du thé. Le soir, Sergueï s'enquiert par téléphone des résultats : 287 voix pour Ziouganov et 235 voix pour Eltsine. *« Soit deux fois plus de suffrages pour Boris Eltsine qu'au premier tour »*, notera-t-il, rassuré. *« Lorsqu'ils voient arriver un observateur indépendant, ils n'osent plus trop manipuler les urnes »*, dit Sergueï.

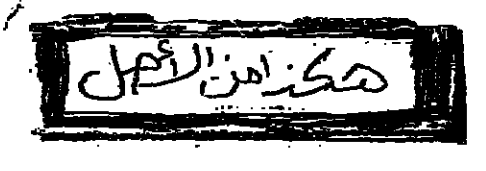
#### « OÙ FAUT-IL COCHER ? »

Dans le hameau de Zinovi, perdu dans les bois, le vote a lieu dans un « sanatorium » où sont soignées habituellement *« les personnes atteintes de troubles psychologiques »*. Au premier tour de la présidentielle, les malades de Zinovi ont massivement voté pour Guennadi Ziouganov, ce qui a attiré les soupçons de Sergueï. Deux jeunes militants eltsiniens sont déjà sur les lieux, équipés d'une pile de formulaires à remplir en cas de *« violation de la loi électorale »* susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires. Ils n'en rempliront aucun. La présidente de la commission électorale ne leur adresse pas la parole, mais elle semble vouloir prêter grande attention au respect des procédures. Elle rabroue une électrice âgée qui demande, avant d'entrer dans l'isoloir : *« Où faut-il cocher ? »*

Dans la bourgade de Teïkovo, les façades ocre de la place centrale, datant d'avant la révolution de 1917, ont conservé un certain charme. Devant le palais de la Culture, Lénine trône toujours sur son socle. A la commission électorale du *raïon* (district), au premier étage de la mairie, règne une certaine fébrilité. Les téléphones fonctionnent mal. Pour communiquer avec les bureaux de vote, il faut parler très fort. A la mi-journée, une femme additionne sur un boulier les chiffres de la participation électorale, puis les transcrit au stylo sur une large feuille imprimée. Le processus est lent. Teïkovo n'a pas d'ordinateur. Les responsables locaux, visiblement gênés de la faible mobilisation des électeurs, expliquent à Sergueï que *« les gens iront voter en nombre après "Tropikanka" »*, cette série télévisée brésilienne, très suivie en Russie, dont trois épisodes ont été diffusés mercredi par la chaîne d'Etat. Sergueï s'en montre inquiet. Les membres de la commission électorale aussi, qui sentent de façon diffuse la pression exercée sur eux par le jeune envoyé de Moscou en costume-cravate.

La « descente » des cent quarante-sept observateurs a suscité des réactions mitigées dans cette région agricole. Sergueï lui-même n'est pas sûr que sa présence dans les bureaux de vote ait suscité des ralliements de dernière minute à Boris Eltsine. Une électrice communiste explique de son côté que, *« avec tout leur argent »*, les dirigeants eltsiniens *« ont infantilisé une partie du peuple »*. Comment expliquer autrement, dit-elle, que *« des gens qui meurent de faim aillent malgré tout voter pour Eltsine »* ? Un responsable de sovkhoze avançait, mercredi, la raison suivante : *« Le peuple a cette habitude ancienne, datant de l'époque des tsars, de penser que le pouvoir est une chose sacrée, qui ne peut être touchée. »*

*Natalie Nougayrède*






# L'effroyable massacre de Srebrenica est retracé devant le Tribunal de La Haye

## Le général Ratko Mladic au cœur de la tuerie

**L'audition publique de témoins à charge contre *Radovan Karadzic et Ratko Mladic, organisée* depuis le 27 juin par le Tribunal pénal international, a brusquement changé d'intensité, mercredi *3 juillet, avec la déposition d'un jeune policier* français, Jean-René Ruez, qui, depuis près d'un an, assume pour le TPI la responsabilité de l'en*quête sur les événements de l'été dernier dans* l'enclave musulmane bosniaque de Srebrenica.**

LA HAYE
*de nos envoyés spéciaux*

Pendant de longues heures, en s'aidant d'images vidéo et de photos versées comme autant de pièces à conviction au dossier de l'accusation, le jeune commissaire de la police judiciaire, Jean-René Ruez, ancien chef du bureau de la répression du banditisme à Nice, *aura restitué devant le tribunal mé*dusé ce qui fut l'un des plus sinistres épisodes de la guerre en Bosnie. Certes, comme pour l'ensemble de ces auditions publiques auxquelles se livre le TPI contre les deux leaders serbes, on pourrait dire que l'on savait déjà. On savait ce qu'a été le calvaire des Musul*mans fuyant les forces serbes* après la chute de l'enclave ; on savait que *des milliers de personnes, dont l'es*sentiel de la population masculine de Srebrenica, furent en quelques jours exterminées sans que la communauté internationale n'intervienne.

Mais, à Srebrenica, il est encore possible aux enquêteurs de trouver des preuves matérielles pour corroborer les récits des témoins. A Srebrenica, le général Mladic a mis directement la main à la pâte, organisé lui-même le massacre. Le commissaire français en a fait mercredi une magistrale démonstration. Sur certaines images vidéo, on voit Mladic congratulant ses soldats qui viennent d'entrer dans la *ville, le 11 juillet 1995*, leur tapant sur l'épaule, les embrassant trois fois. « *Voilà, Srebrenica est serbe !* », dit-il à un journaliste qui lui tend un micro. Et après une allusion à l'anniversaire d'une rébellion contre les Ottomans au siècle dernier, il poursuit : « *Le moment est venu de nous venger des Turcs dans cette région !* »

Devant la foule de ceux qui, dans la nuit, ont fui la ville pour venir chercher la protection des « casques bleus » néerlandais dans la base voisine de Potocari, il se fait cette fois rassurant : « *N'ayez pas peur, pas de panique. Les femmes et les enfants vont partir les premiers. Trente bus vont arriver. Ils vous emmèneront vers Kladanj et, de là, vous partirez vers les territoires contrôlés par Alija* [Izetbegovic]. *Le tour des hommes viendra après. Faites surtout attention aux enfants, ne les perdez pas !* » Et la foule le remercie, *croyant sortir de l'enfer de Srebre*nica alors qu'elle ne fait qu'y entrer.

A ce stade de l'exposé, Jean-René Ruez commença à égrener l'effroyable litanie des témoignages qu'il est allé recueillir auprès des survivants. Le 11 juillet, donc, les soldats serbes entreprennent de séparer les femmes, les enfants et les vieillards des hommes « *en âge de combattre* » (seize à soixante ans), *dont trois mille environ avaient ga*gné la base de l'ONU dans la zone industrielle de Potocari. L'un des hommes qui se pressent pour essayer de monter avec leurs familles dans les bus « *est tué à coups de couteau* » par l'escorte de Mladic. Les atrocités ne vont pas cesser pendant deux jours et deux nuits, afin que tous les Musulmans n'aient *plus qu'un seul désir* : partir et ne plus jamais revenir.

*Le jour, l'opération de mise à* l'écart des hommes continue avec l'assistance des soldats de l'ONU ; la nuit, les Musulmans se réfugient dans les usines, mais les soldats poursuivent leur besogne. Ils passent avec des torches dans les *bâtiments industriels, en font sortir* des hommes et les assassinent à proximité, souvent au couteau. Un témoin affirme qu'en une seule nuit, derrière une des usines, une centaine de Musulmans ont été tués. Le 13 juillet au matin, alors que l'opération d'évacuation reprend, les bus sont pris d'assaut par des êtres hagards. « *Un soldat*, raconte Jean-René Ruez, *s'approche d'une femme et lui demande pourquoi son enfant pleure. Elle lui répond qu'il a faim. Alors le soldat égorge l'enfant en disant :* « Il n'aura plus faim » *devant des gens qui détournent les yeux et se pressent pour monter dans le bus.* » Jusqu'au 13 juillet, vingt-cinq mille personnes sont évacuées vers les territoires sous contrôle de l'armée bosniaque.

> « Un soldat s'approche d'une femme et lui demande pourquoi son enfant pleure. Elle lui répond qu'il a faim. Alors le soldat égorge l'enfant en disant : "Il n'aura plus faim" »

Les hommes du groupe de Potocari sont prisonniers ou déjà morts. Des images vidéo montraient, mercredi à La Haye, *le cortège de ces* hommes vieillis, amaigris par le siège de Srebrenica, *ces* hommes au visage osseux envahi par la barbe longeant à pied la file des autobus qui quittent Potocari avec leurs familles à bord. Et, sur la route qui les conduit, eux, vers Bratunac et vers la mort probable, on voyait longuement l'un d'entre eux, silhouette décharnée, hurlant de toutes ses forces sous la menace pour appeler les fuyards cachés dans les collines à se rendre en leur criant qu'ils n'avaient rien à craindre. Car le 11 juillet, quinze mille personnes, des hommes pour la plupart, *plutôt que de chercher* refuge auprès des « casques *bleus* », *se sont enfuis à travers* bois, pour tenter de passer les mines serbes et de gagner Tuzla. Cette autre foule qui, dès la première nuit, se forme en une co*lonne de plus de 15 kilomètres pour* traverser en file indienne les pre*miers champs de mines* serbes va être en quelques jours décimée. Les faits rapportés ce mercredi par Jean-René Ruez, recensant méticuleusement les embuscades et les redditions, les lieux d'exécution et d'ensevelissement des cadavres, sont encore plus difficiles à entendre, s'il est possible, que les récits de Potocari.

Après ses apparitions, les 11 et 12 juillet à Srebrenica et à Potocari, raconte l'enquêteur du tribunal, Mladic a rendu visite, la même journée du 12, à des prisonniers entassés dans un hangar de Bratunac et leur a *annoncé qu'ils allaient être* échangés contre des prisonniers serbes. *La nuit tombée, ils seront* évacués vers Grbavci, lieu d'exécution. Mladic *est* vu au moment de leur évacuation. Le 13 juillet, il est vu à Sandici, dans un champ où sont rassemblés des prisonniers dont l'un vient d'être abattu. Quin*ze minutes après son départ, tous* sont emmenés dans un hangar de Kravica où ils seront exécutés. *Le 13* encore, il se rend sur le terrain de football de Nova Kasaba et s'adresse aux prisonniers comme il a coutume de le faire : « *Bonjour, voisins, savez-vous qui je suis ? Je suis le général Mladic* », et de leur promettre qu'ils seront échangés. Ceux-là seront emmenés par groupes de quinze et exécutés au bord d'une rivière voisine, ou évacués pour une destination inconnue.

Jean-René Ruez a collé sur la carte des petites étiquettes noires *signalant les lieux du crime où Mla*dic est apparu et que lui-même a visités. Il raconte son enquête dans ce hangar de Bratunac, par exemple, où cinq cents à mille hommes, selon les survivants, se trouvaient entassés lorsque les soldats serbes se mirent à tirer. Il montre des photos des murs criblés d'impacts et tapissés de sang et de débris humains (expertisés) jus*qu'au plafond, à plus de* 3 mètres de haut. Il montre aussi des photos aériennes de la ferme de la région de Pilica où mille deux cents prisonniers auraient été exécutés en une journée, selon l'un des témoins les plus importants pour l'accusation : Derzan Erdemovic, un jeune Serbe de Bosnie, détenu à La Haye, *qui reconnaît avoir assassiné lui*-même soixante-dix d'entre eux.

*La* première photo aérienne, en date du 5 juillet 1995, sert d'image de repère de la ferme et de ses environs. Une deuxième photo, en date du 17 juillet (le lendemain de l'exécution), fait apparaître des zones de terre fraîchement retournée d'où *émergent des corps, distincts* sur le cliché. Sur deux autres photos, datées de septembre 1995, les emplacements où les fosses communes avaient été repérées ont changé d'aspect, et l'on distingue une pelleteuse et une excavatrice. Quand Jean-René Ruez a pu se rendre sur les lieux en mars dernier, les corps *avaient disparu, et il n'a retrouvé* que des morceaux d'ossements. …

A partir de multiples récits analogues, l'enquêteur du TPI a fait mercredi la démonstration que les crimes perpétrés à Srebrenica étaient prémédités et planifiés, que Mladic y a directement participé, qu'il y a eu par la suite des tenta*tives de « destruction des preuves »*. Les documents qu'il a produits soulèvent aussi une question : entre les photos aériennes prises de divers endroits de la région, le 5 juillet, et celles du 17, aucun autre cliché n'a-t-il été réalisé ? La source de ces documents n'a pas été révélée, mais on se souvient que les Américains *avaient présenté des clichés simi*laires au Conseil de sécurité de l'ONU en août 1995. Rien n'a-t-il été observé entre ces deux dates ? Les grandes puissances ignoraient-elles la nature et l'ampleur du crime qui se perpétrait dans la région de Srebrenica, et dont on estime aujourd'hui que le bilan pourrait *s'établir à dix mille morts ?*

*Alain Franco et Claire Tréan*

### *Radovan Karadzic renonce à sa candidature*

**Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, « *a décidé de ne pas poser sa candidature aux prochaines élections, en dépit d'une requête catégorique en ce sens de la direction du SDS* [le parti démocratique serbe] », a annoncé, mercredi 3 juillet, l'agence de Pale. C'est la vice-présidente de la République serbe, Biljana Plavsic, qui a été désigné comme candidate à la présidence. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui prépare les élec*tions en Bosnie, doit encore décider si le* parti ultranationaliste de Radovan Karadzic pourra s'y présenter.– *(AFP.)***

# La Flandre belge, de plus en plus entreprenante, lance une offensive de charme internationale

BRUXELLES
*de notre correspondant*

Depuis le mois de mai, les correspondants étrangers à Bruxelles reçoivent gracieusement par télécopie, *via* l'agence nationale de presse Belga, des communiqués du gouvernement flamand rédigés en anglais et en français. « *La Flandre, la partie néerlandophone de la Belgique* », rappelle, en tête de ces fax, un logo destiné aux étrangers peu informés des réalités du royaume d'Albert II. Fort bien rédigée, cette prose s'inscrit dans l'offensive de charme menée par les néerlandophones pour s'affirmer à l'extérieur depuis que la Belgique est devenue un Etat fédéral susceptible d'évoluer vers une confédération.

Pas d'acrimonie à l'égard des Wallons, pas de resucées des vieilles querelles linguistiques, le ton est plutôt celui d'une « force tranquille », sûre de son bon droit et de ses moyens. Il s'agit notamment d'expliquer la « *politique extérieure de la Flandre* », qui vient de signer plusieurs « *traités internationaux* » soumis à la « *ratification* » de son Parlement. Des accords de coopération ont été conclus avec le Chili, l'Afrique du Sud (où l'on parle l'afrikaans), la Pologne, la Hongrie et les pays baltes. Principal argument pour essayer d'allonger la liste, notamment en Asie du Sud-Est : les grands ports flamands sont les « *portes de l'Europe* ». Depuis le début de la décennie, la Flandre a effectué de considérables investissements à Anvers (septième port mondial) et à Zeebrugge, notamment pour développer le trafic conteneurs.

*Tout cela résulte de la réforme* de la Constitution donnant une *large autonomie commerciale* aux entités fédérées. Mais la Flandre entend aussi voler de ses propres ailes dans d'autres domaines. Jusqu'à présent, la promotion touristique du royaume étranger se faisait dans des bureaux communs avec partage des frais. Un audit publié au début de la semaine par les Flamands préconise le divorce entre les deux offices du tourisme. Une Maison flamande, regroupant les fonctionnaires chargés du tourisme, du commerce et *de la culture, existait déjà à* Vienne. D'autres vont être inaugurées à Madrid et Barcelone, en attendant Paris et Londres. Outre la région flamande à proprement parler, elles vanteront « *Bruxelles, ville flamande* ».

**AUTONOMIE FISCALE**

Erigée en troisième région, entre la Flandre et la Wallonie, la capitale belge est francophone à 85 %. Cette identité risque d'être gommée dans la « *promotion touristique* » qu'en feront les Mai*sons flamandes*. Réaction du ministre bruxellois du tourisme dans *Le Soir* : « *C'est une guerre économique qui vise des emplois francophones.* »

La publication de l'audit venait quelques jours après la revendication d'une autonomie fiscale par Luc Van den Brande, ministre-président du gouvernement flamand. Aujourd'hui, environ un tiers des impôts perçus par l'Etat fédéral est redistribué aux régions et aux communautés linguistiques. M. Van den Brande veut augmenter les ressources *propres des entités fédérées* dotées de compétences accrues. « *Une nouvelle provocation s'inscrivant dans la logique du séparatisme* », a protesté, le 1er juillet, l'opposition libérale francophone.

Conciliant et volontiers séducteur quand il s'adresse aux Français, M. Van den Brande est souvent présenté comme un acti*viste « peu représentatif de la majorité silencieuse en Flandre »* par *les* « Belgicains » *qui veulent se* rassurer sur l'avenir unitaire de leur pays. On l'oppose au premier ministre Jean-Luc Dehaene, qui semble incarner un autre courant au sein de leur parti commun, le Parti social-chrétien flamand (CVP). Mais l'entreprenant ministre-président s'appuie bel et bien sur la majorité élue par les néerlandophones au Parlement flamand, un somptueux bâtiment inauguré en mars au cœur de Bruxelles alors que les Wallons siègent modestement à Namur.

*Jean de la Guérivière*

# Inondations meurtrières en Chine

**PÉKIN.** Au moins 200 personnes ont péri et près de 1 500 autres sont portées disparues ou ont été blessées, en raison d'inondations – les plus graves en un demi-siècle – survenues dans quatre provinces de l'est et du sud de la Chine, selon un bilan provisoire dressé mercredi 3 juillet. Le ministère des affaires civiles indique que plus de 10 millions de personnes sont affectées par les crues, qui ont débuté fin juin, et que plus de 750 000 habitants sont encerclés par les eaux dans les provinces de l'An*hui* (Est), du Zhejiang (Est), du Jiangxi (Sud-Est) et du Guizhou (Sud). Le ministère précise que les zones sinistrées « *sont disposées à accepter des aides intérieures et de l'étranger* », ce qui donne une indication sur la gravité de la situation, estiment les observateurs : généralement, les autorités chinoises tardent à demander de l'aide, surtout de l'étranger, en cas de telle catastrophe. – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **POLOGNE : la Diète a décidé, mercredi 3 juillet, que la ratification du concordat** avec le Saint-Siège, en souffrance depuis trois ans, attendra le référendum confirmant la nouvelle Constitution, soit la fin de l'an*née au plus tôt*. Ce vote est un échec pour le président Kwaniewski (ex-communiste), qui penchait pour une ratification plus rapide du traité *avec le Vatican*. – *(AFP.)*

■ **BOSNIE : la Communauté démocratique croate** (HDZ) de Bosnie a demandé, mercredi 3 juillet, à la commission électorale de Mostar, de retarder la publication des résultats officiels pour le scrutin municipal de dimanche dernier, considérant que des irrégularités ont eu lieu. Les résultats devaient être publiés jeudi. – *(AFP.)*

### MAGHREB

■ **MAROC : une loi interdisant de donner aux enfants un prénom** *étranger a été votée, lundi 1er juillet*, à Rabat, par le Parlement. Les Marocains devront désormais doter leur progéniture d'un « *prénom marocain traditionnel* ». Est également banni tout prénom évoquant « *un nom de ville, de village ou de tribu* » ou « *portant atteinte à la morale* ». – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : le siège du quotidien privé « La Tribune »** a été mis sous scellés et son personnel évacué par la police, dans la soirée du mercredi 3 juillet. Plusieurs collaborateurs avaient été inculpés, quelques heures plus tôt, d'« *offense à l'emblème national* », à la suite de la publication d'une caricature. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : *la suite du procès du député Khemaïs* Chamari**, *qui s'est* ouvert mercredi 3 juillet à Tunis (*Le Monde* du 4 juillet), a été renvoyée au *17 juillet*, selon les souhaits de la défense. *La* demande de mise en liberté provisoire a été rejetée, nous ont précisé les avocats.

### PROCHE-ORIENT

■ **ÉGYPTE : l'organisation de défense des droits de l'homme** Amnesty International a dénoncé l'« *intensification* » des violations des droits de l'homme en Egypte, sous couvert de la « *lutte contre le terrorisme* ». Dans *un rapport publié mercredi 3 juillet, Amnesty a mis l'accent sur* « *les détentions administratives sans charges ou procès, l'usage systématique de la torture* » contre des islamistes ou présumés tels, et des « *peines de mort* » prononcées contre eux. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : le président Hafez El Assad** a remanié le gouvernement, mercredi 3 juillet, nommant trois nouveaux ministres et limogeant celui du pétrole et des ressources minières, Mohamad Nader Naboulsi. Maher Hosni Jamal, Abdel Raouf Zyada et Mouslem Mohmmad Hawa ont été nommés, respectivement, ministre du pétrole et des ressources minières, *ministre des wakfs (biens religieux) et ministre d'Etat pour les affaires du* conseil des ministres. – *(AFP.)*

### AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : une gigantesque panne de courant** a affecté, mardi 2 juillet, durant plusieurs heures, dix-sept Etats de l'ouest des Etats-Unis ainsi que certaines régions du Canada et du Mexique. Les raisons de cette panne, qui a touché des millions de personnes, sont toujours inconnues. L'incendie qui, par ailleurs, a détruit, depuis samedi 29 juin, quelque *3 800 hectares à l'est de Los Angeles est désormais circonscrit.*

### AFRIQUE

■ **BURUNDI : la rébellion hutue a accusé l'armée**, mercredi 3 juillet, d'avoir tué plus de 1 000 civils (hutus), le 27 juin, dans la région de Cibitoke, au nord-ouest du Burundi, en ajoutant que des soldats rwandais avaient participé à ce massacre – ce que l'armée rwandaise a fermement démenti. Aucune confirmation de source indépendante *n'a pu être* obtenue sur ce massacre, les organisations humanitaires ayant dû évacuer la *région le mois dernier.* – *(AFP.)*

■ **TCHAD : le second tour de l'élection présidentielle** a eu lieu sans incident, mercredi 3 juillet, en dépit de quelques difficultés matérielles. La participation semble avoir été nettement plus faible qu'au premier tour, le 2 juin. Les résultats officiels seront publiés le 10 juillet. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD : le géant minier Anglo American a licencié 17 000 mineurs** après une grève sauvage, la semaine dernière, dans la mine de platine de Rustenburg, *dans le nord-ouest du pays, la plus* grande du monde, a annoncé mercredi 3 juillet un porte-parole de la *compagnie. Ils ont été licenciés pour n'avoir pas* tenu compte d'une décision de justice leur intimant de reprendre le travail, ajoutant que 11 500 autres pourraient être également licenciés jeudi. – *(AFP.)*

### ASIE

■ **AFGHANISTAN : le premier ministre**, Gulbuddin Hekmatyar, a nommé mercredi 3 juillet dix membres de son nouveau gouvernement. Son parti, le Hezb, a reçu les ministères de la défense et des finances, et le Jamiat du président Burhanuddin Rabbani ceux de l'intérieur et des affaires étrangères. *D'autres postes seront attribués* à d'autres factions. – *(Reuter.)*

### ÉCONOMIE

■ **VENTES D'ARMES : les dépenses militaires mondiales** ont atteint 840 milliards de dollars en 1994, selon un rapport du gouvernement américain divulgué mercredi 3 juillet. Il s'agit du plus faible montant depuis 1966, Les dépenses militaires des pays l'ex-URSS ont chuté de près de 70 % depuis la fin de la guerre froide, contre 15 % seulement pour les Etats-Unis. En Asie orientale, les dépenses militaires ont *constamment* augmenté au cours de la dernière décennie. Quoique en fort recul, les exportations d'armes des Etats-Unis *ont représenté 56 % du commerce* mondial des armes en 1994. Le Proche-Orient reste avec l'Asie la principale *région importatrice* d'armes. Les *Etats-Unis* restent le premier pays exportateur, et la France occupe le 5e rang. – *(AP, AFP.)*

■ **COMMERCE : la croissance du commerce international a continué à ralentir** au premier trimestre 1996, en raison de la quasi-stagnation des importations européennes, selon la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Par rapport au quatrième trimestre 1995, le premier trimestre 1996 n'a enregistré qu'une progression de 0,5 % en volume. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le chancelier Helmut Kohl a reconnu que la situation de l'emploi ne s'améliorerait pas cette année.** « *Certes, les signes d'une reprise de la conjoncture se multiplient,* a assuré le chancelier, à Nuremberg, mercredi 3 juillet, *mais* [...] *la conjoncture ne profitera pas encore cette année à l'emploi.* » En mai, le chômage touchait 10 % de la population active. – *(AFP.)*

■ **INDE : le premier ministre indien, H. D. Deve Gowda, a *refusé*** jeudi 4 juillet de revenir sur une hausse importante du prix des carburants, qui a provoqué une levée de boucliers dans le pays et des critiques, y compris au sein de son gouvernement de coalition. M. Gowda a déclaré que la hausse de 25 % à 30 % *des prix du carburant* était justifiée pour compenser l'augmentation de la facture des importations de produits pétroliers. – *(AFP.)*

# Paris n'entend pas que l'accroissement du partenariat franco-chinois se fasse « au détriment de Taïwan »

## La « performance démocratique » de l'île est saluée mais Matra n'est pas autorisé à lui vendre des missiles

**L'ancien ministre des affaires étrangères Jean-Bernard Raimond a porté à Taïpeh le salut de la République française à la démocratie taïwanaise, que vient de renforcer l'élection au suffrage universel du président Lee Teng-hui, obtenue en dépit des tentatives d'intimidation de Pékin. M. Raimond a, en particulier, assuré que l'île chinoise fait désormais *« partie de la politique asiatique »* menée par Paris.**

**TAÏPEH**
*de notre envoyé spécial*

Soufflant le chaud et le froid, la France a formellement signifié à Taïwan qu'elle n'était pas en mesure d'accroître ses ventes d'armes *à l'île pour le moment*, même si elle lui adresse un coup de chapeau pour *« sa performance démocratique »*. L'ancien chef de la diplomatie française, Jean-Bernard Raimond, membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, avait été chargé de transmettre ce message de la présidence et du gouvernement aux autorités taïwanaises à l'occasion d'une manifestation économique remarquée, consacrée aux biens de consommation dont les habitants de l'île sont friands.

Paris, a déclaré M. Raimond au président Lee Teng-hui, qu'il a rencontré le mardi 2 juillet, veut, *« tout en tenant compte des contraintes »* en vigueur vis-à-vis de Pékin, entretenir avec Taïpeh *« un dialogue politique sur la situation en Asie, la sécurité régionale, le monde chinois »*. *« Taïwan fait partie de la politique asiatique de la France »*, a encore déclaré l'ancien ministre, cette fois à l'intention de la communauté d'affaires française de Taïpeh.

Mais la France ne soutiendra pas la campagne de l'île pour réintégrer les Nations unies, même si elle est par ailleurs disposée à appuyer *« au maximum »* sa candidature à d'autres organismes internationaux, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), *« afin que la Chine communiste ne s'y oppose pas »*.

**PRUDENCE ET PATIENCE**

*M. Raimond a confirmé à ses interlocuteurs taïwanais* – qui comprenaient aussi les ministres des affaires étrangères et de la défense – que Paris *« n'est pas en mesure d'accorder à Matra une autorisation pour vendre des missiles »* de type Mistral. M. Lee a rappelé que Taïwan pouvait se permettre d'attendre seulement jusqu'à la fin de décembre, pour des raisons de budgétisation des commandes. La France entend, en revanche, respecter ses engagements concernant les fournitures militaires liées aux contrats de frégates La Fayette et d'avions de combat Mirage 2000, partant du principe que sa normalisation avec Pékin, en date de janvier 1994, *« n'interdisait pas »* de telles armes *« défensives »*. Les programmes de livraison de ces équipements sont d'ores et déjà en cours.

D'une façon plus générale, l'envoyé français a recommandé à ses hôtes de la « République de Chine » – le terme, anathème pour Pékin, commence à revenir souvent dans les conversations – la *prudence et la patience face à une* situation complexe mais appelée à évoluer. M. Raimond a souligné que si la France entendait *« accroître son partenariat »* avec la Chine dans le but de l'insérer dans le concert international, elle n'entendait pas le faire *« au détriment de Taïwan »*. Le *monde chinois*, a laissé entendre l'ancien ministre à ses hôtes, gagnerait à attendre que des mutations comparables à celles qui sont intervenues en Europe viennent aider à la résolution du problème spécifique de Taïwan. Que le discours lui ait plu ou non, le président Lee a fait un geste fort chaleureux en se rendant personnellement, à la suite de l'entretien, sur le site de l'exposition française, s'arrêtant ça et là sur les stands. Ce geste cadre apparemment avec la modération que le chef de l'Etat, réélu en mars, semble vouloir désormais imprimer à l'émergence de son pays sur la scène internationale, en raison de risques de confrontation avec Pékin.

Reste que la question de la sécurité de cette puissance commerciale désormais adulte et démocratique ne peut que continuer à occuper une des premières places de l'agenda asiatique. Reste aussi *qu'on ne distingue guère*, sur le continent, de volonté de compromis, en dépit de l'accalmie enregistrée depuis la crise provoquée, en *mars, par les manœuvres militaires* de Pékin autour de l'île.

*Francis Deron*

# Le Mistral mis en compétition avec le Stinger américain

**TAÏWAN** a demandé à connaître les caractéristiques exactes et les performances opérationnelles du système d'arme Mistral, que ses armées ont mis en compétition avec un armement américain comparable, le Stinger. Ce sont, pour le moment, des discussions portant sur des évaluations techniques qui n'engagent à rien – et que le constructeur du Mistral, le groupe français Matra Défense Espace, mène actuellement avec plusieurs autres pays en Europe, en Asie et au Moyen-Orient. Il pourrait s'agir, pour Taïpeh, qui doit arrêter son *choix avant la fin de l'année, d'un moyen de faire* tomber les prix du Stinger au plus bas possible.

Cinq pays d'Asie (Singapour, la Corée du Sud, l'Indonésie et deux autres, que l'industriel se refuse à identifier, sur leur demande formelle) sont à *ce jour* clients du Mistral – un système à caractère défensif contre des attaques aériennes à basse altitude ou par missiles offensifs. Au total, il a été vendu quelque 12 000 missiles, avec leurs batteries *de tir associées, à trente forces différentes* (terre, air et marine) de dix-huit pays. Il existe en plusieurs versions, portables par un homme ou montées sur hélicoptère, sur un véhicule léger, un bateau ou un affût.

En 1991, Taïwan avait commandé six frégates, du modèle *La Fayette*, à la France. Les trois premières, conçues à Lorient, devraient lui être livrées avant la fin de cette année, et recevoir, sur place, leur armement à base d'équipements américains et français. En 1992, la France a vendu à Taïwan soixante avions de combat Mirage 2000-5, dont les pilotes et les mécaniciens sont en instruction dans l'armée de l'air française. Le premier avion sera livré à Taïpeh à l'automne prochain. Avec ces Mirage, les Taïwanais ont acquis 1 200 missiles de combat aérien Mica, de Matra.

*J. I.*

# Interpellations au Maroc après l'évasion de Maria Oufkir

## Ses frères et sœurs pourraient obtenir rapidement l'autorisation de séjourner en France

**SELON** l'hebdomadaire *Maroc Hebdo*, une trentaine de personnes auraient été interpellées, à la suite de l'évasion de Maria-Inan Oufkir, arrivée à Paris, mardi 25 juin, en compagnie de son fils adoptif Michaël et d'une cousine de la famille, Achoura Chenna (*Le Monde* des 27 et 28 juin). Parmi les personnes interrogées, figureraient plusieurs jeunes gens *« de bonne famille »*, avec lesquels s'était lié le Français Pierre Cadéac, technicien de cinéma et maître d'œuvre de l'évasion.

*Paru le 29 juin, trois jours* seulement après l'arrivée du trio à l'aéroport d'Orly, souligne notre correspondante à Rabat, Mouna El Banna, l'article de *Maroc Hebdo* fourmille de détails sur les circonstances de ce périple rocambolesque, n'hésitant pas à fournir le *nom de ceux qui ont pu, même indirectement*, y être mêlés. M. Cadéac, seule source citée par le journal, raconte comment, sous *prétexte de tourner un spot publicitaire*, il a pu signer un contrat en bonne et due forme, et louer à un *« fils d'ambassadeur »* un magnifique hors-bord, ancré à Marina Smir, non loin de l'enclave espagnole de Ceuta. Le bateau est loué du 18 au 23 juin. Le 19 juin au soir, les trois membres de la famille Oufkir s'embarquent, guidés par Pierre Cadéac. On connaît la suite, ou, du moins, une partie de l'épilogue.

Arrivés à Ceuta, les fugitifs ont été rapidement identifiés par l'administration espagnole. Celle-ci, *connaissant le souhait des évadés* de se rendre à Paris, en a-t-elle aussitôt alerté les responsables français ? A en croire ces derniers, cela *n'a pas été le cas : Madrid* les auraient informés de l'arrivée en France de Mme Oufkir et des siens, alors que les trois évadés se trouvaient déjà dans l'avion d'Iberia. Certains hauts fonctionnaires français n'ont pas manqué, d'ailleurs, de s'irriter du comportement cavalier des autorités espagnoles, qui ont ainsi placé la France *« devant le fait accompli »*.

Ces vertueuses déclarations, visant à ménager la susceptibilité du roi Hassan II, ne sont vraies qu'à moitié. L'un des avocats de la famille Oufkir, Me Georges Kiejman, *prévenu de l'arrivée des fugitifs à* Ceuta, le 20 juin, a aussitôt donné l'alerte – côté français, comme côté espagnol. L'ambassadeur d'Espagne à Paris, que Me Kiejman connaît de longue date, *« a fait tout de suite le nécessaire »*, nous a confirmé l'avocat, mercredi 3 juillet. *Prévenues de la présence en Espagne* des membres de la famille Oufkir, les autorités françaises ne pouvaient pas ignorer, non plus, *leur désir de gagner l'Hexagone*. Le malentendu – si malentendu il y a – n'aurait porté, en fait, que sur le jour et l'heure de l'arrivée des rescapés à Paris. L'escale en Espagne du trio Oufkir, longue de cinq jours, aura permis aux uns et aux autres d'accorder leurs violons.

Cette maestria diplomatique a permis à Maria-Inan et ses deux parents de gagner la liberté et d'obtenir un permis de séjour d'un an – renouvelable – en France. Ses frères et sœurs ont fait des démarches auprès des représentants de l'administration française à Rabat pour obtenir aussi un permis de séjour, qui, selon Me Kiejman, pourrait être accordé au début de la semaine prochaine.

*Catherine Simon*

# Les experts de l'Union européenne expriment leur scepticisme sur l'harmonisation des lois antidrogues

**LISBONNE**
*de notre envoyée spéciale*

L'Europe contre les drogues n'est pas pour demain. Les résultats préliminaires récemment présentés par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) ont davantage permis d'éclairer les divergences entre Etats que l'offre et la demande de drogues illicites dans l'Europe des Quinze.

Créé en 1993, installé à Lisbonne en 1994 et inauguré en 1995, l'OEDT emploie vingt-cinq personnes de quinze nationalités. Il travaille en coordination avec les différentes instances de l'UE chargées de ces questions, dont Europol. Sa mission première est de collecter des indicateurs fiables sur la prévalence des toxicomanies et du trafic de drogues dans les pays membres. La présentation de ses premiers résultats a surtout été l'occasion de mesurer combien le simple recueil de données pouvait provoquer de tensions. *« Dans ce domaine, les sensibilités nationales sont très élevées »*, constate Georges Estievenart, directeur de l'OEDT. *« Dans certains pays,* explique pour sa part Richard Hartnoll, directeur du département d'épidémiologie de l'observatoire, *la collecte d'informations est récente ; dans d'autres, il existe une tradition de recherches épidémiologiques depuis environ trente ans, comme au Royaume-Uni et aux Pays-Bas »*.

La polémique franco-néerlandaise ne semble pas s'être répercutée au sein de l'observatoire, mais l'harmonisation des dispositifs législatifs, réclamée à deux reprises par Jacques Chirac, laisse la plupart des experts européens pour le moins sceptiques. *« Je ne crois pas que le problème de l'harmonisation législative doive être posé aujourd'hui*, nous a confié M. Estievenart, *car nous ne savons pas si les éléments contenus dans les lois nationales sont déjà valables au plan national. »* *« L'écart entre les législations et les politiques publiques et la réalité est tel que, si l'on harmonisait ces législations, la diversité des pratiques et des situations sur le terrain serait la même »*, estime de son côté Richard Hartnoll, et même *« l'application des textes est très différente, entre Munich et Hambourg par exemple, ou entre Glasgow et Edimbourg, qui sont pourtant très proches »*. Les Pays-Bas et la Suède, dont les politiques sont diamétralement opposées, viennent de présenter le même constat favorable, celui d'une hausse de l'âge moyen de leurs toxicomanes.

A l'inverse, le représentant de la Commission européenne présent pour l'occasion, le docteur Klaus Ebermann, juge *« irritant »* le terme même d'*« harmonisation »*, assurant que, *« en pratique, les différences ne sont pas si importantes que les hommes politiques le disent »*.

**UN « CERTAIN CONSENSUS »**

Néanmoins, la présidence du conseil européen de Florence (le 21 juin) ayant souligné la nécessité de *« terminer rapidement l'étude sur l'harmonisation des législations des Etats membres et leurs conséquences sur la réduction de la consommation et du trafic de drogues illicites »*, le rapport commandé aux experts sera présenté au conseil européen de Dublin à la fin de l'année. Fin 1995, une conférence fort peu protocolaire sur la politique des drogues en Europe avait déjà réuni à Bruxelles des représentants des Etats membres, du Parlement européen, de la Commission européenne, du Comité des régions et du Comité économique et social. Un *« certain consensus »* s'était dégagé pour affirmer que *« la détention de petites quantités* [de drogues] *à usage personnel devrait être moins sévèrement réprimée »*, mais aussi pour déplorer que, en l'absence de *« priorités communes »*, *« l'harmonisation ne constitue pas un objectif réaliste »*.

Pris entre les velléités des uns de développer la prévention et les ardeurs des autres de muscler la répression, l'OEDT aura sans doute du mal à faire l'unanimité. Son ambition se limite, pour commencer, à fournir des statistiques *« consensuelles »* de la consommation des substances illicites dans l'Union. Les interprétations et les analyses qui pourraient en résulter ne sont pas vraiment redoutées : selon Georges Estievenart, *« un processus s'est mis en place, qui permet aux Etats d'avoir un œil sur ce que les autres produisent et d'appréhender le problème au-delà de leur seul point de vue »*. Le rapport annuel de l'OEDT sera rendu public en septembre. Chacun des Quinze valide actuellement la partie qui le concerne.

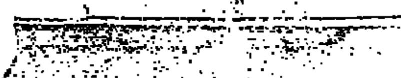
*Laurence Folléa*

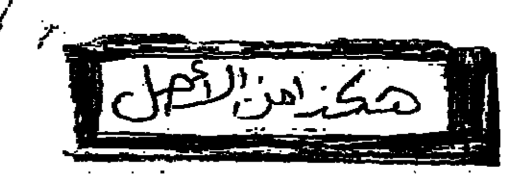
### *Les premières données comparées*

**Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 5 % à 8 % de la population a déjà goûté à une drogue illicite en Belgique, en ex-RDA et en Suède, 11 % à 16 % en France, en ex-Allemagne de l'Ouest, en Espagne et au Royaume-Uni, et près de 30 % au Danemark. Les personnes ayant fait usage d'un stupéfiant dans l'année écoulée ont été estimées à 1 % en Finlande, 3 % en Allemagne, 4 % à 5 % au Danemark, en France et au Royaume-Uni.**

**L'usage de cannabis concerne 5 % des adolescents de 15 et 16 ans en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Suède, 10 % à 12 % en Autriche et en France, 15 % à 20 % en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas. La consommation d'héroïne paraît s'être stabilisée dans les grandes villes mais tend à toucher davantage les petites villes et les campagnes. La voie injectable est utilisée par environ 15 % des toxicomanes aux Pays-Bas, 46 % en Espagne et presque 90 % en France. Aussi la prévalence du sida parmi eux diffère-t-elle considérablement. L'ecstasy est de plus en plus prisé par les jeunes adultes, de même que les amphétamines.**









**EMPLOI** Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, devait présenter, jeudi 4 juillet, au nom d'une commission d'enquête parlementaire, cinquante propositions afin de « *simplifier* », « *recentrer* », « *activer* » et « *redéployer* » les aides à l'emploi, sans pratiquer de coupes dans les dépenses publiques. ● LES DÉPUTÉS, qui avaient approuvé à l'unanimité, le 13 mars, la création de la commission, sont divisés sur les solutions à apporter. Les parlementaires de l'opposition ont voté contre les conclusions du rapport de M. Péricard tandis que des divergences subsistent au sein de la majorité. ● L'UNEDIC devrait de nouveau dégager un excédent de plus de 12 milliards de francs en 1996, ce qui relance le débat sur l'« activation » des dépenses d'assurance-chômage. Marc Blondel, secrétaire général de FO, pourrait être candidat, en septembre, à la présidence de l'Unedic.

# Des députés formulent cinquante propositions pour l'insertion des chômeurs

## Le rapport du président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, Michel Péricard, souhaite améliorer l'efficacité des aides à l'emploi en « simplifiant » et en « activant » les contributions de l'Etat

**MICHEL PÉRICARD** voulait *« mener les choses rondement »*. Ce sont les termes mêmes qu'utilisait le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, le 6 février, en réclamant la création d'une commission d'enquête parlementaire *« chargée d'inventorier et de simplifier les mécanismes d'aide à l'emploi »*. Trente-six jours après, le 13 mars, la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée votait la création de cette structure. Deux semaines plus tard, le 27 mars, M. Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en était, selon son voeu, élu président et Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), un proche d'Alain Madelin, rapporteur.

Cinq mois après la suggestion de sa création, vingt-deux auditions et trois déplacements en province plus loin (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nord-Pas-de-Calais et Bretagne), cette instance devait présenter, jeudi 4 juillet, le rapport de deux cent cinquante pages contenant ses propositions sur les aides à l'emploi : celles-ci sont au nombre de cinquante. Le but à atteindre est de *« simplifier »*, *« recentrer »*, *« activer »* et *« redéployer »* ces aides, sans pratiquer de coupes claires dans les dépenses publiques.

### *« Limiter la politique d'aide à l'emploi »*

**Le rapport de la commission parlementaire présente une vision qui tranche, en apparence, avec la volonté des libéraux de réduire de façon drastique les aides à l'emploi, qui, selon eux, sont contre-productives. Il souhaite plutôt améliorer la pertinence et l'efficacité des dépenses publiques qui s'y rattachent. Dans sa conclusion, cependant, le document note que *« l'OCDE place les politiques d'aide à l'emploi non pas au centre, mais parmi les politiques destinées à faciliter l'embauche »*.**

***« La France devrait s'inspirer de cette appréciation, limiter sa politique d'aide à l'emploi et avoir plus confiance en l'avenir »*, précise ce texte, qui n'a pas reçu l'aval des députés socialistes. Après avoir relevé que le nombre de demandeurs d'emploi a été multiplié par cinq de 1974 à 1996 et que le montant des dépenses publiques afférentes a été multiplié par quatre sur la même période (4 % du PIB), le rapport affirme que le système d'aides oscille entre la complexité et les effets pervers.**

SIMPLIFICATIONS

La commission suggère d'abord des simplifications. Pour les aides à l'emploi elles-mêmes, la commission fait huit propositions : supprimer le contrat d'orientation et le contrat d'adaptation ; remplacer l'aide au premier emploi des jeunes par le *« passeport-emploi »*, qui facilite leur insertion ; remplacer l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise par un soutien général à la création d'entreprise ; développer l'expérimentation des aides ; instaurer le principe de l'évaluation systématique et périodique des aides ; confier à l'office parlementaire d'évaluation des politiques publiques la mission d'évaluer les aides à l'emploi ; améliorer le contrôle de l'utilisation des aides.

Pour le service public de l'emploi, elle fait huit autres recommandations : clarifier les compétences entre l'Etat et les collectivités locales ; unifier le service public de l'emploi et en confier le pilotage à l'ANPE ; renforcer la collaboration entre l'ANPE et l'Unedic ; déconcentrer le service public de l'emploi ; instaurer le *« guichet unique de l'emploi »* rassemblant les différents acteurs locaux ; recentrer l'ANPE sur ses missions de prospection et de placement ; personnaliser le service rendu par l'ANPE ; mettre en place des parcours d'insertion personnalisés.




La commission présente également neuf propositions sur le recentrage des aides pour les chômeurs : recentrer le stage d'accès à l'emploi sur les personnes les plus en difficulté et les chômeurs de très longue durée ; faire de même pour le stage d'insertion et de formation à l'emploi ; recentrer les contrats emploi-solidarité (CES) et les contrats emploi consolidé (CEC) sur les personnes en grandes difficulté, en les intégrant dans des parcours d'insertion ou de réinsertion ; augmenter la contribution financière des employeurs de personnes sous CES ou CEC ; inciter à la mise en œuvre du volet formation du CES et du CEC, en modulant la participation financière de l'Etat ; réfléchir à la possibilité de cumuler un CES et un CEC avec une formation professionnelle ou une autre activité publique ou privée ; moduler la prime du contrat initiative-emploi (CIE) en fonction de la durée du chômage ; activer le volet formation du CIE.

S'agissant de la gestion de la population active, elle fait encore huit propositions : limiter le recours à la préretraite totale sans contrepartie d'embauche ; modifier la limite d'âge d'accès à la préretraite totale ; augmenter la participation financière des employeurs et des salariés bénéficiaires de la préretraite totale et progressive ; développer le tutorat dans le cadre de la préretraite progressive ; étudier la possibilité d'instituer un système de provisions pour restructuration ; réfléchir aux possibilités de poser des gardes-fous pour s'assurer du développement du temps partiel choisi ; améliorer les garanties des salariés travaillant à temps partiel.

Pour activer la formation en alternance, la commission avance cinq axes : faire de l'apprentissage une voie de formation complète à parité avec l'enseignement classique ; fixer un objectif de moyen terme d'un million d'apprentis ; réfléchir à la modulation du soutien financier à l'apprentissage ; développer le contrat de qualification et améliorer le contrôle de son utilisation ; généraliser la formation en alternance.

Elle en propose cinq autres pour l'indemnisation du chômage : renforcer le rôle des partenaires sociaux dans la gestion des aides à l'emploi ; confier à l'Unedic la gestion de l'ensemble des dispositifs de préretraite en les harmonisant ; développer les conventions de coopération ; réfléchir aux possibilités d'activer le régime de solidarité d'indemnisation du chômage et la mise en place d'un dispositif inspiré des conventions de coopération ; lisser la dégressivité de l'allocation unique dégressive.

ALLÈGEMENTS DE CHARGES

Enfin, le rapport suggère un redéploiement afin de repenser les allègements de charges : maintenir à 1,33 SMIC le seuil d'exonération pour les allègements de charges fusionnés, évaluer les allègements généraux de charges et instaurer, le cas échéant, un système de franchise à l'horizon 2000 et remplacer une partie de la réduction d'impôt pour les emplois de services aux personnes par une exonération de charges patronales.

Les dernières mesures de redéploiement sont destinées à dynamiser la création et le développement des entreprises : créer une avance remboursable de départ en fonds propres pour tous les créateurs d'entreprise ; développer la mutualisation de l'épargne de proximité et le capital-risque ; améliorer les possibilités de cautionnement et de garantie pour les PME ; doter le Fonds national de développement des entreprises ; orienter une partie des fonds collectés par les fonds d'épargne retraite vers le financement des PME.

*Olivier Biffaud*

# L'assurance-chômage reste excédentaire en 1996

**LES RESPONSABLES** du régime d'assurance-chômage devaient annoncer, jeudi 4 juillet, un excédent de plus de 12 milliards de francs en 1996 (hors aide de l'Etat). C'est avec un bilan assaini mais dans un contexte de l'emploi incertain que l'Unedic va affronter, d'ici à la fin de l'année, trois échéances importantes : le changement de président en septembre, pour lequel la CFDT et FO présentent chacune un candidat à la succession de Denis Gautier-Sauvagnac (CNPF) *(lire ci-dessous)* ; le transfert progressif de l'inscription des chômeurs de l'ANPE vers les Assedic ; la renégociation entre le patronat et les syndicats de la convention d'assurance-chômage, fin 1996.

La situation financière de l'Unedic est incontestablement assainie. Alors qu'elle n'attendait qu'un excédent de 7,6 milliards de francs cette année, il dépassera 12 milliards. A moins d'une très forte aggravation du chômage, ses responsables pensent que le régime dégagera un solde positif du même ordre en 1997. Paradoxalement, cette amélioration ne facilite pas leur tâche, puisqu'elle relance le débat sur le niveau de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, jugé très insuffisant par les associations de chômeurs et la CGT.

Les associations de chômeurs se font de plus en plus pressantes. Quatre d'entre elles (AC !, APEIS, MNDCP, ADEC) voulaient assister, jeudi, au conseil d'administration de l'assurance-chômage pour défendre des revendications peu ou pas soutenues par les syndicats : suppression de l'allocation unique dégressive, qui ampute les indemnités des chômeurs de 17 % tous les quatre mois ; instauration d'un *« revenu décent »* dès 18 ans ; reconnaissance des droits des chômeurs. La CGT est la seule à soutenir ces revendications. Ses représentants devaient plaider, jeudi, pour un relèvement de 17 % des allocations-chômage, première étape vers *« la fixation d'un revenu brut de remplacement égal à 80 % du salaire brut antérieur »*. Les autres organisations défendent des augmentations plus modestes, de l'ordre de 4 % pour FO et la CFTC, tandis que le CNPF souhaite une simple compensation de la hausse des prix. Les deux tiers des quelque deux millions de chômeurs indemnisés par l'Unedic touchent moins de 4 000 francs par mois.

ACTIVATION DES DÉPENSES

La bonne situation des comptes de l'Unedic va aussi relancer le débat sur l'activation des dépenses, de nombreuses voix s'élevant pour affirmer qu'une partie des 131 milliards de francs versés pour l'indemnisation des chômeurs serait plus utile pour accompagner les créations d'emplois. Actuellement, l'Unedic finance déjà le reclassement des salariés licenciés et des départs en préretraite compensés par des embauches. Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, vient de proposer la création d'un « fonds partenarial pour l'emploi » alimenté par l'État, l'assurance-chômage et la Sécurité sociale. Il servirait à financer – à prélèvements constants – l'aménagement de la réduction du temps de travail prévue dans la proposition de loi récemment adoptée par les députés.

*« Il faut faire en sorte que celui qui se bat pour avoir du travail puisse avoir des armes supplémentaires, plutôt que de continuer à l'indemniser passivement pour découvrir qu'il va se retrouver en fin de droits »*, a souligné de son côté Jacques Barrot, mercredi 3 juillet sur Europe 1, en souhaitant que le mode d'indemnisation pousse les chômeurs à *« chercher du travail plus activement »*.

En revanche, FO est à contre-courant d'un mouvement qui entend faire de l'assurance-chômage un acteur essentiel de la politique de l'emploi. Son secrétaire général, Marc Blondel, juge que l'Unedic est avant tout un système d'assurance qui doit verser des allocations. Il est également opposé à l'allocation unique dégressive, créée en 1992, sur laquelle ni le CNPF ni la CFDT n'entendent revenir. Le patronat s'interroge : M. Blondel à l'Unedic, pour quoi faire ? *« Nous gérerons avec ceux qui sont sur une ligne de réforme »*, confie l'un de ses responsables. Il juge que FO ne peut pas faire de l'entrisme pour torpiller les réformes, comme il a un moment envisagé de le faire à la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

*Jean-Michel Bezat*

### *M. Blondel candidat à la présidence de l'Unedic ?*

**« *Sous l'amicale pression de ses amis* », confiait en aparté, mercredi 3 juillet, un membre du bureau confédéral de FO, Marc Blondel ira à la bataille pour la présidence de l'Unedic, contre Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, en septembre. Le secrétaire général de FO, qui rendait compte, mercredi, du comité confédéral national de FO, s'accorde « *encore un temps de réflexion* », avant d'annoncer officiellement sa candidature. « *Je ne me suis jamais dérobé quand l'organisation syndicale a besoin de moi* », a-t-il précisé. Un premier indice sera sa nomination comme administrateur du régime d'assurance-chômage. Celle-ci pourrait toutefois n'intervenir que fin août, a précisé Claude Jenet, chef de file de FO à l'Unedic, et candidat de recours. M. Blondel a aussi annoncé que FO organisera à Paris, le 21 septembre, « *un grand rassemblement, ouvert aux autres syndicats* », pour « *mobiliser les salariés* », sur les revendications de la confédération.**

# Des divergences subsistent au sein de la majorité

**UNE UNANIMITÉ** de façade avait accueilli au Palais-Bourbon, mardi 19 mars, la proposition de résolution déposée par Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, visant à créer une commission d'enquête sur les aides à l'emploi. Députés de la majorité et de l'opposition s'étaient en effet retrouvés sur un seul objectif commun : la volonté de plonger dans le maquis des systèmes d'aides, afin de procéder à une évaluation des dispositifs existants. Trois mois et demi plus tard, à l'heure de la publication du rapport de la commission d'enquête, les députés ont regagné leurs chapelles respectives.

L'opposition, qui avait voté en faveur de la création de la commission d'enquête, se désolidarise nettement des conclusions du rapport. *« Le moment est venu de réorienter profondément les aides à l'emploi »*, affirme Michel Berson (PS, Essonne), qui regrette que la commission ne soit pas sortie des *« politiques d'emploi traditionnelles telles que nous les connaissons depuis vingt ans »*, en soulignant au passage le *« coût pharaonique »* du contrat initiative-emploi (CIE). Hostile à toute réduction de crédits dans les aides à l'emploi, M. Berson se prononce en faveur, notamment, de la création d'emplois d'utilité sociale dans le secteur non marchand, par le biais d'un transfert des aides publiques vers les collectivités territoriales et le monde associatif. *« Les aides à l'emploi vont pour l'essentiel à ceux qui n'en ont pas besoin »*, constate quant à lui Maxime Gremetz (PCF, Somme), qui a manifesté son désaccord avec un rapport *« visant à perpétuer des dispositifs distribués de façon indifférenciée »*.

Trois mois et demi de travaux en commission n'ont pas aplani les divergences au sein de la majorité, comme pourrait le laisser croire l'approbation unanime des conclusions d'un rapport qui constitue *« la moins mauvaise synthèse possible »*, selon l'expression de Pierre Méhaignerie.

L'UDF PARTAGÉE

Pour le président (UDF) de la commission des finances, *« chacun a mis de l'eau dans son vin, et les dogmatiques d'un côté comme de l'autre se sont retrouvés autour d'une position médiane »*. Entre les députés chefs d'entreprise ultralibéraux du groupe Audace pour l'emploi, dont un des chefs de file, Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire), est le rapporteur de la commission d'enquête, et certains centristes, il y a une marge non négligeable. Proche de M. Novelli, Philippe Mathot (UDF, Ardennes) affirme que *« le sujet est trop vaste »*, et qu'*« il demande du temps »*. *« C'est un bon rapport, compte tenu des contraintes en termes d'échéances politiques et de taux de chômage »*, reconnaît-il simplement, en ajoutant que ses conclusions sont valables *« à moyen terme et non à long terme »*. Un cran au-dessous, Hervé Mariton (UDF, Drôme) estime toutefois qu'*« on aurait pu imaginer des choses plus fortes, plus vigoureuses. Le rapport est moins audacieux qu'on aurait pu l'espérer »*.

A l'autre bout de la chaîne, René Couanau (UDF, Ille-et-Vilaine) tient un langage fort différent. Si M. Couanau accorde un satisfecit à cette *« bonne photographie de l'existant »* que constitue le rapport, son analyse sur les aides à l'emploi est diamétralement opposée à celle des plus libéraux de la majorité. Tout en plaidant pour une *« réorientation patiente »* du système, M. Couanau se félicite qu'à la suite de longue discussions il n'ait pas été fait expressément mention d'une réduction de crédits dans les conclusions du rapport. Fort de ce silence, il persiste à n'envisager qu'un *« redéploiement »* à l'intérieur de l'enveloppe existante : *« Mon premier souci est l'emploi, et non la réduction des déficits »*, affirme-t-il, en mettant en garde contre les *« dégâts sociaux »* que pourrait provoquer tout changement brutal. Favorable, à l'instar des socialistes, à la création d'emplois d'utilité publique dans le secteur non marchand, il veut croire que cette idée *« progresse dans les rangs de la majorité »*. Un pronostic qui n'est pas partagé sur les bancs de l'opposition : *« S'il est vrai que la commission n'a jamais chiffré une mesure d'économie, les informations contenues dans le rapport vont permettre de faire des coupes claires »*, affirme M. Berson.

*Jean-Baptiste de Montvalon*



# Alain Juppé s'en prend aux violations du secret de l'instruction

## Le premier ministre demande aux Français d'être patients, en leur assurant que sa politique portera ses fruits. « Il n'est pas vrai que tout va mal », a-t-il affirmé mercredi sur TF 1

**ALAIN JUPPÉ** demande grâce à l'opinion. Il lui promet des résultats, mais il lui suggère de lui faire confiance en les attendant. *« Je crois à ce que je fais,* a asséné le premier ministre. *Notre politique portera, j'en suis sûr, ses fruits. »* Face à ces certitudes qui, du reste, ne souffrent guère le débat politique, les Français doivent, pour le moment, se contenter de pain sec et d'eau.

En s'invitant chez les électeurs *via* TF 1, mercredi 3 juillet, à l'heure du dîner, M. Juppé voulait donner l'image du courage, de la détermination et de la pugnacité – termes utilisés à foison par Matignon depuis plusieurs mois – pour tenter de faire naître un optimisme qui romprait avec la morosité ambiante. Si le chef du gouvernement ne veut et ne peut faire croire que « *tout va bien* », il adjure cependant les Français de le croire quand il dit : *« Il n'est pas vrai que tout va mal. »*

Le premier ministre doit concéder que ce message défensif soulève un enthousiasme limité. Le pays est quotidiennement submergé, en effet, par des « affaires » immobilières familiales et parisiennes, par un chômage que les plans sociaux rendent omniprésent, par une consommation qui se cherche, par une croissance faible et par la maladie de la « vache folle » qui donne le tournis. La *« mesure d'aide aux familles les plus modestes »* promise pour la rentrée est-elle vraiment de nature à remonter le moral, si elle ne va pas au-delà du maintien du triplement de l'allocation de rentrée scolaire en vigueur depuis 1993 ?

Tout au long de son plaidoyer, M. Juppé a eu un souci principal : se dégager de ce temps présent pour entraîner les téléspectateurs vers un paradis illusoire et mythique. L'exercice, du reste, aurait simplement eu un côté pathétique si le chef du gouvernement n'avait cousu son intervention de quelques vérités toutes relatives montrant que la campagne électorale des législatives va être une course de fond. Ou que, à tout le moins, il faut inverser la tendance dès maintenant pour ne pas avoir de graves déconvenues dans vingt mois. Mise à part l'usure du pouvoir, les socialistes ne sont-ils pas tombés, en 1993, sur le chômage et les « affaires ». De ce point du vue, la droite a du souci à se faire.

**REVIREMENT DE JURISPRUDENCE ?**

Pour le chômage, M. Juppé s'est abrité derrière des statistiques reflétant mal ce que l'opinion ressent dans sa vie quotidienne. Jacques Chirac ne le constatait-il pas pendant la campagne présidentielle, en ironisant sur les résultats obtenus par le gouvernement Balladur ? Pour « l'immobilier », M. Juppé se refuse, curieusement, à faire des commentaires sur, dit-il, une instruction en cours alors que, précisemment, l'« affaire » de l'appartement du fils de M. Tiberi a été classée par la justice, et que la question porte plus globalement sur le système d'attribution des HLM de la Ville de Paris.

Le premier ministre préfère annoncer une réflexion sur le secret de l'instruction et s'indigner de voir des journalistes prévenus d'une perquisition d'un juge d'instruction plutôt que du refus des policiers d'assister celui-ci dans sa mission *(lire notre éditorial page 14).* M. Juppé, du reste, n'a pas d'opinion sur la question. Comme son ministre de la justice. Il faut donc s'en remettre, pour connaître le « jugement » du gouvernement, au soutien que le ministre de l'intérieur a apporté au directeur de la police judiciaire parisienne qui avait pris la décision d'interdire aux policiers d'assister le juge Eric Halphen dans sa perquisition au domicile privé de Jean Tiberi.

*Last but not least,* M. Juppé semble se défaire d'une jurisprudence établie par Pierre Bérégovoy et confirmée par Edouard Balladur sur la démission des ministres mis en examen. En martelant qu'un inculpé est présumé innocent tant qu'il n'a pas été condamné, le chef du gouvernement a mis du baume au cœur du PDG de la SNCF et peut-être à celui du maire de la capitale. Par extension, la nouvelle « législation » vaut-elle pour un ministre ? En ne le précisant pas, l'actuel chef du gouvernement a laissé la question en suspens.

***Olivier Biffaud***

# « L'alternative consisterait à retomber dans les errements du passé »

*LE PREMIER MINISTRE s'est exprimé pendant près de quarante-cinq minutes, mercredi 3 juillet dans la soirée, au cours de l'émission de TF 1 « Face à la une ». Voici les principales déclarations d'Alain Juppé :*

VERBATIM

● **Corse.** « Vis-à-vis de ceux qui violent la loi et commettent des actes terroristes », *la politique du gouvernement est celle de* « la fermeté » *et de* « l'intransigeance. *[...]* Depuis quelques mois, nous avons fait plus d'arrestations et lancé plus de procédures que jamais auparavant ». *A cela s'ajoutent,* « l'imagination et même l'audace pour le développement économique de la Corse ». « Nous dialoguons avec tous ceux qui acceptent le jeu de la démocratie, c'est-à-dire les élections », *remarque M. Juppé, qui* « observe que beaucoup de responsables nationalistes sont en train de constater que la violence les conduit dans une impasse » *et* « envisagent d'accepter le canal démocratique ».

● **Affaire Tiberi.** « Sur les procédures en cours, je ne ferai aucun commentaire », *a dit le premier ministre avant d'expliquer :* « Il y a dans le code de procédure pénale l'article 11 qui dit que la procédure d'enquête et d'instruction est couverte par le secret. Je ne violerai pas la loi même si elle est violée ici ou là, on le voit, dans les organes de presse. » *Le chef du gouvernement a annoncé qu'il allait* « saisir le gouvernement et le Parlement de cette question pour qu'ensemble nous réfléchissions à la manière de voir comment on peut garantir les droits fondamentaux de la personne humaine, en assurant le secret de l'instruction et la présomption d'innocence, comme on le fait pour les mineurs. »

*Interrogé sur les conséquences pour la présidence de la SNCF de la possible mise en examen de Loïk Le Floch-Prigent, M. Juppé a répondu :* « Pour être cohérent avec moi-même, je considère que tant que quelqu'un n'a pas été condamné selon les procédures normales, par un tribunal ou par une cour de justice, il est présumé innocent. On s'est battu en 1789 pour cela. *[...]* Je ne ferai pas le travail des juges. »

*Le premier ministre a aussi déclaré :* « Pour avoir une bonne justice, il faut avoir une justice sereine, et une justice sereine, ce n'est pas celle qui se déroule sur la place publique, sous les caméras de télévision. Je suis profondément choqué quand je vois que certains actes de procédure se déroulent alors que les caméras de télévision, les photographes, les journalistes sont prévenus avant même la police judiciaire. *[...]* Pour avoir une bonne justice, il faut avoir une justice égale pour tous. Je sais que les Français ne croient pas que la justice est égale pour tous ; ça a pu être vrai, c'est de moins en moins vrai. *[...]* La justice passe. »

● **Programme du PS.** « On en revient aux vieilles lunes de 1981. *[...]* Le moment venu, les Français ouvriront les yeux sur ce choix fondamental entre la réforme et le conservatisme », *a dit M. Juppé en qualifiant le programme du Parti socialiste de* « Jurassic Park pour l'économie », *car il prévoit* « des nationalisations, l'interdiction des licenciements » *et* « d'autres propositions démagogiques. *[...]* Il y a des règles, il y a des plans sociaux, mais revenir à une rigidité supplémentaire, poser le principe qu'un licenciement est interdit, c'est dissuader tout ce qu'il y a de petites et moyennes entreprises d'embaucher. *[...]* Ce serait le résultat exactement inverse de ce qu'on a proposé aux Français. On l'a vu par le passé. Le chômage a doublé entre 1981 et 1986. »

● **Confiance.** « Je comprends que les Français soient inquiets devant les plans sociaux, je ne le nie pas, mais je dis que la politique que nous menons donnera des résultats, car l'alternative à cette politique consisterait à retomber dans les errements du passé. » « Je crois à ce que je fais », *a dit le premier ministre en estimant qu'il ne fallait* « pas céder au pessimisme. *[...]* Je ne suis pas venu ici vous dire que tout va bien, je suis simplement venu vous dire qu'il n'est pas vrai que tout va mal. »

● **Aides à l'emploi.** *M. Juppé* « envisage de supprimer les aides qui sont mauvaises et de garder celles qui sont bonnes. *[...]* Il ne s'agit pas de faire la chasse aux dépenses publiques pour le plaisir, mais de lutter contre les gaspillages, les doubles emplois et les dépenses inefficaces, avec la préoccupation que la dépense publique protège les plus modestes. »

● **Sécurité sociale.** *Au sujet du déficit prévisionnel 1996 de* « 48 milliards de francs contre 67 milliards l'an dernier, soit une baisse de 25 % à 30 % », *M. Juppé a assuré que le gouvernement allait* « faire en sorte que cette prévision ne se réalise pas ».

● **Fusion Air France-Air France Europe.** « C'est vraisemblablement une bonne solution. »

● **Baisse de 0,5 % de la TVA.** « C'est le type même de mesure qui coûte cher, 20 milliards de francs, et qui n'a aucune espèce d'incidence, parce que personne ne s'en rendra compte. » *En revanche, M. Juppé a confirmé* « une première baisse de l'impôt sur le revenu dès 1997 », *dans le cadre d'une* « baisse pluriannuelle » *sur cinq ans dont les modalités seront précisées à la mi-septembre. Il a annoncé une* « mesure d'aide aux familles les plus modestes » *pour la rentrée.*

## *Le maire de Paris perd la confiance de ses électeurs*

**Les « affaires » ont sérieusement écorné la cote de confiance des Parisiens en leur maire. Selon un sondage CSA, publié jeudi 4 juillet par dans *Le Parisien,* 56 % des habitants de la capitale ne font pas confiance à Jean Tiberi, contre 37 % qui émettent une opinion positive. M. Tiberi conserve très largement le soutien des électeurs de droite, 67 % d'entre eux lui faisant *« tout à fait »* ou *« assez »* confiance. A droite comme à gauche, on condamne l'attribution d'un logement social au fils de M. Tiberi, 74 % des personnes interrogées estimant que ce n'est *« pas normal »*. Si une majorité (64 %) juge *« choquant »* le classement sans suite de cette affaire par le procureur de Paris, 56 % des personnes interrogées (contre 31 %) estiment toutefois que Lionel Jospin *« a eu tort »* de parler d'*« affaire d'Etat »*. Ce sondage a été réalisé le 2 juillet auprès d'un échantillon de 606 personnes représentatif de la population de Paris âgée de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas.**

# L'attitude de la PJ dans l'affaire Tiberi suscite des remous syndicaux et politiques

## Robert Badinter demande au garde des sceaux d'intervenir

**« L'affaire Foll », du nom du directeur de la police judiciaire parisienne qui a enjoint à des OPJ de ne pas assister le juge Halphen lors de sa perquisition au domicile de M. Tiberi, suscite des remous. Tandis que le syndicat des commissaires soutient M. Foll, le patron de la FNAP avoue *« ne pas comprendre son attitude »*.**

**LE REFUS D'ASSISTANCE** des policiers lors de la perquisition conduite, jeudi 27 juin, par le juge Eric Halphen au domicile des époux Tiberi a continué de susciter des remous, mercredi 3 juillet.

Le syndicat majoritaire chez les commissaires (SCHFPN) a réitéré son soutien au patron de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, qui avait publiquement assumé la responsabilité de cette décision. Dans un message d'informations interne enregistré sur répondeur téléphonique, le syndicat indique en effet qu'il *« n'est pas acceptable que de rares magistrats traitent comme des chaouchs des officiers de police judiciaire (OPJ) ou des commissaires en refusant de les informer des opérations qu'ils ont à conduire ». « Ne manquez pas de nous signaler tout dérapage de ce type »*, insiste le SCHFPN à l'adresse de ses adhérents. En revanche, Alain Brillet, secrétaire général de la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, dont le SCHFPN est membre), estime dans *Libération* du 4 juillet qu' *« il est invraisemblable que la PJ refuse de collaborer avec un juge »*. Indiquant *« ne pas comprendre »* l'attitude d'Olivier Foll qui a placé la police judiciaire *« dans une position ambiguë »*, M. Brillet ajoute que, *« jusqu'à preuve du contraire, la police judiciaire est sous les ordres des magistrats, et pas l'inverse »*.

**« LIGNE JAUNE »**

Pour sa part, l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter, a sévèrement critiqué, dans *Le Nouvel observateur,* le comportement des officiers de police judiciaire, qui *« ont méconnu la loi »* et *« exercé une censure ou un veto à l'encontre de la décision d'un magistrat dans l'exercice de ses fonctions ». « Le garde des sceaux ne saurait rester inerte,* a ajouté l'ancien ministre. *Il lui appartient d'inviter le procureur général à saisir sans délai la chambre d'accusation face à une telle attitude qui risque de ruiner l'autorité des magistrats sur la police judiciaire ».*

Enfin, Henri Emmanuelli a estimé qu'on assistait depuis deux jours à *« un spectacle ahurissant »*. L'ancien trésorier du PS a déclaré que le RPR avait *« retrouvé ses instincts ». « Ils ont franchi la ligne jaune »*, a indiqué M. Emmanuelli qui remarque qu'*« il doit y avoir un trouble momunental dans les rangs de la police et de la magistrature ». « Ce qui commence à faire lourd, c'est l'accumulation des affaires »*, a-t-il conclu.

# La mairie de Paris a été perquisitionnée dans le cadre de l'affaire Maillard et Duclos, révèle « L'Express »

**LE 27 JUIN,** alors que le juge Halphen perquisitionnait au domicile de Jean Tiberi, des policiers de la direction centrale de la police judiciaire ont effectué une autre perquisition dans les bureaux des services techniques de la mairie de Paris, quai de la Rapée, aux services de l'architecture et de la voirie, révèle *L'Express,* dans son édition du 4 juillet.

Selon l'hebdomadaire, cette perquisition a été effectuée sur commission rogatoire du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, chargé d'une enquête sur l'un des volets de l'affaire Maillard et Duclos. Cette filiale bressanne du groupe Dumez-Lyonnaise des eaux est soupçonnée d'avoir versé, en échange de l'obtention de marchés publics, des commissions occultes dont les bénéficiaires n'ont pas tous été identifiés.

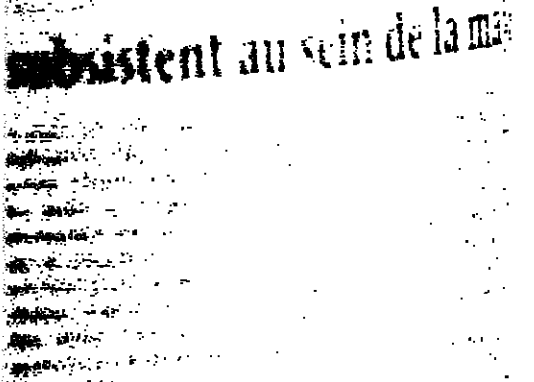
*Le Monde* avait révélé qu'au domicile de M. Tiberi, le juge Halphen avait découvert une « note blanche » évoquant l'affaire Maillard et Duclos et le patrimoine personnel du maire de Paris (*Le Monde* du 3 juillet).

**DES MILLIONS DE FRANCS EN LIQUIDE**

L'enquête de son collègue de Nanterre porte, elle, sur les activités de plusieurs sociétés « taxi » – Mythra, Gaïa, FJM –, qui avaient permis à certaines entreprises de dégager, au moyen de fausses factures, plusieurs dizaines de millions de francs d'argent liquide.

Parmi les entreprises visées figurent, outre Maillard et Duclos, la Saur (filiale de Bouygues), la société de travaux publics Jean Lefevre, ainsi que les sociétés Robotec, SAEW, Technibat et Mazzoti.





# Premières aides en août pour les éleveurs de bovins

**PHILIPPE VASSEUR**, ministre de l'agriculture, devait détailler, jeudi 4 juillet, les mesures d'aide aux éleveurs de bovins sinistrés par la crise de la « vache folle ». L'ensemble du dispositif de soutien (aides européennes et nationales) représente 3 milliards de francs. Le budget de l'Etat et le Crédit agricole devraient prendre en charge totalement les intérêts des emprunts souscrits par les éleveurs pour la période allant de juillet 1996 à juin 1997. La durée de remboursement du capital des emprunts serait allongée de deux ans. Quant aux subventions et primes, les premières seront versées dès le début du mois d'août.

## DÉPÊCHES

■ **MAJORITÉ : Charles Pasqua** a affirmé, mercredi 3 juillet, que les parlementaires de la majorité présents à la réunion de Demain la France (*Le Monde* du 4 juillet) s'étaient montrés *« préoccupés par la désaffection de l'opinion publique »*. Ils ont estimé qu'il y avait urgence pour définir une politique économique alternative.

■ **EMPLOI : Philippe Séguin estime**, dans un entretien publié par *le Nouvel Observateur* daté 4-10 juillet, qu'*« une belle croissance ne suffira pas à amener le plein emploi »*. *« Ramener les déficits publics et sociaux à moins de 3 % du PIB avec une croissance inférieure à 3 %, c'est du masochisme »*, ajoute le président de l'Assemblée nationale.

■ **EXCLUSION : le Parti socialiste** *« désapprouve »* les arrêtés dits *« anti-mendicité »* de certaines municipalités, tout en attribuant *« la responsabilité première de cette montée de la misère »* au gouvernement. Dans un communiqué de son bureau national, mercredi 3 juillet, le PS estime que *« ce n'est pas en interdisant purement et simplement la mendicité que l'on fera disparaître ce problème de société. Ces arrêtés ne font que stigmatiser et exclure davantage des personnes déjà victimes d'une crise économique et d'une absence de véritable politique sociale »*.

■ **FRANCE TELECOM : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale**, que préside Laurent Fabius, a déposé, mercredi 3 juillet, un recours devant le Conseil constitutionnel contre la loi réformant le statut de France Télécom. Cette initiative fait suite à la motion de censure déposée par l'opposition de gauche en réponse à l'engagement de responsabilité du gouvernement sur ce projet de loi.

■ **RADICAL : Lionel Jospin a reçu**, mercredi 3 juillet, une délégation de Radical, conduite par Jean-Michel Baylet, afin de préparer les élections législatives de 1998. Dans un communiqué commun, le Parti socialiste et Radical, qui ne s'étaient pas rencontrés depuis janvier 1995, indiquent qu'ils souhaitent *« intensifier leurs échanges »*. *« Nous allons analyser nos points de convergence »*, a indiqué le premier secrétaire du PS, qui a qualifié la rencontre de *« fructueuse »*.

■ **JUSTICE : Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens**, a présenté, mercredi 3 juillet, une proposition de loi visant à *« réformer la mise en état des affaires pénales »*, qui enlève au juge d'instruction le pouvoir de placer des personnes en détention provisoire et instaure une *« publicité tempérée »* – et non un *« huis clos »* – des délibérations, afin de respecter la présomption d'innocence. Le député du Territoire de Belfort a également critiqué l'idée de couper le lien entre le parquet et le pouvoir politique, réclamée par le PS.

■ **DIFFAMATION : le secrétaire général de la présidence de la République**, Dominique de Villepin, a décidé, mercredi 3 juillet, de ne pas faire appel du jugement du tribunal correctionnel de Paris le déboutant de sa plainte pour diffamation engagée contre Philippe Alexandre, chroniqueur sur RTL (*Le Monde* du 4 juillet). M. de Villepin a indiqué au *Monde* qu'il était entièrement satisfait des attendus de la décision du tribunal.

# Des nationalistes en armes ont participé aux obsèques du militant tué à Bastia

## A Cuncolta suspend ses activités publiques et annule les Journées internationales de Corte

**Plus de deux mille personnes se sont groupées en silence, mercredi après-midi 3 juillet, sur la petite place et dans les ruelles du village de Lucciana, en Haute-Corse, à 10 kilomètres au sud de Bastia, pour les obsèques de Pierre-Louis Lorenzi, militant d'A Cuncolta (vitrine légale du FLNC-canal historique) tué dans l'attentat à la voiture piégée de Bastia. A Cuncolta va suspendre provisoirement ses activités publiques.**

BASTIA
*de notre correspondant*

Vers 17 heures mercredi 3 juillet, la foule se presse en silence à la porte de l'église de Lucciana pour écouter gravement les chants polyphoniques interprétés par les amis de Pierre-Louis Lorenzi, tué dans l'attentat de lundi à Bastia. Parents et militants d'A Cuncolta forment l'essentiel du cortège. Seule une délégation de l'Union du peuple corse (UPC, autonomistes) manifeste la présence d'anciens amis politiques du défunt. Dominique Renucci, membre de l'exécutif d'A Cuncolta, blessé dans l'explosion de la voiture piégée, soutenu par deux hommes, tente en vain d'assister à la cérémonie. Son état d'épuisement nécessite son évacuation d'urgence.

A la sortie de l'église, alors que le corbillard, suivi par le curé de la paroisse et les proches du militant, se dirige vers le petit cimetière du village natal de Pierre-Louis Lorenzi, les journalistes sont priés de ne pas accompagner le cortège et de rester à une distance qui les empêche de filmer ou de photographier la mise en terre du cercueil. Volonté d'intimité de la part de la famille ? Souci de ne pas médiatiser un témoignage public de solidarité du FLNC, organisation à laquelle le défunt appartenait depuis plusieurs années ? Toujours est-il que, après l'immobilisation du corbillard à proximité de la tombe, un commando d'une vingtaine d'hommes cagoulés et armés apparaît, bien que le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, ait appelé publiquement au *« respect des lois de la République »* lors des obsèques.

Certains de ces hommes portent le cercueil, les autres se placent autour de la fosse pour rendre un dernier hommage à leur frère d'armes. Courtes salves au pistolet automatique avant que l'un des membres du commando lise un texte. Salut à la mémoire du militant, puis évocation de l'attentat à la voiture piégée : *« Les responsabilités sont clairement identifiées. Les tergiversations de l'Etat français, les trahisons de quelques élus insulaires, les campagnes ordurières de certains torchons parisiens ont permis à une poignée de fous sanguinaires d'exposer tout ceux qui vivent ou séjournent dans notre pays au terrorisme aveugle. »* Les clandestins semblent ainsi exclure la piste d'une éventuelle provocation d'ordre « barbouzard ». En revanche, la mise en cause de groupuscules nationalistes, à la marge des grands courants, ne peut pas être rejetée a priori : des vocables comparables à la désignation de *« fous sanguinaires »* ne sont pas rares dans les invectives entre nationalistes ennemis.

### PÉRIODE DE RÉFLEXION

Une chose semble plus sûre : il n'y aura pas de réplique sur le même mode à l'attentat aveugle. *« Ces méthodes ignobles nous étant totalement étrangères, nous nous engageons solennellement devant notre peuple à ne jamais lui faire connaître l'horreur de ce 1er juillet, et ce quelle que soit la gravité des agressions qui nous visent. »* Le FLNC-canal historique semble estimer que le tournant entraîné par le recours à l'attentat aveugle mérite un repositionnement stratégique, au point de se mettre provisoirement en retrait de l'action publique. *« Compte tenu de la situation actuelle, et dans le souci d'assurer la sécurité, tant des personnes investies dans le mouvement national que de la population, nous souhaitons que les responsables, les élus et les militants d'A Cuncolta suspendent provisoirement toute activité politique publique »*, indique le communiqué.

Dans le même esprit, A Cuncolta a décidé mercredi d'annuler sa plus grande manifestation annuelle, les *Ghjurnate Internaziunale* (Journées internationales), traditionnellement organisées pendant trois jours au début du mois d'août à Corte. C'est généralement lors de ces journées que son exécutif est publiquement présenté aux militants après son renouvellement. C'est aussi, habituellement, le théâtre de l'apparition d'un commando du FLNC. A cette occasion, les clandestins font le bilan de leurs actions stratégiques et énoncent les lignes de force de leur action pour les mois à venir.

L'annulation de ces *Ghjurnate* confirme la nécessité, ressentie par A Cuncolta, d'une période de réflexion. Sur un plan conjoncturel, cela signifie que la visite d'Alain Juppé, prévue pour le début de la seconde quinzaine de juillet, pourrait s'effectuer sous une pression moindre de la part des nationalistes.

*Michel Codaccioni*



# Les îles du Ponant ou la différence sans la nostalgie

**ÎLE DE BATZ (Finistère)**
*de notre envoyé spécial*

*Il y a, dans l'Ouest*, des îles moins turbulentes que celle dite « de Beauté » mais pas moins séduisantes. Regroupées au sein de l'Association pour la promotion et la protection des îles du Ponant (Appip), elles tiennent chaque année congrès. Les élus de ces quinze archipels, qui s'égrènent du Mont-Saint-Michel aux rivages charentais, ainsi que plusieurs parlementaires bretons, se sont retrouvés le 30 juin sur l'île de Batz, pour fêter vingt-cinq ans d'existence.

La fête aurait pu avoir un goût de nostalgie puisque le sénateur (UDF) du Morbihan et ancien ministre, Christian Bonnet, qui préside aux destinées de l'Appip depuis 1971, avait décidé de passer la main. Mais il n'y a pas eu de place pour l'amertume. Alain Le Roy, maire de l'île de Sein, gaulliste depuis sa prime jeunesse, a pris le relais. *« La continuité est parfaitement assurée »*, a plaidé Christian Bonnet qui a ajouté qu'il resterait *« en appui »*. Il a d'ailleurs proposé à l'ensemble des parlementaires bretons d'aller réclamer auprès de Jacques Chirac une *« politique forte et audacieuse »* pour l'Ouest.

Chaque île du Ponant a ses spécificités politiques (Belle-Ile est en elle-même un canton), géographiques (Chausey dépend de la la commune de Granville), démographiques (la population d'Arz dans le golfe du Morbihan passe de 250 habitants l'hiver à 1 500 l'été) et économiques (Batz compte encore 37 exploitations agricoles spécialisées dans les primeurs). Mais ces terres fragiles, *« qui sont autant de continents en abrégé »*, selon l'expression de Bernardin de Saint-Pierre, ont toutes au moins deux caractéristiques communes : le surcoût intrinsèque dû à leur éloignement de la terre ferme et la volonté de continuer à vivre différemment des continentaux. Jacques Chirac l'a bien compris qui, en juin, s'est prononcé en faveur d'un statut spécifique des îles.

*François Grosrichard*

# PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Tribunal de Grande Instance de PARIS Extrait des Minutes du Greffe. Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème chambre le.12.10.1995 :
**Martine GRAS épouse PICHON**, née le 14.06.1953 à LES COSTES (05), demeurant 8, boulevard Emile Augier 75116 PARIS, a été condamnée à 6 mois d'emprisonnement avec sursis, à l'affichage de la décision pendant 3 mois à la mairie du domicile du contribuable et à la publication de la décision au Journal Officiel, France Soir et le Monde pour : Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale - 1991 à 1992 à PARIS.
ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel. LE GREFFIER EN CHEF.

---

Tribunal de Grande Instance de PARIS Extrait des Minutes du Greffe.
Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 21.02.1996.
**Jean-Marc LAIB**, né le 14 Janvier 1951 à MILA (Algérie), a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, 1 amende délictuelle de 150.000 Frs et à l'affichage et publication de la décision pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale - 1987 à 1988 à PARIS. ART. 1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

---

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de PARIS. Par arrêt de la 9ème chambre (section B) de la Cour d'Appel de PARIS du 15.02.1996
**GIMENEZ Charles, Raphael**, né le 19.05.1941 à Saint-Etienne (42), demeurant 2, avenue Jean Henri Dunant 94350 VILLIERS-SUR-MARNE a été condamné à 3 ans d'emprisonnement avec sursis et 100.000 Frs d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement partiel de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dû au titre des années 1989 et 1990 par dissimulation des sommes sujettes à l'impôt. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné :
- la publication de cet arrêt, par extraits, au Journal Officiel de la République Française, dans les quotidiens « Le Monde » et « Le Figaro ».
- L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de VILLIERS-SUR-MARNE.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

---

Un arrêt de la Cour d'Appel de LYON du 1er Décembre 1993 a condamné **BRUNY Guy**, né le 9.02.1936 à Bourgoin-Jallieu (38), Directeur de la SA GEMMA, demeurant 9, rue des Acacias (69340) Francheville, à la peine de 50.000F. d'amende pour avoir réalisé et diffusé une publicité mensongère d'articles de lingerie en utilisant à tort le terme « CUIR ».
Pour extrait.

---

Un arrêt de la Cour d'Appel de LYON du 6 Mars 1996 a condamné **MOULIN Bernard**, né le 21.03.1950 à Saint-Etienne (42), P.D.G.de Sté, demeurant « La Bourgiat » (42570) Saint Heand, à la peine de 80.000 F. d'amende pour avoir détenu des produits qu'il savait revêtus d'une marque contrefaite en l'espèce des casquettes sur lesquelles figuraient les noms de marques protégées.

---

Un arrêt de la Cour d'Appel de LYON du 1er.12.1993 a condamné **SPRICK Elisabeth, épouse FAYER**, née le 2.06.1946 à Geseke (Allemagne), P.D.G. de la S.A. BALMAIN, demeurant 3420 Drummond - Montréal PQ (Canada), à la peine de 100.000 F. d'amende pour avoir utilisé à tort le terme « CUIR » dans une publicité mensongère d'articles de lingerie.
Pour extrait.

---

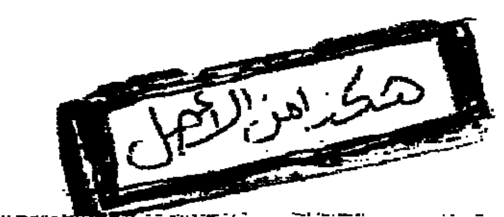
Tribunal de Grande Instance de PARIS Extrait des Minutes du Greffe. Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème chambre le. 9.02.1996,
**Hubert MACHTOU**, né le 30.04.1943 à ALGER (Algérie), a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis, 1 amende délictuelle de 50.000 Frs, à la publication et affichage de la décision et dispense d'inscription au B2. pour :
Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale - 1988 à 1990 à PARIS. ART. 1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL. 1 C.G.I.
Omission d'écriture dans un livre comptable - 1988 à 1989 à PARIS - ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.

---

Extrait des Minutes du Greffe de la Cour d'Appel de PARIS. Par arrêt de la 9ème chambre (section B) de la cour d'Appel de PARIS du 07.03.1996
**BLOCH Germain**, né le 07.12.1942 à ORAN (Algérie), demeurant 19, avenue André Malraux 92300 LEVALLOIS PERRET
**SEBBAH Monique, épouse BLOCH**, née le 04.07.1939 à CONSTANTINE (Algérie), demeurant 19, avenue André Malraux 92300 LEVALLOIS PERRET, ont été condamnés chacun à 8 mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 Frs d'amende pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale, faits commis courant 1991 et 1992.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais des condamnés :
- La publication de cet arrêt, par extraits dans le Journal Officiel de la République Française et dans les quotidiens « Le Monde » et « Le Figaro ». - L'affichage de cet arrêt, par extraits, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune du domicile des époux BLOCH.
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

---

Tribunal de Grande Instance de PARIS Extrait des Minutes du Greffe. Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème chambre le 17.01.1996 ;
**Didier, René, Jean DORIN**, né le 25.03.1952 à PARIS 17ème, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis, 1 amende délictuelle de 20.000 Frs et l'affichage et publication de la décision pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, fraude fiscale - 1991 à 1993 à PARIS. ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I.
Omission d'écriture dans un livre comptable - 1991 à 1993 à PARIS
ART.1743 AL.1, ART.1741 AL.1, AL.3, ART.1750 AL.1 C.G.I.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel.
Le Greffier en Chef.





**ARCHIVES** La commission Rémond a remis son rapport sur « le fichier juif » au premier ministre, Alain Juppé, mercredi 3 juillet, au terme de quatre années de travaux. Cette commission avait été créée après la « découverte », par l'avocat Serge Klarsfeld, de fichiers de juifs établis sous l'Occupation dans les archives du ministère des anciens combattants, en 1991. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, deux *historiens membres de la commission*, René Rémond et Jean-Pierre Azéma, analysent la politique de fichage du régime de Vichy et la nature des archives retrouvées. ● LES EXPERTS *recommandent aux autorités de conserver ces fichiers aux Archives nationales*. En 1992, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avait proposé un versement de ces documents au Centre de documentation juive contemporaine.

# Le rapport Rémond sur le « fichier juif » veut clore la polémique

## Le collège d'experts présidé par l'historien René Rémond a remis, mercredi 3 juillet, ses conclusions au premier ministre. Il recommande que les fichiers constitués sous l'Occupation et retrouvés par Serge Klarsfeld en 1991 soient conservés aux Archives nationales

**LA COMMISSION** Rémond a remis au premier ministre, mercredi 3 juillet, son rapport sur « le fichier juif ». Cette commission avait été constituée après la découverte, fin 1991, de fichiers juifs établis durant l'Occupation dans les archives du ministère des anciens combattants par Mᵉ Serge Klarsfeld. Les *historiens* René Rémond et Jean-Pierre Azéma, qui contestent la nature exacte des documents retrouvés, répondent à nos questions sur leurs travaux.

**« La commission a travaillé durant quatre années. Quelle a été votre principale découverte concernant les fichiers de l'Occupation ?**

– Notre travail permet de mieux comprendre ce qu'ont été la politique d'exclusion de Vichy et la politique d'extermination de Berlin. On voit *mieux comment ces* deux politiques finissent par se rejoindre. Nous avons maintenant une chronologie plus fine, en particulier pour les fichiers dans les deux zones. Vichy et les occupants n'ont pas cessé de multiplier les fichiers. Au point que des préfets, même après le débarquement de juin 1944, ont ordonné la création de nouveaux fichiers. C'est confondant. On focalisait jusqu'à présent sur un seul fichier et on s'aperçoit qu'il y en avait beaucoup. Joseph Darnand, milicien et *secrétaire général au maintien de* l'ordre, espérait par exemple, en 1944, par le biais des cartes d'alimentation, pister tous les « consommateurs juifs ». Par le détour du fichage et du recense*ment, nous avons* fait une plongée dans le Vichy de la répression et de la complicité avec les nazis.

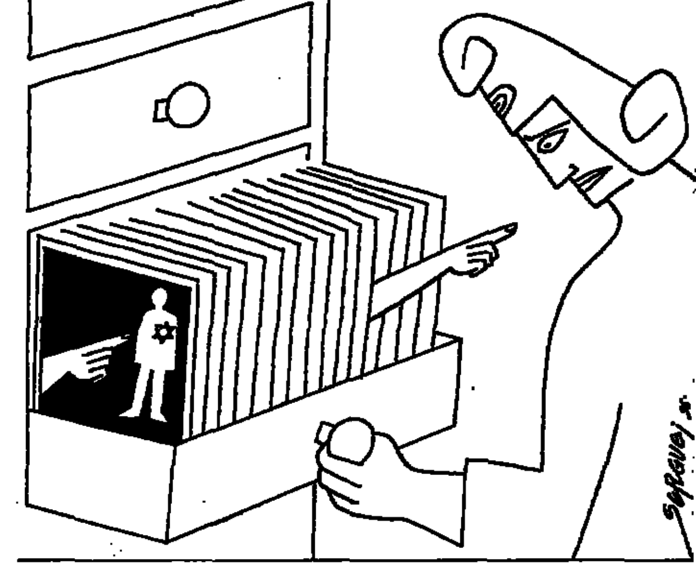
**– Votre mission commence en 1992, après que Serge Klarsfeld indique avoir retrouvé dans les archives du ministère des anciens combattants « le grand fichier des juifs de la préfecture de police de Paris ». Au terme de vos recherches, vous contestez la nature des fichiers découverts.**

– Serge Klarsfeld a conclu trop vite avoir découvert les fiches du recensement d'octobre 1940. Ces fichiers ne sont pas ce qu'il a cru. *Mais nous rendons hommage à* ses recherches : c'est l'un des meilleurs connaisseurs de la période.

**– Pouvez-vous décrire les fichiers retrouvés et indiquer leur importance historique ?**

– *C'est un agrégat. On a mis* beaucoup de temps à le comprendre, on a ausculté ces fiches durant des mois. Finalement, à force de recoupements, nous avons établi qu'il y a principalement deux fichiers de juifs. Le premier concerne la zone Sud, le Nord et Paris. C'est un fichier individuel. Les fiches sont établies au fur et à mesure des arrestations et des rafles. Pour Paris, il se nourrit des fiches prélevées très vraisemblablement dans un fichier dérivé du recensement d'octobre 1940. Dans ce fichier, il y aussi quelques non-juifs, une cinquantaine. C'est indiqué au crayon rouge sur la fiche. *Mais* comme ils sont arrêtés, il en reste trace.

» Le second fichier concerne la région parisienne. C'est un fichier familial. C'est le fichier de la *traque des juifs qui servait aux* inspecteurs de police. Un fichier destiné à pister les juifs, dactylographié. C'est un fichier de souffrance. Sur telle ou telle fiche, on peut constater qu'une personne est arrêtée, relâchée, reprise, déportée. Il y a aussi les fichiers des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande et de Drancy : l'antichambre de la déportation et de la mort.



**– Peut-on avoir une idée précise de la date des deux premiers fichiers ?**

– Nous avons travaillé comme des archéologues, avec des tessons. Mais on arrive à des fourchettes *chronologiques. Le* fichier familial a été réalisé entre l'été 1941 et le printemps 1942 ; le fichier individuel entre la fin de l'année 1940 et l'été 1944, avec quelques annotations après-guerre. La plupart des fiches indiquent la mention de l'imprimeur Chaix et « 40 », « 41 », très rarement « 42 ».

**– Quels étaient les fichiers connus des historiens avant la découverte de 1991 ?**

– Soyons honnête, on ne s'y était jamais vraiment intéressé. On ne les avait jamais pratiqués en tant qu'historiens. Nous connaissions l'existence du fichier de Drancy. Des historiens comme Joseph Billig, Robert Paxton et Michaël Marrus mentionnent le recensement de 1940 pour le département de la Seine mais on ne parle jamais des recensements dans les autres départements. Les premières estimations précises datent des années 70, grâce à Serge Klarsfeld.

**– Vous insistez dans votre rapport sur le fichier particulièrement moderne établi par le Service de la démographie. C'est un aspect peu connu.**

– Oui, les années 40 correspondent à une étape dans le déve*loppement des statistiques.* Cela ne concerne pas que les juifs. Au fond, il y a concomitance entre le désir de perfectionner l'identification numérique des individus et les procédures contre une fraction *de la population. Le responsable* du Service de la démographie, René Carmille, polytechnicien, maréchaliste et pétainiste, qui sera finalement déporté, est fasciné par les possibilités de la mécanographie. Ce sont des procédés tout à fait neufs à l'époque. Il propose de les mettre au service de la révolution nationale. En 1941, il demande que chaque personne soit obligée de signaler ses changements de domicile et il l'obtient. Il souhaite affiner l'outil statistique. *En 1941 toujours, il fait inclure* dans le numéro d'identification des personnes (répertoire d'identité nationale) un code qui discrimine les juifs indigènes.

> « Une plongée dans le Vichy de la répression et de la complicité avec les nazis »

**– Comment expliquez-vous le climat passionnel, parfois la polémique, qui entoure toujours ce dossier ?**

– Plusieurs questions se sont liées de manière malencontreuse. Il y a d'abord eu le soupçon que ces fichiers avaient été dissimulés.

**– Ils l'étaient. Le ministère des anciens combattants avait répondu au ministère de la justice, *en 1979, qu'il ne possédait aucun* fichier comportant des mentions raciales.**

– Oui, mais ils servaient à l'administration pour donner des informations aux particuliers. Disons, pour reprendre l'expression consacrée, qu'une certaine culture du secret pesait sur leur communication. Ensuite, il y a eu une dramatisation : on a parlé du « fichier de la honte ». Puis, des représentants de la communauté juive ont demandé que ces archives soient versées au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC). C'est cette demande qui est à l'origine de notre commission.

**– Quelles sont vos recommandations au premier ministre ?**

– Nous sommes avant tout soucieux de la conservation en toute sécurité de ces fichiers. Ils font partie de notre mémoire nationale et il ne faut pas l'en distraire. La déclaration du président de la République, le 16 juillet 1995, me paraît un argument supplémentaire, à partir du moment où l'Etat se reconnaît responsable pour une part du traitement des juifs. C'est une raison de plus pour que les fichiers soient dans les archives de l'Etat. Il ne faut pas s'engager dans une logique communautaire. J'ai consulté plusieurs personnalités, comme Simone Veil et Robert Badinter. L'un comme l'autre sont de cet avis.

» Nous demandons que ces fichiers soient conservés aux Archives nationales, dans des salles particulières, dans un lieu de mémoire, qu'un *microfilm soit remis* au CDJC quand ces documents seront communicables et que quelques fiches puissent être exposées au Mémorial juif. Ce sont nos propositions. C'est maintenant aux politiques de prendre leur décision. »

*Propos recueillis par*
*Laurent Greilsamer*

### Une divergence

**La commission Rémond était composée, outre son président, René Rémond, de deux historiens spécialistes de Vichy, Jean-Pierre Azéma et André Kaspi, de Chantal Bonazzi, conservateur général chargé de la section contemporaine aux Archives na*tionales, puis de son successeur,* Paule René-Bazin, et de Jean Kahn, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Au terme des travaux de la commission, M. Kahn a fait valoir une divergence en demandant *« expressément que le lieu spécifique prévu pour accueillir les documents soit une enclave des Archives nationales dans les locaux du Centre de documentation juive contemporaine ».***

**Le rapport de la commission Rémond devrait être diffusé en librairie dans le courant du mois de juillet.**

### Une découverte qui donna lieu à controverse

● 1991.

– 16 septembre : Serge Klarsfeld, avocat et historien, retrouve la trace des « fichiers juifs » de la préfecture de police de Paris dans les archives du ministère des anciens combattants.

– 2 octobre : Mᵉ Klarsfeld indique au *Monde* que des *« fichiers de police concernant les juifs se trouvent dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, partiellement ou dans leur totalité »*.

– 12 novembre : *Le Monde* révèle dans ses éditions du 13 novembre la découverte des « fichiers juifs » de la préfecture de police de Paris. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, confirme les informations du quotidien.

– 13 novembre : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) est saisie pour avis par M. Mexandeau.

– 14 novembre : Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement, suggère de *« mettre le fichier des juifs au feu »* pour qu'il ne puisse plus nuire à l'avenir.

– 19 novembre : Henri Caillavet est chargé par la CNIL d'instruire le dossier du fichier des juifs. Il doit notamment élucider pourquoi le ministère des anciens combattants avait répondu au ministère de la justice, en 1979, et à la CNIL, en 1980, ne pas posséder de tels fichiers.

– 16 décembre : l'inspecteur général Christian Gal rend son rapport au ministre des anciens combattants. Le rapport avance *« l'hypothèse que ces fichiers ont été constitués dans le cadre du recensement de la population juive de la région parisienne lancé à partir de 1940 »*. M. Gal ajoute cependant : *« En tout état de cause, il est permis d'affirmer que cette documentation ne représente qu'une partie des fichiers de recensement de la population juive constitués en France après 1940. »*

● 1992.

– 26 février : la CNIL demande que les fichiers *« soient immédiatement versés aux Archives nationales »* et que les originaux *« soient confiés au Mémorial du martyr juif inconnu »*.

– 19 mars : Jack Lang demande à René Rémond, président du conseil supérieur des Archives, de composer une commission d'experts pour étudier si le dépôt recommandé par la CNIL est envisageable *« au regard de la législation »*.

– 1ᵉʳ juillet : M. Rémond adresse un courrier à M. Lang dans lequel il indique que les fichiers retrouvés par Mᵉ Klarsfeld ne sont pas *« à proprement parler le fichier du recensement d'octobre 1940 »*. *« Ceux qui ont touché à la question ont travaillé trop vite, courant aux conclusions avant de les avoir étayées »*, ajoute-t-il.

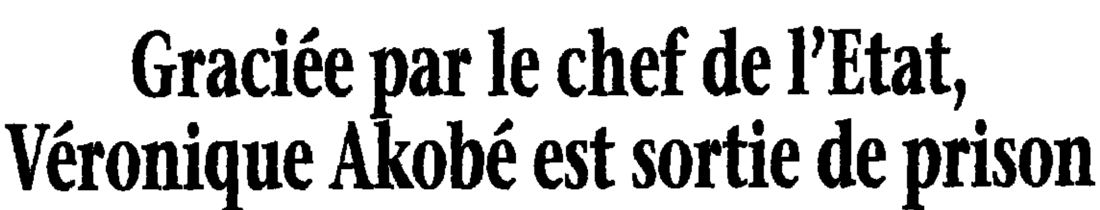
– 16 décembre : la journaliste Annette Kahn publie un livre-document, *Le Fichier* (Robert Laffont), avec une préface de Mᵉ Klarsfeld.

– 28 décembre : M. Rémond adresse à M. Lang un rapport d'étape. Il lui écrit : *« Dès que nous avons commencé à manipuler les fiches individuelles, il est apparu qu'elles ne concernaient que des juifs ayant été arrêtés. Bref, c'était le fichier des victimes et non celui de la population juive du département de la Seine. Nous sommes ainsi en mesure d'affirmer que ce "fichier" n'est pas celui du recensement d'octobre 1940. »*

– 31 décembre : *L'Express* publie une enquête sous-titrée : *« Le* document exhumé à grand bruit, en 1991, du ministère des anciens combattants n'était pas le grand fichier du recensement juif de 1940. Histoire d'une erreur difficile à reconnaître ». *Le Monde* publie de larges extraits du prérapport de M. Rémond. Mᵉ Klarsfeld maintient ses premières déclarations.

● 1993.

– 15 septembre : Edouard Balladur, alors premier ministre, confirme la mission de la commission Rémond et l'étend *« à l'ensemble des questions juridiques et techniques posées par l'existence de fichiers établis au cours des quatre années de l'Occupation »*.





# Graciée par le chef de l'Etat, Véronique Akobé est sortie de prison

## En 1990, elle avait été condamnée à vingt ans de prison pour avoir tué le fils de son employeur

**Véronique Akobé, une employée de maison ivoirienne condamnée, en 1990, à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Alpes-Maritimes parce qu'elle avait grièvement blessé son patron et tué le fils de celui-ci, a quitté la maison centrale de Rennes après la grâce accordée par Jacques Chirac. Elle affirmait que son employeur et son fils lui faisaient subir des sévices sexuels.**

A 17 HEURES 40, mercredi 3 juillet, Véronique Akobé a quitté la maison centrale de Rennes, où elle était incarcérée depuis 1990. Condamnée à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des Alpes-Maritimes, elle a été graciée en début de semaine par le chef de l'Etat, Jacques Chirac. « *C'est une très grande joie*, a simplement déclaré son avocate, Mᵉ Françoise Gallot-Lavallée. *L'étude du dossier, les éléments que nous avons apportés et le fait que Véronique ait été considérée comme une victime ont amené le président de la République à cette décision. Je crois aussi que le cas de Sarah Balabagan* [une jeune Philippine condamnée à mort pour avoir tué son patron, qu'elle accusait de l'avoir violée] *l'a aidée.* »

Employée de maison, Véronique Akobé avait été engagée, au mois de juin 1987, par la famille d'un industriel parisien, Georges Scharr, qui s'apprêtait à partir sur la Côte d'Azur pour l'été. Dans la nuit du 3 août, elle avait grièvement blessé le père et tué le fils pendant leur sommeil avant de s'enfuir par une fenêtre à l'aide de deux draps noués bout à bout. Arrêtée une semaine plus tard, Véronique Akobé avait longuement raconté les sévices sexuels que lui avaient fait subir, selon elle, les deux hommes. « *J'ai tué pour laver mon honneur* », disait-elle. Le 31 janvier 1990, la cour d'assises des Alpes-Maritimes – celle qui condamnera, quelques années plus tard, Omar Raddad – lui avait infligé une peine de vingt ans de réclusion criminelle.

A l'automne 1995, une campagne de mobilisation en faveur de sa grâce s'était dessinée, dans le sillage de l'affaire Sarah Balabagan, une jeune Philippine employée au Koweït, qui avait tué son patron qu'elle accusait, elle aussi, de viol. L'Association contre la violence faite aux femmes au travail (AVFT), qui estimait que la jeune Ivoirienne avait été condamnée « *sur des préjugés de classe, de sexe et de race* », avait ensuite recueilli plus de 30 000 signatures, et quarante femmes parlementaires, de droite comme de gauche, avaient signé un appel demandant sa grâce. « *Il ne peut y avoir d'exigence de justice à géographie variable* », écrivait dans *Le Monde* la présidente de l'AVFT, Marie-Victoire Louis, en faisant allusion au cas de Sarah Balabagan.

Dans un recours en grâce adressé le 2 mai au président de la République, l'avocate de Véronique Akobé revenait longuement sur les accusations de viol proférées par la jeune Ivoirienne, mais aussi sur les expertises médicales, qui notaient des traces de sodomie, et les constatations d'une experte-psychologue, qui précisait que la « *démesure des gestes homicides pouvait faire écho au sentiment démesuré d'avoir été atteinte dans sa dignité, son orgueil, voire véritablement détruite* ». « *Il n'y a eu aucune instruction spécifique sur les viols*, regrettait Mᵉ Françoise Gallot-Lavallée. (...) *Aujourd'hui, Véronique Akobé demande au plus haut magistrat du pays de reconnaître en la graciant qu'elle a été violée et qu'elle est devenue elle-même criminelle parce qu'elle a été victime de ces crimes de viols.* »

### UNE CAUSE CÉLÈBRE

Au lendemain de la grâce accordée par Jacques Chirac, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a salué « *une victoire de la mobilisation et de la solidarité contre l'injustice, celle-là même qui s'est abattue sur Véronique parce qu'elle était femme, pauvre, immigrée et sans papiers* ». L'avocat qui l'avait défendue devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes, Jacques Peyrat, aujourd'hui maire de Nice, a estimé pour sa part que cette décision « *rétablissait un certain équilibre* ». « *J'avais considéré le verdict comme particulièrement sévère, puisqu'il excédait de cinq ans le réquisitoire du représentant de la société qu'est l'avocat général* », a-t-il ajouté. Enfin, le maire de Rennes, Edmond Hervé, qui devrait célébrer prochainement le mariage de la jeune Ivoirienne avec un étudiant qui enseignait la philosophie en prison, a déclaré que cette grâce était « *l'aboutissement d'un juste combat* ».

En Côte-d'Ivoire, Véronique Akobé était devenue, depuis six mois, une cause célèbre. Au début de l'année, un avocat ivoirien qui suivait le dossier depuis l'arrestation de la jeune fille avait en effet saisi l'occasion qu'offrait le cas Sarah Balabagan pour lancer une campagne. Le comité de soutien, qui a réuni 45 000 signatures dans le pays, a bénéficié d'une attitude très compréhensive de la part des autorités ivoiriennes : ses affiches ont fleuri dans les ministères, et la presse comme les médias audiovisuels d'Etat ont rendu compte de tous les progrès de l'affaire.

Celle-ci figurait d'ailleurs en bonne place au menu du voyage que le président Henri Konan Bédié effectue en Europe depuis le 16 mai. A Abidjan, des rumeurs sur une éventuelle tractation permettant d'échanger la libération de la jeune Ivoirienne contre celle d'André Grevet, un homme d'affaires français condamné à vingt ans de réclusion pour escroquerie, ont circulé, mais le détenu s'est évadé (*Le Monde* du 26 juin). Mercredi 3 juillet, l'ambassadeur de France à Abidjan est sorti d'un long silence pour démentir toute tractation, et le ministère ivoirien de la justice faisait savoir qu'à sa connaissance aucun Français détenu en Côte-d'Ivoire n'était actuellement en situation de bénéficier d'une mesure de grâce.

*Anne Chemin (avec Thomas Sotinel à Abidjan)*

# Le PDG d'Elf Gabon a été mis en examen

**ANDRÉ TARALLO**, le PDG d'Elf Gabon, a été mis en examen, mercredi 3 juillet, pour « *complicité d'abus de biens sociaux* », par le juge d'instruction parisien Eva Joly. M. Tarallo, soixante-neuf ans, qui est également conseiller auprès de la présidence du groupe pétrolier, est la huitième personne mise en examen dans le cours de l'enquête sur le renflouement par Elf, entre 1988 et 1993, du groupe de prêt-à-porter Bidermann. Une partie de ces fonds avait été versée par Elf Gabon, soit directement, soit *via* l'une de ses filiales, la Compagnie de participations et d'investissements holding (CPIH) (*Le Monde* du 4 juillet). M. Tarallo a été laissé en liberté, sans contrôle judiciaire. L'ancien président d'Elf Aquitaine et actuel président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, devait à son tour être mis en examen par Mᵐᵉ Joly, jeudi après-midi 4 juillet. Il est soupçonné d'avoir bénéficié, ainsi que son ex-épouse, Fatima Belaid, de « *faveurs* » consenties par M. Bidermann au moment où Elf engloutissait 787 millions de francs dans les sociétés de ce dernier. M. Tarallo avait indiqué aux policiers, le 14 juin, avoir agi sur « *décision* » de M. Le Floch-Prigent.

# Les assureurs refusent d'indemniser les victimes de l'amiante

**L'INTERDICTION** de toute utilisation d'amiante en France à compter du 1ᵉʳ janvier 1997, annoncée mercredi 3 juillet, ne s'accompagne à ce jour d'aucun dispositif d'indemnisation des victimes contaminées dans un cadre non professionnel. Selon Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), qui s'exprimait, mercredi 3 juillet, en marge d'un séminaire de la FFSA, les maladies professionnelles liées à l'amiante sont du ressort du régime des accidents du travail de la Sécurité sociale et non des assureurs.
Dans l'entourage d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, on confiait, mercredi 3 juillet, que la contamination non professionnelle ou environnementale par l'amiante est « *statistiquement assez exceptionnelle* » et qu'aucun fonds d'indemnisation n'était envisagé, la question relevant d'un « *débat de société* ».

### DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les forces de l'ordre ont commencé à évacuer,** jeudi matin 4 juillet, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), des travailleurs maliens hébergés dans un foyer frappé d'un arrêté préfectoral d'insalubrité. L'opération, qui a débuté vers 6 heures, concerne les quatre derniers bâtiments du foyer Nouvelle-France, qui héberge 300 à 400 personnes. « *Un relogement immédiat est proposé à tous les résidents en situation régulière* », a indiqué la préfecture.

■ **JUSTICE : le conseil d'administration de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) a demandé** à l'unanimité, mercredi 3 juillet, au juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto de « *solliciter un élargissement de sa saisine à tout acte délictueux venu ou susceptible de venir à sa connaissance* ». Cette décision fait suite à la demande formulée par Mᵉ Roland d'Ornano, secrétaire du bureau de ce conseil, de poursuivre devant le tribunal de grande instance de Paris Jacques Crozemarie, ancien président de l'ARC, aujourd'hui incarcéré à la prison de Fresnes, pour ses fautes de gestion (*Le Monde* du 29 juin).

■ **SIDA : l'association Aides « *s'inquiète* » des conséquences du passage des antirétroviraux** en médecine de ville, dans un communiqué rendu public mardi 2 juillet, à l'occasion de la publication du rapport du groupe d'experts présidé par le professeur Jean Dormont (*Le Monde* du 4 juillet). Aides s'interroge notamment sur la formation qui sera assurée aux pharmaciens et indique qu'« *à aucun moment les experts n'ont sollicité le point de vue des personnes touchées par cette mesure* ».

■ **UNIVERSITÉS : l'UNEF relance une campagne « SOS-inscriptions »** à l'intention des bacheliers qui ne trouveraient pas une place « *dans la filière et l'université de leur choix* ». Le syndicat étudiant (proche des communistes) s'inquiète essentiellement des conditions d'inscriptions dans la filière activités physiques et sportives (STAPS), où le nombre de candidats dépasse largement les places disponibles.

# La justice est saisie d'irrégularités au Cercle national des armées

**LE MINISTRE** de la défense, Charles Millon, a transmis à la justice les conclusions d'un rapport du contrôle général des armées sur la gestion du Cercle national des armées (CNA) à Paris. Une enquête administrative a, en effet, permis de découvrir des faits que M. Millon estime être des irrégularités pouvant relever d'une sanction pénale.

Connu sous le nom de Cercle militaire et servant d'hôtellerie ou de restauration aux cadres en déplacement à Paris ou à des délégations étrangères, voire de lieu de réception pour des manifestations officielles, le CNA est administré par un officier supérieur en poste depuis une douzaine d'années. Son conseil d'administration est présidé de droit par le général commandant la région militaire Ile-de-France et gouverneur militaire de Paris, actuellement le général Michel Guignon. Le général d'armée Guignon doit prochainement quitter ses fonctions. Son successeur pourrait être le général de corps d'armée Michel Billot, qui commande actuellement le corps d'armée blindé et mécanisé à Lille.

Le rapport rédigé par le contrôleur général des armées Charron – un ancien officier de gendarmerie – a mis en évidence des dysfonctionnements qui, s'ils n'avaient pas dépassé, pour M. Millon, le simple stade d'une infraction bénigne, auraient pu faire l'objet de mesures disciplinaires. Mais le contrôleur général des armées énumère la gravité de certains faits. L'enquête administrative révèle, entre autres éléments, que le gérant a continué à toucher des indemnités pour charges militaires alors qu'il bénéficiait d'un appartement de fonction, et qu'il aurait fait profiter ses supérieurs de tarifs de faveur lors de prestations personnelles, voire familiales, dans des conditions qui auraient dû être d'abord soumises au conseil d'administration du CNA.

Tout en admettant que le flou des statuts de l'organisation du cercle puisse être à l'origine de ces dysfonctionnements, M. Millon a décidé de transférer les conclusions du rapport du contrôle général à la justice pour qu'elle se prononce sur la qualification des faits incriminés. Dans l'immédiat, et au vu de ce qu'il considère comme étant des irrégularités, le ministre de la défense a pris l'initiative, ainsi que le révèle la lettre confidentielle *TTU* du jeudi 4 juillet, de séparer, à compter du début de ce mois, les activités du CNA et la gestion des différents mess de son ministère, qu'il a placés sous la responsabilité d'un autre officier supérieur venu de garnisons françaises outre-Rhin.

# L'Eglise piégée par les occupations de lieux de culte

**Y A-T-IL** de bonnes et de mauvaises occupations d'église ? Celle qui a pour cadre, depuis le 19 juin, la paroisse Saint-Hippolyte à Paris, dans le 13ᵉ arrondissement, fait partie des premières. Un accord a été passé, avant cette occupation, entre les responsables de l'église et un collectif d'une centaine de familles africaines (parents d'enfants français, conjoints d'immigrés en situation régulière, etc.). Le contrat est également clair entre ce collectif et les associations de défense : il n'y a aucun signe de débordement. La grève de la faim réunissant une quinzaine de personnes a lieu dans un local attenant à la paroisse et le culte n'est pas troublé. Dans cette paroisse marquée « à gauche », les fidèles ont même organisé, samedi 29 juin, une journée de jeûne et de prière, conclue par la visite du cardinal Lustiger.



ANALYSE

A l'inverse, l'occupation par trois cents immigrés – moitié moins actuellement – de l'église Saint-Bernard-de-la-Chapelle, dans le 18ᵉ arrondissement de la capitale, depuis le 28 juin, a été sèchement qualifiée, par l'archevêché de Paris, de « *provocation irresponsable et irréfléchie* ». Le scénario rappelle trop, en effet, celui de l'église Saint-Ambroise, qui s'était conclu, le 22 mars, par une brutale expulsion et un trouble profond dans l'Eglise. L'occupation de Saint-Bernard a eu lieu sans aucune information des responsables – des excuses ont été présentées depuis. Elle se voulait une riposte à l'annonce, le 26 juin, de la régularisation de moins de cinquante sans-papiers. Le choix avait été fait d'un quartier « *typé* » comme celui de la Goutte-d'Or, où sont parfois au coude à coude des chrétiens engagés et des associations d'immigrés. Mgr Gaillot et Léon Schwartzenberg furent les premiers sur les lieux. Mais, bien qu'indisposé par ce « squatt-provocation », le clergé de Saint-Bernard, à la différence de celui de Saint-Ambroise, n'a pas signé d'ordre de réquisition de la police.

L'Eglise catholique vit de plus en plus mal une telle succession d'occupations. Elle se sent prise en tenaille entre l'Etat, qui ne cède rien de sa politique répressive, des familles africaines en détresse, non régularisées et pour certaines expulsables, qui se tournent vers elle comme ultime refuge, et des associations qui se livrent parfois à surenchère. Piégée, elle craint de faire à nouveau les frais, comme à Saint-Ambroise, d'une situation dont elle n'est aucunement responsable et devant laquelle elle se trouve proprement impuissante.

Elle n'est pas compétente, par exemple, pour intervenir dans le débat entre les revendications collectives – « régularisation pour tous » – qu'expriment certaines associations et l'examen des dossiers au cas par cas que le gouvernement a accepté du bout des lèvres. Elle ne peut que souligner les droits propres des familles et ceux qui ont été acquis par leur contribution, même minime, à l'effort économique du pays. Elle doit surtout faire face à la critique de fidèles : comment concilier la tradition du droit d'asile dans les églises avec la liberté d'y célébrer des offices ? A Saint-Bernard, c'est le lieu de culte proprement dit qui est occupé. Comme hier à Saint-Ambroise, l'action s'y déroule dans de grandes conditions de précarité et la crainte d'une expulsion. Jusqu'à présent, les occupants se sont montrés respectueux des lieux. La propreté est assurée et les offices s'y célèbrent dans le silence.

### L'ÉCHEC DE LA MÉDIATION

Une telle situation ne peut toutefois pas s'éterniser. Les esprits ont mûri depuis Saint-Ambroise. S'adressant, le 11 avril, aux élus régionaux, les onze évêques de l'Ile-de-France, unanimes, ont donné de la voix, exigeant « *des solutions conformes à la dignité humaine* ». Et d'ajouter : « *Le migrant n'est pas simplement un individu à respecter selon des normes fixées par la loi, mais une personne.* » Depuis, d'autres occupations de locaux d'église ont eu lieu à Versailles, à Toulouse, à Saint-Denis, avec l'accord des hiérarchies locales, ce qui n'est pas sans mérite compte tenu du contexte psychologique et politique. En Italie, en Espagne, au Portugal, l'épiscopat aussi a été à la pointe de luttes récentes pour obtenir des régularisations. Il se sent d'autant plus fort que les indications du pape, sur ce terrain, sont claires : les immigrés doivent trouver dans l'Eglise des lieux d'accueil et de fraternité.

Mais le discours du pape et des évêques ajoute que toute occupation d'un lieu de culte ne peut être que provisoire. Des structures de médiation doivent être au plus vite mises en place pour aider les étrangers à faire valoir leurs droits et trouver des solutions humaines. Or, à cet égard, ce qui vient de se passer en France est perçu par les autorités catholiques comme un échec lourd de conséquences. La médiation tentée par un « collège » réunissant des intellectuels, des diplomates, des universitaires, également des ecclésiastiques a été récusée par le gouvernement. Et plutôt grossièrement : c'est au moment où certains de ces médiateurs étaient reçus à Matignon que le ministère de l'intérieur publiait son communiqué n'annonçant que quarante-huit régularisations.

Entre l'échec d'une médiation qu'elle a nettement soutenue et l'épreuve de force qui lui est de nouveau imposée à Saint-Bernard, l'Eglise est tentée sinon de baisser les bras, du moins de crier au risque d'explosion, préjudiciable à l'ensemble de la collectivité.

*Henri Tincq*

## *Les « sans-papiers » ne désarment pas*

**LES ORGANISATEURS** prévoyaient une « *petite manifestation* », avec tout au plus quelques centaines de participants. Ce sont environ mille cinq cents personnes qui ont défilé, mercredi 3 juillet, à Paris, de Belleville à la place de la Nation, à l'appel de la toute nouvelle coordination régionale d'Ile-de-France pour le droit de vivre en famille. Soutenant les actions menées par les étrangers sans papiers, les manifestants réclamaient une nouvelle politique d'immigration. Au micro, Madiguène, porte-parole des « Africains de Saint-Ambroise » – aujourd'hui installés dans un entrepôt SNCF et à l'église Saint-Bernard, dans le 18ᵉ arrondissement), s'est félicitée d'avoir « *montré au gouvernement que nous restons unis et déterminés à poursuivre la lutte* ».

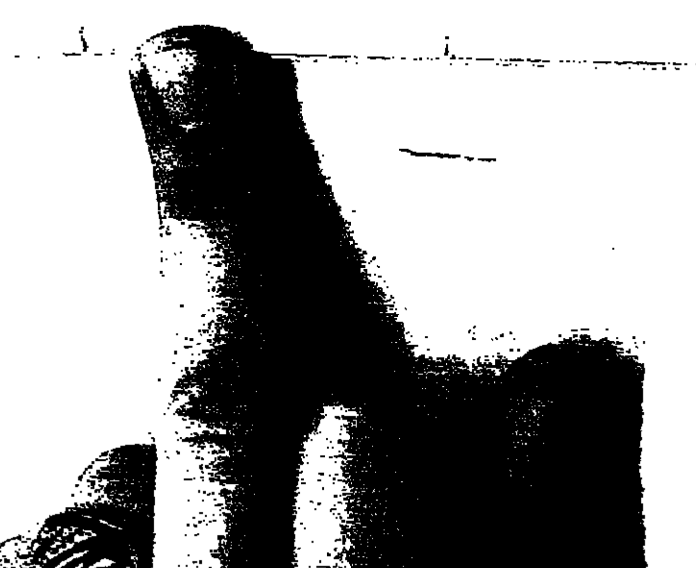
Sans papiers mais pas clandestins. D'un bout à l'autre du cortège, ils tiennent à la nuance. Poussés dans des fauteuils roulants, le visage creusé par quatorze jours de jeûne, les grévistes de la faim de Saint-Denis ouvrent la marche. Danièle Baly, française, a épousé l'homme avec qui elle vivait depuis six ans. Mais il est marocain et le consulat lui refuse un visa pour la rejoindre : « *Et si le Maroc fait de même, comment doit-on vivre ?* », interroge-t-elle.

Plus du tout clandestins, de nombreux Chinois défilent. Personne ne les attendait. Depuis des années, les autres immigrés s'étaient habitués à manifester sans eux. Mais en décidant, le 26 juin, de régulariser les parents d'enfants nés en France avant le 1ᵉʳ janvier 1994 « *et de ce fait automatiquement français* », le ministère de l'intérieur les a fait sortir au grand jour. Peu importe si l'affirmation était juridiquement fausse. Elle a circulé, affichée dans les supermarchés asiatiques du 13ᵉ et du 18ᵉ arrondissement, reprise sur la radio communautaire. « *C'est le ministre qui l'a dit, c'est forcément vrai* », sourit une jeune femme, sa fille de trois ans dans les bras. Hier cachée, elle suit aujourd'hui quotidiennement l'occupation de l'église Saint-Hippolyte et assure qu'elle n'a « *plus peur* ».

Pendant deux heures, elle a donc crié. Avec la coordination et les associations – Gisti, LDH, MRAP –, accompagnée d'organisations politiques et syndicales – LCR, PCF, Verts, CGT, FSU, SUD –, elle a dénoncé « *les lois racistes* » et elle a scandé : « *C'est Debré qu'il faut virer, c'est pas les sans-papiers* ». C'était sa première manifestation.

*Nathaniel Herzberg*





DISPARITION

# Bernard Zehrfuss

## Un grand architecte français

L'ARCHITECTE Bernard Zehrfuss, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, est mort mercredi 3 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Bernard Zehrfuss *était, au fond,* la *« bonne conscience »* de l'architecture moderne dans la France de l'après-guerre, marquée par tant de destructions inutiles, suivies de tant de médiocrité architecturale. Il suffit, pour s'en convaincre, de se souvenir qu'il est l'un des architectes du CNIT (1959) à La Défense, avec Camelot, De Mailly, d'Esquillan et l'ingénieur Jean Prouvé, seul chef-d'œuvre monumental d'un pays qui – hors la gloire de Le Corbusier – avait quelque mal à intégrer la grandeur du mouvement moderne et à savoir faire émerger une authentique qualité. Ce mouvement moderne, disait-il, avait été pour lui une *« révélation fantastique »*. Il l'aura démontré jusqu'à ses derniers travaux, comme le Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon (1975), où il aura su montrer comment le souci de la modernité peut rencontrer celui du patrimoine, abritant son musée derrière la courbe du théâtre de l'ancienne Lugdunum.

Bernard Zehrfuss était né le 20 octobre 1911 à Angers. C'est à l'Ecole des beaux-arts qu'il fit ses études de 1928 à 1939, année où il obtint le premier Grand Prix de Rome grâce à son projet pour un palais de l'Empire colonial français. Un type de préoccupation que ni la guerre ni les années dites d'après-guerre n'engageraient bien sûr à voir réaliser. Quand vient la guerre, il travaille comme assistant d'Eugène Baudouin à Marseille. Il se lie alors avec les artistes du groupe Oppède, où il rencontre Etienne-Martin, Stahly ou Ernst. Engagé dans les Forces françaises libres en 1942, Zehrfuss part en Afrique du Nord. Il est nommé architecte en chef du gouvernement de Tunis, où il participera à la reconstruction. Plus tard, déjà célèbre, il reviendra dans ce pays pour y réaliser la faculté des sciences de l'université de Tunis. C'est en 1948 qu'il rentre en France, où, huit ans après, il deviendra architecte en chef. Il a abandonné dans son travail les rêves beaux-arts qu'aurait pu lui inspirer son Prix de Rome, ou la tentation du pittoresque qu'aurait pu susciter ses séjours en Tunisie ou en Algérie.

Il participe aux fameux Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) aux côtés de Walter Gropius, d'Eero Saarinen. Aussi se trouve-t-il naturellement associé, dès les années 50, à la conception de l'Unesco à Paris avec les monstres sacrés qu'auront été Marcel Breuer et Luigi Nervi. Zehrfuss, seul, aurait par la suite à diriger les extensions du palais (de 1962 à 1978), s'adaptant avec maestria à toutes les phases du style international, quitte, en la matière, à tirer un peu loin sur le tapis de l'histoire architecturale : la France, en effet, s'est dotée depuis les années 70 d'une nouvelle sculpture de la construction – celle sans doute dont participe le projet *lyonnais*.

Le CNIT et sa voûte spectaculaire, l'Unesco et l'élégance de ses courbes sont des œuvres collectives, mais elles témoignent de l'ouverture d'esprit du grand patron que devient Bernard Zehrfuss. Il est alors l'un des architectes les plus célèbres de France, où il construira d'ailleurs la quasi-totalité de son œuvre.

Une œuvre si abondante qu'il est difficile d'en dresser une liste un tant soit peu représentative. Certes, il y a l'usine Renault à Flins (1958), l'ensemble de logements Le Haut du Lièvre – deux « barres » dominant Nancy –, mais il est loin d'être absent des grands programmes d'habitat social de la région parisienne. Il construit un hôtel de luxe à Megève – le Mont d'Arbois –, l'ambassade du Danemark à Paris, celle de France à Varsovie, les sièges sociaux des sociétés Siemens (Saint-Denis), Sandoz (Rueil-Malmaison), Jeumont-Schneider (Puteaux), Spie Batignolles (Puteaux)...

Avec un tel palmarès, Bernard Zehrfuss ne pouvait manquer la reconnaissance officielle, avec ses distinctions et ses honneurs. S'il termine les dernières années de sa vie comme secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, il est peu d'ordres ni d'académies qui ne *l'aient accueilli, entre la France et* la Tunisie, voire les Etats-Unis. Zehrfuss n'a pas été enseignant, mais il laisse des leçons magistrales.

Tous ses bâtiments n'ont pas été d'égale réussite, mais toutes ses réalisations, par leur aspect grandiose (le CNIT, l'Unesco), par leurs hésitations urbaines (Le Haut du Lièvre), et ses chefs-d'œuvre (le Musée de Lyon) retracent avec une rare fidélité l'aventure et les aléas du mouvement moderne *via* le style international. En retracer l'histoire serait faire œuvre pédagogique dans un pays comme la France, qui a eu quelque raison de vouloir oublier les années noires de son architecture dans les décennies qui ont suivi la guerre.

***Frédéric Edelmann***

## NOMINATIONS

### Episcopat

**Mgr Jean-Pierre Ricard** a été nommé, jeudi 4 juillet, par le pape Jean Paul II, évêque coadjuteur de Montpellier, appelé à succéder à Mgr Louis Boffet, qui aura soixante-quinze ans, âge de la retraite, le 8 septembre. Mgr Ricard était, depuis 1993, évêque auxiliaire à Grenoble.

[Né le 25 septembre 1944 à Marseille, Jean-Pierre Ricard a fait ses études au grand séminaire de cette ville et à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre en 1968, il a exercé différentes charges de paroisse à Marseille, avant de devenir, en 1984, délégué adjoint de son diocèse à l'oecuménisme et vicaire épiscopal de la zone Marseille-sud. C'est en 1993 que Jean-Pierre Ricard a été nommé évêque auxiliaire de Mgr Louis Dufaux à Grenoble et consacré le 6 juin. Il est le plus jeune de la *conférence des évêques de France*, membre de la commission des ministères ordonnés, chargé notamment d'étudier le dossier sur le diaconat permanent. ]

### Défense

**Hervé Chéneau**, ingénieur général de première classe de l'armement, a été nommé conseiller auprès du secrétaire général pour l'administration des armées, par le conseil des ministres du mercredi 3 juillet.

## CONCOURS

### Agrégations

**Arabe.** Makram Abbes (1er), Bassam Mazbouh (2e).

**Arts.** *Option B : arts appliqués*

Carmen Ballinger (9e), Véronique Billaud (5e), Éric Boisseau (3e), Sophie Cornaille (2e), Agnès Frénel (4e), Frédéric Lagarrigue (1er), David Meyer (6e), Olivier Mutillod (7e), Marie-Laure Rabanel (8e), René Ragueb (13e), Séverine Rouillan (12e), Caroline Salagnac (10e), Valérie Thomas (14e), Eric Tortochot (11e).

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 3 juillet sont publiés :

● **Distribution** : une loi sur la loyauté et l'équilibre des relations commerciales (*Le Monde* daté 23-24 juin).

● **Armée** : une loi relative à la programmation militaire pour les années 1997 à 2002 (*Le Monde* du 22 juin).

● **Patrimoine** : une loi relative à la Fondation du patrimoine (*Le Monde* du 29 mars).

● **Sécurité sociale** : un décret relatif aux conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale. Ce texte consacre le retour à une représentation paritaire des collèges patronal et syndical dans les conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale.

● **Rage** : un décret relatif à la lutte contre la rage.

● **Territoriale** : un arrêté portant répartition des sièges attribués aux représentants des fonctionnaires territoriaux au conseil d'orientation placé auprès du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) : CGT, 3 ; CFDT,2 ; FO, 2 ; FNAPT-UNSA, 1 ; CFTC, 1 ; CGC, 1.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

Elyette et François
HEISBOURG,
Emmanuel-Georges
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Jean-David,**

le 2 juillet 1996, à Paris.

### Anniversaires de naissance

– Baptiste et Zélie
souhaitent à leur Papou,

**Jean BRUZEL,**

un très heureux anniversaire pour ses quatre-vingts ans.

### Mariages

**Nathalie CAMBOS**
**et**
**Jérôme CHASQUÈS**

sont heureux d'annoncer leur mariage célébré le mercredi 3 juillet 1996... et souhaitent à tous que l'amour domine le monde !

### Décès

– Lyon. Eyrein.

Jacques Aubert,
son mari,
Laurent Aubert,
son fils,
Les familles Pimont, Mazière,
Aubert et alliées,
Ses amies et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Yvonne AUBERT,**
**née PIMONT,**
professeur de philosophie.

Une messe sera célébrée en l'église *Notre-Dame du Point-du-Jour à Lyon-5e*, le vendredi 5 juillet 1996, à 9 h 15.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Laguenne, près de Tulle (Corrèze), le même jour à 16 h 30.

Rendez-vous au funérarium de Laguenne.

– *Roissy. Dakar. Paris.*

Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

**Nicolas BEJOT,**
pilote de ligne à Air France,

survenu le 28 juin 1996, dans sa quarante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 5 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Tigy (Loiret) suivie de l'inhumation au cimetière de Tigy (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Sa famille,*
Ses amis,
ont la grande douleur d'annoncer le départ brutal de

**Jean DELPECH,**

le 1er juillet 1996.

Un hommage à sa mémoire aura lieu le *7 juillet, à 15 heures, au 2 bis,* rue Albert-Dammouse, 92310 Sèvres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marc Devaux,
Et Catherine Sohier,
Rose-May Devaux,
Emmanuel Sohier,
Virginie et Delphine,
Aurélie, Aimée,
M. et Mme Michel Devaux,
ont la douleur de faire part du décès de

**Stéphane DEVAUX,**

leur fils, frère et petit-fils, survenu à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité à Batz-sur-Mer (Loire-Atlantique), le vendredi 5 juillet 1996, à 16 heures.

Une messe en son souvenir sera célébrée à Paris, en septembre.

10, rue Saint-Sébastien,
75011 Paris.

– Mme Etienne Lévy,
Mlle Anne-Cécile Lévy
et son fiancé, le docteur Henri Ouazana;
Le docteur et Mme Jean-Louis Lévy
et leur fils,
Mme Serge Perl
et ses enfants,
M. et Mme Marcel Binvignat
et leurs enfants,
Mme *Andrée Albert*
et sa fille,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès du

**docteur Etienne LÉVY,**
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
médaille militaire 1943-1945,
et 1956-1957,
croix de guerre avec palmes
1939-1945,
croix de la valeur militaire,
médaille de la Résistance,
directeur de recherche à l'Inserm,

survenu le 2 juillet 1996.

*Il aurait aimé que l'on rappelât au* souvenir de chacun, son grand-père,

**le capitaine**
**Alfred DREYFUS,**

ses parents,

**le docteur et Mme**
**Pierre Paul LÉVY,**

sa sœur,

**Madeleine,**
médaillée militaire,

morte à Auschwitz.

Grand résistant, officier courageux, médecin dévoué jusqu'au dernier jour, passionné de recherche clinique, il a fait preuve dans la maladie comme durant toute sa vie d'un stoïcisme et d'une générosité exemplaires.

La levée de corps aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris-12e, le vendredi 5 juillet, à 14 heures, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, à 14 h 45.

Réunion à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, avenue de Villiers,
75017 Paris.



– Le professeur Jean Loygue,
Le professeur Rolland Parc,
L'équipe du service de chirurgie et de réanimation digestive de l'hôpital Saint-Antoine,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

**docteur Etienne LÉVY,**
ingénieur agronome (1947),
docteur ès sciences (1949),
docteur en médecine (1956),
directeur de recherche à l'Inserm,

survenu le 2 juillet 1996.

Médecin et ingénieur, Etienne Lévy est né à Paris, en 1922.

Suivant les directives de son père, le docteur Pierre Paul Lévy, il obtient le titre d'ingénieur agronome. Ayant réalisé le désir paternel, il suit alors sa propre vocation en devenant médecin. Chercheur passionné, il consacre toute sa vie aux grands malades de réanimation digestive. Par son intelligence, sa détermination et son esprit novateur, il révolutionne cette discipline et met au point des techniques originales de traitement, dont la nutrition entérale continue.

Ces thérapeutiques nouvelles ont sauvé de nombreuses vies, en France comme à l'étranger. Son élévation morale, son humanité et son dévouement ont profondément marqué ses élèves, ses collaborateurs et ses malades.

– Son épouse,
Sa fille et son fils,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Alphonse SALANOVA,**
commandant de l'armée de terre,
chevalier de la Légion d'honneur,
volontaire de la France libre,
croix du combattant 1939-1945,
croix de la valeur militaire,

survenu, le 21 juin 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La bénédiction a eu lieu le 24 juin, en l'église Saint-Cléophas à Montpellier, et l'inhumation à Clapiers (Hérault).

– La section de recherche de l'Institut Curie, laboratoire Raymond-Latarjet,
a le regret d'annoncer le décès, survenu le 29 juin 1996, de

**M. Philippe VIGIER,**
directeur de recherche au CNRS.

*Après avoir combattu dans les maquis de la Résistance et les Forces françaises libres, Philippe Vigier a consacré sa vie à la lutte contre le cancer. Son œuvre à l'Institut Curie, où il a créé et développé la recherche sur la cancérogenèse virale et moléculaire, lui a valu une large audience scientifique auprès de ses pairs et auprès des jeunes chercheurs, français et étrangers, venant dans son laboratoire pour bénéficier de ses enseignements.*

*Sa bonté et sa loyauté lui ont acquis l'affection de tout le personnel de l'Institut Curie.*

### Anniversaires de décès

– En ce quatorzième anniversaire de la mort de

**Edouard LABIN,**

nous le rappelons au souvenir de ceux qui l'ont connu, joignant à sa mémoire celle de ses deux frères,

**Armand LABIN,**

décédé le 4 juillet 1956,

**Emile LABIN,**

décédé le 2 mars 1974,

et celle de leurs parents,

**Saniel et Charlotte LABIN,**

disparus le 13 septembre 1953 et le 18 novembre 1957.

– Le 5 juillet 1990,

***Jean-Pierre THIECK***

quittait la vie, ceux qu'il aimait, ceux qui l'aiment toujours avec la même tendresse.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

### Communications diverses

**MUSIC'ARTS,**
avec FR3 et Radio-France Landes.

**A BRASSEMPOUY,**
concerts éphémères et objets durables.

**Gérard PARMENTIER,**

5 et 6 juillet, à 21 heures,
dimanche 7, à 16 heures.

Du 29 juin au 8 juillet, le Musée ethnographique d'Artela (Espagne) et les artisans exposent chez l'habitant.

Renseignements : 58-89-08-76.

# HORIZONS

PORTRAIT

**Habité par une haute ambition, le président du groupe Air France est un étrange personnage, à la fois intransigeant et souple, courageux jusqu'à l'absurde, et pourtant rusé, voire manipulateur**




# Christian Blanc, l'homme des turbulences

LES entreprises françaises ont un tabou : l'argent. Surtout celui du patron. Air France n'a pas de ces préventions. Et pour cause : le salaire de Christian Blanc (1,4 million de francs brut par an) est le 255e de la compagnie ! Un « détail » qui pèse lourd. Finis les privilèges, le « toujours plus ». Finie aussi la gabegie – voyages de complaisance, passe-droits, surclassements. Le président ne voyage jamais en première et l'a formellement interdit à son état-major. Le résultat est là : « *Avant,* raconte un agent commercial, *beaucoup de clients me disaient :* « Je suis un ami du PDG... » *C'est fini. Il ne donne pas sa carte de visite. Quand quelqu'un vient de sa part, le terrain est net.* » On peut appeler ça démagogie ou exemplarité. « *Cet homme-là peut tout exiger* », dit Christian Kozar, son bras droit.

Les pilotes d'Air France Europe (ex-Air Inter) en savent quelque chose. Comment refuser les sacrifices quand on gagne plus que le PDG ? Une position qui explique largement le bras de fer engagé cet été. Bien dans la méthode Blanc : d'abord, on pose un ultimatum, puis on fait monter la pression, ensuite, on négocie – discrètement, derrière la scène. Et, là, le patron de choc, impassible et glacé, redevient humain, ouvert à tous les arrangements, sauf sur l'essentiel : le plan qu'il a tracé sera appliqué. L'adversaire en sort vaguement admiratif. Les syndicalistes les plus durs sont les premiers à souligner, avec une satisfaction perverse, le plaisir d'avoir enfin une « *vraie direction* ». Jusqu'à présent, la fameuse « méthode », mélange d'audace, de clairvoyance et de sens tactique, a marché. Si bien que Christian Blanc, au fil de ses missions, est devenu une légende, une sorte de magicien de la négociation, de la Nouvelle-Calédonie à Air France en passant par la RATP. « *Il n'a peur de rien, il aime être le sorcier au milieu de la tribu,* dit un patron. *Vous lui donnez la responsabilité du chômage, il dira :* "Chic !" » Lorsqu'ils parlent de lui, ses amis n'ont pas peur des grands mots : c'est « *un samouraï* », « *un humaniste* », « *un type qui a la trempe d'un premier ministre* ». « *L'un des plus grands bonshommes que j'ai rencontrés, et j'en ai rencontré quelques-uns...* », affirme Edgard Pisani.

**« Il a un refus viscéral de tout type d'idéologie. C'est une vraie pensée pragmatique »**

« *Dans l'esprit de beaucoup, je suis une sorte de Red Adair de la vie publique* », admet-il lui-même, un peu agacé. « *J'essaie de mettre tout ce que je sais faire dans la résolution du problème posé, mais c'est très fatigant. J'aime avoir du temps. Ceux qui croient que je ne m'épanouis que dans les crises font une erreur de diagnostic.* » Est-ce bien sûr ? Christian Blanc est un étrange personnage, habité par une ambition plus haute que lui, à la fois intransigeant et souple, courageux jusqu'à l'absurde et pourtant rusé, voire manipulateur. Gestionnaire de son temps – « *le maître des horloges* », dit une collaboratrice – il pèse ses mots et ses actes, aime la retraite et la réflexion, mais c'est aussi un bourreau de travail, capable de s'absorber vingt heures sur vingt-quatre dans un nouveau dossier.

Au premier abord, il surprend : on attend un méridional sympathique. On découvre un grand commis un peu raide, d'une lenteur étudiée, qui fume le cigare – son seul luxe –, pratique volontiers l'emphase mais n'en affiche pas moins des goûts simples. Il fuit les mondanités, préfère les brasseries aux grandes tables, aime le rugby, le cinéma, l'histoire. « *C'est un défi au portrait* », dit son ami, le journaliste Marc Kravetz. On a beau fouiller, il échappe à tout classement. « *Il y a trois personnages en un seul* », tente d'expliquer l'un de ses conseillers. « *Il est gaullien dans les ambitions, la force d'âme, l'intégrité ; rocardien dans le goût des idées, l'humanisme ; mitterrandien dans la gestion tactique, l'habileté, le côté joueur d'échecs.* » C'est assez vrai. Mais difficile à réconcilier. D'autant qu'il a combattu de Gaulle, secondé Rocard, détesté Mitterrand et ne se reconnaît que « mendésiste »...

Sa carrière hétéroclite n'aide guère : entre le gauchiste, le préfet, le pacificateur de Nouméa et le patron de choc, un seul fil : le souci de l'intérêt général. « *Tout ce que j'ai fait a toujours été confronté à cette exigence* », assure-t-il. Les héros sont rarement modestes. Christian Blanc est orgueilleux. Mais sincère. Il a zigzagué à côté de la gloire, sans jamais prendre sa part, refusant le prestige comme l'argent (et plusieurs postes ministériels) au nom d'un goût immodéré de la liberté – « *Je n'ai jamais accepté d'autre contrainte que celles que je m'imposais.* »

Enfant, il n'a qu'un rêve : « *Etre utile* », dit-il. Né en 1942 à Talence, dans la banlieue de Bordeaux, il a été élevé dans le culte du courage, de la tolérance et de la République. Son père, Marcel Blanc, franc-maçon, fils de franc-maçon, a dirigé les réseaux de la Résistance dans le Sud-Ouest. Christian n'a que seize ans lorsqu'il meurt. Il n'a pas à se chercher de modèle. Quant à la cause, elle est toute trouvée : on est en pleine guerre d'Algérie, le jeune provincial fait partie de cette « génération morale », révoltée par le cynisme politique. A Bordeaux d'abord, puis à Paris, il se retrouve naturellement dans les rangs du syndicalisme étudiant. Pour autant, ce n'est pas un idéaliste. « *Il a un refus viscéral de tout type d'idéologie,* assure Marc Kravetz. *C'est une vraie pensée pragmatique.* » S'il est choisi en 1965 pour présider la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France), c'est, déjà, pour gérer. Après la mort de son père, il a dû s'occuper de la petite société de négoce familiale. « *C'est un gestionnaire-né, à l'aise dans le détail* », assure encore Marc Kravetz.

La MNEF connaît à l'époque quelques problèmes budgétaires et subit un contrôle. Un jeune inspecteur des finances dirige la mission : Michel Rocard. L'enquête se conclut triomphalement et scelle une amitié. Christian Blanc, douze ans plus tard, démissionnera d'un poste confortable pour seconder Michel Rocard dans sa course à l'Elysée. En 1966, pourtant, il néglige ses conseils et refuse, après Sciences-po, de faire l'ENA, par conviction : « *Les grandes écoles, dans notre analyse, n'avaient plus de raison d'être.* » Aujourd'hui, il le regrette un peu. « *Ça aurait pu me servir, mais ne pas l'avoir fait ne m'a jamais handicapé* », juge-t-il. N'empêche, les débuts sont difficiles. Après son service militaire, en 1968, et une épopée dans la mer des Antilles, où il découvre Cuba – et le cigare –, Christian entre dans l'administration par la petite porte. Direction des relations économiques extérieures, Caisse des dépôts, secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, il se spécialise peu à peu dans le développement touristique. « *Je n'ai fait,* dit-il, *que ce qui me plaisait.* »

IL n'hésite pourtant pas lorsqu'en 1978 Michel Rocard l'appelle. Au grand dam de sa femme, il opte pour la vie austère de chef de campagne. On ne lui connaît que deux costumes – un beige, un vert –, et pas de voiture. « *Ce fut frugal mais bien aussi. Nous avons passé deux années fantastiques.* » Au 78 de la rue de l'Université, à Paris, Christian Blanc affirme ses talents d'organisateur et de stratège. C'est là qu'Edgard Pisani le remarque : « *J'ai été frappé par son extrême lucidité et son audacieuse rigueur* », raconte l'ancien ministre. La déception est énorme lorsqu'en 1980 Michel Rocard renonce. Christian Blanc a une faiblesse : il ne supporte pas qu'on le trahisse. « *J'ai un tempérament simple ; quand je m'engage dans une action, je vais jusqu'au bout.* » « *Michel Rocard portait la nouvelle gauche. C'était extrêmement important pour la transformation du pays. Ne pas combattre Mitterrand, qui, pour moi, portait une politique inadaptée, était grave.* » Un peu déboussolé, il quitte le PS, se brouille – momentanément – avec Rocard et songe à entrer dans le privé. « *Je me suis dit que la seule chose qui comptait était le combat économique.* » Edgard Pisani, au sortir d'un entretien avec François Mitterrand, le retient par la manche et l'emmène avec lui à Bruxelles.

Dans les arcanes de la Commission européenne, le jeune directeur de cabinet fait merveille. « *C'était un collaborateur tout à fait remarquable, alliant des capacités d'analyse, d'imagination et de courage rares* », résume Edgard Pisani. Une estime réciproque. Le commissaire européen devient le « père spirituel » de Christian Blanc. « *Il est complètement imprégné ; il l'admire, il l'imite même dans le port de tête, le côté gaullien* », avoue une amie. C'est encore Edgard Pisani qui, en 1983, convainc François Mitterrand de nommer son protégé préfet des Hautes-Pyrénées. Une révélation. Au service de l'Etat, Christian Blanc s'épanouit. Il faut toute sa loyauté – et un ordre de Pierre Joxe – pour l'arracher un an plus tard à sa préfecture de Tarbes et suivre Edgard Pisani, nommé délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie.

A Nouméa, l'histoire l'attend. Le territoire est au bord de la guerre civile. Pendant qu'Edgard Pisani, raconte un témoin, entretient, au mépris de sa propre sécurité, « *un dialogue quasi mystique* » avec Jean-Marie Tjibaou, Christian Blanc, derrière, serre les boulons, impressionne les observateurs locaux par son sang-froid et noue des relations étroites avec le numéro deux canaque, Yéiwéné Yéiwéné, que tout le monde tutoie. Sauf lui : « *Un jour, je n'exclus pas de devoir le mettre en taule* », répond-il quand on lui demande pourquoi. Il rencontre aussi son futur bras droit, Christian Kozar, ex-militaire, sous-préfet, et Philippe Legorjus, patron du GIGN, qui l'aidera souvent plus tard. C'est ce travail de fond qui, trois ans après, lui permettra de réconcilier spectaculairement les communautés calédoniennes.

En attendant, il est nommé en 1985 préfet de Seine-et-Marne, où il négocie, avec sa rigueur habituelle, l'implantation d'EuroDisney. Les américains en auraient, dit-on, gardé un souvenir épouvantable... Mais son destin n'est pas là. En 1988, Michel Rocard, nouveau premier ministre, l'appelle pour résoudre la crise calédonienne, considérablement aggravée. Christian Blanc suggère une mission de dialogue ; Rocard accepte l'idée. C'est peu dire qu'elle est accueillie avec scepticisme. De retour à Nouméa, Christian Blanc mobilise tous ses réseaux – y compris les plus secrets – et démontre à l'occasion non seulement ses talents de négociateur, mais aussi sa formidable capacité à voir plus loin. « *L'idée du référendum lui est venue dans une mairie de brousse, lorsque Tjibaou a dit :* « La France est changeante. » *Il fallait la trouver ! L'astuce a été de la taire* », raconte Christian Kozar. La réussite est à la hauteur du défi. La Nouvelle-Calédonie réconciliée en un mois, Michel Rocard triomphe.

Le mythe du « sorcier Blanc » est né. Il le conforte en refusant à deux reprises le ministère des DOM-TOM, puis la direction des services secrets. Quelques mois plus tard, la RATP est à feu et à sang. Michel Rocard en appelle de nouveau à son sens de l'Etat. Il découvre, à quarante-six ans, le monde de l'entreprise. Seul d'abord, puis entouré d'une petite équipe de fidèles qui ne le lâcheront plus. Sous des dehors, naturellement distants, Christian Blanc a l'art de susciter le dévouement, voire la vénération de ses proches. « *C'est un géant simple* », dit sa secrétaire, fidèle depuis trente ans. « *Il est très exigeant, mais très attentif, presque fraternel* », assure Denis Olivennes, un jeune énarque récemment admis dans le cercle.

En quatre ans, il rétablit l'ordre et la propreté dans le métro, casse la technostructure, redynamise l'entreprise. Mais il échoue à créer un service minimum, lâché à la dernière minute par Pierre Bérégovoy. Il démissionne, non sans panache, et revend appartement et voiture, pour ne pas être prisonnier des traites à payer. Nouvelle déception, nouveau passage à vide. Il commence un livre de réflexion sur la crise, mais le termine en catastrophe.

EN octobre 1993, Air France explose à son tour. C'est Bernard Bosson qui, cette fois, le persuade. Tout le monde a refusé. « *Les grands managers en seraient sortis avec du goudron et des plumes* », assure un cadre. Lui plonge, non sans prévenir ses fidèles : « *La boîte est probablement morte, je ne sais pas combien de temps je resterai.* » Dans les hangars, on le hue. A trois heures du matin, il est réveillé par un directeur de cabinet affolé : les grévistes occupent le siège et menacent d'y mettre le feu. « *Au moins, les choses seront claires* », répond-il calmement. Cette fois, le dialogue ne suffit pas. Air France relève de l'électrochoc. Christian Blanc a concocté son plan. Pour l'imposer, tous les coups sont permis. Il les multiplie. Il contourne les quatorze syndicats en lançant un référendum direct auprès des 40 000 salariés. Il musèle les hôtesses et stewards en dénonçant leur grève dans une publicité télévisée. Il gèle les salaires, bouscule le conseil d'administration, bouleverse l'état-major et impose ses choix, parfois inattendus : l'ancien patron d'American Airlines, l'ex-directrice du métro de Montréal, un transfuge du groupe Amaury...

Aujourd'hui, Air France, profondément transformé, commence à engranger les bénéfices de la « tornade Blanc ». « *Ce n'est pas gagné, mais c'est sur la bonne voie,* commente une employée de base. *Quand on réfléchit à ce qu'on a fait depuis deux ans, c'est colossal.* » Reste une épine : Air France Europe, la sœur ennemie, rétive à toute réforme. « *On va faire tout ce qui est humainement et économiquement possible, mais on n'empêche jamais quelqu'un de se suicider* », commente Christian Blanc, plus PDG que jamais. Et l'humanisme, dans tout ça ? Les rêves de la MNEF, le pari de la deuxième gauche ? Il a beau protester « *qu'il n'a jamais changé de règle morale et politique* », certains vieux amis ont été choqués de le voir annoncer le plan de redressement un cigare à la main. Il assume. « *Je fume le cigare depuis que je suis très jeune. Ça fait partie de moi. Je ne veux pas m'en expliquer. Je me montre tel que je suis et me préoccupe peu des petits bourgeois, notamment de gauche !* »

***Véronique Maurus***
*Dessin : Pancho*

# Capitaliser Aerospatiale grâce à Dassault

*par Gilles Le Blanc*

DE quoi relève la concrétisation prochaine de la fusion entre Aerospatiale et Dassault-Aviation, annoncée par le président de la République en février dernier ? On peut soutenir, à l'encontre de nombreux arguments entendus depuis, qu'il s'agit d'abord du choix de la capitalisation d'Aerospatiale, c'est-à-dire de sa transformation de firme de programmes en entreprise capitaliste. Pour prendre toute la mesure de cette décision de politique industrielle, on commencera par écarter quelques thèses inexactes.

L'opération proposée n'est pas une simple imitation des concentrations américaines, marquées par la création de groupes industriels géants comme Lockheed Martin. Si les effets recherchés sont les synergies technologiques, les économies d'échelle ou la capacité financière, alors il aurait été logique de privilégier un rapprochement entre Aerospatiale et Thomson-CSF, plutôt que celui des deux avionneurs.

Il ne s'agit pas non plus d'une nouvelle manœuvre du complexe militaro-industriel, destinée à sauver Dassault, dont l'avenir à l'horizon des futurs programmes européens semble très menacé. Pour saisir la logique économique de cette fusion, il faut partir des spécificités de la firme de programme, dont Aerospatiale est l'archétype (avions Airbus et ATR, hélicoptères, fusées, satellites, missiles). Par programme, on veut désigner ici un processus de conception collective (agence étatique, utilisateur, industrie) du produit, sur la base d'un objectif fixé par l'Etat et d'engagements financiers garantis sur une certaine durée.

A ce mécanisme correspond une logique de firme spécifique. En effet, les volumes d'investissement, les durées de conception et de production, comme l'incertitude propre au programme entraînent des besoins en capital très élevés. Les investissements en recherche et développement n'étant pas immobilisés et les avances sur contrats tenant lieu de capitaux propres, le dispositif mis en place a permis aux entreprises d'y faire face avec un niveau de fonds propres artificiellement bas. Ainsi, Aerospatiale réalise en 1995 un chiffre d'affaires de 49 milliards de francs avec seulement 5,6 milliards de fonds propres.

Ce mode de croissance est aujourd'hui remis en cause. D'une part, les produits civils conçus dans les programmes doivent affronter des marchés plus concurrentiels. Les exigences de compétitivité des appels d'offres internationaux ont imposé secteur après secteur de profondes réorganisations industrielles, voire la création de nouvelles structures : hélicoptères, satellites, missiles et, aujourd'hui, Airbus.

D'autre part, la production militaire, dernier refuge de la logique de programme, est à son tour touchée. En refusant de financer le développement du futur avion de transport militaire et en demandant à l'armée de l'air de se comporter comme une compagnie aérienne pour le lancement d'un nouvel avion civil, l'Etat a émis un signal de rupture clair. Aerospatiale doit alors nouer des alliances internationales et pour cela, il est indispensable de recapitaliser l'entreprise. Mais de combien et comment ?

Pour l'Etat seul, procéder à l'évaluation des actifs existants et à l'estimation du capital nécessaire à l'entreprise n'est pas une tâche facile, comme l'a montré l'exemple de Giat Industries. La privatisation directe par appel au marché financier est impossible en raison des facteurs stratégiques et de la faible visibilité économique d'activités fortement dépendantes de l'Etat. Enfin, pour indicatives qu'elles soient, les comparaisons comptables internationales ne donnent pas d'évaluation précise.

Une solution originale consiste alors à faire entrer dans l'entreprise un capitaliste et à discuter avec lui de la valeur des ressources qu'il apporte. C'est ainsi que le Cerna joue le rôle de la Treuhandanstalt dans la capitalisation des combinats d'ex-RDA. C'est également ainsi qu'on peut comprendre à notre avis la fusion Dassault-Aerospatiale.

Au-delà des âpres discussions patrimoniales autour des intérêts de la famille Dassault, ce qui compte ici, c'est le calcul du futur actionnaire de la valeur de l'ensemble Aerospatiale-Dassault. Si l'opération réussit, alors le groupe constitué sur une base capitalistique claire devrait pouvoir plus facilement conclure les alliances en discussion et aborder à armes égales la cruciale négociation à venir sur la transformation d'Airbus Industrie en entreprise.

***Gilles Le Blanc** est chercheur au Cerna, Centre d'économie industrielle de l'Ecole des mines de Paris.*

# Pauvres d'Amérique : une autre vérité

*par François-Xavier Merrien*

LE professeur Florin Aftalion soutient dans son article « La vérité sur la pauvreté aux Etats-Unis » (*Le Monde* du 25 juin) que la pauvreté en Amérique est un mythe ou une invention d'anti-Américains primaires. Il entend pour sa part rétablir la vérité en ces termes :

1) Des erreurs méthodologiques contribuent à une large surestimation du taux de pauvreté aux Etats-Unis.

2) La pauvreté persistante y serait faible et la mobilité ascendante forte.

3) Les Américains disposeraient d'une épargne qui leur permettrait de tenir en cas de coup dur.

4) Enfin et surtout, la flexibilité du marché du travail expliquerait un bas taux de chômage et la faible durée de la situation de pauvreté ou du chômage.

Les thèses du professeur Aftalion ont le mérite de prendre le contrepied des idées reçues et de provoquer un salutaire débat. Elles n'en sont *pas moins erronées* et trompeuses.

Relevons tout d'abord que certains arguments n'ont aucune signification et sont uniquement là pour faire passer la thèse principale. Exemple manifeste : la propriété du logement. Que peut bien signifier l'argument selon lequel 40 % des pauvres en Amérique seraient propriétaires de leur logement si on ne se demande pas de quels pauvres et de quels logements il s'agit : les wagons aménagés agglomérés dans ces communautés de vieillards retraités ou vivant de l'assistance que l'on trouve dans tout le sud et l'ouest des Etats-Unis ? Les baraques délabrées des régions rurales des Appalaches où se concentre encore une part majeure de la pauvreté américaine ? Les logements vétustes des ghettos urbains ?

Ne confondons pas propriété d'un gîte sans valeur et possession d'un patrimoine immobilier. Retenons aussi que, de manière générale, les Américains sont bien plus souvent que nous propriétaires de leur logement et que le prix relatif *de celui-ci est bien moindre qu'en* France. A titre de contre-exemple, faudrait-il conclure de ce que moins de 25 % des Suisses sont propriétaires que nous avons affaire à un pays pauvre ?

> Quiconque a étudié sérieusement la pauvreté aux Etats-Unis ne peut partager l'optimisme de Florin Aftalion

Le taux de pauvreté élevé aux *Etats-Unis serait-il simplement dû* à une erreur méthodologique ? Les études comparatives les plus sérieuses, celles menées par le Luxemburg Income Study Group, dirigé par Timothy Smeeding, ont pris en considération l'ensemble des biais méthodologiques possibles et proposé plusieurs critères d'analyses indiscutables. Selon les différentes mesures utilisées, les *Etats-Unis* arrivent, *quelles* que soient les méthodes utilisées, en première position. C'est en particulier aux Etats-Unis que l'on trouve le plus de personnes âgées et d'enfants en situation de grande pauvreté.

Pauvreté passagère ? Du fait que seule une fraction des pauvres reste pauvre sur la longue durée, doit-on inférer une forte mobilité sociale ? Certes, toutes les études confirment que seule une fraction des pauvres demeure en dessous du seuil de pauvreté pendant plusieurs mois. Mais la raison ne s'appelle pas mobilité sociale. Elle tient tout simplement au nombre très important de personnes qui se trouvent à proximi*té de ce seuil. Certains passent juste* au-dessus, d'autres juste en dessous. Très peu connaissent une vraie mobilité sociale ascendante.

Par ailleurs, il faudrait tenir compte d'un facteur structurel et démographique : le phénomène mar*quant des vingt-cinq dernières an*nées aux Etats-Unis a été la structure de la pauvreté. En d'autres termes, les vieillards, qui représentaient 19,4 % des pauvres en 1967, représentent aujourd'hui moins de 10 % du total, alors qu'ils sont proportionnellement plus nombreux dans la population. La raison tient tout simplement à la mise en place d'une assistance vieillesse.

*Néanmoins, la population des* pauvres comprend encore aux Etats-Unis un nombre considérable de personnes âgées, un nombre non négligeable de personnes souffrant de problèmes de santé et un nombre important de *working poors*, bénéficiant du revenu du travail. Nous sommes bien loin du tableau idyllique proposé par notre professeur de l'Essec.

Les manuels d'économie et les partisans du marché libéré de ses entraves nous expliquent doctement que les salaires minima sont un frein à l'embauche et plongent durablement les moins qualifiés dans la trappe à pauvreté. Théoriquement parfait, l'argument ne trouve pourtant *aucune vérification empirique* sérieuse. Dans un ouvrage très documenté, considéré déjà par certains économistes comme une contribution majeure à l'économie du travail, David Card et Alan Krueger, tous les deux professeurs d'économie à l'université de Princeton, ont démontré empiriquement, en 1995, que les expériences d'augmentation du salaire minimum instaurées par l'Etat fédéral américain en 1990 et 1991, et par de très nombreux Etats depuis la fin des années 80, n'ont pas produit les effets prévus. Bien au contraire, elles ont un lien avec une augmentation de l'emploi et une baisse relative de la pauvreté.

Plus globalement, peut-on réellement affirmer que la flexibilité des salaires est le remède à la crise ? Aux Etats-Unis, la diminution du nombre de personnes sans emploi ne traduit pas nécessairement une amélioration de l'emploi. Si la population au chômage a diminué, la population active a elle aussi régressé. Cette *évolution traduit* le *découragement* de larges couches de la population qui, développant des anticipations très pessimistes, préfèrent se retirer du marché du travail. Elle traduit pour partie aussi la possibilité, pour de nombreux individus, au sein d'une société faiblement intégrée, de trouver des rémunérations dans le secteur illégal ou clandestin.

Enfin, qui peut affirmer sérieuse*ment que seuls les coûts salariaux* produisent des avantages comparatifs ? Pourquoi minimiser les autres facteurs, les mécanismes de change et la valeur relative des monnaies notamment ? Une part importante de la compétitivité des Etats-Unis ne provient pas des coûts salariaux mais d'une sous-évaluation manifeste de la monnaie. Les experts américains les plus chevronnés le confessent *aujourd'hui sans* complexe.

En définitive, quiconque a étudié sérieusement la pauvreté aux Etats-Unis, celle des ghettos urbains ou celle, plus cachée, des campagnes ne peut partager l'optimisme de Florin Aftalion. L'Amérique fonctionne chez nos néolibéraux comme le miroir de leurs espoirs et de leurs fantasmes, comme simple illustration de leurs combats idéologiques.

***François-Xavier Merrien** est professeur à l'université de Lausanne, directeur de l'Institut des sciences sociales.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### L'IMPÉRIEUX DEVOIR DES RÉGULARISATIONS

Au printemps 1995, j'étais intervenue en faveur d'étrangers parents d'enfants français auxquels la réglementation et les pratiques administratives interdisaient toute vie régulière sur notre territoire. Devant l'injustice et l'absurdité d'une telle situation, François Mitterrand avait demandé au gouvernement de mettre un terme à ces faits indignes de notre pays. Il s'avère, un an plus tard, que les instructions données à l'époque ont été très insuffisamment appliquées et que des centaines de dossiers restent en souffrance.

Il s'avère surtout que bien d'autres familles ont fait depuis état de difficultés semblables : parents d'enfants nés en France, conjoints de Français ou d'étrangers en situation régulière, jeunes venus rejoindre leurs proches sans bénéficier de la procédure réglementaire. Plusieurs milliers de famille se trouvent ainsi dans l'impossibilité de vivre dignement chez nous. Les multiples démarches qu'elles ont effectuées pour sortir de la précarité n'ont pas abouti. J'ai reçu, le 24 juin, plusieurs personnes qui venaient d'engager une action symbolique et pacifique pour demander à nouveau le droit élémentaire et fondamental de vivre avec leur famille. Elles espéraient obtenir des pouvoirs publics l'ouverture d'une concertation permettant de dégager des solutions dignes pour tous.

A ce jour, la seule réponse a été celle du ministre de l'intérieur, par un communiqué du 26 juin : un refus sec de toute discussion, un mépris pour les familles concernées et pour leurs souffrances, une allusion insultante pour tous ceux, dont je suis, qui leur avaient apporté soutien et sympathie.

Cette attitude d'un ministre de la République n'est pas admissible. Au-delà du débat démocratique normal sur la politique d'immigration en œuvre, un gouvernement républicain est toujours à même de corriger sereinement des dispositions qui engendrent des drames humains. Le ministre de l'intérieur a choisi de rester sourd.

En quoi la régularisation de quelques milliers de familles ayant vocation à vivre sur notre sol menace-t-elle la France ? Et quelle peur anime cette intransigeance ? Il y a quelques semaines, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine et le pré-projet de loi rédigé par le ministère de l'intérieur avaient suscité un tollé tant étaient liberticides, injustes et extrémistes la tonalité et les propositions contenues.

Récemment, de nombreux responsables politiques, de la majorité comme de l'opposition, ont publiquement affirmé, ensemble, l'impérieuse nécessité d'avoir le *courage de refuser toute concession* électorale, politique ou idéologique aux mouvements les plus extrémistes. Je m'en suis réjouie.

N'est-il pas désormais temps que le gouvernement fasse clairement le choix du courage et de la fidélité aux principes qui ont fait et font encore la grandeur de la France ?

**Danielle Mitterrand,**
**présidente de la Fondation**
**France Libertés.**

# Pour une force armée européenne de métier

*par Diamantis A. Vacalopoulos*

LA crise du Golfe a montré l'existence d'une politique étrangère européenne, si *celle de l'ex-Yougoslavie a mis en* évidence ses divergences. Mais l'Europe ne dispose pas encore des outils appropriés à l'intervention – ou à utiliser comme menace dissuasive – dès que, face à un péril bien identifié, une décision politique a été arrêtée. L'arme économique n'est certes pas négligeable mais son efficacité demeure très limitée dès lors *qu'elle n'est pas combinée avec* d'autres moyens de pression. Une force armée européenne de métier (FAEM) est exactement ce qui nous fait défaut.

J'entends bien par là une force armée et non une armée. Il doit s'agir d'un dispositif militaire réduit (75 000 à 125 000 soldats européens de la paix), pas d'une imposante machine. D'une force *armée qui, par son professionna*lisme, serait, à l'instar de l'armée professionnelle britannique, prête à intervenir dès que mandat lui serait donné.

L'Europe unie reconnaît qu'elle doit assumer des missions dites Petersberg (missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants, opérations de maintien ou de rétablissement de la paix) et non se préparer à une troisième guerre mondiale. Comment auraient évolué la crise yougoslave ou le drame rwandais si, au lieu de se contenter d'envoyer sur place des convois humanitaires bloqués des heures ou des jours durant, voire pillés, l'Europe avait pu utiliser la FAEM ? Qui oserait s'opposer à ou attaquer une telle force qui aurait comme mission de maintenir et de rétablir la paix ?

Enfin, la constitution de la FAEM serait indubitablement un facteur psychologique d'intégration très important pour ses membres et pour l'ensemble des citoyens européens.

La proposition d'effectifs avancée ci-dessus me semble nécessaire pour rendre cette force opérationnelle. Si on la compare aux dizaines de milliers de fonctionnaires employés par les institutions européennes, il ne devrait pas susciter de réactions épidermiques trop violentes.

Les soldats européens – ressortissants des quinze pays de l'Union européenne – seraient recrutés en fonction de l'expérience déjà acquise (au sein des armées de conscription ou professionnelles nationales). Les officiers, proposés par leurs Etats, *seraient recrutés « au mérite »* par une commission indépendante. Par ailleurs, fixer à 15 % le seuil maximal de soldats européens issus d'un Etat membre permettrait d'éviter tout reproche de partialité.

> Il doit s'agir d'un dispositif militaire réduit – 75 000 à 125 000 soldats – prêt à intervenir dès que mandat lui serait donné

Compte tenu de sa raison d'être – appliquer les décisions de l'Union européenne –, il est logique que le financement de la FAEM soit assuré à partir des fonds communautaires.

La réunion des sommes colossales *dépensées par la France,* le Royaume-Uni et certains autres pays européens pour entretenir leurs régiments en ex-Yougoslavie ou pour mener d'autres actions humanitaires suffirait sans aucun doute pour que la FAEM conduise de telles missions avec une rationalité et une efficacité accrues dans tous les domaines (rapidité d'intervention, coordination).

Cette FAEM serait l'embryon de la future force européenne de projection, lorsque celle-ci sera dotée de moyens logistiques correspondant *à cette catégorie de* missions.

Le commandement opérationnel de la FAEM devrait être confié à l'Union de l'Europe occidentale (UEO), bras armé de l'Union européenne et instrument de renforcement du pilier européen de l'Alliance atlantique.

***Diamantis A. Vacalopoulos**, ambassadeur, est représentant permanent de la République hellénique auprès de l'UEO.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# La rhétorique dangereuse de M. Nétanyahou

*Suite de la première page*

Les travaillistes Shimon Pérès et Itzhak Rabin l'avaient bel et bien entamée sur ces bases avec l'OLP de Yasser Arafat. Prenait forme, dans la peine et, souvent, le sang, une cohabitation séparée entre Israéliens et Palestiniens à mesure que Tsahal se retirait de Gaza et des grandes villes de Cisjordanie. L'évolution était plus lente dans les faits – l'armée traînait les pieds à Hebron et ailleurs – que dans les discours. Mais chacun comprenait qu'il s'agissait, au terme de ce processus, d'organiser la coexistence d'une entité palestinienne, qui pourrait un jour prendre la forme d'un Etat, avec un Israël partiellement retiré de ses conquêtes territoriales de 1967.

L'objectif final était posé ; tout le reste – le rythme, l'ampleur des retraits, les garanties de sécurité, le statut des colonies, etc. – était négociable. Auprès des Palestiniens, cet objectif donnait, seul, sa légitimité à la stratégie choisie par Yasser Arafat ; il justifiait les concessions que le chef palestinien avait dû faire en chemin. Et c'est précisément parce que cette stratégie avait d'ores et déjà donné des résultats – retrait de Tsahal de Gaza et des villes de Cisjordanie, début d'autogouvernement palestinien – qu'elle a commencé à inquiéter ceux qui la contestaient : le Hamas. D'où la campagne d'attentats menée par des islamistes palestiniens en Israël même, qui compta beaucoup dans la défaite électorale des travaillistes.

## ARAFAT FRAGILISÉ

Parce qu'il refuse tout retrait supplémentaire de Cisjordanie et cantonne les Palestiniens dans la gestion de quelques municipalités, le discours de Benyamin Nétanyahou a eu pour conséquence immédiate de fragiliser Yasser Arafat. En le privant à l'avance de la possibilité même de constituer un jour un Etat, ce discours mine la légitimité de la stratégie du chef de l'OLP auprès de la population palestinienne. Les mots ont commencé à changer la réalité. Le bénéficiaire est connu à l'avance : le Hamas.

Même s'ils étaient loin d'avoir bloqué toutes les implantations israéliennes en Cisjordanie, les travaillistes laissaient cependant entendre que la colonisation devait être plus ou moins gelée : il n'y aurait pas création de nouvelles colonies de peuplement, ce qui laissait possible le renforcement de celles existant déjà... C'était une manière de compromis sémantique, d'ambiguïté constructive avec laquelle la majorité travailliste et M. Arafat pouvaient vivre un moment. Le discours de M. Nétanyahou à la Knesset appelant à un développement accéléré de la colonisation sonne, lui, comme une déclaration de guerre aux oreilles des Palestiniens. Il déstabilise un peu plus le chef de l'Autorité palestinienne. Là encore, les mots sont loin d'être neutres.

En ouvrant la négociation avec l'OLP, et en ne fermant pas la porte à la création d'un Etat palestinien, les travaillistes avaient favorisé une évolution importante : la normalisation d'Israël dans la région. Après l'Egypte, la Jordanie, certains Etats du Maghreb (Maroc, Tunisie et Mauritanie) et du Golfe (Oman et Qatar) ont établi des liens diplomatiques avec l'Etat hébreu. Un début de détente régionale s'instaurait – même si, victimes des attentats du Hamas, les Israéliens n'en voyaient guère les bénéfices. Cette normalisation avec le monde arabe n'a été rendue possible que parce qu'Israël négociait avec l'OLP sur la base de l'échange de territoires contre la paix.

## LA DÉTENTE ÉBRANLÉE

Pour les gouvernements arabes qui franchissaient le pas, le raisonnement était simple : pourquoi être plus « palestinien » que le chef élu des Palestiniens qui, lui, a normalisé ses relations avec Israël ? Dès lors que la négociation avec l'OLP est gelée, ce raisonnement ne vaut plus guère et les mêmes gouvernements se voient privés, auprès de leurs opinions, des arguments qui justifiaient l'établissement de relations avec l'Etat hébreu. Les mots du Likoud peuvent ébranler la détente régionale qu'avaient favorisée les mots des travaillistes.

Il y a quelques semaines, certains commentateurs s'interrogeaient gravement : Benyamin Nétanyahou était-il un opportuniste capable de revirements ou un idéologue convaincu de ce qu'il avance et décidé à faire ce qu'il dit ? Question un peu académique. Les discours du premier ministre ont déjà créé un autre climat au Proche-Orient – un climat plus dangereux.

**Alain Frachon**

## RECTIFICATIFS

### POSTE ALLEMANDE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « *La poste allemande détiendra 25 % de la Postbank privatisée* » (*Le Monde* du 29 juin), l'Etat fédéral gardera la minorité de blocage (25 % des parts plus une action) dans la Postbank jusqu'en 1999. A cette date seulement, la poste allemande pourra détenir une participation de 15 % dans la Postbank et une option de 10 % pourra lui être accordée s'il est assuré qu'elle ne détient pas de contrôle dominant sur la banque.

### HELMUT KOHL

Nous avons écrit par erreur dans un article publié dans *Le Monde* du 28 juin intitulé « Bonn, Londres et l'avenir de l'Europe », que le chancelier Kohl parlait souvent de l'avenir de l'Europe comme d'une « *alternative entre la paix et la guerre pour le XIXe* siècle ». Il s'agissait en réalité du XXIe siècle.

Le Monde

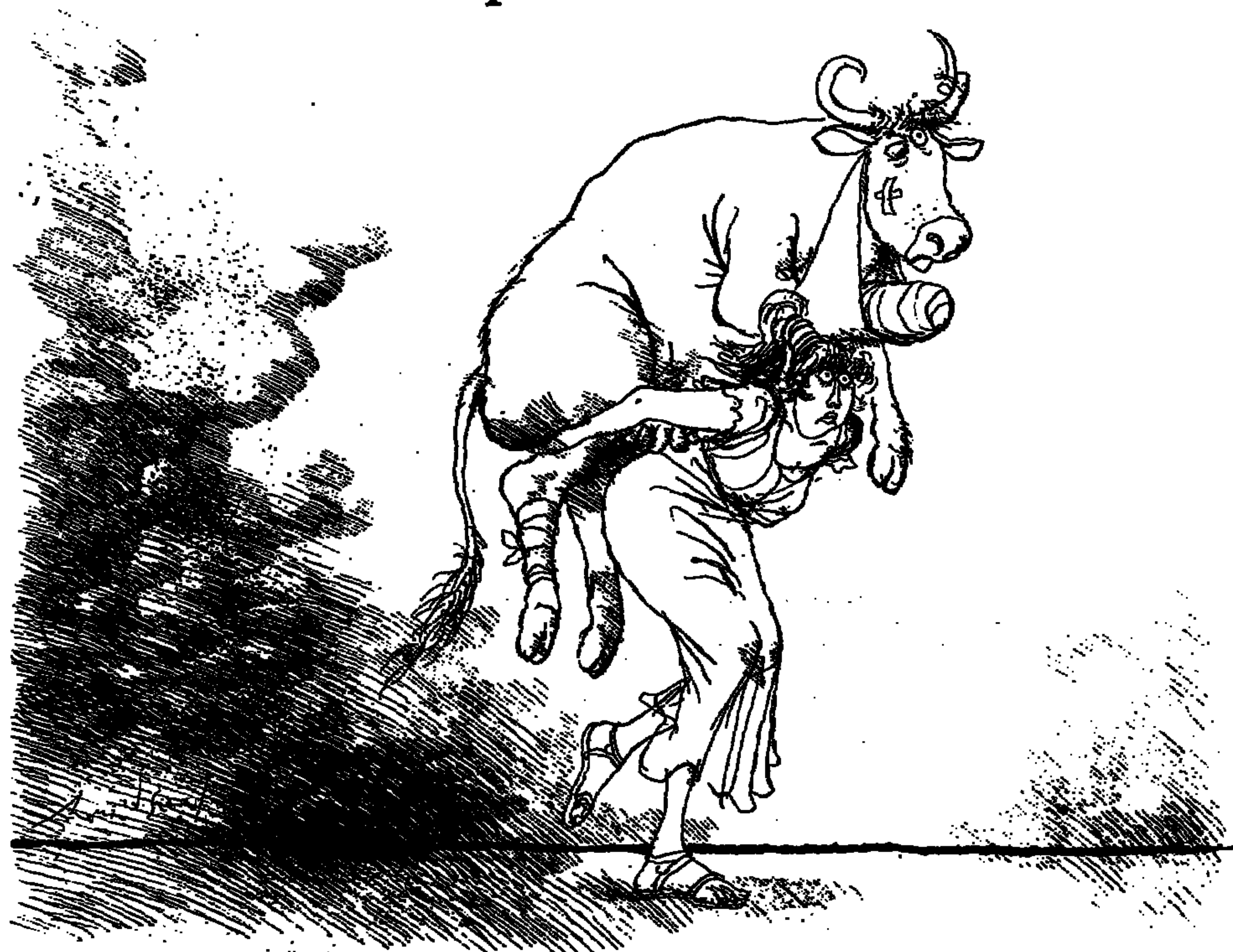
ÉDITORIAL

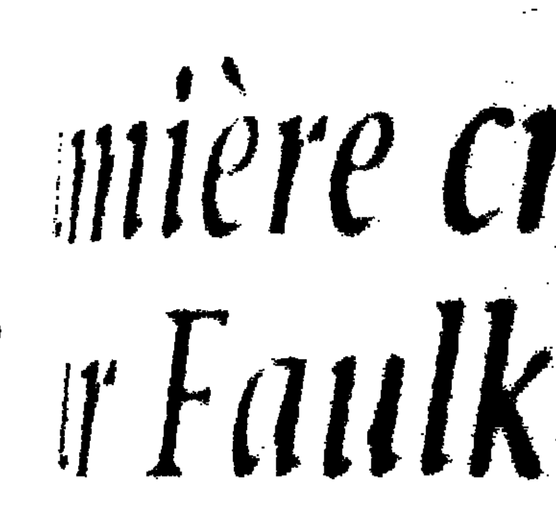
# Une justice sereine ?

C'EST certainement une coïncidence, mais le jour même où le premier ministre, Alain Juppé affirmait qu'il allait saisir le Parlement de la question du secret de l'instruction – en permanence violé, selon lui, par les organes de presse –, la cour d'appel de Versailles, dans un arrêt qui fera date, rappelait que le droit de critique des partis politiques par la presse est l'une des conditions *sine qua non* du bon fonctionnement de la démocratie. On remarquera également, s'agissant de l'affaire de la perquisition du juge Halphen au domicile du maire de Paris, qu'il ne s'est pas trouvé un seul ministre, hormis le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure (UDF), pour critiquer l'attitude du directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, qui, de sa propre initiative ou sur ordres, avait enjoint à des officiers de police judiciaire de ne pas prêter assistance au juge d'instruction de Créteil. Qu'est-ce qui « *choque profondément* » M. Juppé ? Ces entorses aux principes du droit ou les désagréments que le travail de la presse occasionne à ses amis ? Quoi qu'en pense le chef du gouvernement, la justice n'est pas égale pour tous. A mesure que se développe l'affaire dite des fausses factures des HLM de Paris, force est de constater que le premier frein mis au bon fonctionnement de la justice tient au fait que les trois des plus hauts personnages de l'Etat sont dans cette affaire juge et partie : Jacques Chirac est l'ancien maire de Paris, Alain Juppé l'ancien maire-adjoint de la capitale et Jacques Toubon, garde des sceaux et chef hiérarchique du parquet, est maire du XIIIe arrondissement. « *Pour avoir une bonne justice, il faut avoir une justice sereine* », a expliqué doctement M. Juppé. Comment la justice peut-elle travailler en toute sérénité dans de telles conditions ? Critiquer l'état actuel des liens entre le pouvoir politique et le pouvoir judiciaire est aujourd'hui non seulement un droit, mais un devoir. M. Juppé trouvera certainement un grand intérêt à lire le jugement de la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris qui, mardi 2 juillet, a débouté le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, de sa plainte contre le journaliste Philippe Alexandre. On peut y lire ceci : « *Le fonctionnement de nos institutions, les rapports entre l'Elysée, le premier ministre et les différents ministres au sein du pouvoir exécutif constituent des sujets d'intérêt général qui doivent pouvoir être librement débattus dans une société démocratique, même au prix de polémiques* ». Et d'ajouter : « *La liberté d'expression nécessite donc, de la part du tribunal, d'autant plus de tolérance dans l'appréciation de la critique des responsables politiques que leurs fonctions sont élevées et leurs pouvoirs étendus* ».

Que M. Juppé se rassure donc : il se trouve en France – à Paris et à Versailles – des juges parfaitement sereins. Reste à s'interroger sur les raisons qui font qu'en France, plus qu'ailleurs, les magistrats doivent, à intervalles réguliers, rappeler solennellement de tels principes.

# L'enlèvement d'Europe *par Ronald Searle*





# Le casse-tête de la fiscalité locale

**LA RÉFORME** de la fiscalité vient de refaire surface. Le gouvernement a en effet décidé de ressortir des tiroirs un « *rapport sur la révision des valeurs locatives* » rendu public jeudi 6 juin par la direction générale des impôts, et sur lequel le comité des finances locales devra se prononcer le 9 juillet. L'objectif affiché est « *une exigence de justice et d'équité* », selon les mots de Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Un but louable quand on sait l'attention que portent les Français à leur feuille d'impôt. Car le poids de la fiscalité locale ne cesse de s'alourdir et représente aujourd'hui l'équivalent de 20 % de l'impôt sur le revenu.

La fiscalité française accumule depuis des années des inégalités criantes. Les quatre taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non-bâti, et taxe professionnelle), appelées les « *quatre vieilles* », sont un héritage de la Révolution française. Elles reposaient sur une base foncière puisqu'à l'époque la terre constituait la principale richesse évaluable. Perçues au départ par l'Etat et les collectivités locales, elles sont passées, à partir de 1917, sous la coupe des collectivités qui ont fixé seules leurs taux. Les différences de traitement des contribuables selon leur lieu de résidence dans l'Hexagone se sont alors multipliées. Le poids, par exemple, de la taxe d'habitation est plus lourd dans les villes : en 1992, toutes collectivités confondues, la cotisation moyenne s'élevait à 2 271 F, mais variait de 1 278 F dans les villages de moins de 200 âmes à 2 762 F dans les communes de 10 000 à 50 000 habitants. Les villes doivent en effet faire face à des dépenses d'équipement – appelées charges de centralité – qu'une petite commune ne supporte pas.

## Les HLM payent aujourd'hui des impôts largement surévalués

Le poids démographique n'est pas la seule variable dans l'étalement des taux. Ainsi il fait meilleur vivre, quand on est contribuable, à Paris, Marseille ou Strasbourg qu'à Nice, Bordeaux ou Toulouse. La richesse fiscale inégalement répartie explique aussi les écarts considérables entre communes riches et communes pauvres. Dans la seule région parisienne, le potentiel fiscal (ce que rapporterait l'impôt si des taux identiques étaient appliqués dans toutes les villes) varie de 1 (Clichy-sous-Bois par exemple) à 10 (Puteaux). Une commune qui a peu d'entreprises sur son territoire se verra obligée de ponctionner ses habitants, au contraire d'une ville industrielle ou à dominante tertiaire. Puteaux, qui a sur son territoire une partie de la Défense et ses 247 millions de francs de taxe professionnelle, peut se permettre d'avoir un taux de taxe d'habitation trois fois inférieur à celui de Clichy, ville économiquement sinistrée.

A ces disparités se sont ajoutées les injustices induites par le calcul des bases d'imposition. Etablies voici vingt-six ans, ces bases ne tiennent pas compte du renchérissement du prix de l'immobilier et maintiennent des inégalités qui se sont creusées. Ainsi les HLM payent aujourd'hui des impôts largement surévalués. Quand les grands programmes de logements sociaux ont été lancés dans les années 70, ils bénéficiaient, pour l'époque, d'un confort que nombre d'appartements de centre-ville ne pouvaient offrir : sanitaires, cuisine, isolation... Mais ces logements ont, depuis, fort mal vieilli et se sont dégradés. Du coup, leur valeur marchande a baissé, mais leur valeur locative (c'est-à-dire le prix théorique auquel ils auraient pu être vendus dans les années 70) demeure identique. Résultat : ils sont aujourd'hui surtaxés de 30 % en moyenne ! Au contraire, les logements de centre-ville, comme à Paris, qui ont bénéficié de nombreuses rénovations en pleine période spéculative immobilière, sont largement sous-évalués.

Par trois fois, en 1983, 1986 et 1988, les gouvernement socialistes ont tenté de mettre en œuvre une actualisation de plus en plus nécessaire. En vain. Dans un bel élan collectif, les députés avaient voté, en juillet 1990, une loi instituant une révision des valeurs cadastrales, réalisée en 1992, mais dont l'application fut reportée au 1er janvier 1997. Les élus de tous bords se sont aperçus que la réforme proposée allait alléger la contribution de ceux qui payaient trop et augmenter celle des sous-imposés. Les contributions des HLM devraient effectivement baisser en moyenne de 30 %, alors qu'environ 25 % des Français verraient la leur augmenter. La logique d'équité visée par les législateurs allait entraîner des hausses fâcheuses pour certains contribuables néanmoins électeurs.

Si l'intention de la réforme était louable, il s'est avéré que l'application des hausses pourrait à son tour entraîner de nouvelles injustices. Les simulations dans certaines communes ont révélé que plus il y avait de logements sociaux, plus les locataires et propriétaires d'appartement ou de pavillon allaient être taxés.

A l'inverse, les communes résidentielles seraient peu touchées par la réforme. « *Les conséquences pourraient être dramatiques dans les communes en difficulté du nord-est parisien, par exemple, qui ont à la fois beaucoup de logements sociaux et de pavillons* », explique-t-on dans l'entourage de Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de la décentralisation. « *Si on leur applique un matraquage fiscal, on risque de faire partir les petits propriétaires et les classes moyennes et créer des ghettos sociaux* ». Les maires n'ont pas tardé à s'émouvoir et obtenaient, en juin, un premier étalement sur trois ans.

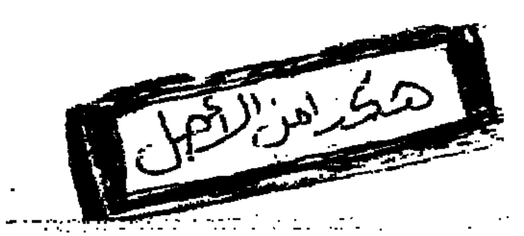
Pour parer un nouvel enterrement du dossier, les services des impôts ont donc concocté une deuxième version de la révision. Largement atténuée, la révision n'entraînerait plus qu'une baisse de 3 % pour les HLM. Les éventuelles hausses ne pourraient pas dépasser 300 F par an. Le gouvernement prévoyait de reporter l'application de la révision au 1er janvier 1998 pour éviter que les électeurs ne reçoivent leurs hausses éventuelles avant les législatives.

Mais cela n'a pas suffi à apaiser les craintes des élus locaux, qui ont demandé de nouvelles simulations pour les communes. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, a alors prévenu, mardi 11 juin, que « *si on constatait la moindre difficulté ou la moindre opposition, nous ne procéderions pas à cette mise à jour* ». On ne pouvait être plus prudent. Pourtant, comme l'indique un conseiller de M. Perben, « *si on décale une fois de plus la révision après 1998, tout le monde va se prendre de plein fouet les municipales* ».

Mais au-delà des problèmes de calendrier, le nouvel épisode de cette saga fiscale montre que, sur le fond, la réforme proposée ne semble pas à la hauteur des enjeux. Le citoyen est en droit de se poser une question simple : pourquoi, même une fois la révision appliquée, un contribuable ne paye-t-il pas les mêmes impôts, pour un logement-type, selon qu'il demeure à Lille ou à Paris, alors qu'il paye les mêmes impôts sur le revenu ?

**Sylvia Zappi**





**Le Monde des LIVRES**

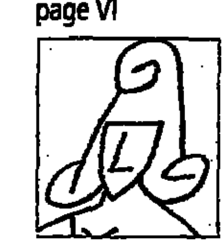
VENDREDI 5 JUILLET 1996

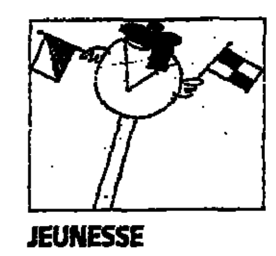
**LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE**
Une affaire de moralité de Barry Unsworth
page II

**ENQUÊTE**
La question culturelle corse
pages IV et V



**LA CHRONIQUE**
de Roger-Pol Droit
page VI





**JEUNESSE**
page VII

# Lumière créole sur Faulkner

*Lorsque le regard de l'écrivain antillais Edouard Glissant se porte sur l'univers faulknérien, ce qui aurait pu n'être qu'un essai littéraire devient une méditation profonde et abrasive sur la question raciale dans la civilisation contemporaine*

DENIS ROUVRE

**Edouard Glissant.**
Edouard Glissant, qui enseigne aujourd'hui dans *une université de Louisiane*, est né le 21 septembre 1928 à Bézaudin, au nord de la Martinique. A Paris, il fait ses débuts dans la revue *Les Lettres nouvelles*, que dirigeait Maurice Nadeau, et *poursuit une œuvre multiple*, *publiant recueils de* poèmes, pièces de théâtre, essais littéraires et philosophiques, romans – il obtient le prix Renaudot en 1958, avec *La Lézarde* (Seuil). Son activité de militant pour la cause Antilles-Guyane *contre* le système colonial, dans les années 60, lui a valu d'être assigné à résidence en France. Saluée pour sa force langagière, son œuvre (publiée au Seuil et chez Gallimard) offre une réflexion sur l'identité antillaise – l'« antillanité ».

*Faulkner, Mississippi*, d'Edouard Glissant, est un livre magnifique, magique, émouvant, inquiétant, sans doute l'un des meilleurs essais jamais écrits sur le romancier américain, et l'une des plus profondes méditations sur la question raciale dans notre civilisation contemporaine (1). Des trois géants du roman moderne, Proust, Joyce, Faulkner (auxquels j'aimerais joindre l'Américain Henry Roth, auteur de *L'Or de la Terre promise*), aucun n'a manqué à cette définition : nés dans un monde étouffant qu'ils ont élargi par leur art aux dimensions de l'univers. Mais, sans une initiation, quel lecteur peut se sentir concerné par le snobisme fin de siècle d' *A la recherche du temps perdu*, ou par le Dublin incantatoire de Joyce ? Et en quoi les affres de Sutpen, ou les avatars de la famille Sartoris, prisonniers d'eux-mêmes et refusant jusqu'à l'absurde la victoire des abolitionnistes peuvent-ils intéresser un jeune lecteur d'aujourd'hui ? Ce monde-là n'est-il pas mort avec les guerres, la menace thermonucléaire, les famines et la détérioration de la couche d'ozone ?

*Faulkner, Mississippi* est la clef qui permet à ce lecteur d'entrer dans l'œuvre, de plonger dans ce monde étrange, et, comme le dit Glissant, de « *pratiquer Faulkner, le lire, le méditer* ». Cette clef, c'est le regard créole, à la fois naïf et terriblement scrutateur, qui tout à coup éclaire les secrets et les contradictions de la société des planteurs. Glissant regarde l'univers faulknérien et ses « grandes maisons » depuis l'abri précaire des *sencillas*, les cases des serviteurs, et sous son regard apparaît la contradiction au cœur de notre monde moderne, ce qui le tourmente et le ronge, cette infamie qu'il est temps d'affronter, comme il le dit (p. 243) : « *se regardant droit dans les yeux, le fils d'esclave et le fils du propriétaire d'esclave* ».

L'initiation commence par un voyage, comme une dérive irrépressible jusqu'au pays de Faulkner, l'improbable comté de Yoknapatawpha, le fleuve Mississippi pareil au Rio Grande de la frontière, jusqu'à l'absurde concours de « faux Faulkner », la tombe cachée, et la « grande maison » de Rowan Oaks, le dernier refuge où l'écrivain couvert d'honneurs pouvait cultiver à l'abri ses deux vices, la littérature et l'alcoolisme. Voyage vers un monde d'archétype et de rêve, un monde où il faut revenir pour trouver l'origine.

Car c'est une bien grande faute de la critique française que d'avoir célébré Faulkner pour ces « *raisons vaines* » : les uns voyant en lui un expérimentateur à la manière de Joyce, les autres un « rural » ou un régionaliste au service d'un « divin Sud » dont on ne sait pas bien ce qu'il était. Et c'est un bien grand crime que de croire notre culture française exempte de la malédiction de l'esclavage, quand sa fortune fut fondée pour une grande part sur l'appropriation et la vente des peuples africains, et que sont passés sous silence dans son histoire le honteux héritage de la traite, le Code noir édicté par Colbert, ou le décret de 1802 par lequel Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage aboli par la Constituante. Alors que penser de la culture, quand chez les philosophes, chez les poètes, chez les dramaturges qui font notre gloire, si rares furent les voix qui osèrent parler au nom du peuple noir ?

*Faulkner, Mississippi* est beaucoup plus qu'un essai littéraire. C'est un livre qui brûle, qui incise et abrase, parce que la lumière *qu'il projette à travers l'œuvre du* romancier jusqu'à nous porte la force du poète Glissant, sa passion, sa compréhension, son goût de la vérité poussé jusqu'à la vengeance. Au fur et à mesure qu'à la suite de l'initiateur nous avançons dans l'œuvre faulknérienne, la racine du mal devient visible. La malédiction est attachée au dernier Etat de l'Union à avoir accepté l'abolition – c'est-à-dire son impossibilité à sublimer sa défaite. La « damnation du Sud », c'est le langage du « différé » auquel participent tous les acteurs de la plantation, *les Sartoris*, les Compson, et jusqu'au bâtard métis Mac Caslin, et l'Indien trafiquant d'esclaves Doom, usurpa*teur de la royauté des Chickasaws*.

La malédiction, Edouard Glissant la connaît bien, c'est celle-là même qui régnait naguère sur la plantation en Martinique. Elle est nourrie des mêmes préjugés, du même racisme – le portrait convenu des Noirs, leur animalité, ou leur servilité, cette « Mammy Carr » qui fut la nénène de Faulkner, sa vraie mère, et dont la vertu ne peut occulter le cri déchirant des femmes violées dans la plantation, et buvant la potion de liane abortive (« *Mangez de la terre, ne faites pas des enfants pour l'esclavage* »). Mais si tout dans Faulkner *nous renvoie au plus grand drame* qu'ait connu l'humanité – la traite des Noirs, l'extermination systématique d'une race par toutes les *puissances conjuguées* de l'Occident –, Edouard Glissant ne se contente pas de ce sens. Son initiation nous entraîne au-delà de la malédiction. Pour la première fois, prenant appui sur un autre homme des îles, le poète Saint-John Perse, Edouard Glissant ose demander : y a-t-il un Faulkner africain ? Et met au jour le mouvement profond qui porte l'écriture du romancier, entre l'orgueilleuse culture des planteurs et, comme il dit, l'« *oralité, non le parlé* ». La résistance surhumaine du peuple noir, arraché à sa terre et jeté nu sur le sol américain, et qui dut tout inventer, sa langue, sa musique, sa religion et jusqu'à son passé.

*J. M. G. Le Clézio*

Ainsi, dans l'écriture de Faulkner, le balancement des sens, le rythme, la répétition, l'incantation. Les « non seulement... mais encore » auxquels répondent les « qui... » ou les « voici que » du poète. On voit la grande question qui traverse l'œuvre de Faulkner, à laquelle le romancier n'apportait pas de réponse, et que seul le poète Glissant pouvait mettre en évidence : celle de la créolisation, c'est-à-dire de l'universel et nécessaire métissage.

Depuis *Poétique de la relation*, et saillant partout dans le petit recueil *Introduction à une poétique du divers* qu'il publie comme un écho à son livre faulknérien (2), Edouard Glissant s'est érigé en prenant appui sur ces deux contraires : la conscience de la totalité du monde et la souffrance du particulier.

Alors on mesure ce qui destinait Glissant à rencontrer l'œuvre de Faulkner, cette solution d'abîme qui rapproche, à une génération d'intervalle (la génération de Malcolm X et de Richard Wright, du rap et du ghetto de Watts), le Créole amoureux du composite et du divers, et l'hé*ritier de la plantation qui usa sa* vie à refuser le métissage. Edouard Glissant, comme tous les exilés (gens issus d'îles), a reçu à sa naissance *le privilège des naufragés*, seuls capables, du haut de leur rocher nu, de voir et de juger le monde, avec scepticisme, avec fureur, mais avec miséricorde aussi.

Ce monde injuste, cruel et somptueux que Faulkner mettait au jour dans *Le Bruit et la fureur*, dans *Lumière d'août* ou dans *Tandis que j'agonise* n'appartient pas au passé, et c'est pourquoi le voyage avec Glissant l'initiateur est si important aujourd'hui. Ce monde est encore vivant, ses contraintes n'ont pas fini de s'exercer, et la frontière du Mississippi, comme celle du Rio Grande ou du Rhin, est toujours « comme un sable mouvant ». C'est en mettant en relation les contraires que le poète peut un jour espérer les résoudre.

« *On aime en dépit de, non à cause des qualités, mais en dépit des fautes.* » La formule pessimiste de Faulkner dans le dernier paragraphe de *Mississippi* (publié en 1954) est ici transcendée par le poète antillais, qui donne à sa passion la magnificence du vertige et l'endurance de la vérité.

(1) *Faulkner, Mississippi*, d'Edouard Glissant, Stock, 360 p., 140 F.
(2) *Introduction à une poétique du divers*, d'Edouard Glissant, Gallimard, 145 p., 90 F.




WALTER EVANS in « L'AMÉRIQUE »

Affiche de Minstrels en Alabama (1936)

# La Perse des Grands Rois

*A l'ombre du voisin grec, l'Empire achéménide a souffert d'un certain désintérêt de la part des historiens. Pierre Briant répare cette lacune dans un essai qui fait référence*

**HISTOIRE DE L'EMPIRE PERSE**
**De Cyrus à Alexandre**
de Pierre Briant.
Fayard, 1 248 p., 280 F.

Une fois retombés les fastes des fêtes de Persépolis par lesquelles feu le chah d'Iran voulut marquer le 2 500e anniversaire de l'Empire achéménide, celui-ci a sombré auprès du grand public dans l'oubli qui sied aux peuples heureux. En dehors de quelques ouvrages d'histoire de l'art venus rappeler épisodiquement la splendeur de Persépolis, de Pasargades ou de Suse, le lecteur cultivé serait bien en peine de trouver un ouvrage récent qui présente ce que l'on sait maintenant de l'Empire achéménide. Cette lacune est aujourd'hui comblée, et avec quel talent, par Pierre Briant.

*Malgré sa durée* (550-330 av. J.-C.) et son étendue, de l'Indus à l'Egypte et à la Thrace, l'Empire achéménide souffre de la concurrence, voire de l'ombre, que lui font ses voisins (les Grecs de Grèce proprement dite), voire ses sujets (Grecs d'Asie Mineure, Phéniciens, Egyptiens, Juifs), dont les arts ou la littérature ont davantage retenu l'attention. De plus, écrire une histoire de l'Empire perse impose à *l'historien* de manier une masse documentaire très dispersée et d'une extrême complexité, provenant pour une part des Perses eux-mêmes (inscriptions et archives royales, vestiges des palais) mais pour beaucoup des peuples soumis, rebelles ou extérieurs, au premier rang desquels les Grecs. Autant dire qu'aucun témoignage n'est utilisable directement et qu'il convient de recouper les informations, d'évaluer la part des déformations historiques, de « *distinguer la gangue interprétative grecque du noyau informatif achéménide* ». Briant n'esquive aucune difficulté et le titre choisi, en relativisant sa tentative, nous donne à penser, soit qu'on pourrait écrire une autre histoire de l'Empire, soit qu'on ne peut même pas en écrire l'histoire.

*Maurice Sartre*

Pourtant, l'auteur ne laisse rien dans l'ombre. Il expose avec soin ce que l'on sait des origines de la dynastie, de la mise en place de l'Empire par Cyrus et Cambyse, et de la véritable refondation que représente le règne de Darius Ier. Ensuite, chaque règne fait l'objet d'une attention méticuleuse, ce qui permet de suivre en continu une histoire trop souvent considérée dans ses seuls rapports avec les Grecs. On devine que les guerres médiques, vues de Suse, ressemblent peu à ce qu'en dit la propagande athénienne !

Mais le plus neuf se trouve ailleurs, dans une série de chapitres passionnants où Briant montre de façon lumineuse comment Darius exalta l'idéologie royale achéménide et la mit en scène dans ses capitales, convoquant pour cela les peuples de l'Empire aussi bien qu'Ahura-Mazda, promu dieu dynastique. L'art persépolitain, loin d'être un « *simple reflet quasi photographique du réel* », devient un moyen d'illustrer le « *discours idéologique sur la royauté et la puissance impériale* ». Le roi juste et vainqueur qui punit les rois menteurs en les faisant mutiler et empaler, le roi chasseur et jardinier en ses paradis, ces résidences royales qui servirent de réserves de chasse et de vergers modèles d'où se diffusèrent techniques et espèces nouvelles, promène avec lui l'Etat tout entier au gré de ses migrations.

Lire la suite page VI

le feuilleton

de Pierre Lepape

# Pirandello in England



UNE AFFAIRE DE MORALITÉ
(Morality Play)
de Barry Unsworth.
Traduit de l'anglais par Anne Damour,
Albin Michel, 264 p., 120 F.

*A la fin du XIVe siècle, dans un bourg anglais ébranlé par le meurtre d'un jeune garçon et l'exécution de son assassin, une troupe de comédiens décide de rejouer le drame. Mais ce jeu de masques dévoilera bientôt une autre vérité. A partir de cette intrigue, Barry Unsworth entame une réflexion sur l'identité et la représentation de la réalité*

La production éditoriale ne cessant d'augmenter au fur et à mesure que le nombre de lecteurs diminue, les librairies ressemblent de plus en plus à des labyrinthes. Les aventuriers qui y pénètrent sans posséder un plan soigneusement établi sont souvent condamnés à errer au hasard de leurs impulsions ; accrochés ici par le chatoiement d'une couverture, détournés là par le portrait d'un auteur entraperçu à la télévision, happés ailleurs par l'exquisité d'une plaquette consacrée à un jeune poète inconnu. Pris de tournis, semblable à un âne de Buridan qui se verrait proposer des centaines de picotins, le malheureux lecteur ne trouve parfois son salut que dans la fuite, ce qui n'est pas le but visé. Pour faciliter l'exploration, les libraires ont disposé dans leur antre quelques repères, aussi sommaires qu'une carte du tendre : pic des sciences humaines, panorama des classiques, désert des romans sentimentaux, marais de l'actualité, forêt des poches, océan des nouveautés, jardin des poètes, etc. Peut-être conviendrait-il, pour le confort et pour la sécurité des chalands, d'aller plus loin dans ce balisage et d'installer, comme au bord des routes, des panneaux de signalisation éloquents. « Travaux scientifiques : ralentir », « Prix littéraires : embouteillages », « Ecrits politiques : sens unique ». Ou encore : « Roman médiéval : danger».

Depuis que l'époque romantique l'a mis à la mode, le Moyen Âge n'en finit pas de faire des ravages chez les écrivains. C'est le voyage exotique à la portée des bourses les plus plates, l'Eldorado des historiens amateurs, le sésame ouvrant la porte de toutes les divagations mystiques, politiques, érotiques et culturelles. C'est un salmigondis d'anachronismes, de théories fumeuses, de coloriage infantile, trempé dans le brouet de la pacotille et du pittoresque. Inutile de citer des noms : ils sont interchangeables. Seule varie la couleur qu'étalent les artistes dans ces compositions monochromes : rose bonbon ici, rouge sang ou noir de fumée ailleurs. Il est plus court et plus simple de se souvenir, parmi les contemporains, de ceux qui ont échappé à cette espèce de fatalité et qui sont parvenus à construire de vrais romans sur ce terrain miné par la niaiserie et la facilité. Umberto Eco et son *Nom de la Rose*, bien sûr ; Ellis Peters et son moine détective, souvent ; *Le Château de verre* de Georges-Olivier Chateaureynaud, quelques autres ; peu. Ajoutons-y désormais Barry Unsworth.

Unsworth, à dire vrai, n'a pas cherché à écrire un roman médiéval ; pas plus que son livre précédent, *Le Nègre du Paradis*, si remarquable, n'était un roman des Lumières (1). Au rebours des auteurs de fictions historiques, Unsworth ne part pas d'une époque et d'un décor dans lesquels il plante ses personnages. A l'origine, il y a une idée, un thème qui s'enrichit d'harmoniques. Ensuite seulement, Unsworth choisit le temps et les lieux à la manière dont un jardinier élit le terrain le plus favorable au type de plante qu'il désire faire pousser. C'est l'objet du roman qui en détermine le sujet, l'idée qui crée l'histoire et qui lui donne son sens. *Une affaire de moralité* se situe dans l'Angleterre de la fin du XIVe siècle, non par nostalgie d'antiquaire, mais par nécessité de romancier.

Si Unsworth s'est livré à une savante recherche documentaire, son talent est d'en avoir effacé les traces. Pas de vocabulaire archaïque, pas de facile effet d'étrangeté, pas d'exotisme du lugubre ou du naïf. L'Angleterre de 1380 est là, tout simplement. Celle de Richard II et de la guerre de Cent Ans ; celle de Chaucer, celle de Wyclif, de John Ball et des premières manifestations de l'anticléricalisme populaire ; celle de la peste noire où le pays perd près de la moitié de sa population. Tout cela est bien présent dans l'air que respire la petite bourgade où se déroule l'intrigue, mais dans l'air seulement ; jamais dans des discours ou des dissertations, ou des tableaux de genre sur les malheurs du temps. Unsworth ne reconstitue pas l'histoire comme un décor, il en imprègne les paysages et les personnages.

Dans le bourg que domine le château du seigneur, Richard de Guise, débarque un jour d'hiver une troupe de comédiens, misérable comme il se doit. Pour gagner quelques pence, la soupe du soir et une étable où dormir, les saltimbanques donnent dans la cour d'une auberge une représentation du *Jeu d'Adam*. Le spectacle est bien accueilli mais la recette est maigre : le bourg a la tête ailleurs. Un jeune garçon a été assassiné et sa meurtrière, immédiatement condamnée à mort, attend d'être pendue. C'est alors que Martin, le chef de la troupe, a une idée qu'on qualifierait aujourd'hui de « vendeuse» : les comédiens vont jouer le meurtre qui vient d'être commis ; le *reality show* est né. On distribue les rôles, on répète cette histoire édifiante, cette « moralité» : l'innocent, la femme séductrice, la passion du lucre, le meurtre, la coupable confondue, la condamnation, l'expiation. Simple, poignant, spectaculaire, conforme aux bonnes moeurs et aux saints enseignements, et assuré du succès.

Mais en montant leur scénario et en le représentant, les comédiens se rendent compte qu'il est plein de trous, que les choses ne peuvent pas s'être passées aussi sommairement qu'ils le jouent. La vérité de la pièce qu'ils inventent leur fera découvrir la fausseté des faits qu'ils relatent. Comme entraînés par leur œuvre, par sa logique, par sa cohérence, ils vont peu à peu reconstruire la réalité, celle qui a été soigneusement maquillée et masquée, celle de tous les scandales et de tous les dangers. Jouant dans une pièce qu'ils ne connaissent pas, interprétant un texte qui n'était écrit nulle part, les comédiens ont dérangé l'ordre immuable de la création.

Unsworth traite ce thème pirandellien avec une extrême économie de moyens. On ne sait bientôt plus où s'arrête l'estrade des bateleurs et où commence le théâtre de ceux qui ne sont pas payés pour donner la comédie. Qui ne joue pas un rôle de composition ? Qui ne porte pas de masque ? Qui n'exprime pas des sentiments qu'il n'éprouve pas et des idées qui appartiennent à d'autres ? Sans jamais forcer le trait, le romancier suggère que les comédiens, les artistes, ceux qui sont appelés par profession à se travestir, sont, en fin de compte, ceux qui mentent le moins : ils ne sont pas enfermés dans un seul rôle.

Peut-être est-ce là la vraie raison de l'anathème qui a été si longtemps jeté sur ce métier. Les obscures condamnations théologiques fulminées par les Pères de l'Eglise et par vingt conciles jusqu'au XIVe siècle témoignent d'un tel acharnement qu'on soupçonne la foi de n'être pas pour grand-chose dans ces taxations d'infamie. Tout aussi inexplicable en apparence est l'attitude du siècle de Louis XIV, qui se précipite dans les théâtres, fait la fête aux dramaturges et aux comédiennes et les jette à la fosse commune dès qu'ils ont cessé de vivre. La Bruyère déjà soulignait cette incohérence, ce malaise de la raison : « *Il me semble qu'il faudrait ou fermer les théâtres ou prononcer moins sévèrement sur l'état des comédiens.* » Ce n'est toutefois qu'en 1844 que le concile de Soissons a relevé les gens de théâtre de l'excommunication. Il faut bien que quelque chose nous trouble, au plus profond et jusqu'au scandale pour assimiler l'art de la scène au métier du diable.

*Une affaire de moralité* est le roman de ce trouble. Unsworth n'entonne pas les grandes orgues de la philosophie pour broder une réflexion sur l'identité et sur sa perte ; sur la réalité et sur sa représentation, il invente un récit, presque une intrigue policière, simple, solide, franchement écrite. Il mène son récit d'un trait, bravement c'est-à-dire en évitant les morceaux de bravoure. Mais tout est dit, c'est-à-dire décrit, senti, ressenti, soigneusement intégré au plaisir de la fiction, au charme de l'histoire.

Comme si, à la manière des comédiens dont il parle, le romancier se prenait lui-même au jeu de la réalité qu'il découvre au fur et à mesure que s'invente son roman ; comme si, parti pour écrire une « moralité» dont il savait chaque figure, il se découvrait en train d'en rédiger une autre, inconnue dont le sens ne se dévoile qu'au terme de la pièce. C'est l'immense avantage du roman sur le théâtre et qui aurait dû faire condamner les inventeurs de fiction plus sévèrement que les saltimbanques : cette magie qui naît de ne pas savoir la suite, de ne pas connaître le dernier mot avant la fin du livre ; ce vertige de constater que les mots peuvent nous refléter de manière plus saisissante que les corps. Quand les romanciers ont du talent.

(1) Il a obtenu le Booker Prize en 1992. Traduit en français chez Belfond en 1994.

version originale

## Il Mulino se démarque d'un de ses ouvrages

*L'éditeur italien notifie son désaccord face à une préface qu'il publie*

Un éditeur peut-il prendre ses distances avec un livre qu'il publie ? C'est ce que vient de faire Il Mulino, prestigieuse maison d'édition bolognaise, provoquant dans la presse italienne un débat des plus animés. Dans *La Stampa* du dimanche 16 juin, l'éditorialiste Sergio Romano a critiqué ce qui est pour lui le signe d'une « *anomalie* » de l'édition italienne. Le livre, en l'occurrence, s'appelle *La Franchi. Storia di un'organizzazione partigiana*, d'Edgardo Sogno. La « Franchi » était un groupe de la Résistance antinazie en Italie, entre 1943 et 1945, qui présentait la particularité d'être composé de fils de la bourgeoisie et de l'aristocratie professant des opinions libérales ou, pour certains, comme Edgardo Sogno, monarchistes. Son livre, qui retrace l'histoire de cette brigade si différente de celles des partisans communistes, catholiques, socialistes ou « *actionnistes* » (du Partito d'azione, gauche démocrate et laïque), devait être préfacé par l'historien du fascisme Renzo De Felice. Ce dernier étant mort voici quelques semaines, Edgardo Sogno a dû rédiger lui-même une préface, que l'éditeur a jugée embarrassante. Parce qu'elle reflète des idées de droite ? Ou parce qu'elle attaque des auteurs maison et, surtout, un éditeur concurrent, Einaudi, accusé d'avoir « *déversé pendant trente ans une avalanche de textes marxistes sur les bibliothèques des intellectuels italiens* » ?

L'éditeur, dans son avertissement au lecteur, écrit : « *Nous n'approuvons pas cette introduction (...). L'auteur a quelque droit à voir publier son livre avec sa propre introduction. Comme l'éditeur à notifier son désaccord.* » Il Mulino a été fondé dans les années 50 dans un souci de dialogue par des intellectuels laïques et catholiques. Il en a gardé une tradition d'ouverture que personne jusqu'ici ne lui a contestée. Le fond du problème est ici l'interprétation historique de la Résistance. La thèse « *révisionniste* » d'une partie de l'intelligentsia italienne est que la Résistance, mouvement minoritaire, a, après la guerre, construit la République sur un mensonge : en jetant l'opprobre sur toute la période fasciste, les partis catholique, laïques et marxistes auraient rompu la continuité de l'Italie unitaire et fragilisé la nation. La préface d'Edgardo Sogno s'inscrit dans cette ligne : « *Dans la crise de 1943-45, la Résistance a certes constitué un facteur positif, un sursaut, mais seulement dans sa composante autonome, antitotalitaire, nationale, libérale-patriotique, et non dans sa composante révolutionnaire (...). Elément négatif, facteur de déviation et de division, telle apparaît en revanche la religion marxiste (...) erreur, faute et castastrophe du XXe siècle* ».

Répondant, dans *La Repubblica* du mercredi 19 juin, au « *caro ambasciatore* » (Sergio Romano est ancien diplomate), Eugenio Scalfari conteste l'idée d'une « *pensée unique* » et rappelle que, dans les années 50 et 60, il ne cessa jamais d'y avoir une vigoureuse critique adressée au marxisme culturel par de nombreux intellectuels italiens, publiés dans des maisons d'édition « *de gauche* » comme Einaudi ou Laterza. L'ancien directeur de *La Repubblica* souligne qu'à l'époque, c'est plutôt l'emprise catholique qui paraissait étouffante. Sans entrer dans la discussion historiographique, Eugenio Scalfari défend le droit pour un éditeur d'avoir une « *identité* » : « *Il serait assez singulier que des éditeurs qui adoptent chacun un graphisme distinctif, commercialisent ensuite les produits les plus disparates, pour les publics les plus hétérogènes (...). Les auteurs et les livres sont choisis par l'éditeur en fonction de certaines affinités de goût, de langage, de tendance culturelle et, dans certains cas même, d'orientation politique, au sens très large* ». Ce que conteste le plus vivement Scalfari, c'est l'observation faite à Il Mulino par Sergio Romano, celle d'être l'éditeur de personnalités arrivées récemment au pouvoir avec la coalition de centre-gauche : le président du Conseil, Romano Prodi, pilier de la revue *Il Mulino*, mais aussi les ministres Carlo Azeglio Ciampi et Beniamino Andreatta. De là à soupçonner un risque de police des idées... l'« *ambasciatore* » n'est pas allé aussi loin.

Sophie Gherardi



## Chronique gay

LIKE PEOPLE IN HISTORY
de Felice Picano.
Abacus, 512 p., 6 £ 99.

Etre marginalisé demande de la force, du courage, de l'orgueil et de l'humilité. Sinon, c'est la porte ouverte aux excès, à la provocation et à la violence, aux soutiens-gorge brûlés en place de Grève, aux manifs fesses à l'air, à la castagne. Rejeté, le groupe crée ses propres lois, son langage, ses habitudes, ses lieux. Ses codes de reconnaissance.

Pour survivre, il faut pourtant savoir petit à petit dépasser ce narcissisme, abandonner la satisfaction d'apparaître comme différent, exotique, un peu amusant, un peu inquiétant, et chercher à s'intégrer. La littérature est un biais en cela comme en toute chose, mais elle n'a jamais bien vécu de bons sentiments, et le militantisme ne lui sied pas toujours non plus. Seul le talent peut récolter les raisins de la colère.

Felice Picano fait partie de ces militants écrivains qui essayent de se trouver une place sans savoir forcément où se situer, à la lisière de la reconnaissance par tous et du combat pour des droits des hommes à disposer d'eux-mêmes. Ne serait-ce que le droit à la souffrance et à la sérénité dont le besoin est crucial en cette fin de siècle décimée par le sida.

Il a le sens de cette pudeur envers la mort, l'isolement, la destruction. « *L'épidémie semble avoir généré la mise en place d'un savoir-vivre en perpétuel évolution. Je me dis parfois qu'il devrait y avoir une hotline spécialement destinée à vous maintenir au courant des derniers développement de la façon de se comporter face à la maladie.* » Comme souvent, cela part des mots : « *Comment va-t-il ? – Pas bien, dis-je employant l'euphémisme habituel pour dire qu'il était mourant. – Et toi? ». Ron singea quelqu'un qui avale des pilules, en chantonnant: « Cinq fois par jour », voulant dire AZT, voulant dire que lui aussi.* » Cruelle est la vie pour ceux qui sont restés du bon côté du miroir, abandonnés à eux-mêmes, presque coupables: « *Ne le dis à personne, mais je suis séronégatif. – Il n'y a pas de quoi avoir honte. – Je ne comprends pas comment ça a pu arriver, j'ai fait tout ce qu'il ne fallait pas avec les gens avec qui il ne fallait pas dans les endroits où il ne fallait pas, au moment où il ne fallait pas. – Il faut bien que quelqu'un s'en sorte. – Je sais. Mais c'est parfois gênant. Et en termes existentiels terriblement inconfortable.* » Cruelle est la vie pour cette première génération à « *sortir du placard* » de gré ou de force, pleine de joie et de créativité, persuadée d'avoir inventé les années 70, la musique, les fringues, le sens du style et du design, les endroits où aller, parfaits pour tout « *sauf la reproduction* ». Voilà ce que raconte Felice Picano à travers la difficile amitié de deux cousins qui traversent l'histoire de l'Amérique de l'après-guerre, leur enfance de baby-boomers, la découverte de leur sexualité, leurs amours, leurs aventures, avec, en contrechamp, Woodstock, les plages californiennes, les fêtes de Fire Island Pines (dans la région de New York), les folies douces de San Francisco et le militantisme à Greenwich Village. Chroniqueur partial, tendre, tantôt amusé, tantôt en colère, mais avec la sagesse acquise du témoin – dont presque tous les amis sont morts – qui utilise son sens de l'humour, « *la façon la plus facile d'être honnête* », mais aussi la meilleure arme qui soit envers soi-même et envers les autres, pour mettre en perspective les années passées.

M.S.

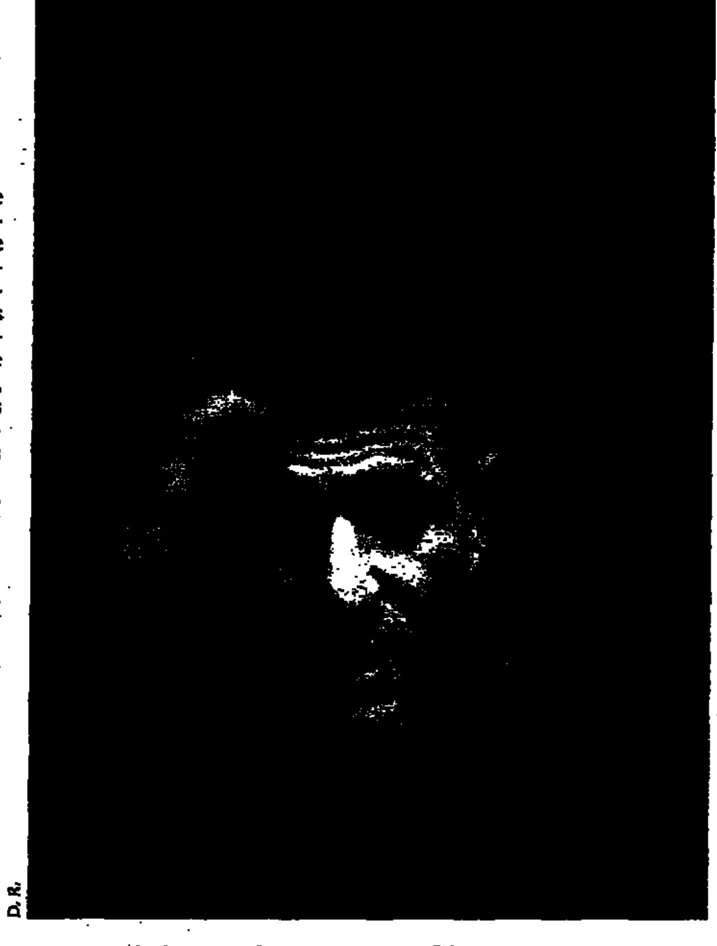
# Un homme dans la foule

*Une erreur d'« aiguillage », et un éminent linguiste débarque dans une ville à l'idiome inintelligible. Sur le mode de l'étrange et de l'inquiétant, Ferenc Karinthy traite de l'incommunicabilité*

**ÉPÉPÉ**
de Ferenc Karinthy.
Traduit du hongrois
par Judith et Pierre Karinthy,
préface de Claude Hagège,
postface de Thomas Schreiber
éd. In Fine/Austral, 266 p., 130 F.

C'est une ville pleine de gens dont on a toujours mal entendu le nom. Édédé ? Diédiédié ? Épépé ? Une ville où les individus disparaissent dans des files d'attente avec une aigreur résignée. Est-ce un pays ou une époque ? Un lieu réel, utopique, ou la représentation d'un temps donné de l'histoire ? Ferenc Karinthy (1) fait semblant de ne pas le savoir. Est-on chez lui, en Hongrie ? L'écrivain se garde de donner des détails. Au moment où il publiait *Épépé*, en 1970, la Hongrie communiste abordait ses années de « dictature modérée ». La censure s'amollissait. Le moment était venu de faire paraître ce roman allégorique, pétillant d'intelligence.

Le plus curieux, dans cette ville où débarque soudain Budaï, c'est précisément que presque rien n'y est extravagant. Loin d'avoir l'air imaginaire, elle ressemblerait plutôt à toutes les villes. Il n'y a qu'une bizarrerie : Budaï – un linguiste de haut niveau, qui parle une trentaine de langues et sait déchiffrer les écritures – ne s'entend bafouiller, mauvaise humeur à l'appui, que des syllabes invraisemblables, non identifiables, « inouïes » au sens propre, comme il ne reconnaît aucun des caractères inventoriés sur la planète.


D.R.
Ferenc Karinthy : un raisonnement sans faille pour prouver la défaite… du raisonnement

Comble d'étrangeté, tout est fait pour qu'on ne puisse pas s'en tirer à bon compte avec l'argument qu'il s'agirait d'un mauvais rêve ou d'un roman de science-fiction : l'incompréhension est d'autant plus affolante que le décor est « normal ». Et que tout, d'une certaine façon, est rationnel. *« En y repensant, ce qui a dû se passer, c'est que dans la cohue de la correspondance, Budaï s'est trompé de sortie, il est probablement monté dans un avion pour une autre destination et les employés de l'aéroport n'ont pas remarqué l'erreur. »*

La Tour de Babel n'est pas loin, ni *Les Voyages de Gulliver*, ni, surtout, *Le Procès* de Kafka. Mais dans *Épépé*, ces utopies de la solitude ou de l'incommunicabilité prennent une tournure sèchement mathématique.

La montée de l'angoisse ne tient pas au style mais à l'exactitude scientifique de l'imagination, dont l'effet a tendance, à la longue, à s'essouffler. Reste la jubilation du vertige, même s'il est de l'ordre de la logique : avec une sérénité à toute épreuve, Karinthy passe au crible, rigoureusement, la manière dont l'absolue impossibilité de communication frappe les situations quotidiennes les plus anodines. Descriptions minutieuses, hypothèses scientifiques, expérimentations linguistiques, tentatives humaines s'accumulent en vain pour arriver à comprendre ce monde utopique, et surtout *« à se sortir de là »*.

Une question s'impose : et s'il n'y avait pas une langue dans cette ville, mais autant de langues que d'individus ? Et si personne n'était destiné à se comprendre ?

Budaï a beau déduire du mot qui se prononce quand on le bouscule qu'il signifie « pardon », qui dit que, dans ce monde-là, on se pardonne ? Ce n'est pas seulement une langue qui est à découvrir, mais une humanité dont il s'agit de retrouver le mode d'emploi, là où même les numéros de téléphone ne correspondent à aucune logique connue et où le football se joue comme nulle part ailleurs, avec plusieurs ballons, sans buts, la foule emprisonnée sur le terrain. Budaï n'y renonce pas.

Karinthy, lui, réussit cette intelligente acrobatie : prouver, par un raisonnement sans failles, la défaite du raisonnement pour aborder un monde qui ressemble fort au totalitarisme et dont les règles inventées mettent « hors jeu » celui qui y est étranger. Ce monde-là est mort, nous dit-il, à force d'avoir été trop rationnel, trop utile, trop pressé… trop humain?

**Marion Van Renterghem**

(1) Né en 1921, mort en 1992, Ferenc Karinthy est le fils de Frigyes Karinthy, écrivain célèbre dans son pays, auteur de *Voyage autour de mon crâne* (éd. Viviane Hamy, 1990).

# Sur les pas de Chatwin

*Notes, articles, extraits de carnet.*
*Eclats posthumes d'une plume vagabonde*

**ANATOMIE DE L'ERRANCE**
**(Anatomy of Restlessness)**
de Bruce Chatwin.
Textes réunis, présentés
et annotés par Jan Borm
et Matthew Graves.
Traduit de l'anglais par Jacques Chabert et Matthew Graves,
Grasset, 266 p., 109 F.

On peut ne pas connaître Bruce Chatwin, mais une fois qu'on l'a croisé, ne serait-ce qu'une fois, il devient difficile de lui résister. Et on le rencontre à toutes sortes d'endroits car sa plume est liée aux semelles de ses chaussures de marche, des vraies, confortables, et faites aux pieds, qui l'éloignent de toutes images romantiques et rimbaldesques, même s'il a eu l'air si longtemps d'un bon élève d'un collège chic anglais – les traits fins, les cheveux blonds à peine ébouriffés.

Ce serait dommage d'ignorer un homme qui après *« plusieurs années de vagabondage »* décide de se trouver une maison, non pour s'établir mais pour avoir un endroit *« où poser son chapeau »*, et qui hésite entre *« une maisonnette blanchie à la chaux sur une île grecque »*, *« une petite ferme »*, *« une garçonnière sur la rive gauche »*, puis finalement décide de rester à Londres, parce que *« chez soi, après tout, c'est là où se trouvent ses amis »*.

Ses romans comme ses récits de voyage (1) reflètent son extraordinaire curiosité, une curiosité de tout, des choses et des gens, des sciences et des arts, de l'histoire, la petite comme la grande, de l'ethnologie, de l'archéologie, des nourritures, des objets précieux et de leurs collectionneurs, tout ce qu'il a pu croiser sur les sentiers fort peu battus qu'il a empruntés. Atteint de ce que l'on pourrait appeler une « vagabondite aiguë » ou de ce que Baudelaire nommait *« l'horreur du domicile »*, il a tout quitté un jour en envoyant un télégramme qui disait simplement *« Suis parti en Patagonie »*. C'est peut-être une légende, mais si vraisemblable. Il en rapportera un livre quasi mythique intitulé simplement *En Patagonie*. Avide de rencontres, d'expériences, d'anecdotes, de recherches imprévues, il est et sera toujours et partout prêt à apprendre, à se renseigner, à étudier car il est persuadé qu'on ne peut dissocier la réalité de la fiction. D'un voyage d'enfants avec son frère et son père, il tirera l'ambiance d'un roman dru et sauvage comme la campagne du pays de Galles, *Les Jumeaux de Black Hill*, il se servira aussi de ses aventures chez Sotheby's, où il a commencé à travailler à dix-huit ans pour écrire l'histoire d'*Utz*, le collectionneur maniaque. Et de sa capacité à s'étonner toujours, à admirer, à chercher à comprendre encore et encore, il rapportera d'Australie *Le Chant des pistes*, un livre émerveillé et sidérant sur les pérégrinations des aborigènes qui chantent les pistes sur lesquelles ils partent se découvrir, suivant des cartes imprimées dans leur esprit dès l'enfance sur des airs et des paroles qui permettent de trouver des repères tout au long des chemins.

Cette *Anatomie de l'errance* qui nous arrive à titre posthume réveille tous ces souvenirs. C'est un ouvrage constitué de textes épars (articles de presse, extraits de carnets de notes ou de correspondance…) et rassemblés par thèmes, qui donnent une vision éclatée de tout ce que Bruce Chatwin pouvait dire ou faire. Il serait toutefois un peu étrange si on n'a jamais rien lu d'autre de commencer par là, car cette variété d'approches peut déconcerter, apparaissant un peu comme ces compte-rendus de colloques qui donnent l'impression au lecteur de sauter d'un neurone à un autre sans autre logique qu'un même thème donné.

**Martine Silber**

(1) Tous ses livres ont été publiés chez Grasset.

# Marcel Proust, la vie à l'œuvre

*« La véritable biographie d'un écrivain, d'un artiste est celle de son œuvre ». Partant de ce « précepte », Jean-Yves Tadié raconte en un millier de pages le sacrifice d'un homme à son roman*

**MARCEL PROUST**
**Biographie**
de Jean-Yves Tadié
Gallimard, 952 p., 185 F.

Parmi les quelque deux cents ouvrages consacrés à Proust qui sont aujourd'hui disponibles dans la librairie française, on s'étonne de trouver seulement quatre véritables biographies. La plus célèbre est celle de George D. Painter (1), devenue l'exemple même d'un genre controversé, et même déclaré impossible, en dépit de son évident succès. Elle a été lue par tous les proustiens, proustomanes, proustolâtres, chacun la jugeant à sa guise. Celle de Ghislain de Diesbach (2), amusante à lire et riche d'informations pas toujours sûres, s'adresse plutôt aux proustifiants – les amis du jeune mondain qui n'avait pas encore écrit *A la recherche du temps perdu* avaient inventé le verbe « proustifier » pour parler des grâces de chat qu'on fait *dans les salons*, avec de soudains coups de griffe. Passée injustement inaperçue, la biographie proustienne de Michel Erman (3) a le mérite de la brièveté, et celui d'interpréter la signification existentielle de cette vie, à la façon du *Baudelaire* de Sartre, mais avec moins de parti pris. L'essai brillant d'Alain Buisine (4), qui ramasse en une journée l'essentiel d'une vie créative, apparaît comme un antidote ironique au poison biographique, lequel risque toujours de tuer l'œuvre en prétendant mettre au jour la vie de l'auteur. Proust, chacun le sait, avait préventivement dénoncé la confusion entre le moi social et le moi écrivant dans l'inachevé *Contre Sainte-Beuve*.

Bien averti des pièges de la biographie, le grand érudit proustien Jean-Yves Tadié livre à présent une somme qui s'adresse à une nouvelle génération de lecteurs du roman. On peut les appeler « proustologues », car ils ont abordé la *Recherche*, si l'on ose ainsi dire, à travers la recherche, c'est-à-dire grâce à des éditions introduites, annotées, commentées qui déploient derrière le mobile texte proustien l'histoire de sa genèse, les clés de *ses modèles, son dialogue avec l'art* et la littérature. Les études génétiques ont trouvé en Proust leur terrain d'élection, pour la bonne raison que son oeuvre est restée pour une part inachevée. L'histoire même de l'écriture de ce roman qui raconte le lent éveil d'une vocation d'écrivain est une véritable saga où les éditeurs finissent par devenir des personnages, en désaccord les uns avec les autres, ce que Proust, d'ailleurs, avait prévu. Le chef-d'œuvre romanesque de ce siècle est ainsi devenu le chantier d'une vaste cathédrale laïque, sur laquelle le premier lecteur venu, celui des collections bon marché, est appelé à se faire une opinion d'artisan, de maître d'œuvre, voire d'architecte, ou simplement de chercheur. D'où l'inversion fameuse du titre proustien par Claude Mauriac, *Du temps perdu à la recherche*, d'où aussi la décision de Gallimard de republier en collection « Blanche » non pas le texte de l'édition première, ce qui n'aurait guère de sens, mais celui de « La Pléiade » dépouillé de son apparat critique, offert pour ainsi dire au lecteur en sa beauté nue.

Ce serait faire injure à Jean-Yves Tadié d'insinuer que sa biographie monumentale est la reprise en un volume séparé de l'apparat critique de « La Pléiade », encore que ce soit vrai pour une part, celle qui concerne l'histoire compliquée du « manuscrit », c'est-à-dire des cahiers, carnets, épreuves surchargées, paperoles qui le composent et qui formeront sans doute encore pour quelques générations de chercheurs un effarant et excitant palimpseste. Là-dessus, Tadié, sans craindre d'instruire le lecteur peut-être plus que celui-ci ne le demande, dit tout ce qu'il sait. N'en prenons qu'un exemple, qui a trouvé de l'écho dans nos colonnes. Tadié ne tranche pas dans le débat qui concerne le statut et la destination de la version sauvagement raccourcie par Proust, peu avant sa mort, d'*Albertine disparue*, et qui a été publiée par Nathalie Mauriac et Etienne Wolff en 1987. Il expose les pièces du dossier et donne son opinion : *« Pour nous, il s'agit d'une version expérimentale, d'une expérience tragiquement interrompue, et menée par un créateur à demi inconscient… »* Mais il ne donne pas pour irrecevable l'hypothèse soutenue par l'essayiste italien Giovanni Macchia, selon qui cette version, bref roman d'Albertine, de la mort et de l'oubli, était destinée à une publication « grand public » dans la collection « Les Œuvres libres » chez Fayard. Et il ne cache pas qu'un mystère demeure.

Ce mystère est l'un de ceux qui tissent l'immense énigme de la création proustienne et qui nous plongent dans une interrogation sans fin dès lors que nous nous approchons de cette vie transmuée en livre. Tadié ne prétend pas l'éclaircir – comme on le dit d'un beau crime – il essaie de simplement le décrire en racontant en grand et en détail cette vie d'écriture. Son ambition, son programme sont clairement énoncés dans la préface: *« La véritable biographie d'un écrivain, d'un artiste, est celle de son œuvre. »* La vie de Proust aurait certes été plus divertissante à raconter s'il avait passé moins d'heures dans sa chambre à écrire son œuvre. Elle peut se résumer facilement, cette vie, qui est le sujet du roman lui-même.

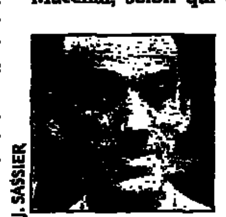
Un enfant hypersensible, maladivement attaché à sa mère, est élevé dans une famille bourgeoise, à Illiers-Combray (unique exemple d'un lieu dont une fiction ait changé la dénomination) et à Paris. Ardent lecteur, il inquiète ses parents par son souhait de devenir écrivain sans exercer une profession. Les aristocrates tenant salon le fascinent, il réussit à s'y faire accepter, connaît des amours difficiles avec des êtres de fuite, perd successivement les deux qui lui sont les plus chers, entreprend quelques voyages, tarde à se mettre à écrire l'œuvre qu'il porte en lui et que ne peuvent lui révéler que la mémoire spontanée et la connaissance des arts. En somme, il vit pour écrire, et ne sortira plus de sa chambre que pour vérifier « sur le motif » ce qu'il est en train de composer : le roman de sa vie, le temps qui se referme sur lui-même. On voit bien tout ce qui échappe à cette boucle : la maladie, la sexualité, les amitiés, la société du temps, l'affaire Dreyfus, la guerre. Mais tout cela est dans l'œuvre, transformé par l'alchimie de l'écriture, transcendé par la métaphore.

Le danger, pour le biographe, est de prendre dans le roman ce que la correspondance ou les témoignages ne livrent pas, pour combler les trous, rétablir les perspectives « historiques ». Ainsi Painter avait sans scrupule pris l'œuvre pour un document biographique. Tadié se pose explicitement en anti-Painter, il donne priorité aux lettres, ne va chercher dans le roman que des hypothèses pour éclairer la vie. Aussi ne trouve-t-on pas de révélations dans son récit minutieux, qui fait penser parfois à une chronologie très étoffée et qui peut lasser par l'abondance des personnes que l'on n'y rencontre que par leur nom. L'effet Painter, la découverte de « l'homme aux rats », des bizarreries de l'homosexualité de Proust qui avaient sidéré les non-initiés en 1966, ne joue plus en 1996. Sur les plaisirs de l'homme Proust, le biographe est sobre, un peu attristé : *« De plus en plus fatigué et malade, il a eu recours, très rarement sans doute* […], *à des mises en scène de plus en plus compliquées ; le voyeurisme et la masturbation en ont toujours été l'essence misérable* […]. *Consolons-nous : nul historien n'a jamais classé les écrivains selon leurs performances sexuelles. »*

Sur les performances textuelles, en revanche, Jean-Yves Tadié est abondant, trop peut-être quand il s'agit d'articles pour les journaux ou de menues pré-publications. Mais c'est la loi du genre tel que l'auteur l'entend : pas de roman vrai, ni d'indiscrètes interprétations psychanalytiques. La psychanalyse, pense Tadié, est réservée aux personnes vivantes. Aussi sa biographie de l'œuvre est-elle rigoureusement pré-psychanalytique par la pensée, ce qui apparaît aujourd'hui comme une limite. Elle est pré-marxiste également, et donc aussi pré-sartrienne si on compare son entreprise à celle, d'essence romanesque, de *L'Idiot de la famille*. Mais c'est une critique qu'en toute modestie il acceptera sans doute volontiers.

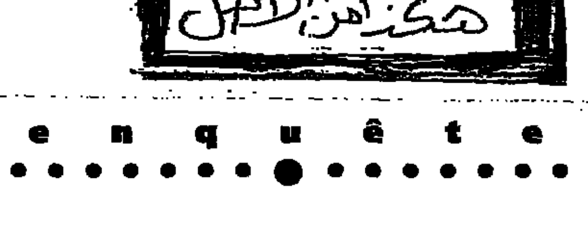
Comment expliquer cependant que cette biographie ne s'envole que par trois fois ? La première, avec le portrait d'oiseau noir qu'elle trace de la comtesse Greffulhe à « l'inutile beauté », qui règne sur le grand monde et – c'est elle qui l'écrit – ressent au contact de la foule à l'Opéra comme une transfusion de sang et s'écrie : *« Comment vivre, quand on ne peut provoquer cette grande caresse anonyme ? Ces indifférents pris au hasard semblent une multitude d'amants passionnés, au milieu desquels on passe avec caprice. »* Le modèle d'Oriane de Guermantes provoque ainsi un frisson chez le biographe et ses lecteurs. Les larmes, retenues, mouillent les yeux au récit de la mort de la mère, cette femme dont nous avons appris à redouter la douceur, mais que le biographe voit comme la pleurait son fils. Le dernier chapitre enfin, cette course contre le temps, contre la lumière qui baisse, réveille l'émotion qui a saisi tout lecteur de la *Recherche* à la mort de Bergotte. Ces émotions sont donc celles-là mêmes que l'œuvre portaient au comble ? On referme le livre avec admiration, certes, pour le gigantesque travail accompli, avec l'idée aussi de ne plus en ouvrir d'autre, désormais, touchant Proust, que celui de Proust lui-même, parce que pour nous aussi la lumière baisse et que les biographies les plus honnêtes sont celles dont l'œuvre d'art qu'elles évoquent permet au fond de se passer.

**Michel Contat**


J. SASSIER

**Jean-Yves Tadié**
Né en 1936, spécialiste de Proust, Jean-Yves Tadié est responsable de la deuxième édition de la Bibliothèque de la Pléiade, en quatre volumes, d'*A la recherche du temps perdu*. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à l'université Paris IV et directeur de la collection « Folio Classique » chez Gallimard, il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Proust et le roman* (Gallimard, 1971), *Le Récit poétique* (PUF, 1978), *Le Roman d'aventures* (PUF, 1982), *Proust* (Belfond, 1983), *La Critique littéraire au XX*e *siècle* (Belfond, 1987), *Le Roman au XX*e *siècle* (Belfond, 1990). Il dirige une édition des *Œuvres complètes* de Nathalie Sarraute dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (à paraître chez Gallimard en novembre).

(1) Mercure de France, 1966 et 1991.
(2) Perrin, 1991.
(3) Fayard, 1994.
(4) Lattès, 1991.





e n q u ê t e

# Culture corse, les cartes de l'identité.

*Pour seules armes : une langue, un patrimoine et une mémoire. Pour mission : un désir – restaurer une vie culturelle spécifique ouverte aux autres. Un enjeu réellement universel*

Militant. Le mot peut effrayer, porteur de tant d'outrance, caricature de prise de parole violente, anonyme parfois, spectaculaire aussi au point de confisquer l'image d'un pays que d'aucuns, suivant Raymond Barre, veulent croire *mûr pour l'indépendance*, comme une excuse à l'abandon. C'est pourtant celui qui convient le mieux à ces travailleurs qui parlent peu, en leur nom seulement, réticents devant les généralisations hâtives, communes sur la question corse, qui égarent le sens, mais acteurs acharnés d'une inépuisable énergie lorsqu'il s'agit d'inverser le mouvement qui condamne au sommeil, à la mort.

Tout commence dès les années 60 lorsque des initiatives sociales et économiques (Centre de promotion sociale de Corte ou Corsicada – Communauté d'action rurale pour le service, l'information et la création dans l'artisanat d'art) tentent d'enrayer le déclin de l'activité insulaire, conjurant l'amnésie programmée des racines pour en promouvoir l'indispensable revitalisation. C'est parce qu'il y a là d'abord un état d'esprit d'acteurs au combat que le fait culturel s'inscrit dès les années 70 dans la même logique. Fondé en 1973 par Jean-Paul Poletti, le groupe Canta U Populu corsu lance véritablement la croisade pour sensibiliser les hommes et les femmes de l'île à la beauté et à la force du patrimoine commun, mémoire et fierté compromises, sinon oubliées, par l'acculturation française qui a fait de ces valeurs ancestrales des indices de pittoresque sinon de ridicule, voire de « ringardise ». Il s'agit d'exorciser la honte du particularisme pour le convertir en marque d'identité. C'est le même élan qui conduit le Centre d'études corses d'Aix, avec d'autres, à lancer la première *Università d'Estate* à Corte, site de l'implantation universitaire mythique et éphémère (1765-1769) du temps de Paoli, en 1973 encore. Pour la langue, vecteur indispensable de cette culture spécifique et, comme telle, très vite au cœur des premiers projets d'études et de recherches, c'est l'heure de l'annonce du renouveau tant attendu (la pourtant peu révolutionnaire loi Deixonne de 1951, qui autorisait, *« sur un mode mineur »* comme l'a dit joliment Edmond Simeoni(1), l'enseignement à l'école du basque, du breton, de l'occitan ou du catalan, ne disait rien du corse, discrimination qui ne mobilisa guère alors). Avec en vue l'ouverture vers le monde, convivialité de la rencontre et du partage qui s'affirme alors. C'est l'heure des foyers ruraux, mouvements de type associatif qui défrichent le champ, multiplient les initiatives culturelles et les manifestations qui fédérent villages et hameaux, essarts fragiles que l'obstination de la foi fait seule réussir. Car l'élite politique de l'île ne soutient pas le mouvement, inquiète de la lente émergence de ces initiatives, dont elle veut croire la floraison vénéneuse. Conçues pour coïncider avec un projet national qui ne reconnaît pas de telles revendications, les carrières politiques n'intègrent pas une aspiration dont elles se défient, parce qu'elles ne la contrôlent pas plus qu'elles ne peuvent l'incarner. Et les « dérapages » politico-sociaux des mêmes années 70 (avec le « drame d'Aléria » en août 1975, où, au terme d'affrontements entre forces de l'ordre et Corses révoltés, il y a mort d'homme, traumatisme majeur que suit à moins d'un an la naissance du FLNC, mouvement clandestin et indépendantiste) ne sont pas de nature à apaiser les craintes des uns et les esprits des autres. D'où les conflits à répétition, usants, parfois violents. Qui se souvient aujourd'hui, à l'heure de la reconnaissance du groupe I Muvrini, que la force publique interdisait leurs concerts il y a moins d'une douzaine d'années ?

Il en naîtra un repli et une radicalisation qui tranchent avec la générosité enthousiaste et « libertaire » des débuts. Vécue comme le corollaire naturel d'une revendication politique, l'affirmation culturelle, qui fédère tous les modes de création et d'expression, y gagne un tremplin mais aussi la suspicion des « continentaux » – le terme désigne en Corse les Français de l'autre rive. Elle se réfugie donc sur le terrain linguistique qui cimente l'identité, mais marginalise et réduit le champ d'action, si elle ne compromet pas les passerelles vers l'universel. A près de vingt ans de distance, la Corse y a provisoirement sauvé sa langue, largement pratiquée aujourd'hui encore, mais le maillage a perdu en efficacité. Conséquence logique du préjugé inculqué depuis le XIXe siècle et plus efficace encore avec l'accélération de l'établissement continental des élites, les jeunes générations n'ont pas toutes reçu en partage la langue maternelle et peinent aujourd'hui à retrouver un langage qu'elles aspirent à parler sans avoir les voies d'accès nécessaires à cette réappropriation.

*L'Etat qui n'a pas vu venir ce sursaut culturel* n'accompagne pas le mouvement qu'incarne dès sa naissance la MJC de Bastia (aujourd'hui Centre culturel), sous la conduite de Dominique Mattei. Il faut attendre l'alternance de 1981. Avec la première Assemblée régionale, le statut particulier présenté par Defferre et adopté le 5 février 1982 autorise la première convention de développement culturel entre Etat et région. Les projets du plan de développement, *aussi nombreux qu'ambitieux* – FRAC, Ecole nationale de musique et de danse, Musées de la mer à Bonifacio et d'ethnographie à Corte, Centre d'art dramatique, sans compter l'action masquée sous la brumeuse appellation d'« outil culturel » – n'aboutiront que très inégalement, moins par faute de moyens qu'en raison des aléas politiques : la majorité issue d'un nouveau scrutin régional ne confirme pas les options initiales, enthousiastes mais mal calibrées ; quant à la direction régionale des affaires culturelles, vivement critiquée, elle est quasiment fermée...

Sur fond d'absence totale de politique culturelle, les militants des années 70 poursuivent le combat : à Pigna, Toni Casalonga travaille au renouveau du chant ; bientôt Calvi accueillera les jazzmen, avant que Serge Orru n'y invente, en 1992, un festival du Vent (« Festiventu ») ; *Maddalena Rodriguez-Antoniotti* crée en 1991 « Le parcours du regard », manifestation d'art contemporain dans le village d'Oletta ; résolument infatigable, Dominique Mattei lance les Alegria de la Saint-Jean (1993) et le Salon de la bande dessinée (1994) de Bastia, où le Festival du film méditerranéen comme les Musicales, à l'automne, sont d'autres rendez-vous de culture vivante.

Il faut dire que la nomination à la tête de la DRAC en 1988 de Jean-Louis Fabiani, universitaire qui occupe le poste un peu moins de trois ans avant d'intégrer l'EHESS, a été un coup de fouet formidable : installé avec une publicité qui a fait exagérer ses moyens réels, le nouvel interlocuteur des acteurs culturels écoute beaucoup, opère des choix, définit des priorités simples. Restaurer *un véritable service public* : à l'Etat de garantir le respect de la loi commune, ce qui est moins pris pour un paradoxe dans une île surchauffée par ses susceptibilités que comme une chance réelle, celle d'une expertise vraie des besoins et des moyens. Combler les retards, terrifiants, dans les équipements comme dans la protection du patrimoine. Le bilan est simple : on part de rien. Le manque d'infrastructures (salles de concert, d'exposition, de cinéma) est accablant. Si, l'été, le climat autorise les manifestations de plein air, les autochtones n'ont plus guère d'adresses l'hiver venu. Aucun théâtre important hormis celui de Bastia. Rien à Ajaccio sinon des petits lieux comme l'Aghja. Il s'agit de « mettre la Corse à niveau ».

Faire aboutir des projets forts (le Musée de la Corse, le musée Fesch, le chant au féminin, le théâtre à Oletta, le jazz à Calvi), la *création* envisagée comme un moment de plaisir à faire partager hors toute nécessité de référence insulaire. Faire connaître enfin ces réalisations hors de l'île. Comme le pari culturel s'appuie sur des mouvements identitaires, le ministère de la Culture est un peu réticent, plus que le ministère de l'Intérieur, qui dans le cadre de l'élaboration du projet Joxe, apporte son soutien, réel si moins informé. Fruit exemplaire de ce travail de fond, la reconnaissance internationale des Nouvelles polyphonies corses dès 1992, présentes à Lillehammer lors des Jeux d'hiver de 1994.

*Le départ de Fabiani*, tandis que le statut Joxe redéfinit encore une fois la donne de l'autorité de l'Etat, a renvoyé les acteurs culturels à leur relative solitude. Ses successeurs, tenus à plus de prudence dans leur choix, n'ont pu reprendre ce rôle moteur qui a fait naître la légende de l'« ère Fabiani », parenthèse d'audace et d'initiatives concertées, dont la Corse déplore aujourd'hui la fermeture. Mais le principal malheur dont souffre l'île reste les divisions stratégiques qui font des projets de la région, souvent remarquables, Centre d'art polyphonique de Sartène en tête, les rivaux de ceux des municipalités (le face-à-face Baggioni-Zuccarelli entre Ville-di-Pietrabugno et Bastia l'illustre de façon caricaturale et que dire des deux musées de la préhistoire distant de moins de quarante kilomètres ?).

Obsédé par la vision mortifère de militants politiques cagoulés et en armes, *l'homme du continent* a bien du mal à percevoir la formidable énergie qui lutte dans l'île pour une véritable vie culturelle, spécifique sans doute, mais offerte, porte ouverte vers l'autre, qui peut seule par sa différence vous dire votre identité. Au cœur de cette constellation d'artisans anonymes, Jean-François Bernardini, chanteur d'I Muvrini, entend relever un formidable défi : changer l'image de la Corse, comme il l'a tenté à Bercy en janvier (2). Si la Corse ne se donne pas les moyens de se raconter, elle court le risque qu'on ne la raconte que les jours de tempête.

*Et pourtant la culture vit en Corse*

Le 2 mai, un millier de spectateurs debout ovationnent le Teatrinu (3), compagnie amateur qui vient de présenter au théâtre municipal de Bastia *A Pesta*, adaptation en langue corse d'*Etat de siège* d'Albert Camus, posant les questions relatives à la peur qu'impose le terrorisme, au courage que doivent trouver les hommes pour refuser d'obéir à la loi du plus fort, et à la force de la parole et de l'amour qui seuls viendront à bout du fascisme...

Le 29 mai, au couvent de Morsiglia, en présence du maire Yves Stella, le président Jean Baggioni inaugure le premier des huit sites d'exposition qui proposent de découvrir à travers l'île, durant deux mois, l'intégralité des œuvres acquises par le FRAC (4), par séquences chronologiques ; collection pertinente constituée en Corse ces dix dernières années, elle présente l'avant-garde de la création internationale en matière d'art contemporain...

Le 22 juin débute à Calvi le neuvième Festival de jazz et comme pour les éditions précédentes, les jeunes Corses sont là pour retrouver quelque deux cents musiciens, en concerts jour et nuit les plus grands noms du jazz français, de Michel Petrucciani à Philip Catherine, comme des formations insulaires, avec stage de chant, de danse aussi. Grâce au Calvi Jazz Festival et au Svegliu Calvese (5) et pour une semaine la fête anime toute la cité...

Le 23 juin le *libecciu* s'est tu et dans la fraîcheur de la nuit tombante, à Bastia, les Alegria de la San Ghjuvà (6) jettent leurs derniers feux. Quatre mille personnes applaudissent les merveilleux artistes acrobates de la compagnie Pocheros et les musiciens de Musica Brass. Çà et là, quelques couples valsent ; des bougies soulignent le rebord des fenêtres : l'immense feu traditionnel de la Saint-Jean allumé par les pêcheurs fait jouer ombres et lumières sur les remparts de la citadelle...

Le même jour sur les hauteurs de Corte on peut entendre, interprétées par l'Ecole nationale de musique de Bastia, *Les Douze Chansons corses*, premier exemple connu d'orchestration de Maurice Ravel, dont le manuscrit, mis en vente chez Christie's en juin 1994, doit figurer dans le fonds du Musée régional (7) qui ouvre à la Saint-Jean 1997.

*Alors pourquoi, dans cette île* paralysée par le terrorisme, figée dans le non-développement, drapée comme par un suaire dans les clichés paroxystiques, ces initiatives intelligentes et audacieuses rencontrent-elles ces milliers de spectateurs attentifs et fidèles ? Ne serait-ce pas le signe, visible, même s'il est trop négligé, que les Corses trouvent aujourd'hui dans les espaces consacrés à la culture une expression de la société qu'ils désirent ? Qu'ils disent par leur présence massive et leur participation active aux manifestations culturelles le bonheur qu'ils auraient à vivre ici comme on peut le faire ailleurs, dans un monde paisible et festif ?

Si l'Etat et la collectivité territoriale de Corse ont investi dans des équipements structurants bienvenus, tels le *Musée de Corte* ou la *Cinémathèque* de Porto-Vecchio, ne serait-il pas souhaitable aujourd'hui de soutenir fortement les équipes qui inventent ces authentiques rendez-vous culturels qui vont bien au-delà de simples moments de diffusion du spectacle vivant ? Elles sont souvent à bout de ressources, travaillent avec des budgets dérisoires, plus grave – s'épuisent à déjouer les pièges institutionnels qui font que se multiplient les initiatives concurrentes qui se disputent un bassin de population trop étroit pour ne pas compromettre la survie de chacune d'elles. Pourtant, il faut savoir se souvenir que dans le temps où le mouvement culturel corse est resté proche du politique, celui-ci a toujours su se garantir des dérives fascistes qui l'affectent aujourd'hui.

Soutenir les femmes et les hommes qui font la culture vivante est sans doute un pari sans prestige médiatique mais, plein d'intelligence pour l'avenir, c'est le plus urgent des choix, le seul possible aussi pour conjurer la mort en marche.

La route est longue encore, et l'issue incertaine. Au demeurant, l'enjeu ne concerne pas que les insulaires et les continentaux peuvent en suivre la leçon : cette croisade pour la dignité culturelle, avec sa générosité réelle que les médias oublient souvent de célébrer, pourrait n'être qu'une simple préfiguration de celle que la culture « française » devra livrer pour maintenir sa spécificité face à un nivellement mondial des valeurs.

A ne pas entendre la Corse, l'autre rive compromet peut-être sa propre survie culturelle. La réaction affective – compassion ou rejet – ne peut dispenser de penser la Corse.

*Philippe-Jean Catinchi*

(1) *Corse : la volonté d'être*, 1995 (Albiana, 288 p., 130 F).
(2) L'enregistrement du concert du 27 janvier vient de paraître chez Sony Columbia (COL 484357 2).
(3) Tintoraghju, 20600 Furiani.
(4) Fonds régional d'art contemporain, La Citadelle, 20250 Corte.
(5) La Poudrière, 20260 Calvi.
(6) IVes Rencontres de théâtre de rue, centre culturel de Bastia, 20200 Bastia.
(7) L'exposition « Peinture, gravure, photographie. La Corse au XIXe siècle » inaugurée deux heures plus tôt à l'iconothèque du Musée de la Corse est visible jusqu'au 23 septembre.

e x t r a i t

## Ùn chjudete micca a porta

Ne fermez pas la porte
Ils viennent d'une mémoire qui n'est pas racontée sur les bancs des écoles
*De ces mémoires que seules les pierres racontent encore*
Ce qu'ils ont au cœur est sur leur visage
Les mots qu'ils disent sont des mots simples qui parlent de vie de dignité
*Quand d'autres pourraient croire que chez eux tout est perdu*
Quand d'autres pourraient croire que tout s'est arrêté dans les veines de leur avenir
Un jour on leur a dit que leur langue n'en était pas une
*Que leur terre était pauvre*
Ils y ont consenti
Ils n'y ont jamais cru

*Jean François Bernardini, Bercy, 27 janvier 1996.*

# Pour une langue vivante

Le mercredi 22 mai, face aux locaux de l'université de Corse Pascal Paoli à Corte, un groupe d'enseignants de langue et culture corses annonça solennellement la création de l'*Assocìu di l'insegnenti di lingua è cultura corse* (AILCC). Le projet en est clair : assurer la défense et la promotion de la matière et, plus audacieux, la mise en place progressive de la généralisation de l'enseignement de la langue et de la culture corse, simple option dans le cursus secondaire actuellement. En fait il s'agit d'abord de tempérer l'optimisme béat qui prévaut dans les bilans officiels depuis l'établissement du CAPES de la spécialité (le plus exigeant des concours de recrutement puisque pour l'heure il n'y a pas d'agrégation). Officiellement tout va bien : les préjugés tenaces sont aujourd'hui tombés et les progrès théoriquement sensibles – présence d'au moins un enseignant par établissement, augmentation parfois considérable des effectifs (60 % des élèves de 6e et 5e suivent un enseignement en LCC), multiplication des outils pédagogiques édités par le CRDP et une politique ambitieuse d'équipement des ateliers de langue.

Sur le terrain, la situation est cependant plus contrastée : considéré comme une option provisoire, qu'on abandonne volontiers pour d'autres, plus *« importantes »* dès la 4e, placé dans les emplois du temps aux horaires les plus dissuasifs, le corse souffre selon l'AILCC de l'absence d'une politique réelle de valorisation de son enseignement, qui interdit de satisfaire toutes les demandes. *« Il manque un vrai statut de la langue régionale »* et les enseignants de réclamer, outre le respect intégral de l'horaire légal (trois heures hebdomadaires), l'accès au statut de langue vivante I, la reconnaissance par une prise en compte plus favorable au baccalauréat, les moyens d'une information efficace et uniforme en direction des familles. Il est vrai que pour l'heure la situation est étonnamment variable selon l'interprétation que font des textes les chefs d'établissement. Refusant de *« servir d'alibi à une politique ministérielle et académique en trompe-l'œil »*, l'AILCC réclame une harmonisation vraie, une concertation qui semble encore difficile mais plus encore une généralisation de l'enseignement du corse *« dans l'optique de la mise en place d'un véritable bilinguisme »*. La priorité est maintenant à la communication en direction des enseignants, des personnalités des milieux tant politiques qu'associatifs et culturels, corses comme non corses, des responsables régionaux de l'Hexagone comme des autres pays européens, en vue de la ratification par la France de la Charte des langues les moins répandues.

### MULTILINGUISME

Membre du jury du CAPES de langue et culture corses, Jacques Thiers entend œuvrer sans céder au *« cynisme de méthode »* qui veut que la dramatisation de l'enjeu soit de bon aloi. Il y voit davantage un surcroît de confusion là où conviendrait mieux une claire détermination. Fédérations de parents d'élèves et conseils d'administration sont des recours légitimes pour obtenir le respect des textes et la promotion de la langue, mais il est aussi essentiel d'*« inventer de nouveaux espaces pour la langue »* dans les médias, l'édition, en croisant les regards vers d'autres cultures et d'autres littératures. La sauvegarde par un monolinguisme frileux pèse moins que l'enrichissement par un multilinguisme fécond. Le discours des politiques, qui réservent le corse à l'aire symbolique de l'appartenance, adoptant le français pour le reste de l'espace, est tristement fi-sible. Reste l'école, lieu privilégié de la socialisation, qui garde une place à part, puisque c'est là que s'apprivoise l'outil indispensable à l'accession au réel. Sans accorder à la langue une quelconque valeur métaphysique qui ne s'impose pas (*« je prends le sens là où il circule, là où il naît »*).

L'école ne peut cependant assumer seule la responsabilité d'une pratique toujours menacée. Lors d'un « Cercle de minuit » réalisé en juin 1995 au pied de la citadelle de Corte, le musicien Mighele Raffaelli avouait son scepticisme sur la survie d'une langue dès qu'*« elle n'est plus celle du pain »*, garantie de l'échange et de la communication entre les hommes. D'autres sont mortes déjà de n'avoir plus d'utilité spécifique et la colère de Jean-François Bernardini devant la bonne conscience des politiques, qui récusent toute responsabilité dans la possibilité d'accès à l'apprentissage de la langue, n'est pas près de s'éteindre dans un pays où la presse écrite ne l'emploie que comme un alibi et où les chansons d'I Muvrini, de Petru Guelfucci et d'autres restent les plus sûrs moyens d'apprendre les tours spécifiques de l'idiome.

Ph.-J.C.

corse,
e l'identit




JOSEPH MARTINETTI

Concert avec l'orchestre de Belgodère et la cantate de Jean-Paul Poletti au lac de Melo (1995)

# Une réelle dynamique éditoriale

Regroupant *huit* éditeurs de l'île pour promouvoir leur production et favoriser leur diffusion, l'Association des éditeurs de Corse, domiciliée à la librairie d'Alain Piazzola (1), propose depuis l'hiver un catalogue des titres disponibles, que l'on peut commander par Minitel (3615 GUIDE CORSE). Le plus actif en ce début d'année semble Guy Firroloni qui préside aux destinées des éditions Albiana, qui viennent de s'installer 4, rue Major Lambroschini (2) : outre les quatre titres chroniqués ci-dessous, il publie *A Barca di a Madonna* (160 p., 130 F), le nouveau roman de Ghjacumu Thiers, dont la fiction précédente, *A Funtana d'Altea* (1990), a connu depuis des traductions française (1992) et italienne (1994) – la version française de ce nouveau volume est annoncée chez le même éditeur pour l'an prochain. Prolongeant l'aventure discographique entreprise avec *Canta U Populu corsu*, Firroloni vient d'éditer le nouvel opus de Cinqui sò, *Tarraniu* (CDAL 003), qui conjugue traditions polyphonique et catalane, créations de Poletti et de Branduardi. Spécialiste du roman policier, Paul André Bungelmi, de Méditorial (3), propose trois nouveaux « Misteri », *Comme un chien dans la vigne*, d'Elisabeth Milleliri (224 p., 65 F), *La Séquestration*, de Marie-Hélène Cotoni et, paraissant ces jours-ci, *La Faute à Dégun*, de François Thomazeau. Thierry Santoni, des éditions Lettres Sud (4), tourné vers le secteur jeunesse (c'est lui qui a publié, voici deux ans *I Chjuvelli di a Castafiori*, que les fans d'Hergé auront identifié malgré la traduction de F. M. Perfettini), annonce à la rentrée un album d'Alexis Ferrier, dont le héros, un lézard érudit militant pour une planète propre, remonte au temps des dinosaures pour alerter le monde des périls dont l'homme menacera la Terre.

Autres adresses ajacciennes, hormis Piazzola, éditeur-libraire spécialisé dans le livre ancien ce *qui explique sans doute les choix* courageux de son catalogue, tourné vers les sources de l'histoire insulaire, La Marge de Jean-Jacques Colonna d'Istria (5), qui publie le troisième volume de l'*Antulugia di u cantu nustrale*, de Ghjermana de Zerbi et Mighele Raffaelli, Cyrnos & Méditerranée (6) et Dia (7). Un seul, Christian Peri, du Signet, est installé à Corte (8), où il travaille en liaison étroite avec le milieu universitaire.

Ne quittons pas l'Universita di Corsica sans signaler le bulletin d'informations culturelles « A l'asgiu », rédigé en corse et en français, diffusé par la bibliothèque universitaire de Corte (9). Au chapitre des revues, le « Ghjurnale di A Messagera » fait peau neuve : repris par Guy Firroloni, résolument sur tous les fronts, le magazine trimestriel reparaîtra dans une version plus étoffée, même si l'esprit (informer de tout ce qui fait l'actualité culturelle de l'île) reste inchangé : moins proche du catalogue, la nouvelle « Messagera » accroîtra son *espace critique*, accueillant les comptes-rendus de spectacles vivants et se veut d'ores et déjà le *rendez-vous des synthèses accessibles* sur les travaux de pointe encore réservés aux chercheurs, comme un lieu d'échanges et d'ouverture qui déborde largement les limites de l'île comme les frontières de l'Etat, en direction des Sardes, des Toscans, des Catalans déjà ; enfin, une adresse commune pour tous ses lecteurs afin d'aménager un espace de rencontre et d'informations brèves et pratiques pour les Corses de la diaspora. A juger sur *pièce dès octobre (éditions Albiana)*.

**Ph.-J. C.**

(1) Le Temps retrouvé, rue Sainte Lucie, 20000 Ajaccio.
(2) 20000 Ajaccio.
(3) 11, cours Napoléon, 20000 Ajaccio.
(4) Diamant II, 20000 Ajaccio.
(5) 2, rue Emmanuel Arene, 20000 Ajaccio.
(6) Route du Vazzio, 20000 Ajaccio.
(7) Le Chateau, route des Milleli, 20090 Ajaccio.
(8) Quartier Grossetti, nº 4, 20250 Corte.
(9) BP 52, 20250 Corte.

## p u b l i c a z i o n e

● **CHRONIQUE DE LA CORSE 1560-1594**, de Anton'Pietro Filippini
Ce récit des guerres corses du XVIe siècle vues de Vescovatu par un chroniqueur à la solde du vaincu, Alfonso d'Ornano, ne peut être lu sans précaution ni sens critique aigu. C'est ce qui fait le poids de cette admirable édition d'une des grandes sources de l'histoire de l'île. *Auteur d'un travail* remarqué sur la *Description de la Corse* de Giustiniani, évêque humaniste contemporain d'Erasme (Ed. A. Piazzola, 1993), Antoine-Marie Graziani poursuit la restitution des textes et documents sans lesquels toute synthèse historique relève de la redite sans contrôle. Une somme passionnante – deux cents pages (lisibles !)de prosopographie – et une *leçon de méthode salutaire* (Ed. Alain Piazzola, 2 vol. 638 p., 245 F le coffret).

● **QUARANTE ANS DE GLOIRE ET DE MISÈRE. La révolution corse (1729-1769)**, de Hyacinthe Yvia-Croce
On a volontiers dénigré l'œuvre de Yvia-Croce (1893-1981), dont le « corsisme » trop précoce du temps de Mussolini passa à la *Libération* pour une forme de trahison nationale. Restaurant la vraie stature de l'auteur d'une *Anthologie des écrivains corses* irremplacée, Paul Silvani préface cet ouvrage d'érudition sûre qui permet de démêler l'écheveau politique corse, des révoltes fiscales de 1729 à la prise de possession par les Français au lendemain de la défaite de Ponte Novu. Le retour bienvenu d'un classique occulté (Albiana, 240 p., 140 F).

● **L'UNIVERS CRIMINEL FÉMININ EN CORSE À LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE**, de *Marie-Josée Cesarini-Dasso*
Les lieux communs sur la femme corse sont si tenaces qu'on saluera avec enthousiasme la démarche scrupuleuse de Marie-Josée Cesarini-Dasso. Juriste et criminologue, elle cherche le vrai visage de la femme criminelle dans une société rurale dominée par les hommes où les crimes sont tus, résistance des codes sociaux traditionnels face au juridisme nouveau qu'importe le modèle français des Lumières. Vingt ans de dossiers (1769-1789) permettent d'esquisser avec prudence le portrait d'une femme, complice souvent, adultère ou empoisonneuse, *contrainte au crime* pour préserver sa vie ou son honneur (infanticide, avortement), si aguerrie aux mœurs rudes du lieu qu'elle peut y tenir son rang, arme au poing, mais le plus souvent instigatrice dans l'ombre de ces drames passionnels qui révèlent *un pouvoir* et un courage qu'on pressentait et une relative émancipation, plus inattendue (Albiana, 220 p., 140 F).

● **VENDETTA ET BANDITISME EN CORSE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE**, de Stephen Wilson
Fruit de dix ans d'une recherche méthodique et systématique des conflits inter-familiaux, l'ouvrage, monumental, a paru à la Cambridge University Press en 1988. On appréciera, après une intelligente typologie des causes de conflits, le développement sur les liens entre politique et banditisme : les *vendette* sont moins le fruit d'une révolte instinctive et primaire d'une paysannerie sans pouvoir qu'un code d'affrontement entre familles aisées aux inimitiés inextinguibles. Observateur sans préjugés, Wilson découvre que le « bandit d'honneur » peut être l'agent électoral idéal pour les chefs de clan en mal d'affirmation. Primes offertes et délations vinrent, malgré la légende, à bout de cet authentique fléau qui ne fut héroïque que dans le regard en quête de pittoresque et d'exotisme des continentaux (traduit de l'anglais par Dominique Dudon-Coussirat, A Messagera/Albiana, 548 p., 250 F).

● **LA TERRE DES SEIGNEURS. Un siècle de la vie d'une famille corse**, de Gabriel Xavier Culioli
Reparution largement augmentée du beau livre de Culioli, nourri du recul de *dix ans de drames, intimes et publics. Carte et cahier photos* en moins, *La Terre des seigneurs*, paru en 1986 chez Lieu commun et aussitôt distingué (prix du livre corse, de la Région Corse), est la première aventure éditoriale du distributeur DCL, simple diffuseur jusqu'ici. Si le pari n'a rien d'audacieux – l'ouvrage s'est naguère vendu à 35 000 exemplaires et connaît, traduit, une carrière *internationale* –, il permet de retrouver l'écriture lyrique, violente et forte de l'auteur du *Complexe corse* – Gallimard, 1991 (DCL, 448 p., 140 F).

● **L'ARCUBALENU**, de Patrizia Gattaceca
Un recueil de poèmes précieux, une écriture sobre, faite d'images simples et de sensations vraies, arc-en-ciel sagement ordonné en sept nuances (*rossu, arancciu, giallu, verde, turchinu, indacu, viulettu*). On savait la chanteuse Patrizia Gattaceca (l'une des *Duie Patrizie*) soucieuse de servir les chants traditionnels, qu'elle interprète au sein des Nouvelles *Polyphonies corses* ; *on la découvre plus* personnelle dans ce premier opus solo – après sa contribution l'an dernier au collectif *D'Oghjie sì d'odiu nò*, paru dans la même collection « E Cunchiglie » (Albiana, 60p., 65F).

● **VERSU CANTARECCIU**, de Ghjacumu Fusina
Reconnue et largement diffusée, l'œuvre poétique de Ghjacumu Fusina fait l'objet d'un nouveau recueil. Hormis les deux premiers textes, tous datent des années 1986-1995 et si le lecteur retrouve avec plaisir un verbe clair et net qui sait les révérences fécondes (*L'accostu d'Odisseu* ou l'hommage à Trenet avec *une version corse de La Mer*), un ton lyrique et engagé (le superbe *A'Pena cum'e'te*'et le militant *Tra'More e'campa'*), il reconnaît souvent des vers devenus chants, avec I Muvrini notamment. Un recueil d'une santé et d'un allant qui ressourcent avec bonheur (Albiana, 132 p., 85 F).

## s c i e n c e - f i c t i o n

# Prélude messianique

**ENDYMION**
de Dan Simmons.
*Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Guy Abadia,*
coll. « Ailleurs et demain »,
Laffont, 572 p., 149 F.

Dès les premières lignes de son roman, Dan Simmons annonce la couleur par la voix de Raul Endymion : « *Si vous lisez ces lignes parce que vous êtes un fan des* Cantos *du vieux poète* (traduisez par : fan du cycle d'Hyperion) *et que la curiosité vous dévore de savoir ce qui s'est passé ensuite dans la vie des pèlerins d'Hyperion, vous risquez fort d'être déçu.* »

En effet, si l'action d'*Endymion* prend bien place dans ce futur galactique lointain créé par un Dan Simmons inspiré, et qui oppose une civilisation humaine essaimée, les intelligences artificielles du Technocentre et les mystérieux Extros, elle se déroule trois cents ans après les événements relatés dans *La Chute d'Hyperion* et, hormis Martin Silenus, l'auteur des *Cantos*, ne met en scène aucun des pèlerins qui affrontèrent le gritche. Mais les liens avec le cycle d'Hyperion, pour être plus diffus, n'en sont pas moins nombreux, et certaines des énigmes laissées en suspens trouvent ici un début d'élucidation.

Au premier regard, *Endymion* se présente comme un roman d'aventures, qui démarre d'ailleurs sur les chapeaux de roue – Raul Endymion récupère Enée, la fille de deux des pèlerins, à sa sortie du Sphinx, au nez et à la barbe d'un fort contingent de la garde vaticane – et se poursuit par une longue traque de monde en monde, le pape Jules XIV ayant confié au Père jésuite Federico de Soya l'impérative mission de capturer Enée, l'Antéchrist.

Au second regard, *Endymion* décrit une civilisation humaine où l'Eglise catholique romaine a pris tout le pouvoir, tant temporel que spirituel, grâce au cruciforme, ce parasite découvert dans *Hyperion*, qui confère le don de résurrection, au prix toutefois d'une soumission aveugle. Elle a retrouvé également tous *ses vieux démons* : *les guerres saintes, l'Inquisition, la conversion* des infidèles par la force grâce à une armée de prêtres-guerriers, dialectiquement appelée la Pax... Et elle est peut-être mêlée aux génocides planétaires dont Endymion et ses compagnons font la triste découverte. C'est cette société totalitaire, « esclavagiste », qui est menacée par la jeune Enée, dont Dan Simmons nous révèle le destin futur de « messie libérateur », lequel fera sans doute l'objet d'un autre roman annoncé : *The Rise of Endymion*.

Au troisième regard, à quelques indices savamment disposés, *Endymion* laisse présager que la civilisation vaticane n'est pas vraiment ce qu'elle s'affiche. Ce séduisant roman d'aventures n'est donc sans doute que le prélude d'une histoire plus complexe, plus ample, qui renouera avec les dimensions multiples du cycle d'Hyperion. Il donne une nouvelle preuve de la capacité protéiforme de Dan Simmons à investir des formes différentes et à les marquer d'un talent unique et impressionnant.

***Jacques Baudou***

● **EN DIRECT**, de Norman Spinrad
Un commando d'écologistes prend d'assaut une petite station privée de télévision de Los Angeles, Klax TV, à la veille d'une consultation électorale sur l'installation de centrales nucléaires de désalinisation de l'eau de mer, et, grâce à une utilisation habile du média, réussit à faire pencher le vote en faveur du « non ». Devant la réussite de cette première action revendicative, les Brigades Vertes formulent de nouvelles exigences et entament une véritable partie de bras de fer avec le gouvernement des Etats-Unis et ses représentants officieux. Mais l'affrontement entre les terroristes et les forces de l'ordre est constamment différé en raison de l'intervention d'un troisième groupe : celui des journalistes de la station retenus en otage, qui ne manquent pas l'occasion d'envoyer sur les ondes quelques *talk-shows* bien propres à ravir les téléspectateurs avides de sensationnel.

*L'auteur a délaissé ici la science-fiction pour* un *thriller* à peine *futuriste* qui est aussi une fable décapante sur la société du spectacle et le pouvoir exorbitant des images (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Bernard Sigaud, coll. « Présences », Denoël, 618 p., 149 F).

● **LES FILS DE LA SORCIÈRE**, de Mary Gentle
Contrairement à ce que suggère le titre, il s'agit ici d'un roman de SF appartenant à une veine qu'on pourrait qualifier d'ethnologique. En effet, son héroïne, Lyne Christie, est une diplomate du Dominion de la Terre, chargée d'établir le contact avec les autorités de la planète Orthé. Mais l'arrivée d'une émissaire terrienne ressuscite de vieilles passions et de terribles rumeurs. Entraînée à son corps défendant dans un périple fertile en aventures, traquée par un tueur à gages, Christie va peu à peu pénétrer les arcanes de la civilisation orthéenne et découvrir qu'il s'agit non d'un monde pré-technologique, mais d'un monde post-technologique durablement marqué par un épisode dramatique de son histoire.

En rendant à la SF un territoire trop longtemps délaissé, Mary Gentle, écrivain anglais, s'impose comme un auteur à suivre de près (traduit de l'anglais par Jacques Guiod, « Rivages Futur », éditions Rivages, 510 p., 149 F).

La chronique de Roger-Pol Droit

**LE GOUVERNEMENT DU PEUPLE**
**Plan de Constitution pour la République universelle**
de John Oswald.
Introduction et notes d'Yves Blavier,
Ed. de la Passion (18, rue Claude-Tillier, 75012 Paris),
94 p., 75 F.

# Français, donc international


SERGUEI

*Paris, 1793. Un Ecossais inconnu préconise la démocratie directe et l'abolition de la propriété. En ce temps-là, vouloir être français, ce pouvait être vouloir changer le monde*

Il y a de fortes chances que vous ignoriez son existence. Son nom même, probablement, ne vous dit rien. Il est vrai que ses textes n'avaient pas été réédités depuis... 1793 ! Peu d'historiens se sont intéressés à sa silhouette : on trouve seulement quelques lignes à son sujet dans des études très spécialisées. Le bonhomme est pourtant singulier. Quand est-il né ? On ne sait pas très exactement : entre 1755 et 1760, à Edimbourg, en Ecosse, où ses parents tiennent un café. Il quitte précocement l'apprentissage de l'orfèvrerie pour entrer au 18e régiment de l'armée anglaise, le Royal Irish. En 1778, il rejoint le prestigieux Highlander, c'est-à-dire – mais qui l'ignore ? – le 42e régiment d'infanterie de Sa Majesté. Quatre ans plus tard, après avoir participé à la guerre d'Amérique, John Oswald débarque aux Indes, à Mangalore, pour porter renfort aux forces anglaises décimées par Tippoo-Sahib, qui règne sur Mysore et fait alliance avec les Français.

Les troupes britanniques sont écrasées et capitulent. L'officier John Oswald, lui, découvre la culture indienne, devient végétarien, se convertit aux ablutions, explore le Kurdistan. Rien de bien extraordinaire. A noter toutefois : il condamne la colonisation, critique ouvertement les pillages conduits par son général, et quitte l'armée. De retour en Angleterre en 1784, le voilà poète à succès, sous le nom de Sylvester Otway. La plupart des études littéraires du temps, souligne Yves Blavier, mentionnent élogieusement son œuvre. Il attaque durement la religion et promène dans les dîners littéraires une dégaine inattendue d'hygiéniste athée. Même si l'on ajoute qu'Oswald pratiquait une bonne dizaine de langues, dont le grec et l'hébreu, il n'y a pas de quoi, jusqu'ici, se passionner. Mais on annonce qu'une révolution se fait en France, et soudain tout change.

L'homme s'installe à Paris, intervient au club des Jacobins, participe à un journal international, *La Bouche de fer*. Il y écrit notamment, au début de 1791 : *« Le but principal, le premier, le grand but de la vie, est de défendre le faible contre le fort, et le pauvre contre le riche. »* La Révolution française ne lui paraît donc en aucune manière une affaire locale, une suite d'événements internes à une nation. Il y voit au contraire le commencement de *« la révolution d'Europe, du genre humain, de l'homme tout entier »*. Il se proclame lui-même « anglo-franc », et se verra décerner la nationalité française le 25 septembre 1792. Un an après, un boulet royaliste le tue en Vendée, où il est allé combattre pour défendre non pas la France, mais « la plus belle des révolutions », dont il pense qu'elle va gagner l'Angleterre. Etre français n'est évidemment pas pour Oswald le signe d'appartenance à un sol, à une ethnie, ni même à une culture. C'est uniquement le fait d'être de ceux, où qu'ils soient, qui construisent la République universelle, conquièrent la liberté, mettent à mort les rois, refusent de se dessaisir de leur propre souveraineté. La France est moins donc une nation qu'une rupture : *« La tête de Louis Capet ne remontera plus sur ses épaules. »* Ce pays est autre chose qu'un territoire : le signe de reconnaissance de l'internationalisme, la mise en œuvre de l'idéal cosmopolite.

La singularité de John Oswald tient à deux caractéristiques, peu répandues en son temps et pas mal oubliées depuis : l'attachement à la démocratie directe et la conviction qu'il ne saurait exister d'égalité politique sans égalité économique et sociale. Aucun citoyen ne peut remettre à un représentant le soin de délibérer et de décider à sa place sans que ne s'ensuivent toutes les possibilités de despotisme et de fraude – sans compter l'abêtissement consécutif à une démission intellectuelle absurde : *« Si un homme proposait sérieusement que la nation pissât par procuration, on le traiterait de fou ; et cependant penser par procuration est une proposition que l'on entend, non seulement sans s'étonner, mais qu'on reçoit avec enthousiasme. »* En attaquant le système parlementaire et ses vices, John Oswald a des formules sonnant curieusement aux oreilles de ceux qui ont lu Marx : la représentation constitue une *« lanterne magique »*, elle oblige la politique à *« marcher sur sa tête »*...

Les solutions qu'il propose, de façon consciencieuse et relativement détaillée, ne sont pas dépourvues d'intérêt. Elles ne sont pas non plus exemptes, çà et là, de naïveté. Ainsi, quand il s'agit d'adopter les textes de loi, dans chaque district, *« un cri général d'approbation sanctionnera les décrets ; un murmure d'improbation suffira pour les rejeter »*. On retiendra surtout que, en un temps où l'on ne mettait guère en cause la délégation de pouvoir et le système représentatif, Oswald les rejette avec une véhémence extrême. Il refuse avec non moins de violence de voir proclamée l'égalité des droits, mais admise l'inégalité de fait : *« Rappelons toujours qu'aucune nation ne mérite d'être appelée libre, si les conditions des hommes y sont très inégales. »* La démocratie directe va de pair, pour Oswald, avec ce qu'on ne nommait pas encore, de son temps, socialisme – mais si le mot fait défaut, l'idée est déjà là : *« Un homme ne saurait être heureux, lorsqu'on lui arrache le produit de son industrie, pour nourrir l'orgueil et entretenir la débauche d'une foule d'ordres inutiles et tyranniques »*.

Lire aujourd'hui de tels textes est un geste de salubrité. Tandis que l'extrême droite – qui décidément aime les stades, les hymnes et les yeux bleus – souhaite voir les sportifs nationaux, mèches blondes au vent, chanter *La Marseillaise* sans accent, il n'est pas inutile de se souvenir que depuis plus de deux cents ans, pour une multitude d'esprits plus soucieux de la dignité des hommes que de leur chevelure, la France est autre chose qu'un terroir.

Si le nom de ce pays émeut encore, partout dans le monde, des opprimés très divers, ce n'est pas pour ses traditions, ses vignobles et sa douceur de vivre. Ce n'est ni pour Clovis ni pour Jeanne d'Arc, mais pour avoir oser parler au nom du genre humain. Pour avoir dit que les hommes naissent libres et égaux en droit. Pour avoir eu la tête politique, et avoir tranché celle du monarque. Pour avoir su que les peuples ne sont pas ennemis. Pour avoir montré que l'universel n'est pas seulement une vague idée, mais une réalité à construire, dans le droit, l'administration, l'enseignement, la justice, etc. Evidences que la France d'aujourd'hui semble n'avoir plus tout à fait en tête, elle qui multiplie scandaleusement les infractions aux droits de l'homme, les négligences criminelles envers les réfugiés politiques et les attitudes méprisantes envers les étrangers (1).

Le repli ou l'ouverture : voilà les deux pays qui s'opposent. L'un appelle « France » la réaction, le rejet, la restauration, le « retour » à l'ordre (y a-t-il jamais eu de l'ordre dans les affaires humaines ?) et le respect de traditions plus ou moins fabriquées pour la circonstance. Cette France « nationale », crispée et acariâtre, s'imagine revenir à une identité plus forte en prônant l'exclusion, alors qu'elle se rapetisse en devenant indigne et bête. Sous le nom de France existe à l'opposé un pays constitué par les principes éthiques et juridiques rationnels de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de l'Etat de droit. Ce ne sont pas des faits nouveaux. Avoir à les rappeler de plus en plus souvent n'est pas forcément bon signe.

(1) Voir le compte rendu du rapport d'Amnesty International dans *Le Monde* du 19 juin.

## La Perse des Grands Rois

**Suite de la page I**

La cour, avec ses femmes, ses eunuques, ses médecins, ses exilés de toute provenance cherchant à conseiller le roi et l'aristocratie perse, éduquée dans l'idéologie royale et tenue par les liens du sang ou par l'intérêt, constituent le centre d'un Empire soigneusement exploité et administré. Car les sources grecques comme les tablettes des fortifications et du trésor de Persépolis ou les documents araméens d'Egypte jettent une lumière sans équivoque sur l'efficacité de l'administration royale, sur sa rigoureuse gestion et sa complexité.

Briant ne néglige pas davantage la périphérie que le centre et – sans brosser un tableau exhaustif des provinces, qui dépasserait son propos – permet de suivre, au fil des chapitres, les destinées des satrapies, montre comment se diffusent certains traits de l'art de cour perse véhiculé par les cours satrapiques locales alors que partout se maintiennent vigoureusement les traditions culturelles et religieuses indigènes.

Le multilinguisme de la chancellerie achéménide, le choix même de l'araméen plutôt que du perse comme langue commune et la persistance des lois des pays concurremment aux lois royales témoignent d'un réel dédain pour toute tentative d'uniformisation. On est bien loin d'épuiser ainsi la richesse de 900 pages d'un texte dense – entrecoupé d'illustrations, de cartes et de tableaux –, où l'appareil critique est réduit au strict minimum (les spécialistes le trouveront dans les « notes documentaires » regroupées à la fin) mais où l'auteur, en historien scrupuleux, colle littéralement aux sources. Non seulement il les discute pas à pas, présente avec finesse et rigueur les hypothèses possibles, suggère les rapprochements indispensables, mais il en fournit le plus souvent le texte traduit afin que chacun puisse juger sur pièce (il le fait de façon systématique pour les grands textes royaux et pour tous les passages essentiels des auteurs grecs).

Cette écriture scrupuleuse risquerait de décourager le lecteur en lui proposant une histoire fragmentaire et finalement mal assurée si la richesse des informations, la clarté des démonstrations, l'intelligence des perspectives proposées n'emportaient vite son adhésion et ne le persuadaient qu'il possède désormais, et pour longtemps, l'ouvrage de référence sur l'Empire des Grands Rois, cet ensemble hétéroclite où *« les héritages anciens, s'ils n'ont pas été niés, ont été intégrés dans une structure étatique nouvelle »* donnant pour la première fois un sens à la notion d'Empire, un Etat soucieux de sa cohésion autant que du respect de la diversité de ses composantes.

**Maurice Sartre**





## Afrique aller-retour

*Tragédie sanglante, confession intime : deux regards croisés sur le rêve africain*

**LES FILS DE ROI**
**Le Crépuscule sanglant de l'aventure africaine**
de Jean-Claude Simoën.
J.-C. Lattès, 286 p., 129 F.

**TOUT CE BLEU**
de Gaston-Paul Effa.
Grasset, 128 p., 84 F.

Il y a comme une évidence logique dans le regard mutuel qu'échangent l'Europe et l'Afrique depuis l'Antiquité. Les deux rives de la Méditerranée ont communiqué longtemps, promesses d'échanges et de rencontres en marge du courant principal qui liait Orient et Occident. Changeant d'échelle, l'homme blanc du XIXe siècle renoua avec la fascination brutale et cupide des premiers découvreurs. L'aventure congolaise de Savorgnan de Brazza multiplia les vocations chez les officiers français impatients de compter au rang de ces bâtisseurs d'empire qui taillent sur la carte du continent noir les pièces d'un manteau impérial bien fait pour oublier la défaite de Sedan et la perte de l'Alsace-Lorraine. A l'heure où Marchand explore le mystérieux Bahr el-Ghazal avant de se retrancher dans Fachoda sur le haut Nil, le capitaine Voulet s'associe au lieutenant Chanoine, fils du ministre de la guerre, pour conduire depuis le Sénégal une expédition vers le lac Tchad.

Le projet contrarie une partition tacite entre Français et Anglais ; aussi le gouvernement, englué dans l'affaire Dreyfus, n'offre-t-il qu'un soutien mou : peu de moyens pour une farouche envie de vivre une aventure hors normes digne des héros de Kipling. Mais, en pratique, les rêves de grandeur cèdent à l'assouvissement des instincts les plus bas et bientôt l'équipée tourne à la pure démonstration de barbarie, avec pillages, viols, incendies, rapts et assassinats. La rumeur alerte l'opinion et Paris envoie le colonel Klobb, Sabarien émérite, pour enquêter sur place. Tout est dès lors en place pour le dernier acte d'une tragédie coloniale bien oubliée jusqu'à ce que Jean-Claude Simoën ne s'attache à la retrouver. Envers obscène de l'héroïsme officiel de la « Belle Epoque », l'aventure africaine du capitaine Voulet est retracée avec une précision garantie par l'archive (le SHAT a enfin livré une documentation soigneusement retenue). Menée comme une fiction, la fin de l'aventure prend les couleurs crépusculaires d'un roman épique.

Le ton change du tout au tout dans le petit livre de Gaston-Paul Effa, *Tout ce bleu*. Eclats d'autobiographie d'un jeune Camerounais. Douo changera de nom plusieurs fois, insouciant. *« C'est alors que la mémoire le frôla de son aile : il apprit que le langage est l'endroit rêvé pour cacher le trésor de son enfance, pour mettre un nom sur le visage des morts, le seul endroit où ils aient quelque chance d'être invisibles et sauvés. »* Le fantôme de la mère perdue, d'une force excessive et violente, splendide, est évoqué dans une langue dont Douo sait qu'elle n'est *« ni sienne ni maternelle »* et qui pourtant *« creus[e] plus sûrement qu'un idiolecte le sillon patient des mots »*. Ce français, *« langue orpheline où il fut mis au monde »*, il le sert avec une gourmandise et un respect qui ne dissipent pas la conscience des *« mystérieuses architectures sonores »* de la langue mère dont *« il n'eut jamais que l'abrupt désir ou l'insensée nostalgie »*. Le bleu du deuil africain, comme une annonce de paradis, transforme la gravité et le brouillard crépusculaire de l'exil parisien en un attachement douloureux, permanence opaque de la passion, promesse de réconciliation intime. Légende sanglante ou confession sublime, le philtre africain est décidément une magie efficace.

**Ph.-J. C.**

## La mode au fil du temps

*De la période gallo-romaine à nos jours, le costume français sous toutes ses coutures*

**LE COSTUME FRANÇAIS**
de Jacques Ruppert,
Madeleine Delpierre,
Renée Davray-Piékolek
et Pascale Gorguet-Ballesteros.
Flammarion,
coll. « Tout l'art encyclopédie »,
480 p., 750 ill., 148 F.

Tibiales, gonelle, rheno, chainse, amigaut, doublet, panseron, fraises en meule de moulin, en roue de charrette ou à la confusion, croate, hongreline, friponne – ces mots ne sont plus dans les dictionnaires. Définir la robe à la française, à la polonaise, à la circassienne, à la lévite et à l'anglaise, qui s'y risquerait ? Ces termes énigmatiques sont cependant ceux de toute chronique du costume français. Aussi figurent-ils, clarifiés et illustrés, dans *Le Costume français*.

En 1931, paraissait dans « La grammaire des styles », une série consacrée à l'histoire du costume. L'ambition de l'auteur, Jacques Ruppert, était de proposer un manuel du costume pratique et pédagogique *« aux artistes, costumiers et élèves des écoles parisiennes d'art appliqué »* où il professait. Madeleine Delpierre a ensuite étendu cette collection au XIXe et au XXe siècles. Ces fascicules sont aujourd'hui rassemblés en un seul volume. Des contributions récentes – notamment sur le Moyen Age – et une révision générale en font un guide encyclopédique de la période gallo-romaine à nos jours. Pratique malgré l'absence d'index, il n'a rien perdu de sa vocation originale : patrons et dessins techniques rappellent la volonté initiale de Ruppert. Les silhouettes – femme, homme, plus rarement enfant – sont décrites de pied en cap, au gré des sources disponibles.

Mais c'est sans doute plus aux étudiants en histoire de l'art qu'aux techniciens du costume que cet ouvrage s'adresse aujourd'hui, parce qu'il s'efforce sans cesse de placer le costume dans l'histoire. Si l'ancien découpage chronologique subsiste, le livre s'est étoffé d'une introduction, d'une conclusion, et surtout de transitions plus synthétiques. Elles font comprendre la difficulté qu'il y a à étudier cette matière parce qu'elle relève de l'histoire du goût et des mentalités et parce que sa connaissance dépend pour partie de sources artistiques dont l'interprétation elle-même exige l'analyse critique des formes de la représentation.

Ainsi du Moyen Age : le drapé antique s'efface peu à peu, jusqu'à céder la place, au XIVe siècle, au costume masculin court et ajusté. Mais rares sont les costumes de ce temps qui ont été conservés. L'étude se fonde donc sur les textes, et, indifféremment, sur tous les supports visuels où apparaît un costume civil, quel qu'en soit le milieu social. Ainsi de la Renaissance, où l'iconographie se confond avec une galerie de portraits aristocratiques. Le costume populaire, dont la lente évolution reflète celle des classes plus fortunées, cesse, dès cette époque, d'être pris en compte. La mode émane des princes, d'Henri III, par exemple, portraituré par François Quesnel.

L'époque contemporaine elle-même pose la question : elle est traitée de façon succinte, essentiellement sous la forme d'un annuaire des maisons de haute couture. Quelques photographies venues du Musée de la mode et du costume de la Ville de Paris et des clichés de défilés illustrent seuls ces pages. Un usage plus diversifié de la photographie de mode et de rue aurait évité que la mode soit ici confondue avec la haute couture, aux dépens d'évolutions et de manifestations plus spontanées.

**Catherine Ormen**





# Ester Rota Gasperoni, la mémoire à vif

*Sous les traits d'Eva, la romancière poursuit le récit de son enfance. Celle de l'exil, du racisme, de la cruauté et de l'exclusion. Simplement à fleur de peau*

**L'ARBRE DE CAPULIES**
d'Ester Rota Gasperoni.
L'Ecole des loisirs,
coll. « Medium », 238 p., 64 F.
**A partir de 10-11 ans.**

Milan (ou quelque part en Lombardie), Quito, Wellesley (Massachusetts), New York, Cali (Colombie), Vigevano (province de Pavie, ne pas manquer la place de Bramante), New Delhi, Milan encore, Rome et enfin Paris... : ce ne sont que quelques étapes dans la vie d'Ester Rota Gasperoni. Inutile de dire qu'elle sait de quoi elle parle lorsqu'elle aborde, avec une gracieuse pointe d'accent italien, les thèmes qui lui tiennent à cœur : ouverture à l'Autre, respect de la différence, tolérance... Galvaudés, ces sujets-là ? Lisez ou relisez plutôt *Orage sur le lac*, le récit autobiographique qui l'a fait connaître. Il est sorti l'année dernière (1). Ester Rota Gasperoni avait soixante ans. C'était son premier livre.


L'ÉCOLE DES LOISIRS
Une voix simple et juste

Lorsqu'on a l'habitude d'écrire mais qu'on a longtemps attendu pour publier, lorsqu'on trimballe des souvenirs à fleur de peau et une sensibilité d'écorché vif, il y a toutes chances que le résultat ne laisse pas le lecteur indifférent. *Orage sur le lac* et sa suite, *L'Arbre de Capulies*, sont des précipités d'émotions pures avec, derrière chaque ligne, un trait de l'enfance mis à nu. La voix est juste. Très simple, pourtant. Les dialogues brefs, la langue sans effet. *« Mon mari se moque de moi*, dit-elle : *"Tu écris comme ça parce que tu n'as jamais grandi." Il a raison. J'ai des enthousiasmes et des angoisses exagérés. Je ne prends rien à la légère. »*

*Orage sur le lac*, c'était l'Italie du Duce. Chaque jour, l'institutrice dicte à Eva une « pensée » de Mussolini. Par exemple : *« Croire, obéir, combattre : ce sont les paroles qui contiennent le secret de notre puissance. »* Eva voudrait bien porter la blouse blanche, l'uniforme, chanter avec les autres (*« les enfants sont terriblement conformistes »*). Mais voilà. Son père est un « subversif », un antifasciste qui répand ses idées au café, écoute Radio-Londres (*« un crime, à l'époque ! »*), est inscrit en tête de la « liste noire » et ne tardera pas à être dénoncé. Il faudra fuir alors, et c'est sur le cargo danois qui les emmène à Buenos Aires que commence chronologiquement *L'Arbre de Capulies*.

Comme elle est heureuse, comme elle est triste, Eva ! L'Argentine n'étant qu'une étape, c'est en Equateur que va s'ouvrir sa nouvelle vie. Quito des fifties. Elle y découvre sa famille sud-américaine, l'oncle Sandro et la peu agréable tante Luz (*« dites bien qu'en réalité elle était très bonne, mais j'avais besoin d'un personnage antipathique »*), la haute société équatorienne, les tremblements de terre, les chevaux, les *cucarachas*, la fille du président, *« les boums, les robes, l'importance de trouver un mari »*, et aussi les clivages sociaux, les cohortes de domestiques, l'injustice, *los Indios*, *« accroupis le long des routes dans une immobilité absolue »*, l'exil, le sentiment d'exclusion qui vous prend à la gorge, le racisme anti-indien, la cruauté, la solitude d'une *« petite barbare »* (elle), égarée *« parmi des gens du monde »*... *« Tout ça est sorti comme ça, sans programme »*, affirme Ester Rota Gasperoni. *« Je voulais décrire l'existence de ces jeunes dans l'Amérique latine des années 50. Sans jugement. Comme d'autres écrivains ont pu montrer la vie au dix-huitième siècle. »* La suite de la suite ? L'auteur y travaille déjà. Ce sera Wellesley, ce collège de la Nouvelle-Angleterre qu'a fréquenté aussi Hillary Clinton (*« mais moi, j'étais boursière ! »*).

Ester Rota Gasperoni avait commencé son premier roman en anglais. Mais, se voyant répondre par un éditeur américain qu'avant de le publier il faudrait expliquer aux enfants *« qui était Hitler, qui était Mussolini et où était l'Europe »*, elle a décidé de le réécrire en français, chose facile pour quelqu'un qui parle italien, français, espagnol, anglais, russe et allemand. Mais le vrai *« miracle »*, selon elle, c'est d'avoir été éditée : *« Je suis surprise qu'on me prenne au sérieux au point de publier mes livres. Pour le reste, je n'ai aucun mérite. Si on a vraiment une chose à dire, cela vient dans n'importe quelle langue. »*

Qu'a-t-elle à nous dire, Ester Rota Gasperoni ? Oh, des choses très simples. Des choses comme : Nul ne détient la vérité. Attention au manichéisme (*« Bien et Mal coexistent en toute chose »*). Gardons-nous de tout sentiment revanchard (voir l'épisode du père furieux d'apprendre qu'on a tué Mussolini *« comme un porc »* en le pendant par les pieds sur une place, à Milan). Des « lieux communs » presque, mais revendiqués comme tels ! Et sans nulle trace de tentation *moralisante* : le récit, le récit avant tout. Limpide, limpide... En refermant ses livres, on se sent un peu mieux armé, pour le cas où l'Histoire se répéterait.

**Florence Noiville**

(1) Egalement à L'Ecole des loisirs, coll. « Medium », 1995.

# Les Shadoks en grandes pompes

*Les étranges bestioles nées de l'imagination de Jacques Rouxel sont de retour dans une nouvelle série d'aventures. Plus loufoques que jamais*

**LA VENGEANCE DU MARIN**
Textes et dessins
de Jacques Rouxel.
Ed. Circonflexe, 48 p., 79 F.

Les revoilà ! Plus délirants, plus absurdes, plus gagesques, plus fêlés, plus loufoques que jamais : les Shadoks ! On se doutait bien que, pendant tout ce temps, ils n'avaient pas cessé de pomper. Dans la sagesse Shadock, *« il vaut mieux pomper d'arrache-pied même s'il ne se passe rien que de risquer qu'il se passe quelque chose de pire en ne pompant pas »*. *« Je pompe donc je suis »*, CQFD. Les revoilà, donc. Incurables strabiques, tout en ronds et en becs. Etranges bestioles dont le nom, non moins étrange, est un raccourci du groupe Shadows et du Capitaine Haddok.

Leur inventeur, Jacques Rouxel, leur donne une deuxième vie dans *La Vengeance du marin*, premier volet de nouvelles aventures qui devraient se poursuivre à travers une série d'albums inédits. Hélas ! hélas ! la voix de Claude Piéplu n'y est pas. (Il faudrait pour cela des livres en trois dimensions, des CD-ROM (1) peut-être ?) Mais gageons que tous les shadokophiles, les vrais, l'auront dans l'oreille, et que leur plaisir n'en souffrira pas.

Pour les autres, un résumé des épisodes précédents s'impose. C'était il y a très, très longtemps. A droite du ciel, il y avait la planète Gibi. Elle était plate et penchait soit d'un côté, soit de l'autre. A gauche, il y avait la planète Shadok qui ne cessait de changer de forme. Au bout d'un certain temps, Shadoks et Gibis en eurent assez de vivre sur des planètes malcommodes. Ils décidèrent d'aller sur la terre *« qui avait l'air de mieux marcher »*. Pour les Gibis, pas de problème. *« Ils avaient une fusée très perfectionnée avec plusieurs étages. Etage carnaval avec manèges, montagnes russes. Etage campagne avec des arbres et des petits ruisseaux. Etage salle de jeux avec balançoires, patins à roulettes et autres équipements indispensables pour survivre sur l'écorce terrestre. Les Shadoks, eux aussi, avaient construit une fusée. Mais hélas ! Les malheureuses bêtes n'avaient pas de connaissances spéciales en astronautique. (...) Leur fusée avait une chance sur un million de marcher. »* Qu'importe. Comme dit un proverbe Shadok, *« c'est en essayant continuellement que l'on finit par réussir. En d'autres termes : plus ça rate, plus on a de chances que ça marche »*. Donc, les Shadoks se dépêchaient *« de bien rater les 999 999 premiers essais pour que le millionième marche. Mais ce n'était pas gagné »*. Heureusement, c'est à ce stade qu'arrive justement notre marin...

Lorsque sortirent les premiers épisodes des Shadoks, la télévision s'appelait encore *ORTF. C'était en avril 1968, en* plein bouleversement contestataire. Mais Jacques Rouxel se défend d'avoir mûri, du moins délibérément, un projet « révolutionnaire ». Ce qu'il a voulu exprimer à travers ses Shadoks ? A l'entendre rien, absolument rien. *« J'essayais franchement de ne rien faire passer du tout, ni de faire une œuvre, tout le machin... »*, bougonne-t-il, tirant sur sa gauloise derrière sa grosse moustache blonde. Au départ, l'idée des Shadoks – une BD à la télé – s'étant muée en trois minutes de feuilleton quotidien, *« il fallait produire, sans trop savoir où l'on allait »*. Or *« quand on ne sait pas où l'on va, il faut y aller... et le plus vite possible »*, c'est bien connu !

Après avoir passé une partie de sa jeunesse aux Etats-Unis, Jacques Rouxel se voyait à Centrale. On le retrouve à HEC, passant son temps à dessiner dans les sous-sols de l'école. Il adore Thurber, Steinberg, dévore Peanuts et admire Paul Klee. *En littérature, il* a lu Lewis Carroll et les maîtres du non-sens, mais ses grands modèles s'appellent Alphonse Allais, Queneau, Ionesco et aussi Cervantès auxquels le *« lecteur perspicace »* trouvera de nombreux clins d'œil dans *La Vengeance du marin*. Son vrai moteur ? Le doute. Un doute *« permanent, fondamental »*. *« Lorsqu'une chose est trop vraie, c'est sans doute qu'elle est fausse »*, dit-il en citant de mémoire Henri Michaux. Dans ses propres mots, cela donne à peu près : *« Pas la peine de se casser la tête pour chercher des vérités, puisque toute vérité, à plus ou moins brève échéance, est condamnée à devenir une fausseté. Et réciproquement : toute erreur peut devenir vérité. De sorte qu'il est beaucoup plus intéressant aujourd'hui de trouver des erreurs qui deviendront vérité que l'inverse. »* L'important, c'est que « ça tienne ». *« Vous partez d'une erreur, d'une absurdité, d'un axiome complètement dingue. Ensuite, tout doit s'enchaîner de façon parfaitement rigoureuse. »*

On l'aura compris, l'Absurdité première, c'est l'existence même du Shadok. Pauvre hère condamné à pomper à la sueur de son front pour racheter on ne sait quel péché originel. Il y a du Syphe là-dessous. Ou du tonneau des Danaïdes. Essayer, essayer toujours... *« Le Shadok, c'est un peu nous, quand on y réfléchit. Vous ne trouvez pas ? »*

**Florence Noiville**

(1) Signalons deux vidéos chez PolyGram ainsi qu'un « best of » des Shadoks publié en 1994, également chez Circonflexe.

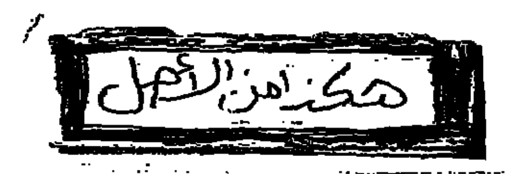
## livraisons

● **BASILE ET LA TÉLÉ MAGIQUE**, de Véronique M. Le Normand
*Comme ce doit être enivrant d'écrire aujourd'hui des séries.* De se rêver en Enid Blyton, en Caroline Quine (Alice) ou en Georges Chaulet (Fantômette) des années 2000. De forger l'un de ces personnages mythiques des premières lectures, qui prendra place, sous la bannière prestigieuse de la « Bibliothèque rose » (ou mini-rose) à côté de lointains cousins – comme la turbulente Sophie d'une certaine comtesse de S. Véronique M. Le Normand relève le défi avec grâce. Son Basile, dont voici la douzième aventure, est un singulier petit garçon qui possède des pouvoirs sidérants. Lorsque son père – qui déteste la télévision et menace de transformer cette boîte en cage à hamsters – a l'audace de lui interdire d'allumer l'appareil gagné à la tombola des pompiers, il lui suffit de dire : *« Pique en tête, œil de bille, nez qui frétille »* et... le résultat n'est pas du tout ce qu'il attendait ! Entre quotidien et surnaturel, la chronique pleine d'humour d'une épatante petite famille (Hachette, ill. de Catherine Reisser, 96 p., 25 F). **A partir de 7 ans.**

● **OLGA ET LES TRAÎTRES**, de Geneviève Brisac
Faut-il, sous prétexte que Geneviève Brisac écrit dans ces colonnes, s'interdire de dire l'attachement que l'on porte à son *Olga ? Souvenez-vous, cette petite fille qui a toujours « des tonnes d'idées sur tout »*. Qui prie très fort pour qu'un client s'arrête devant son étal de faux trèfles à quatre feuilles et de jus de pomme à la grenadine. Qui s'interroge sur la mort en consolant son hamster Schmurff (*Les Champignons d'Olga*). Qui prépare un plan d'enquête pour déceler la preuve de l'existence du Père Noël. Ou qui se rassure en affirmant que *« Dieu aime le chant autant que le catéchisme » (Le Noël d'Olga)*. Malice et gravité sont toujours mêlées sous le propos d'Olga. Cette fois, elle vient d'avoir huit ans et note (*sic*) dans son carnet : *« Mon passé : dormir, hobéir, pâlire, ne pas rire. Mon avenir : dir toute la véritée, n'avoir plus peur des grands ! »* Ce programme fondé sur le courage et la détermination, elle devra vite le mettre en œuvre. *La maîtresse bien- aimée vient d'être remplacée par* une traîtresse qui ne respecte rien et fait régner la terreur. Quant aux petits camarades, les lâches, ils sont bien prompts à se ranger du côté du manche... Comme Michel Gay dans son trait spontané, il y a toujours, chez Geneviève Brisac, cette justesse de ton qui fait mouche (L'Ecole des loisirs, coll. « Mouche », 64p., 38 F). **A partir de 8 ans.**

● **LUDWIG VAN BEETHOVEN OU LA SYMPHONIE DU DESTIN**, de Michel Honaker
On savait Michel Honaker excellent faiseur d'histoires pour la jeunesse et mélomane averti. (Relire *Le Prince d'ébène*, où le violon est un personnage-clé). Les éditions Rageot ont été bien inspirées en lui permettant de conjuguer ces talents dans des biographies, très vivantes et agréables à lire, de grands compositeurs. Voici un Beethoven exalté et poignant, suivi d'un cahier documentaire simple et complet, avec chronologie, extraits de partitions (introduction de *La Pastorale*, premières mesures de *l'Ode à la joie*, adagio des *Adieux*) et petite sélection de grands enregistrements des œuvres indispensables « pour commencer ». Dans la même collection, « Cascade musique », et sous la même signature, on se passionnera tout autant pour la vie de Bach (*La Cantate des anges*) ou celle de Chopin (*Nocturne pour une passion*), que l'on étudie ou non la musique. Pour un âge où on ne lit pas encore Jean et Brigitte Massin, « Cascade musique » s'impose déjà comme une collection de référence (Rageot Editeur, chaque volume 160 p., 45 F). **A partir de 11-12 ans.**

● **COUP DE BLUES POUR DAN MARTIN**, de Lorris Murail
Dan Martin est un privé un peu déprimé. Dire que ses affaires vont mal relèverait d'une *« vision extrêmement optimiste des choses »*. *« Ce n'étaient plus des dossiers qui m'entouraient sur leurs étagères poussiéreuses mais des fossiles. Pour y retrouver trace de mon dernier client, il aurait fallu recourir au carbone 14. »* Un jour pourtant, et contre toute attente, en voici un qui franchit le seuil de son échoppe endormie. Hélas ! Dan Martin *découvre que son ennemi juré, un détective rival, est déjà sur le* coup. Une très sympathique parodie de polar américain, dans un cadre de lycée, servie par la langue élégante et l'humour stimulant de Lorris Murail (Rageot Editeur, coll. « Cascade policier », 128 p., 43 F). **A partir de 11 ans.** Signalons, du même auteur, chez le même éditeur, mais dans le registre de la comédie, *La Course aux records* (96 p., 43 F). **A partir de 9-10 ans.**





## L'EDITION FRANÇAISE

● **Jean-Manuel Bourgois chez Magnard-Vuibert.** Depuis le 1er juillet, Jean-Manuel Bourgois est directeur général du groupe Magnard-Vuibert (MSA), présidé par Philippe Sylvestre et dont le groupe Albin Michel est le principal actionnaire depuis janvier. Agé de cinquante-sept ans, précédemment PDG de Bordas, directeur général du Groupe de la Cité puis directeur général du groupe Masson, Jean-Manuel Bourgois assure également la direction opérationnelle des filiales et départements : Editions Magnard, Librairie Vuibert, Albin Michel Education, Mila éditions.

● **Calendrier des prix d'automne.** Les traditionnels prix du mois de novembre seront ouverts par le Femina et le Médicis, lundi 4. Les jurys Goncourt et Renaudot remettront leur prix mardi 12, renonçant exceptionnellement au traditionnel lundi en raison de la commémoration de l'armistice, lundi 11 novembre. Le prix Novembre sera décerné mercredi 13 et l'Interallié clôturera la saison, mardi 19.

● **Prix littéraires.** Les prix France-Culture ont été décernés à Claude Lucas pour *Suerte, l'exclusion volontaire* (Plon, coll. « Terre humaine ») et à Antonio Lobo Antunes pour *La Mort de Carlos Gardel* (Bourgois) ; les prix France-Amérique à Josyane Savigneau pour *Carson McCullers, un cœur de jeune fille* (Stock) et à Francis de Tarr pour *Henri Queuille en son temps* (La Table ronde) ; le prix Apollinaire à Patrice Delbourg pour *L'Ampleur du désastre* (Le Cherche-Midi éditeur) ; le prix Mac Orlan à Louis Nucera pour l'ensemble de son oeuvre ; le prix Guizot à Eric Roussel pour *Jean Monnet* (Fayard) ; le prix Jacques Chardonne à Diane de Margerie pour *Dans la spirale* (Gallimard, coll. « Haute enfance ») ; le prix des Ambassadeurs à Thierry de Montbrial pour *Mémoire du temps présent* (Flammarion) ; le prix de La Librairie L'Astrolabe/Etonnants Voyageurs à Luis Sepulveda pour *Le Neveu d'Amérique* (Métailié) ; le Grand Prix catholique de littérature à Jean-Luc Barré pour *Jacques et Raïssa Maritain, les mendiants du ciel* (Stock) ; parmi les prix du 8e « Mai du livre d'Art », le prix du Mai des libraires a été attribué aux éditions Gallimard pour *Balthus*, de Claude Roy, le deuxième prix revenant aux éditions Citadelles et Mazenod pour *Giotto*, de Francesca Flores d'Arcais, et le troisième aux éditions Skira pour *Studio des dix bambous*, de François Reubi.

**Rectificatif**

**Francis Bacon à l'envers.** En raison d'une erreur technique, le document de « une » représentant *Jet of water*, de Francis Bacon (« Le Monde des livres » du 28 juin), a été malencontreusement inversé.

# Démission à « Esprit »

*Un débat sur l'historiographie de la Shoah est à l'origine du départ de Pierre Bouretz, l'un des quatre rédacteurs en chef de la revue*

C'est un drame feutré qui vient d'agiter la rédaction d'*Esprit*, avec la démission d'un de ses quatre rédacteurs en chef (1), le philosophe Pierre Bouretz, le 21 mai. Pris en lui-même, l'événement pourrait sembler minime, pourtant le fond de l'affaire touche à des questions graves : ni plus ni moins qu'un débat historiographique sur la Shoah.

Tout commence, en effet, avec la parution, en septembre 1995, d'un ouvrage collectif sur les années 1938-1948, dirigé par François Bédarida et Jean-Pierre Azéma (2). Bien que favorablement accueilli, ce volumineux travail ne tarde pas à faire l'objet d'un certain nombre de critiques, notamment dans son traitement du génocide juif, critiques que Pierre Bouretz reprend à son compte dans un numéro d'*Esprit* (janvier-février 1996).

Constatant le triomphe d'un principe d'explication de la Shoah au détriment de tous les autres, Pierre Bouretz écrit dans sa propre contribution au dossier : « *Vivante dans la communauté historienne des années 1970 et 1980, l'opposition entre l'idée d'une "intention" exterminatrice inscrite en quelque sorte dans le code génétique du nazisme et celle qui relie la "solution finale" aux contradictions, voire aux difficultés du régime* [le « fonctionnalisme »], *semble avoir laissé presque toute la place à cette dernière vision.* » Le *Dictionnaire critique* constituerait un témoignage supplémentaire de l'enfouissement de ce débat. Mais Pierre Bouretz ajoute à cette réserve d'ordre général une note plus incisive (p. 133) : « *Cette remarque qui concerne la dimension "critique" de ce dictionnaire n'enlève rien à la grande qualité de nombre d'articles. En revanche, elle peut toucher à quelques points par ailleurs troublants de cet ouvrage : le chiffre manifestement sous-estimé des victimes de l'action des* Einsatzkommandos *(...) dans l'article consacré à la Shoah ; la datation discutable du début probable de la "solution finale" et une référence non "critique" à l'ouvrage de Jean-Claude Pressac sur les crématoires d'Auschwitz* ». « *Je ne soupçonnais pas François Bédarida de malveillance mais d'inattention* », dit Pierre Bouretz.

### « MAUVAIS PROCÈS »

François Bédarida juge insidieux le texte de la note et demande à Pierre Bouretz de s'expliquer. Peu satisfait par la lettre qu'il reçoit, l'historien se tourne vers *Esprit* pour obtenir, non des excuses, mais une rectification. Jean-Pierre Azéma parle aujourd'hui de « *mauvais procès* ». « *Quand on écrit sur ce genre de sujet, les critiques eux aussi sont requis de peser leurs mots et l'on est en droit de trouver le terme "troublant" inadéquat et propre à entretenir le soupçon. Faut-il être intentionnaliste pour être anti-totalitaire ? Prenons garde à ne pas transformer un débat intellectuel en procès de Moscou !* »

Olivier Mongin, le directeur de la rédaction, publie, dans le numéro d'avril 1996, des extraits de la mise au point de François Bédarida, et, de plus, présente ses excuses à « *deux historiens dont le travail n'a cessé de nous former à cette période* ». « *L'article de Pierre était une demande formulée communément vu l'importance que nous accordions à ces questions, et, à* Esprit, *les textes publiés n'engagent pas que leurs auteurs. Il existe une direction de la rédaction et la responsabilité de la revue est engagée.* » Pour autant, Olivier Mongin se défend d'imposer une « ligne ». « Esprit, *il est vrai, est une publication qui a aussi une histoire et qui est née au sein d'une famille d'esprit, laquelle, on le sait, a ses origines dans le catholicisme. Mais la rédaction d'aujourd'hui est issue de la gauche anti-totalitaire. Les rapports au catholicisme des membres de la rédaction sont individuels. En revanche si on considère, qu'*Esprit = *Uriage = ambiguïté, je ne m'explique plus pourquoi Pierre Bouretz a jugé bon d'accompagner cette aventure pendant près de huit ans.* » Il estime en outre que la vigilance nécessaire dans ce domaine exige du discernement. Même si les discussions ont été vives, au sein de la rédaction, précise Olivier Mongin, sur le fait que l'adjectif « *troublant* » puisse être considéré comme offensant, il n'y a pas eu de différend. Quant au fond du problème, à savoir l'interprétation du Génocide, Olivier Mongin n'exclut pas d'y revenir, dans le courant de l'année prochaine. Aussi bien, rappelle-t-il, la réflexion philosophique sur le totalitarisme est ancienne à *Esprit* : dès juin 1980, la revue consacrait un numéro spécial à Hannah Arendt, alors bien moins connue et citée qu'aujourd'hui.

Pierre Bouretz, qui donne sa démission, reproche à Olivier Mongin d'avoir traité un débat de fond comme une affaire formelle, une question de susceptibilité froissée de « *grand mandarin* » auquel la publication aurait été contrainte de présenter des excuses publiques. « *Face à des questions comme celles-ci, il fallait entrer dans un débat sur le fond. Je suis, il est vrai, rentré à* Esprit, *dans une publication qui avait une longue histoire, laquelle n'était pas la mienne. Nous étions arrivés sur une base pluraliste, alors que la revue était en crise. Il était clair qu'on ne cherchait pas la fusion mais, dans le cadre d'une réflexion à plusieurs voix, la mise en scène du débat intellectuel.* »

Même s'il dit son malaise face à certaines dérives de la vigilance, Pierre Bouretz affirme tenir également à la pratique d'une forme de vigilance intellectuelle qui consiste à se préoccuper de l'effet public des découvertes historiques : « *Jusqu'où va le droit de réviser l'histoire ?*, demande-t-il. *Si c'est bien le devoir de l'historien de "désenchanter" sa discipline, il y a certaines bornes. Le terme "troublant" pour moi n'avait pas d'autre sens que celui que Tocqueville lui donne quand, à propos du despotisme propre à l'Etat moderne, il dit : "Que ne peut-il leur ôter le trouble de penser et la peine de vivre" : "troubler" cela veut simplement dire, dans mon esprit "donner à penser".* »

Aux débats sur la Shoah, sur la vigilance, dont cette affaire constitue un révélateur, ne faut-il pas ajouter une autre réflexion sur la nature exacte des ouvrages collectifs, qui, de plus en plus, servent – autant qu'ils font référence – à définir des « écoles », ou des « galaxies » à la sensibilité tant politique que scientifique ? Si cette tendance persiste, nul doute qu'il faudra s'attendre à d'autres orages.

**Nicolas Weill**

(1) Les autres rédacteurs en chef sont Eric Conan, Joël Roman et Jean-Louis Schlegel.

(2) *Dictionnaire historique et critique. Les Années de tourmente, de Munich à Prague*, Flammarion (« Le Monde des livres » du 13 octobre 1995).

# Saint-Just, rue de la Chouette

Une Hongroise était venue spécialement de Budapest, arborant fièrement un tee-shirt à l'effigie de Saint-Just, son héros. Et elle le citait avec flamme : « *Les malheureux sont les puissances de la terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernements qui les négligent.* » C'était à Blérancourt, charmante bourgade située entre Compiègne et Soissons, où a été célébrée, samedi 29 juin, la rénovation de la maison du révolutionnaire montagnard Louis-Antoine de Saint-Just (1767-1794). Fierté locale, l'édifice se dresse rue de la Chouette, à l'angle de la rue Saint-Just.

Les historiens présents lors de cette inauguration étaient surtout venus célébrer en Saint-Just l'homme politique, membre du Comité de salut public et qui fut à l'origine des « traités » de Ventôse (3 mars 1794) – ceux-ci mettant en place, afin de lutter contre la misère, un système de distribution des terres communales confisquées aux contre-révolutionnaires. D'autres ont plutôt fait prévaloir le préromantique – auteur, au printemps 1789, de *Poème Organt* et de *La Raison et le Morne* –, saluant en lui le symbole d'une nouvelle conscience collective, réapparue après la célébration du bicentenaire de la Révolution.

Pour restaurer la bâtisse du sans-culotte, qui tombait en ruine, l'Association pour la sauvegarde de la maison de Saint-Just, présidée par Bernard Vinot – auteur d'une biographie de *Saint-Just* (Fayard) –, a obtenu depuis 1985 des subventions de la municipalité de Blérancourt et du conseil général de l'Aisne, si bien qu'on peut maintenant voir, dans les combles aménagés au premier étage, une exposition permanente sur l'œuvre et la vie du conventionnel. Mais les objectifs de l'association sont plus ambitieux : de la reconstitution de la décoration intérieure de l'époque à la création d'une bibliothèque nationale regroupant les écrits de Saint-Just, en passant par un partenariat avec l'éducation nationale qui se traduirait par le transfert des archives sur CD-ROM. La maison de la rue de la Chouette deviendrait ainsi le deuxième musée de la Révolution française – après celui de Vizille, en Isère.

Saint-Just d'actualité ? Ses concepts de liberté et de partage avec les plus démunis, en tout cas, ne sont pas passés de mode. Alors, que faire ? Sinon la révolution, du moins visiter sa maison afin que notre mémoire ne tombe pas, elle aussi, en ruine.

**Sandrine Azoulay**

**Rens : Office du tourisme, 2, rue de la Chouette, 02300 Blérancourt.**
**Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 h 15 à 18 h 15 (dimanche, de 15 h 15 à 18 h 15). Tél. : (16) 23-39-72-13.**

## A L'ETRANGER

# Thomas Mann, sa fille et les nazis

Un recueil de textes d'Erika Mann, fille aînée du Prix Nobel de littérature Thomas Mann vient de paraître en Allemagne (*Mein Vater, der Zauberer* – Mon père, cet enchanteur – éditions Rowohlt, 560 pages, 45 marks). Il comporte plusieurs textes et lettres jusque-là inédits relatifs à la vive querelle qui opposa le père et la fille entre 1933 et 1936 sur l'attitude que le premier devait adopter face aux nazis parvenus au pouvoir en janvier 1933. Thomas Mann se trouvait alors dans sa résidence de vacances à Arosa, en Suisse, et décida de ne pas regagner son domicile de Munich, tout en continuant à publier en Allemagne. Il se garda néanmoins de prendre position publiquement contre les nouveaux maîtres du pays, à la grande colère de deux de ses enfants, Klaus et Erika. Cette dernière, dans plusieurs lettres à sa famille, met en cause l'éditeur de Thomas Mann, Gottfried Bermann Fischer, pourtant d'origine juive, qu'elle accuse de faire pression sur son père afin de protéger ses affaires : « *Il nous échoit, malgré notre jeunesse, une lourde responsabilité en la personne de notre père mineur* », écrit-elle à Klaus.

Erika n'eut de cesse d'amener son père à prendre publiquement position en faveur de l'émigration littéraire, ce qu'il finit par faire en février 1936 dans un texte publié dans le quotidien suisse *Neue Züricher Zeitung*. De Prague, Erika lui envoie alors un télégramme : « *Merci, félicitations, bénédiction* ». Le père et la fille étaient réconciliés.

**● GRANDE-BRETAGNE : DANGER SUR LE GARAGE**

Daphne du Maurier habitait lorsqu'elle était encore fort jeune Cannon Hall, la maison familiale, dans la banlieue extrêmement chic de Hampstead, au nord de Londres. Son père Sir Gerald du Maurier, le premier acteur à jouer le rôle du capitaine Crochet dans une production de Peter Pan, l'avait achetée en 1916 et n'avait pas hésité à transformer l'ancienne cour de justice juste à côté – les précédents propriétaires, tous magistrats, trouvaient pratique de ne pas avoir à se déplacer pour aller à leur travail – en vestiaire pour ses amis qui venaient jouer au tennis.

Le propriétaire actuel, un homme d'affaires, veut faire pis encore et démolir le garage parce que ni sa Land Rover ni sa « Jag » n'y rentrent. Tollé dans la communauté d'artistes et d'intellectuels du quartier qui regrettent de voir trop souvent des gens acheter des lieux historiques et même classés pour ensuite ne les trouver ni à leur goût ni confortables.

**● RUSSIE : 51 CANDIDATS POUR UN PRIX**

Le jury du Booker Prize russe 1996, réuni sous la présidence d'Irina Prokhorova (rédactrice en chef de *La Nouvelle Revue littéraire*), a retenu cinquante et un candidats pour concourir à la cinquième édition du Prix du meilleur roman russe de l'année. Sur cette liste figurent des écrivains renommés dont Piotr Alechkovski, Viktor Astafiev, Sergueï Zalyguine, Fassil Iskander et Evgueni Rein.

Fondé en 1991, le Booker a déjà récompensé Mark Kharitonov (1992), Vladimir Makanine (1993), Boulat Okoudjava (1994) et Gueorgui Vladimov (1995). Les finalistes devraient être désignés d'ici le 25 septembre. Le lauréat 1996 sera connu le 10 décembre.

## s o m m a i r e





## AGENDA

*LE 5 JUILLET*, **à Paris : Hommage à Heiner Müller.** Proposé par le Goethe Institut et la Vidéothèque de Paris, cet hommage alternera des entretiens télévisés, réalisés par Alexander Kluge, avec un débat dirigé par Jean Jourdheuil, metteur en scène de nombreuses pièces de Müller. (Vidéothèque de Paris, à 19 heures, Forum des Halles, porte Sainte-Eustache, 2, Grande Galerie, 75001 Paris, tél. : 44-76-62-00.)

**DU 5 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE, à Béziers : Cocteau encore et toujours.** La Galerie Mercure présentera une exposition offrant les différentes facettes de l'œuvre de Jean Cocteau : gravures, dessins originaux, céramiques, bijoux et livres. (8, place Trois-Six, 34500 Béziers, tél. : (16)-67-49-37-87.)

**DU 9 AU 11 JUILLET, à Angers : éducation.** « Le pédagogue et la modernité », colloque organisé par l'Institut des sciences de l'éducation d'Angers à l'occasion du 250e anniversaire de la naissance de Pestalozzi (1746-1827), décoré citoyen d'honneur de la République française en 1792. (Université catholique de l'Ouest, tél. : (16) 41-81-66-24.)

**DU 11 AU 14 JUILLET, à Concarneau : Salon du livre.** Le 12e Salon du livre maritime aura pour thème cette année « L'enfant et la mer ». Des remises de prix et divers concours animeront cette manifestation. (8, rue La Pérouse, tél. : (16) 98-97-52-72.)

**DU 20 AU 21 JUILLET, à Brangues : Claudel et Ionesco.** Spécialistes, lecteurs et admirateurs de ces écrivains se retrouveront au château de Brangues afin d'établir des rapprochements inédits entre les deux auteurs. Ces interventions seront accompagnées le samedi 20 juillet d'un spectacle mis en scène par la Compagnie du Théâtre de la Huchette, nous faisant découvrir un florilège des œuvres de Claudel et *La Leçon* de Ionesco. (Château de Brangues, 38510 Morestel, rens. et inscriptions : (16) 74-80-12-55.)

**DU 1er AU 31 JUILLET, à Paris : Ateliers pour la jeunesse.** Seul ou en groupes, des enfants (à partir de 6 ans) pourront arpenter les nombreux trésors du monde arabe et s'essayer à l'art de la calligraphie sous l'œil averti d'un plasticien. Entrée libre. (Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, ateliers le samedi, de 14 heures à 18 heures, rens. : 40-51-38-38.)

**LE 27 JUILLET, à Cagnes-sur-Mer : contes.** La nuit du 27 juillet réunira, dès 21 heures sous les oliviers des colettes, cinq conteurs et deux musiciens qui nous feront rêver jusqu'à l'aube. Cette aventure singulière est organisée par la bibliothèque municipale de Cagnes-sur Mer. Entrée libre (rens. : (16) 93-73-93-04).

# ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 5 JUILLET 1996

**TRANSPORT AÉRIEN** Christian Blanc, président du groupe Air France, a annoncé, jeudi 4 juillet, aux comités d'entreprise d'Air France Europe (ex-Air Inter) et d'Air France la fusion des deux entreprises au printemps 1997. Il abandonne son projet de constitution d'une compagnie européenne et en attribue la faute aux syndicats de pilotes d'Air France Europe. ● POLITIQUEMENT, Alain Juppé a approuvé la veille sur TF 1 les grandes lignes du projet de fusion. ● SOCIALEMENT, le gouvernement demande à *M. Blanc de discuter les modalités* de son projet avec les organisations syndicales. ● JURIDIQUEMENT, l'opération sera compliquée par l'éventuelle nécessité d'une approbation à Bruxelles. *La Commission* européenne, qui examine le versement d'une troisième tranche d'aide d'Etat à Air France, pourrait ouvrir une enquête supplémentaire.

## Air France et l'ex-Air Inter fusionneront au printemps 1997

### Le gouvernement approuve le projet mais demande au PDG Christian Blanc d'en discuter les modalités avec les syndicats. La Commission européenne, qui examine le versement d'un soutien financier des pouvoirs publics à Air France, pourrait être tentée d'ouvrir une enquête supplémentaire

*« LES SALARIÉS des deux Compagnies ont un passé différent mais ils ont un avenir commun. Mieux : les salariés d'Air France Europe et d'Air France n'ont véritablement d'avenir qu'en commun. »* Christian Blanc, le président du groupe Air France, a annoncé, jeudi 4 juillet, aux comités d'entreprise d'Air France Europe (ex-Air Inter) et d'Air France son intention de « rapprocher » les deux entreprises au printemps 1997. Il abandonne son projet de constitution d'une *compagnie européenne* (qui devrait regrouper l'ex-Air Inter et les activités européennes d'Air France) et en attribue la faute aux syndicats de pilotes d'Air France Europe. M. Blanc avait trois solutions, a-t-il expliqué aux salariés. Vendre l'ex-Air Inter mais *« ce serait la condamner à la mort ou au drame social »*. La transformer en compagnie *« à bas coût »* mais *« les salariés de l'entreprise auraient un bien triste avenir »*. La fusionner avec Air France, enfin, qui consiste *« non pas à combattre les nouveaux concurrents sur leur terrain* [celui des coûts bas] *mais au contraire à se battre avec les armes de la taille et de la puissance »*. M. Blanc propose *« d'organiser cette entreprise comme ses concurrents British Airways, KLM ou Lufthansa, avec des services centraux regroupant la gestion du réseau et les fonctions transversales (finances, ressources humaines...) »*.

Il promet de faire place, au sein du nouveau groupe, *« à deux divisions aux identités fortes, l'une court et moyen-courriers, l'autre long-courrier »*, ne remettant donc pas complètement en question la séparation du groupe telle qu'elle existe.

**CONSÉQUENCES SUR LES EFFECTIFS**

Mercredi 3 juillet, le premier ministre, Alain Juppé, avait parlé sur TF 1 de *« bonne solution »*. Ce blanc-seing gouvernemental, adressé après un journée d'âpres négociations, est toutefois assorti d'une invitation, adressée aux organisations syndicales et à la direction de l'entreprise, à *« s'asseoir autour d'une table et chercher des solutions constructives plutôt que de faire des grèves »*.

Si, de sources gouvernementales, on explique que *« le gouvernement apporte son soutien total et sans nuance à Christian Blanc »*, on ajoute toutefois *« que le président du groupe doit encore préciser son projet, le présenter à ses troupes et le proposer au gouvernement d'ici à quelques semaines »*.

L'opération de fusion ne sera pas simple. A cause du contexte social d'abord. Pour la deuxième fois en une semaine, une partie des personnels d'Air France Europe a appelé à une grève sans respect du préavis légal. La fusion aura des conséquences sur les effectifs et les rémunérations. Christian Blanc a assuré les salariés par lettre que *« les départs de l'entreprise se feront sur la base du volontariat »*. En ce qui concerne les rémunérations, il a annoncé que les personnels d'Air France Europe seraient placés *« sous le régime de règles équivalentes à celles applicables à Air France »*.

Pour l'instant, seuls le SNPNC (principal syndicat d'hôtesses et stewards) et FO ont déjà clairement fait connaître leur ralliement à la solution de la fusion, pour peu qu'elle fasse l'objet de négociations sur ses modalités sociales. Le SNPL, le principal syndicat de pilotes d'Air France, s'est prononcé, mercredi 3 juillet, pour la fusion tout en se montrant *« très attentif aux modalités »*.

**OBSTACLE**

Le principal obstacle à la fusion pourrait être d'ordre juridique. La Commission européenne qui autorise les aides d'Etat et qui doit donner son aval au paiement d'une troisième tranche (5 milliards de francs) de recapitalisation du groupe français (20 milliards de francs au total), n'exclut pas d'ouvrir une enquête supplémentaire.

La Commission est déjà inquiète de la mise en œuvre du plan de redressement d'Air France, notamment à cause de l'évolution insuffisante de la productivité. Le feu vert de Bruxelles, donné il y a deux ans, était conditionné à une stricte séparation des activités d'Air France et d'Air Inter. Si Christian Blanc a pris soin de préciser que la fusion serait réalisée *« dans le respect scrupuleux des engagements pris à l'égard de la Commission européenne »*, on reconnaît dans son entourage qu'il faudra probablement une nouvelle autorisation de la Commission *« sous une forme ou une autre »*.

Cet aval n'est pas acquis. Les *concurrents européens, comme Lufthansa*, qui dénoncent déjà les avantages d'Air France vont repartir à l'assaut. Le contexte de lourd contentieux politique entre Paris et Bruxelles *(lire ci dessous)* compliquera encore la fusion.

*Christophe Jakubyszyn*

### Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence

## « En accordant des aides d'Etat non autorisées, la France se place en position d'illégalité »

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

**« La décision prise mercredi par la Commission d'ouvrir une enquête à propos des aides accordées au Crédit foncier de France (CFF) fait suite à une série de litiges. Reprochez-vous à la France de peu respecter la réglementation communautaire ?**

– Nous avons effectivement assisté, ces derniers mois, à une série d'affaires où, contrairement à ce qu'exige le traité de Rome, la France n'attend pas le feu vert de la Commission pour aller de l'avant. En ne respectant pas les procédures, en accordant des aides d'Etat non autorisées, elle se place dans une situation d'illégalité.

**– Est-ce le cas pour Air France ?**

– Il s'agit d'un dossier qui concerne surtout mon collègue Neil Kinnock. Je n'ai à traiter que du problème d'Orly. Il y a eu plusieurs plaintes déposées notamment par TAT et le comité d'entreprise d'AOM, étant donné qu'on avait accordé la jouissance d'Orly-Ouest à Air France et que d'autres compagnies ont dû, contre leur gré, utiliser Orly-Sud. Le droit d'opérer de façon non discriminatoire à Orly-Ouest était l'une des seize conditions posées en son temps par la Commission pour donner son aval au plan de redressement d'Air France. Cette affaire n'est pas terminée.

**– Dans le cas du CFF, que réclamez-vous à Paris ?**

– Nous insistons auprès des Français pour qu'ils nous soumettent un véritable plan de restructuration, nous démontrant que la viabilité de l'entreprise pourra être restaurée. Nous devrons alors juger si les aides d'Etat qui sont fournies, car c'est bien de cela qu'il s'agit, peuvent être acceptées. C'est l'affaire la plus colossale que nous ayons jamais eu à traiter en matière d'aides d'Etat, les records du Crédit lyonnais sont battus !

**– Vous vous en étiez inquiétés auprès de vos interlocuteurs français ?**

– Bien sûr. Depuis le début de l'année, les pouvoirs publics ont pris en faveur du CFF une série de mesures pour lui sauver la mise : après un prêt énorme de 20 à 25 milliards de francs, ils se sont engagés à garantir de façon illimitée les dettes du CFF, soit à ce jour 260 milliards de francs. En outre, le retour à la solvabilité ne pourra probablement pas s'opérer sans une injection de capital par l'Etat. Il y a eu des échanges de lettres, mais les Français n'ont pas vraiment répondu à nos questions. Nous ne pouvions plus attendre davantage pour ouvrir la procédure.

**– Apparemment vos préoccupations à propos du Crédit lyonnais ne sont pas terminées ?**

– C'est vrai. La Commission devait être tenue pleinement au courant des conditions d'exécution du plan de redressement, afin qu'elle puisse accomplir son travail de surveillance. C'était un élément fondamental de l'accord. Or il y a des éléments nouveaux dont nous aimerions être informés. Ainsi ces prêts que le Crédit lyonnais accorde à des conditions spéciales à ses anciennes filiales dont il n'assure plus la gestion directe. S'ils sont rémunérés à de meilleures conditions que prévu, cela revient à consentir à la Banque une aide supplémentaire. Il est question aussi de revente au Crédit lyonnais d'anciens actifs « cantonnés » dans le Consortium de réalisation (CDR).

**– Vous n'avez toujours pas approuvé le plan français en faveur du textile ?**

– La prise en charge partielle des cotisations de sécurité sociale par les pouvoirs publics concerne 13 000 entreprises. Il n'y a pas de problèmes pour 11 500 d'entre elles qui comptent moins de cinquante employés. Pour les plus importantes, s'agissant d'une opération sectorielle, de telles aides sont en principe interdites, si bien que le plan français a fait l'objet de nombreuses plaintes, de la part notamment d'entreprises allemandes. La Commission a ouvert la procédure contre les Français le 15 mai, leur donnant un mois pour s'expliquer et a rappelé qu'en attendant que le cas soit tranché, l'aide ne pouvait être consentie. Les Français sont passés outre. Ils se sont placés dans une situation d'illégalité et la Commission pourrait prendre une décision négative donc interdire l'aide. »

*Propos recueillis par Philippe Lemaître*

### *Paris « serein »*

**L'entourage du ministre de l'industrie Franck Borotra affiche sa *« sérénité »* face au jugement bruxellois d'*« illégalité »* du plan d'aide à l'industrie textile. La veille, lors d'un colloque à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 4 juillet), Franck Borotra avait estimé que M. Van Miert était *« beaucoup plus ouvert que ce que la presse a pu laisser entendre »*.**

**La France fait, officiellement, valoir deux arguments : l'allègement des charges sur les bas salaires fait partie d'un mouvement général de baisse, lancé pour l'ensemble de l'économie, et cette mesure est une *« expérimentation approfondie d'un dispositif législatif plus vaste d'incitation à l'aménagement et la réduction du temps de travail »*. Preuve que ces mesures ne sont pas sectorielles : elles ne sont accordées systématiquement qu'aux entreprises de moins de cinquante salariés. Les plus grandes doivent signer une convention avec l'Etat.**





# La majorité du capital de Renault est passée dans le secteur privé

## L'Etat a vendu 6 % des actions à douze investisseurs institutionnels

**L'Etat ne détient plus que 46 % du capital de Renault, dont la majorité (54 %) est entre les mains d'actionnaires privés. La vente de 6 % des titres du constructeur automobile avait été annoncée il y a deux mois. Après un appel d'offres, douze investisseurs institutionnels ont été choisis et vont renforcer le groupe d'actionnaires stables. Ces institutionnels vont payer 139 francs par action, vendue 165 francs au public en novembre 1994.**

**DEUX MOIS APRÈS** avoir annoncé son intention de faire passer la majorité du capital de Renault dans le privé en cédant 6 % supplémentaires des titres, le ministère de l'économie a révélé, mercredi 3 juillet, la liste des douze nouveaux actionnaires. *Il s'agit exclusivement* d'investisseurs institutionnels qui vont venir renforcer le noyau dur, appelé « groupe d'actionnaires associés », constitué en 1994 au *moment de l'ouverture du capital du* constructeur automobile.

Ces institutionnels vont payer 139 francs par action, moins que les 165 francs déboursés par le public en novembre 1994 et que les 179,50 francs payés à l'époque par les premiers investisseurs institutionnels. Pour obtenir leur ticket d'entrée, ils vont mettre sur la table au minimum 83 millions de francs, car ils devront acheter chacun au moins 600 000 actions (0,25 % du capital).

Parmi les quatres actionnaires institutionnels initiaux de Renault (Lagardère Groupe, Elf Aquitaine, Rhône-Poulenc et la BNP), un seul, la BNP, a participé à la nouvelle opération en achetant 0,5 % supplémentaire du capital, ce qui porte sa participation à 1,5 %, rejoignant le niveau d'Elf et de Lagardère Groupe, tandis que Rhône-Poulenc reste avec 1 %.

> La BNP a augmenté sa participation à 1,5 %, rejoignant ainsi le niveau d'Elf et de Lagardère Groupe

Les onze nouveaux actionnaires sont : la Caisse des dépôts et consignations, avec 1 % ; l'Union de banques suisses, avec 0,75 % ; les AGF, la Banque cantonale vaudoise, le Crédit commercial de France, la Bayerische Landesbank, le Crédit national et Lazard Frères, avec chacun 0,5 % ; et la Commerzbank, la Caisse centrale des banques populaires et la BV Beleggingsmaatschappij Berendal (groupe ING), avec 0,25 % des actions.

Bercy se félicite, dans un communiqué, *« du succès rencontré par l'appel d'offres »*. L'opération va rapporter à l'Etat 2 milliards de francs. Il conservera, après le règlement et la livraison des titres le 15 juillet, 46 % du capital de Renault et restera de loin le principal actionnaire, devant Volvo (11,4 %). *Une situation* provisoire puisque l'Etat et le constructeur suédois ont affirmé l'un comme l'autre qu'ils n'avaient pas vocation à rester dans le capital de Renault. *« Une troisième étape du processus de privatisation de l'entreprise, qui interviendra ultérieurement en fonction des conditions de marché, verra l'Etat céder le reste de sa participation dans le cadre d'une opération de placement auprès des particuliers, des investisseurs institutionnels et des salariés de l'entreprise »*, a indiqué le ministère de l'économie dans un communiqué.

Quant à Volvo, il attend officiellement la remontée des cours de l'action Renault pour vendre sa participation. Les deux opérations – le retrait de Volvo et le désengagement de l'Etat – sont d'ailleurs liées. La privatisation pleine et entière du constructeur automobile, que souhaite ardemment son président, Louis Schweitzer, interviendra quand les conditions de marché, les pouvoirs publics et Renault offriront une opportunité pour sortir jugée satisfaisante par le suédois.

M. Schweitzer avait indiqué en juin que la privatisation permettra à l'entreprise de vivre comme ses principaux concurrents. Le patron du groupe avait également rappelé que cette opération ne changerait rien à la vie quotidienne de l'entreprise.

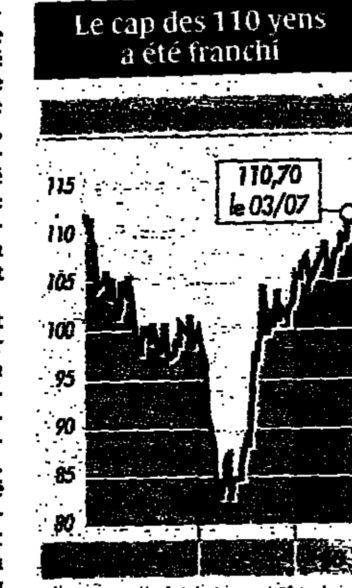
*Eric Leser*

# Le dollar a franchi le seuil des 110 yens

## La devise américaine a réagi favorablement à la confirmation de « Monsieur Yen » à un haut poste du ministère des finances japonais

**LE BILLET VERT** a atteint, mercredi 3 juillet, un cours de 110,70 yens, son niveau le plus élevé depuis janvier 1994 face à la devise japonaise. Jeudi 4 juillet, en début de matinée, le dollar restait très ferme, malgré l'annonce de la victoire électorale de Boris Eltsine, qui a rassuré les investisseurs et privé du même coup la devise de son statut de monnaie refuge. *Il s'échangeait* à 110,30 yens, 1,5230 mark et 5,15 francs.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer l'appréciation du dollar face au yen. *Le premier a été la* confirmation, mercredi, d'Eisuke Sakakibara à son poste de directeur général du bureau des finances internationales au ministère des finances. Ce haut fonctionnaire, surnommé « Monsieur Yen » par les professionnels des marchés financiers, est considéré comme l'inspirateur de la politique de déréglementation du système financier nippon, qui a permis à la devise japonaise de perdre en un an 37 % de sa valeur face au dollar et de soulager les exportateurs nippons.




*Le billet vert est soutenu par le maintien de taux d'intérêt très bas au Japon.*

### TAUX FAIBLES AU JAPON

Autre facteur favorable au dollar, le maintien de taux d'intérêt très bas au Japon. Le gouverneur de la Banque centrale, Yasuo Matsushita, a répété, mercredi, que la Banque centrale n'avait pour l'instant pas l'intention de modifier sa politique monétaire. *« Nous en sommes maintenant au stade où nous essayons de savoir si l'économie pourra se diriger vers une reprise assurée »*, a affirmé M. Matsushita, minimisant une nouvelle fois la vigueur de la reprise.

Après l'annonce, mardi 18 juin, d'une très forte progression du produit intérieur brut au premier trimestre (+ 12,7 % en rythme annuel), les investisseurs avaient cru à un relèvement imminent du taux d'escompte nippon (fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre dernier). Ce mouvement aurait eu pour effet d'augmenter la rémunération du yen et de le rendre plus attractif auprès des investisseurs. L'écart de taux d'intérêt (4,75 % pour les rendements à trois mois) entre le Japon et les Etats-Unis reste largement favorable au dollar, malgré la décision de la Réserve fédérale, mercredi, de ne pas resserrer sa politique monétaire.

De nombreux analystes estiment toutefois qu'une envolée du dollar face au yen est, pour des raisons politiques, peu probable. Déjà, quelques voix s'élèvent outre-Atlantique, notamment chez les constructeurs automobiles, pour expliquer que le billet vert ne doit pas s'apprécier davantage.

A quelques mois de l'élection présidentielle, *la Maison Blanche* ne souhaite pas indisposer les milieux industriels par sa politique de dollar fort.

*P.-A. D.*

# Pour lancer son OPA sur Docks de France, Auchan dévoile ses comptes

**LA TRÈS DISCRÈTE** famille Mulliez, propriétaire des hypermarchés Auchan, a dû se faire violence pour livrer les secrets financiers, *jusque-là bien gardés, d'un des tout premiers* groupes de distribution français.

Commission des opérations de Bourse (COB) oblige, la première fortune de France, estimée à 29,3 milliards de francs, selon le dernier classement du magazine américain Forbes, a dû lever le voile sur les comptes d'Auchan pour pouvoir lancer, du 3 au 30 juillet, son offre publique d'achat (OPA) sur le groupe coté Docks de France (Mammouth, Atac, Eco). *Déjà détenteur de 16,64 % du capital* et de 14,68 % des droits de vote de Docks de France, Auchan veut récolter au minimum la moitié des droits de vote.

On apprend ainsi pour la première fois, en lisant la note d'information visée par la COB, qu'Auchan a réalisé un chiffre d'affaires de 64,3 milliards de francs en 1995 et un résultat net de 457 millions de francs. L'entreprise n'apparaît pas très différente de sa proie : Docks de France a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net de 557 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 46,7 milliards de francs.

A la différence du groupe tourangeau, Auchan a toutefois provisionné dans ses comptes près de 700 millions de francs pour la dépréciation de terrains dont la valeur s'est réduite avec le gel décidé par le gouvernement sur les dépôts de candidature pour la construction de nouvelles grandes surfaces. Sans ces éléments exceptionnels, le résultat d'Auchan se serait établi à plus de 1 milliard de francs, soit une rentabilité rapportée au chiffre d'affaires supérieure de plus de 30 % à celle du rival convoité.

La note COB révèle également la bonne santé financière du groupe, qui dispose de 6 milliards de francs de fonds propres pour un endettement à long terme de 2,9 milliards et d'une trésorerie nette de 5 milliards. Le solde nécessaire au financement de l'opération (16 milliards de francs si 100 % des titres sont apportés) devrait être apporté par les établissements bancaires.

### CONTRE-OFFENSIVE

Paradoxe, les informations qu'a dû divulguer Auchan pour déposer son offre seront de peu d'utilité pour l'actionnaire de Docks de France, invité à échanger ses titres pour 1 250 francs (soit une prime de 13 % par rapport au dernier cours coté et de 33 % par rapport à la moyenne des trois derniers mois précédant le début des hostilités boursières). A l'issue de l'OPA, Auchan envisage de demander la radiation de la valeur de la cote, précisant seulement que le futur groupe *« représentera en termes de chiffre d'affaires un total d'environ 110 milliards de francs qui le situera, sur cette base, au quatrième rang en France et au douzième rang environ en Europe »*. Le groupe promet de *« constituer un ensemble organisé autour des différents formats de la distribution alimentaire »*, c'est-à-dire qu'à l'exception de conversion de certains Mammouth en hypermarchés Auchan, les différentes enseignes du groupe Docks de France (Atac, Eco) devraient *survivre* à l'absorption.

Seuls les actionnaires familiaux, qui détiennent la clef du succès de l'OPA, seront peut-être sensibles au maintien de l'enseigne. Ils seront invités à l'occasion du prochain conseil d'administration de Docks de France à préciser leurs intentions. On peut remarquer qu'en un an le poids du groupe familial Deroy-Toulouse-Dian est tombé de 49 % des droits de vote à 40 % (et 26 % du capital). L'intense *activité boursière à la reprise des cotations* du titre, mercredi 3 juillet (300 000 actions échangées, soit plus de 2 % du capital), indique que les grandes manœuvres se dérouleront aussi en dehors de l'OPA (Auchan *ne peut plus intervenir sur le marché avant* la clôture de l'offre, conformément à la réglementation).

Les concurrents d'Auchan seront certainement les premiers à se réjouir des informations fournies par le groupe. *Les marchés financiers* bruissent déjà des rumeurs de contre-OPA que pourraient lancer les anglais Tesco ou Sainsbury ou d'offre publique d'échange du français Casino, contrôlé par le groupe Euris dirigé par Jean-Charles Naouri. Les rivaux non candidats à une contre-offensive se délecteront aussi de la lecture attentive des résultats financiers du jusqu'alors très secret groupe du Nord.

*Christophe Jakubyszyn*

# Shell s'inquiète du démantèlement de la plate-forme Brent Spar

**UN DÉMANTÈLEMENT** de la plate-forme Brent Spar poserait des problèmes de sécurité en raison de la fragilité de cette ancienne structure de *stockage de pétrole en mer du Nord, a expliqué Shell le 3 juillet* à Londres. Un an après avoir renoncé à couler la plate-forme au nord-ouest de l'Ecosse, suite à une violente campagne de protestation de Greenpeace, la compagnie anglo-néerlandaise continue d'étudier les divers moyens de mettre à la retraite ce *« cigare »* de métal de 137 mètres, parmi lesquels un *démantèlement en vue d'un transport* à terre. *Selon une étude* de la compagnie britannique d'ingéniérie W. S. Atkins, la plate-forme a presque atteint son *« point de rupture »*.

■ **CREDIT LYONNAIS : la banque publique** a annoncé mercredi 3 juillet *qu'elle allait céder à des investisseurs institutionnels 40 milliards* de francs de créances sur l'Etat, ce qui constitue un record pour une opération dite de titrisation. La banque publique française va ainsi encaisser d'un coup un tiers des 120 milliards de francs qu'elle a prêtés à l'organisme public EPFR, dans le cadre de son plan de restructuration.

■ **LAFARGE : le cimentier français** *a annoncé jeudi 4 juillet le lancement* d'une offre publique d'achat (OPA) amicale de 8,8 millions de livres (71 millions de francs) sur Ennemix, une société britannique spécialisée dans l'extraction de sable.

■ **APPLE : les actions du groupe informatique américain** ont atteint, le 3 juillet, leur plus bas niveau (19 dollars) depuis dix ans, après la publication par le *Wall Street Journal* d'une étude de Computer Intelligence indiquant que ses ventes aux Etats-Unis ont chuté de 30 % à 50 % en avril et mai.

■ **OLIVETTI : le groupe italien** *devait désigner*, le 4 juillet, Francesco Caio comme PDG, après l'annonce du départ de Corrado Passera. M. Caio est l'actuel PDG d'Omnitel, l'une des filiales de télécommunications d'Olivetti.

■ **PEPSI-COLA : le groupe américain** a annoncé mercredi 3 juillet la démission surprise de son PDG, Christopher Sinclair, en poste depuis moins de quatre mois.

■ **ECCO/ADIA : le groupe issu de la fusion des deux sociétés d'intérim** Adia et Ecco (*Le Monde* du 9 mai) s'appelera Adecco à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée le 20 août prochain.

# Un fonds de stabilisation se met en place pour éponger les pertes des sociétés japonaises de crédit immobilier en faillite

**TOKYO**
*correspondance*

L'ensemble des institutions financières japonaises devraient contribuer pour près de 1 000 milliards de yens (50 milliards de francs) à un fonds de stabilisation destiné à éponger une partie des pertes des *jusen*, les sept sociétés de crédit immobilier au cœur de la crise financière japonaise. Une crise qui vient de faire une nouvelle victime en la personne de Yoshimasa Nishimura, qui dirige depuis deux ans le bureau des banques au ministère des finances japonais et qui vient d'être muté. Il fait les frais des accusations qui se sont succédé sur la mauvaise gestion par les pouvoirs publics nippons de la crise des *jusen*. Elle semble pourtant toucher à sa fin. La plupart des établissements financiers ont accepté le projet élaboré sous la direction de l'administration des finances et annoncé en *début de semaine. La répartition* finale de la contribution de chacun des établissements financiers devra faire l'objet d'une décision formelle le 12 juillet. Le fonds de stabilisation financière vise à amortir les pertes secondaires des *jusen*, c'est-à-dire celles qui résulteront des opérations de recouvrement de créances.

### PROJET DE LIQUIDATION

Des 13 000 milliards de yens de créances détenues par les *jusen*, 6 410 milliards ont été jugés irrécouvrables, constituant les pertes primaires. Le reste des créances devra être récupéré par une structure de cantonnement, qui reprendra les actifs des *jusen* afin de les liquider. *Une partie de ces* créances se révèleront à leur tour irrécouvrables, d'où la constitution, à hauteur des estimations actuelles de ces créances irrécouvrables, du fonds de stabilisation. La baisse continue des prix de l'immobilier pourrait toutefois doubler la proportion de créances irrécouvrables.

Le montage élaboré fixe la contribution supplémentaire des dix banques commerciales à 506 milliards de yens, des trois banques de crédit à long terme et des sept banques de gestion du patrimoine à 300 milliards de yens. Les 129 banques régionales, les 25 compagnies d'assurance-vie et les 4 maisons de titres s'acquitteront des 200 milliards de yens restants. Le gouvernement espère *que les produits de ce fonds d'investissement* permettront sur une période de quinze ans d'éponger une partie des pertes secondaires.

*Cette contribution complémentaire* des banques s'ajoute aux quelque 5 200 milliards que les vingt grandes banques détenaient dans le bilan des *jusen* (en créances ou en parts) et qu'elles abandonnent. Les organismes de crédit agricole, qui détenaient *pourtant 40 % des créances des jusen*, n'ont eu à assumer, selon *ce schéma, « que » 580 milliards* de yens. Leur réticence à participer au fonds de stabilisation a relancé les spéculations sur les faveurs dont bénéficie le lobby agricole grâce à sa forte représentation électorale.

### SCEPTICISME

*La mise* en place du fonds de stabilisation financière fait partie du plan-cadre sur lequel s'est engagé le gouvernement lors du passage très controversé de la loi sur le sauvetage des *jusen*. *Votée* le 18 juin, celle-ci a entériné l'utilisation des 685 milliards de yens inscrits au budget pour la liquidation des établissements de crédit. Une seconde loi prévoit un recours aux fonds publics pour éponger la part des pertes secondaires non couvertes par le fonds de stabilisation.

Le passage de la loi sur le sauvetage des *jusen* et les mesures envisagées par le gouvernement *ont été* accueillis avec *scepticisme* par certains observateurs : l'institution du fonds de stabilisation est destinée avant tout à modérer la colère des électeurs face à l'utilisation des deniers publics. Nombre d'analystes déplorent qu'aucun progrès n'a encore été fait dans la refonte du système financier malgré les recommandations en ce sens de diverses commissions ministérielles.

*Brice Pedroletti*

■ **LE DOLLAR** s'inscrivait en légère baisse, jeudi matin 4 juillet, après la victoire électorale de Boris Eltsine. Il s'échangeait à 110,30 yens, 1,5210 mark et 5,14 francs.

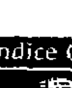
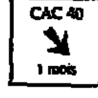
■ **LE CONSEIL** de la Réserve fédérale américaine a décidé, mercredi 3 juillet, de ne pas modifier sa politique monétaire. Le taux des fonds fédéraux reste inchangé, à 5,25 %.

■ **LES COURS** du pétrole ont progressé, mercredi, sur le marché à terme de New York. Le baril de brut de référence *light sweet crude* échéance août a gagné 8 cents, à 21,21 dollars.

■ **LA SNCF** a lancé, mercredi, un emprunt obligataire de 4 milliards de francs divisé en deux tranches. L'opération était dirigée par la BNP et la Caisse des dépôts.

■ **WALL STREET** a terminé la séance de mercredi en baisse. L'indice Dow Jones s'est établi en clôture sur un repli de 17,36 points (– 0,30 %) à 5 703,02 points.

# LES PLACES BOURSIÈRES

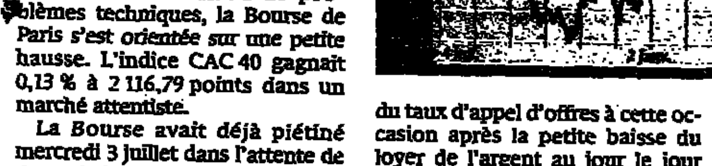





CAC 40 ↗ Clôture — CAC 40 ↘ 1 mois — CAC 40 ↗ 1 an — MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES — LONDRES ↘ FT 100 — MILAN ↗ MIB 30 — FRANCFORT ↘ DAX 30

## Paris sans orientation



Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

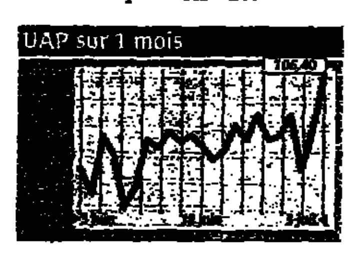
**APRÈS UN PETIT RETARD** de l'ouverture en raison de problèmes techniques, la Bourse de Paris s'est orientée sur une petite hausse. L'indice CAC 40 gagnait 0,13 % à 2 116,79 points dans un marché attentiste.

La Bourse avait déjà piétiné mercredi 3 juillet dans l'attente de deux événements d'importance, les résultats de l'élection présidentielle en Russie et la réunion de l'open market de la Fed américaine. En baisse de 0,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 renouait avec le vert dans le courant de la journée pour finir à 2 113,97 points, en progression de 0,10 %. Si l'on exclut les gros échanges sur Docks de France à la reprise des cotations après l'OPA d'Auchan *(voir page 16)*, la séance avait été calme. Le volume total des échanges a porté sur 5,3 milliards de francs.

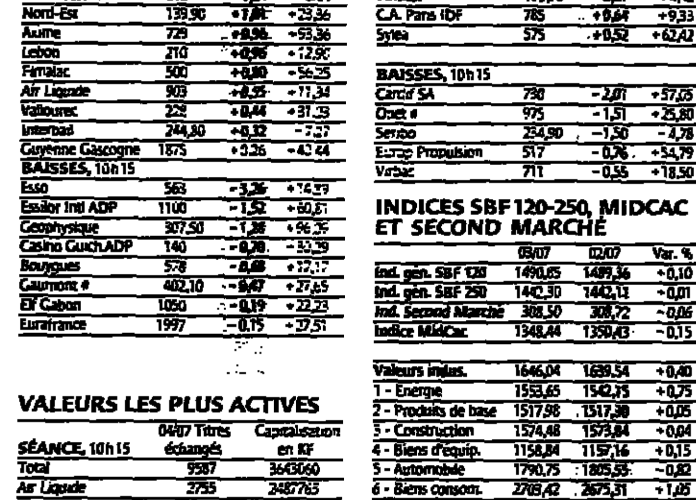
Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France se réunissant jeudi, certains analystes espéraient une diminution du taux d'appel d'offres à cette occasion après la petite baisse du loyer de l'argent au jour le jour vendredi dernier à 3,69 % contre 3,75 %. L'activité économique modeste en France ainsi que la modération de la hausse des prix plaident pour un assouplissement supplémentaire de la politique monétaire.

## UAP, valeur du jour

**L'ACTION UAP** a regagné 2,5 %, à 106,40 francs, mercredi 3 juillet à la Bourse de Paris, après avoir perdu près de 17 % depuis le début de l'année. L'assureur a bénéficié de l'annonce de la réorganisation de la direction du groupe, qui intervient après d'autres opérations bien accueillies par les analystes, comme l'introduction en Bourse de la filiale anglaise Sun Life et la cession de 3,2 milliards de francs de créances immobilières. Dominique Bazy, directeur général délégué de l'UAP, vient d'être nommé responsable du centre de profit UAP France et prend des fonctions opérationnelles.



UAP sur 1 mois



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 10h15 | Cours au 04/07 | Var. % 03/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Sommer-Allibert | 130 | +1,56 | +5,07 |
| Imetal | 742 | +1,36 | +25,83 |
| Bail Investis. | 815 | +1,24 | –2,34 |
| Nord-Est | 139,90 | +1,08 | +23,36 |
| Aume | 729 | +0,96 | +53,36 |
| Lebon | 210 | +0,96 | +12,90 |
| Fimalac | 500 | +0,80 | +56,25 |
| Air Liquide | 903 | +0,55 | +11,34 |
| Vallourec | 228 | +0,44 | +31,33 |
| Interbail | 244,80 | +0,32 | –7,27 |
| Guyenne Gascogne | 1875 | +3,26 | +40,44 |
| **BAISSES, 10h15** | | | |
| Esso | 563 | –3,26 | +14,39 |
| Essilor Intl ADP | 1100 | –1,52 | +60,61 |
| Geophysique | 307,50 | –1,28 | +96,25 |
| Casino Guich.ADP | 140 | –0,70 | –33,29 |
| Bouygues | 578 | –0,68 | +37,17 |
| Gaumont # | 402,10 | –0,47 | +27,65 |
| Elf Gabon | 1050 | –0,19 | +22,23 |
| Eurafrance | 1997 | –0,15 | +37,51 |

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

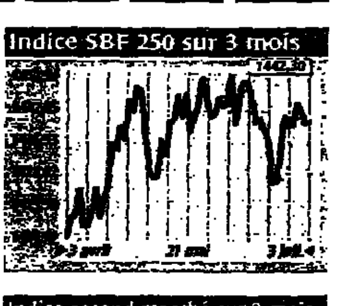
| HAUSSES, 10h15 | Cours au 04/07 | Var. % 03/07 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Dauphin OTA | 310 | +4,37 | +55 |
| Union Fin.France | 448 | +2,98 | +9,80 |
| Finacor | 109,90 | +0,87 | +4,42 |
| C.A. Paris IDF | 785 | +0,64 | +9,33 |
| Sylea | 575 | +0,52 | +62,42 |
| **BAISSES, 10h15** | | | |
| Cardif SA | 730 | –2,01 | +57,05 |
| Oset # | 975 | –1,51 | +25,80 |
| Senbo | 234,90 | –1,50 | –4,78 |
| Europ Propulsion | 517 | –0,76 | +54,79 |
| Virbac | 711 | –0,55 | +18,50 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

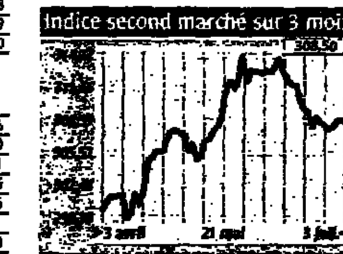
| | 03/07 | 02/07 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1490,65 | 1489,36 | +0,10 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1442,30 | 1442,13 | +0,01 |
| Ind. Second Marché | 308,50 | 308,72 | –0,06 |
| Indice MidCac | 1348,44 | 1350,43 | –0,15 |
| Valeurs indus. | 1646,04 | 1639,54 | +0,40 |
| 1 - Energie | 1553,65 | 1542,15 | +0,75 |
| 2 - Produits de base | 1517,98 | 1517,30 | +0,05 |
| 3 - Construction | 1574,48 | 1573,84 | +0,04 |
| 4 - Biens d'équip. | 1158,84 | 1157,16 | +0,15 |
| 5 - Automobile | 1790,75 | 1805,55 | –0,82 |
| 6 - Biens consom. | 2703,42 | 2675,31 | +1,05 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1557,56 | 1548,89 | +0,57 |
| Services | 1669,02 | 1676,10 | –0,42 |
| 8 - Distribution | 3086,21 | 3078,54 | +0,25 |
| 9 - Autres services | 1114,35 | 1125,67 | –1,01 |
| Sociétés financières | 1017,78 | 1022,08 | –0,42 |
| 10 - Immobilier | 695,57 | 692,68 | +0,42 |
| 11 - Services financ. | 985,67 | 991,41 | –0,58 |
| 12 - Sociétés invest. | 1363,83 | 1368,02 | –0,31 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

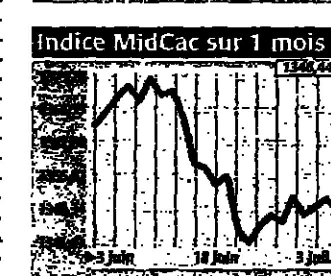
| SÉANCE, 10h15 | 04/07 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Total | 9587 | 3643060 |
| Air Liquide | 2755 | 2487765 |
| BIC | 1687 | 1199457 |
| Sanofi | 1939 | 763974,90 |
| Bouygues | 1039 | 600542 |
| Cpe France Ly # | 808 | 394304 |
| Bongrain | 155 | 385950 |
| Elf Gabon | 276 | 289800 |
| Fimalac | 563 | 281500 |
| Skis Rossignol | 112 | 222880 |



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



Indice MidCac sur 1 mois

## Wall Street limite ses pertes

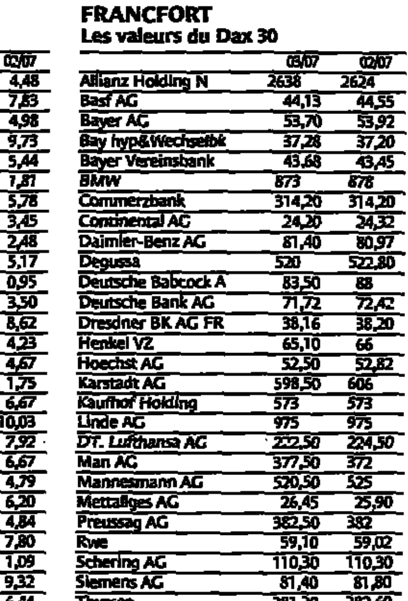
**LA BOURSE** de Tokyo a terminé en baisse sur des prises de bénéfice jeudi 4 juillet. Le marché a paru ignorer, entre autres événements, la victoire de Boris Eltsine à l'élection présidentielle russe. L'indice Nikkei a perdu 86,11 points (0,38 %) à 22 292,91.

Wall Street avait limité ses pertes mercredi, soulagée par le statu quo, pourtant largement attendu, sur les taux directeurs américains. En recul de plus de 30 points en début d'après-midi, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait terminé la séance en baisse de 17,36 points (– 0,30 %) à 5 703,02 points.

L'activité a été calme avant la fermeture du marché, jeudi, pour la fête nationale américaine. La réaction des marchés américains à la décision de la Réserve fédérale de laisser sa politique monétaire inchangée pour le moment a été largement neutre, la majorité des opérateurs estimant que la Banque centrale pourrait relever les taux lors de sa réunion du 20 août, quand elle aura plus d'informations sur la situation économique. Les opérateurs attendent maintenant la publication vendredi des chiffres sur la situation de l'emploi en juin.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 03/07 | Cours au 02/07 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2113,98 | [illegible] | +0,10 |
| New-York/DJ indus. | 5693,78 | [illegible] | –0,47 |
| Tokyo/Nikkei | 22348 | [illegible] | — |
| Londres/FT100 | 3714,10 | [illegible] | –0,31 |
| Francfort/Dax 30 | 2568,95 | [illegible] | –0,13 |
| Frankfort/Commer. | 908,67 | [illegible] | –0,30 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2063,83 | [illegible] | — |
| Bruxelles/Général | 1753,40 | [illegible] | — |
| Milan/MIB 30 | 995 | [illegible] | +0,20 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 382,20 | 381,60 | +0,16 |
| Madrid/Ibex 35 | 371,67 | [illegible] | –0,48 |
| Stockholm/Affarsal | 1542,39 | [illegible] | — |
| Londres FT30 | 2736 | 2737 | –0,04 |
| Hong Kong/Hang S. | 11063,30 | [illegible] | –0,19 |
| Singapour/Strait t | 2271,56 | 2273,46 | –0,08 |



### NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

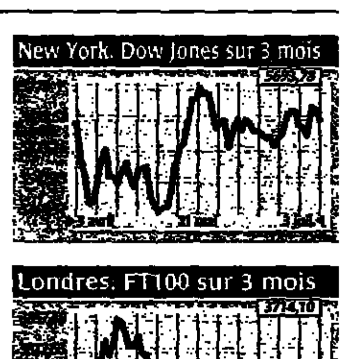
| | 03/07 | 02/07 |
|---|---|---|
| Alcoa | 56,87 | 57,75 |
| American Express | 45,12 | 45 |
| Allied Signal | 58,87 | 58,50 |
| AT & T | 61 | 61,37 |
| Bethlehem | 11,75 | 11,62 |
| Boeing Co | 91,37 | 92,50 |
| Caterpillar Inc. | 70,12 | 69,87 |
| Chevron Corp. | 60,12 | 60,25 |
| Coca-Cola Co | 48,87 | 49,50 |
| Disney Corp. | 61 | 61,25 |
| Du Pont Nemours&Co | 80,12 | 81,37 |
| Eastman Kodak Co | 77,75 | 76,62 |
| Exxon Corp. | 89,25 | 88,62 |
| Gén. Electric Co | 87,12 | 87,37 |
| Goodyear T & Rubbe | 48,25 | 49 |
| IBM | 98,50 | 100 |
| Intl Paper | 38 | 38,25 |
| J.P. Morgan Co | 87 | 86,25 |
| Mc Don Dougl | 49,87 | 50 |
| Merck & Co.Inc. | 66 | 66 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 69 | 68,87 |
| Philip Moris | 104,75 | 104,75 |
| Procter & Gamble C | 89,25 | 89,12 |
| Sears Roebuck & Co | 47,75 | 47,25 |
| Texaco | 86,75 | 86 |
| Union Carb. | 40,50 | 40,62 |
| Utd Technol | 115,87 | 116 |
| Westingh. Electric | 18,50 | 18,87 |
| Woolworth | 22,12 | 22,50 |

### LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

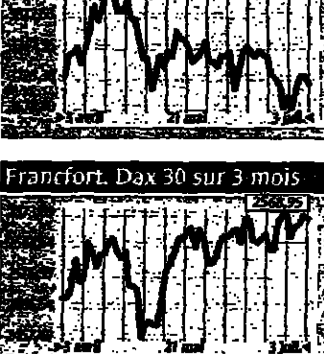
| | 03/07 | 02/07 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,45 | 4,48 |
| Barclays Bank | 7,76 | 7,83 |
| B.A.T. industries | 4,94 | 4,98 |
| British Aerospace | 9,78 | 9,73 |
| British Airways | 5,36 | 5,44 |
| British Gas | 1,82 | 1,81 |
| British Petroleum | 5,82 | 5,78 |
| British Telecom | 3,40 | 3,45 |
| B.T.R. | 2,47 | 2,48 |
| Cadbury Schweppes | 5,09 | 5,17 |
| Eurotunnel | 0,96 | 0,95 |
| Forte | 3,70 | 3,50 |
| Glaxo | 8,67 | 8,62 |
| Grand Metropolitan | 4,15 | 4,23 |
| Guinness | 4,64 | 4,67 |
| Hanson Plc | 1,73 | 1,75 |
| Great Ic | 6,67 | 6,67 |
| H.S.B.C. | 10,04 | 10,03 |
| Impérial Chemical | 7,83 | 7,92 |
| Legal | 6,65 | 6,67 |
| Marks and Spencer | 4,76 | 4,79 |
| National Westminst | 6,17 | 6,20 |
| Peninsular Orienta | 4,74 | 4,84 |
| Reuters | 7,72 | 7,80 |
| Saatchi and Saatch | 1,10 | 1,09 |
| Shell Transport | 9,29 | 9,32 |
| Smithkline Beecham | 6,42 | 6,44 |
| Tate and Lyle | 4,59 | 4,59 |
| Univeler Ltd | 12,57 | 12,75 |
| Zeneca | 14,32 | 14,32 |

### FRANCFORT — Les valeurs du Dax 30

| | 03/07 | 02/07 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2638 | 2624 |
| Basf AG | 44,13 | 44,55 |
| Bayer AG | 53,70 | 53,92 |
| Bay hyp&Wechselbk | 37,28 | 37,20 |
| Bayer Vereinsbank | 43,68 | 43,45 |
| BMW | 873 | 878 |
| Commerzbank | 314,20 | 314,20 |
| Continental AG | 24,20 | 24,32 |
| Daimler-Benz AG | 81,40 | 80,97 |
| Degussa | 520 | 522,80 |
| Deutsche Babcock A | 83,50 | 88 |
| Deutsche Bank AG | 71,72 | 72,42 |
| Dresdner BK AG FR | 38,16 | 38,20 |
| Henkel VZ | 65,10 | 66 |
| Hoechst AG | 52,50 | 52,82 |
| Karstadt AG | 598,50 | 606 |
| Kaufhof Holding | 573 | 573 |
| Linde AG | 975 | 975 |
| DT. Lufthansa AG | 222,50 | 224,50 |
| Man AG | 377,50 | 372 |
| Mannesmann AG | 520,50 | 525 |
| Mettallges AG | 26,45 | 25,90 |
| Preussag AG | 382,50 | 382 |
| Rwe | 59,10 | 59,02 |
| Schering AG | 110,30 | 110,30 |
| Siemens AG | 81,40 | 81,80 |
| Thyssen | 281,20 | 282,60 |
| Veba AG | 81,45 | 81,15 |
| Viag | 604 | 603 |
| Wellag AG | 869 | 872 |



New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois — Francfort. Dax 30 sur 3 mois

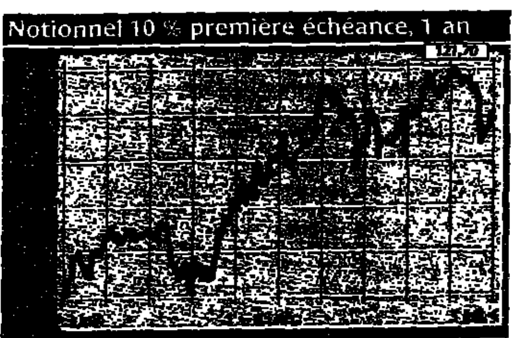
# LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour — PARIS ↗ OAT 10 ans — NEW YORK ↘ Jour le jour — NEW YORK ↗ Bonds 10 ans — FRANCFORT → Jour le jour — FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

## Hausse du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 4 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre gagnait 8 centièmes, pour s'établir à 121,84 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,56 %, soit 0,04 % au-dessus du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse, les investisseurs étant soulagés par le statu quo de la Réserve fédérale sur ses taux directeurs. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en hausse de 3 centièmes, jeudi matin, à 96,03 points, les opérateurs espérant un geste de la Banque de France sur le taux de ses appels d'offres (fixé à 3,60 %).



Notionnel 10 % première échéance, 1 an

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 03/07 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,59 | [illegible] | 7,32 | 2,80 |
| Allemagne | 3,25 | [illegible] | 7,27 | 1,40 |
| Grande-Bretagne | 5,75 | [illegible] | 8,28 | 2,70 |
| Italie | 9,37 | [illegible] | 9,78 | 4,50 |
| Japon | 0,50 | [illegible] | — | 0,20 |
| Etats-Unis | 5,38 | [illegible] | 6,96 | 2,80 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 03/07 | Taux au 02/07 | Indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'Etat 3 à 5 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 5 à 7 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 7 à 10 ans | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat 10 à 15 ans | NC | NC | — |
| Fonds d'Etat 20 à 30 ans | NC | NC | NC |
| Obligations françaises | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat à TME | NC | NC | NC |
| Fonds d'Etat à TRE | NC | NC | NC |
| Obligat. franç. à TME | NC | NC | NC |
| Obligat. franç. à TRE | NC | NC | — |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

| | Achat 03/07 | Vente 03/07 | Achat 02/07 | Vente 02/07 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,6875 | — | 3,6875 | — |
| 1 mois | 3,67 | 3,82 | 3,72 | 3,84 |
| 3 mois | 3,75 | 3,90 | 3,78 | 3,90 |
| 6 mois | 3,87 | 4,02 | 3,88 | 4 |
| 1 an | 4,12 | 4,25 | 4,10 | 4,25 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 3,8488 | — | 3,8203 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 3,9063 | — | 3,8867 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 4 | — | 3,9883 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 4,1086 | — | 4,0820 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 4,2344 | — | 4,2031 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | 4,4479 | — | 4,4375 | — |
| Pibor Écu 6 mois | 4,5000 | — | 4,4479 | — |
| Pibor Écu 12 mois | 4,6563 | — | 4,6250 | — |

### MATIF

| Échéances 03/07 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Sept. 96 | 83610 | 121,78 | 121,80 | 121,66 | 121,76 |
| Déc. 96 | 498 | 120,58 | 120,40 | 120,34 | 120,42 |
| Mars 97 | 30 | 120,22 | 120,26 | 120,22 | 120,26 |
| Juin 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Sept. 96 | 9378 | 95,99 | 96 | 95,96 | 96 |
| Déc. 96 | 5387 | [illegible] | 95,81 | 95,77 | 95,80 |
| Mars 97 | 2440 | [illegible] | 95,58 | 95,54 | 95,57 |
| Juin 97 | 1635 | 95,31 | 95,33 | 95,29 | 95,33 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Sept. 96 | 1117 | 90,76 | 90,84 | 90,74 | 90,82 |
| Déc. 96 | — | — | — | — | — |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 03/07 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Juillet 96 | 7788 | 2110 | 2123 | 2110 | 2114 |
| Août 96 | 511 | 2116,50 | 2118 | 2116,50 | 2120,50 |
| Sept. 96 | 207 | [illegible] | 2133,50 | 2121 | 2127,50 |
| Déc. 96 | 31 | 2158 | 2153 | 2149 | 2149 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1680 — US/DM ↘ 1,5206 — US/¥ ↗ 110,4100 — DM/F ↘ 3,3800 — £/F ↗ 8,0455

## Fermeté du dollar

**LE BILLET VERT** restait ferme, jeudi matin 4 juillet, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 110,30 yens, 1,5210 deutschemark et 5,14 francs. Le dollar n'avait que légèrement baissé, durant la nuit, sur les marchés asiatiques, après l'annonce de la victoire électorale de Boris Elstine, qui l'a pourtant un peu privé de son statut de monnaie refuge.

De même, le billet vert n'a guère été pénalisé par la décision, mercredi, de la Réserve fédérale américaine de pas modifier sa politique monétaire. Une hausse du taux des fonds fédéraux, fixé à 5,25 % depuis la fin janvier, aurait rendu les placements libellés en dollars plus rémunérateurs et plus attractifs. Le franc gagnait du terrain, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3788 francs pour 1 deutschemark.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 03/07 | % 02/07 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338 | –0,02 | 326 | 350 |
| Ecu | 6,4125 | +0,01 | — | — |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,1680 | +0,08 | 4,8600 | 5,4600 |
| Belgique (100 F) | 16,4205 | –0,03 | 15,8800 | 16,9800 |
| Pays-Bas (100 fl) | 301,4100 | +0,01 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,3605 | –0,10 | 3,1400 | 3,6400 |
| Danemark (100 krd) | 87,7300 | –0,03 | 83 | 93 |
| Irlande (1 iep) | 8,2445 | +0,01 | 7,8300 | 8,5800 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,0455 | +0,18 | 7,5600 | 8,4100 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1530 | +0,09 | 1,9000 | 2,4000 |
| Suède (100 krs) | 77,2000 | –0,13 | 74 | 84 |
| Suisse (100 F) | 411,6300 | –0,19 | 399 | 423 |
| Norvège (100 k) | 79,2600 | –0,03 | 75 | 84 |
| Autriche (100 sch) | 48,0250 | –0,02 | 46,6000 | 49,7000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0185 | –0,07 | 3,7500 | 4,3500 |
| Portugal (100 esc. | 3,2900 | [illegible] | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,7981 | +0,28 | 3,4900 | 4,0900 |
| Japon (100 yens) | 4,6719 | –0,44 | 4,4900 | 4,8400 |
| Finlande (mark) | 110,3000 | –0,17 | 105,5000 | 116,5000 |

| PARITÉS DU DOLLAR | 04/07 | 03/07 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5206 | 1,5262 | –0,37 |
| TOKYO : USD/Yens | 110,4100 | 110,3500 | +0,05 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,1685 | 5,1575 | 5,1577 | 5,1567 |
| Yen (100) | 4,6901 | 4,6850 | 4,6880 | 4,6849 |
| Deutschemark | 3,3807 | 3,3805 | 3,3812 | 3,3808 |
| Franc Suisse | 4,1269 | 4,1228 | 4,1222 | 4,1181 |
| Lire ital. (1000) | 3,3632 | 3,3592 | 3,3658 | 3,3618 |
| Livre sterling | 8,0463 | 8,0396 | 8,0274 | 8,0212 |
| Peseta (100) | 4,0187 | 4,0170 | 4,0216 | 4,0171 |
| Franc Belge | 16,439 | 16,432 | 16,428 | 16,420 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,81 | 3,87 | 3,97 |
| Eurodollar | 5,44 | 5,56 | 5,72 |
| Eurolivre | 5,75 | 5,81 | 5,81 |
| Eurodeutschemark | 3,34 | 3,34 | 3,37 |

# L'OR

| | cours 03/07 | cours 02/07 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 63200 | 63500 |
| Or fin (en lingot) | 63400 | 63900 |
| Once d'Or Londres | 381,95 | — |
| Pièce française(20f) | 364 | 365 |
| Pièce suisse (20f) | 362 | 366 |
| Pièce Union lat(20f) | 364 | 365 |
| Pièce 20 dollars us | 2440 | 2460 |
| Pièce 10 dollars us | 1310 | 1310 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2350 | 2465 |

# LE PÉTROLE

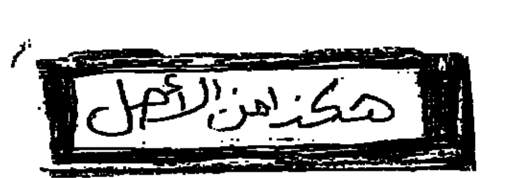
| En dollars | cours 03/07 | cours 02/07 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | — | — |
| WTI (New York) | 19,19 | — |
| Crude Oil (New York) | 18,67 | — |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 03/07 | 02/07 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 219,81 | 220,72 |
| Dow-Jones à terme | 359,93 | 361,01 |
| CRB | 249,33 | 248,66 |

| MÉTAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 1997 | 1956 |
| Cuivre à 3 mois | 1942 | 1900 |
| Aluminium comptant | 1471 | 1453,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1504,50 | 1491 |
| Plomb comptant | 785 | 778 |
| Plomb à 3 mois | 794,50 | 787 |
| Etain comptant | 6390 | 6285 |
| Etain à 3 mois | 6410 | 6315 |
| Zinc comptant | 1007 | 1004 |
| Zinc à 3 mois | 1033,50 | 1030,50 |
| Nickel comptant | 7640 | 7570 |
| Nickel à 3 mois | 7740 | 7675 |

| MÉTAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,08 | 5,04 |
| Platine à terme | 394 | 392 |
| Palladium | 132,20 | 132,20 |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | **$/boisseau** |
| Blé (Chicago) | 4,76 | 4,78 |
| Maïs (Chicago) | 5,21 | 5,32 |
| Grain. soja (Chicago) | 7,76 | 7,78 |
| Tourt. soja (Chicago) | 242,30 | 243,20 |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | **£/tonne** |
| P. de terre (Londres) | — | — |
| Orge (Londres) | — | — |
| **SOFTS** | | **$/tonne** |
| Cacao (New-York) | 1380 | 1384 |
| Café (Londres) | 1667 | 1710 |
| Sucre blanc (Paris) | 1517,96 | 1517,96 |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | **cents/tonne** |
| Coton (New-York) | 0,69 | 0,70 |
| Jus d'orange (New-York) | 1,26 | 1,24 |





# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 4 JUILLET**

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 → PARIS

CAC 40 :

| VALEURS FRANÇAISES | Cours préced. | Derniers cours | % + - | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 931 | 930 | - 0,10 | 950 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 805 | 810 | + 0,62 | 815 |
| Renault (T.P.) | 1710 | 1716 | + 0,55 | 1720 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 1950 | — | — | 1980 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1260 | — | — | 1230 |
| Thomson S.A (T.P) | 1069 | 1068 | - 0,09 | 1066 |
| Accor | 714 | — | — | 715 |
| AGF-Ass.Gen.France | 139 | — | — | 137 |
| Air Liquide | 898 | 905 | + 0,55 | 890 |
| Alcatel Alsthom | 457,50 | — | — | 445 |
| Axa | 274,60 | — | — | 280 |
| Axime | 722 | 729 | + 0,96 | 705 |
| Bail Investis | 505 | 815 | + 1,24 | 845 |
| Bancaire (Cie) | 579 | — | — | 590 |
| Bazar Hot. Ville | 515 | — | — | 530 |
| Bertrand Faure | 170 | — | — | 170 |
| BIC | 711 | 711 | — | 720 |
| BIS | 574 | — | — | 560 |
| B.N.P. | 180,30 | — | — | 178 |
| Bollore Techno. | 556 | — | — | 570 |
| Bongrain | 2490 | 2490 | — | 2530 |
| Bouygues | 562 | 575 | - 0,68 | 570 |
| Canal + | 1240 | — | — | 1270 |
| Cap Gemini Sogeti | 208 | — | — | 195 |
| Carbone Lorraine | 766 | — | — | 770 |
| Carrefour | 2794 | — | — | 2840 |
| Casino Guichard | 209,30 | — | — | 200 |
| Casino Guich.ADP | 141 | 140 | - 0,70 | 133 |
| Castorama Dubois (Li) | 1023 | — | — | 955 |
| C.C.F. | 238,20 | — | — | 235 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 52 | — | — | 54 |
| Cegid (Ly) | 442 | — | — | 450 |
| CEP Communication | 416 | — | — | 435 |
| Cerus Europ.Reun. | 112,50 | — | — | 106 |
| Cetelem | 1150 | — | — | 1100 |
| CGIP | 1183 | — | — | 1150 |
| Chargeurs Ind | 234 | — | — | — |
| Christian Dior | 673 | — | — | 650 |
| Ciments Fr.Priv.B | 196 | — | — | 235 |
| Cipe France Ly # | ■ 488 | 488 | — | — |
| Clarins | 786 | — | — | 770 |
| Club Mediterranee | 449,90 | — | — | 460 |
| Coflexip | 135,50 | — | — | 165 |
| Colas | 935 | — | — | 960 |
| Comptoir Entrep.1 | 10,50 | — | — | 11,50 |
| Comptoir Moder. | 2345 | — | — | 2210 |
| CPR | 395 | 395 | — | 390 |
| Cred.Fon.France | 33,10 | 33,10 | — | 39 |
| Credit Local Fce | 417,50 | — | — | 425 |
| Credit Lyonnais CI | 118,40 | — | — | 110 |
| Credit National | 345,90 | — | — | 355 |
| CS Signaux(CSEE) | 246 | — | — | 245 |
| Damart | 3900 | 3900 | — | 4040 |
| Danone | 806 | — | — | 760 |
| Dassault-Aviation | 805 | — | — | 660 |
| Dassault Electro | 369 | — | — | 360 |
| Dassault Systemes | 172,50 | — | — | — |
| De Dietrich | ■ 253,10 | — | — | 245 |
| Degremont | 482 | — | — | 480 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 42,10 | — | — | 43 |
| DMC (Dollfus Mi) | 210 | — | — | 225 |
| Docks France | 1233 | — | — | 1100 |
| Dynaction | 139,50 | — | — | 137 |
| Eaux (Gle des) | 560 | — | — | 555 |
| Ecco | 1254 | — | — | 1282 |
| Eiffage | 563 | — | — | 635 |
| Elf Aquitaine | 381,50 | — | — | 365 |
| Eramet | 344 | — | — | 345 |
| Eridania Beghin | 790 | — | — | 820 |
| Essilor Intl | 1465 | — | — | 1270 |
| Essilor Intl ADP | 1117 | 1100 | - 1,52 | 1008 |
| Esso | 552 | 563 | - 3,26 | 590 |
| Eurafrance | 2000 | 1997 | - 0,15 | 1900 |
| Euro Disney | 13,60 | — | — | 14,50 |
| Europe 1 | 1080 | 1091 | + 0,09 | 1140 |
| Eurotunnel | 7,80 | — | — | 8,50 |
| Filipacchi Medias | 1074 | — | — | 1020 |
| Fimalac | 496 | 500 | + 0,80 | 2250 |
| Finextel | 75 | 75 | — | 78 |
| Fives-Lille | 535 | — | — | 585 |
| Fromageries Bel | 4900 | — | — | 4910 |
| Galeries Lafayette | 1745 | — | — | 1740 |
| GAN | 136,50 | — | — | 136 |
| Gascogne (B) | 440 | — | — | 475 |
| Gaumont # | 404 | 402,10 | - 0,47 | — |
| Gaz et Eaux | 2087 | — | — | 2020 |
| Geophysique | 311,50 | 307,50 | - 1,28 | 290 |
| G.F.C | 419,50 | — | — | 420 |
| Groupe Andre S.A. | 404,50 | — | — | 465 |
| Gr.Zannier (Ly) # | 108 | — | — | 114 |
| GTM-Entrepose | 347 | — | — | 345 |
| Guilbert | 796 | — | — | 750 |
| Guyenne Gascogne | 1870 | 1875 | + 0,26 | 1800 |
| Havas | 402,10 | — | — | 420 |
| Havas Advertising | 603 | — | — | 595 |
| Imetal | ■ 732 | 742 | + 1,36 | 740 |
| Immeubl.France | 327 | — | — | 325 |
| Ingenico | 66,35 | — | — | 65 |
| Interbail | 244 | 244,80 | + 0,32 | 265 |
| Intertechnique 1 | 575 | — | — | 575 |
| Jean Lefebvre | 310,60 | — | — | 310 |
| Klepierre | 628 | — | — | 620 |
| Labinal | 743 | — | — | 725 |
| Lafarge | 315 | — | — | 325 |
| Lagardere (MMB) | ■ 132 | — | — | 131 |
| Lapeyre | 300 | — | — | 305 |
| Lebon | 208 | 210 | + 0,96 | 215 |
| Legrand | 905 | — | — | 890 |
| Legrand ADP | 598 | — | — | 580 |
| Legris indust. | 257 | — | — | 240 |
| Locindus | 751 | — | — | 655 |
| L'Oreal | 1620 | — | — | 1640 |
| LVMH Moet Vuitton | 1222 | — | — | 1210 |
| Lyonnaise Eaux | 497,70 | — | — | 490 |
| Marine Wendel | 438,50 | — | — | 420 |
| Metaleurop | 54 | — | — | 55 |
| Metrologie Inter. | 17,50 | — | — | 18,50 |
| Michelin | 249,20 | — | — | 250 |
| Moulinex | 96,70 | — | — | 97 |
| Nord-Est | 138,50 | 139,90 | + 1,01 | 136 |
| Nordon (Ny) | 398 | — | — | 440 |
| NRJ # | 690 | — | — | 650 |
| OLIPAR | 103,80 | — | — | 108 |
| Paribas | 301,90 | — | — | 300 |
| Pathe | 1215 | — | — | — |
| Pechiney | 210,60 | — | — | 215 |
| Pernod-Ricard | 326,10 | — | — | 330 |
| Peugeot | 658 | — | — | 695 |
| Pinault-Prin.Red. | 1735 | — | — | 1670 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 439,50 | — | — | 430 |
| Poliet | 551 | — | — | 545 |
| Primagaz | 586 | — | — | 560 |
| Promodes | 1481 | — | — | 1340 |
| Publicis | 400 | — | — | 410 |
| Remy Cointreau | 138 | — | — | 152 |
| Renault | 130,40 | — | — | 129 |
| Rexel | 1360 | — | — | 1390 |
| Rhone Poulenc A | 135,10 | — | — | 133 |
| Rochette (La) | 31,10 | — | — | 32 |
| Roussel Uclaf | 1239 | — | — | 1140 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4495 | — | — | 4220 |
| Sade (Ny) | 180 | — | — | 186 |
| Sagem SA | 3080 | — | — | 3080 |
| Saint-Gobain | 681 | — | — | 665 |
| Saint-Louis | 1318 | — | — | 1540 |
| Salomon (Ly) | 4445 | — | — | 4000 |
| Salvepar (Ny) | 425 | — | — | 440 |
| Sanofi | 383,50 | 384,10 | + 0,15 | 375 |
| Sat | 1795 | — | — | 1830 |
| Saupiquet (Ns) | 832 | — | — | 775 |
| Schneider SA | ■ 258,90 | — | — | 240 |
| SCOR | 211,50 | — | — | 190 |
| S.E.B. | 920 | — | — | 910 |
| Sefimeg | 348 | — | — | 350 |
| SEITA | 233 | — | — | 230 |
| Selectibanque | 108 | — | — | 106 |
| SFIM | 970 | — | — | 1060 |
| SGE | 103 | — | — | 104 |
| Sidel | 1288 | — | — | 1240 |
| Simco | ■ 452,70 | — | — | 470 |
| S.I.T.A | 1247 | — | — | 1260 |
| Skis Rossignol | 1985 | 1990 | + 0,25 | 1910 |
| Sligos | 501 | — | — | 490 |
| Societe Gale A | 555 | — | — | 545 |
| Sodexho | 2300 | — | — | 2280 |
| Sommer-Allibert | 128 | 130 | + 1,56 | 1360 |
| Sophia | 204 | — | — | 225 |
| Spir Communication | 495 | — | — | 540 |
| Strafor Facom | 393,90 | — | — | 380 |
| Suez | 188 | — | — | 197 |
| Synthelabo | 430 | — | — | 410 |
| Technip | 457 | — | — | 460 |
| Thomson-CSF | 147,30 | — | — | 136 |
| Total | 379,10 | 380 | + 0,23 | 375 |
| UAP | 106,40 | — | — | 103 |
| UFB Locabail | 475 | — | — | 515 |
| UGC DA (M) | 309,70 | — | — | 303,50 |
| UIC | 67,50 | — | — | 72 |
| UIF | 425 | — | — | 425 |
| UIS | 155 | — | — | 178 |
| Unibail | 525 | — | — | 510 |
| Union Assur.Fdal | 611 | — | — | 615 |
| Usinor Sacilor | 70 | — | — | 75 |
| Valeo | 275,40 | — | — | 280 |
| Vallourec | ■ 227 | 228 | + 0,44 | 240 |
| Via Banque | 150 | — | — | 161 |
| Worms & Cie | 252 | — | — | 260 |
| Zodiac ex.dt divid | 1370 | — | — | 1230 |
| Elf Gabon | 1052 | 1058 | - 0,19 | 1140 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % + - | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 278,70 | — | — | 270 |
| Adidas AG # | 419,90 | — | — | 435 |
| American Express | 230,20 | — | — | 225 |
| Anglo American # | 333 | 326 | - 2,10 | 325 |
| Amgold # | 470 | — | — | 465 |
| Arjo Wiggins App. | 14 | — | — | 14,50 |
| A.T.T. # | 318 | — | — | 320 |
| Banco Santander # | 241,10 | — | — | 245 |
| Barrick Gold # | 143,50 | — | — | 146 |
| B.A.S.F. # | 151 | 151 | — | 1440 |
| Bayer # | 181,30 | 181 | - 0,16 | 180 |
| Blenheim Group | 35,10 | — | — | 33 |
| Cordiant PLC | 8,55 | — | — | 9 |
| Crown Cork ord. | 235 | — | — | 250 |
| Crown Cork PF CV | 237 | — | — | 240 |
| Daimler Benz # | 275 | — | — | 2030 |
| De Beers # | 174,90 | — | — | 172 |
| Deutsche Bank # | 242,80 | — | — | 235 |
| Dresdner Bank # | 128,90 | — | — | 129 |
| Driefontein # | 72,60 | — | — | 69 |
| Du Pont Nemours # | 419 | 413,90 | - 1,31 | 470 |
| Eastman Kodak # | 392,50 | — | — | 410 |
| East Rand # | 3,58 | — | — | 3,27 |
| Echo Bay Mines # | 56,60 | — | — | 58 |
| Electrolux # | 261 | — | — | 260 |
| Ericsson # | 115 | — | — | 117 |
| Exxon Corp. # | 457 | — | — | 440 |
| Ford Motor # | 170,50 | — | — | 177 |
| Freegold # | 53,60 | — | — | 54 |
| Gencor Limited # | 19 | — | — | 18,50 |
| General Elect. # | 452,10 | — | — | 440 |
| General Motors # | 276,70 | — | — | 285 |
| Gle Belgique # | 387,40 | 387 | - 0,10 | 380 |
| Grd Metropolitan | 34,30 | — | — | 33 |
| Guinness Plc # | 37 | 37,25 | + 0,67 | 35 |
| Hanson Plc | 14 | — | — | 14,50 |
| Harmony Gold # | 53,90 | — | — | 51 |
| Hitachi # | 47,80 | — | — | 50 |
| Hoechst # | 178,95 | — | — | 179 |
| I.B.M # | 515 | — | — | 522 |
| I.C.I # | 65 | — | — | 66 |
| Ito Yokado # | 317,50 | — | — | 305 |
| Matsushita # | 94 | — | — | 93 |
| Mc Donald's # | 241,90 | — | — | 248 |
| Merck and Co # | 341,70 | — | — | 335 |
| Mitsubishi Corp.# | 67,25 | — | — | 69 |
| Mobil Corporat.# | 575 | — | — | 585 |
| Morgan J.P. # | 445 | — | — | 440 |
| Nestle SA Nom. # | 5950 | — | — | 5720 |
| Nipp. MeatPacker # | 74 | — | — | 73 |
| Nokia A | 199 | 198 | - 0,50 | 200 |
| Norsk Hydro # | 250,10 | — | — | 750 |
| Petrofina # | 1655 | 1638 | - 1,02 | 1590 |
| Philip Morris # | 540 | — | — | 552 |
| Philips N.V # | 167,40 | — | — | 168 |
| Placer Dome Inc # | 125 | — | — | 131 |
| Procter Gamble # | 462,30 | — | — | 465 |
| Quilmes | 253,50 | — | — | 245 |
| Randfontein # | 33,20 | — | — | 34 |
| Rhone Poul.Rorer # | 344 | — | — | 350 |
| Royal Dutch # | 796 | — | — | 785 |
| R T Z # | 77,50 | — | — | 78 |
| Sega Enterprises | 235 | — | — | 240 |
| Saint-Helena # | 29,95 | — | — | 29 |
| Schlumberger # | 446 | — | — | 415 |
| SGS Thomson Micro. | 188,90 | — | — | 127 |
| Shell Transport # | 74,45 | 74,20 | - 0,33 | 73 |
| Siemens # | 275,70 | 273,60 | - 0,76 | 280 |
| Sony Corp. # | 336 | — | — | 340 |
| Sumitomo Bank # | 99,25 | — | — | 102 |
| T.D.K # | 322,60 | — | — | 515 |
| Telefonica # | 94,25 | — | — | 95 |
| Toshiba # | 36 | — | — | 36 |
| Unilever # | 750 | — | — | 715 |
| United Technol. # | 600 | — | — | 580 |
| Vaal Reefs # | 443 | — | — | 455 |
| Volkswagen A.G # | 1900 | — | — | 1870 |
| Volvo (act.B) # | 115,30 | — | — | 120 |
| Western Deep # | 205 | — | — | 200 |
| Yamanouchi # | 108,90 | — | — | 112 |
| Zambia Copper | 3,05 | — | — | 3,08 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

**JEUDI 4 JUILLET**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Finansd.8,6%92-02A | — | 3,854 |
| Floral9,75%90-99# | — | 9,350 |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 103,91 | 0,326 ↑ |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 107,53 | 5,653 o |
| OAT 86-96 TME CA# | — | 2,655 ↓ |
| OAT 9/85-98 TRA | — | 5,099 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | — | 0,364 |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,79 | 1,882 d |
| OAT 8,125%89-99 # | — | 1,002 d |
| OAT 8,50%90/00 CA# | — | 2,399 |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours préced. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel ◆ | 202 | 202 |
| Bains C.Monaco | 550 | 550 |
| B.N.P.Intercont ◆ | 420 | 420 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy ◆ | 393,90 | 393,90 |
| Ceragen Holding ◆ | 20,25 | 20,25 |
| France I.A.R.D. ◆ | 1006 | 1006 |
| France S.A. | 1319 | 1310 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Genefim ◆ | 185,50 | 185,50 |
| Gevelot ◆ | 1945 | 1945 |
| G.T.I (Transport) ◆ | 334 | 334 |
| Immobail ◆ | 101 | 101 |
| Immobanque | 592 | 589 |
| Lucia ◆ | 54 | 54 |
| Monoprix ◆ | 149 | 149 |
| Sovabail ◆ | 349 | 348 |
| Taittinger | 1562 | 1563 |
| Tour Eiffel ◆ | 266 | 266 |
| Vicat ◆ | 436 | 436 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 140 | 140 |
| Commerzbank AG | 1010 | 1010 |
| Fiat Ord | 19 | 19 |
| Gevaert | 344,30 | 344,30 |
| Gold Fields South | 156 | 189,402 d |
| Kubota Corp. | 29 | 29 |
| Montedison act.ep. | 10,05 | 10,05 |
| Olympus Optical | 52 | 52 |
| Ottomane(Cie Fin.) | 347,60 | 347,60 |
| Robeco | 385,40 | 385,20 |
| Rodamco N.V. | 140,80 | 140,80 |
| Rolinco | 419 | 419 |
| Solvay SA | 3151 | 3151 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

**JEUDI 4 JUILLET**

# NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15

**JEUDI 4 JUILLET**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Electronique D2 ◆ | 425 | 425 |
| Genset ◆ | 288 | 288 |
| High Co. ◆ | 228 | 228 |
| Infonie ◆ | 446 | 446 |
| Joliez-Regal ◆ | 101 | 101 |
| Picogiga ◆ | 126 | 126 |
| Proxidis ◆ | 81 | 81 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15

**JEUDI 4 JUILLET**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 29 | 29 |
| Générale Occidentale ◆ | 38,45 | 46,45 |
| Mumm ◆ | 1300 | 1300 |
| Nobel ◆ | 160 | 160 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 187 | 187 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 juillet

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1251,42 | 1217,95 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1712,27 | 1678,70 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1092,54 | 1071,12 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 742,58 | 710,69 |
| Saint-Honoré Capital | 17843,80 | 17326,08 |
| Cadence 1 D | 1071,93 | 1061,32 |
| Cadence 2 D | 1059,44 | 1048,95 |
| Cadence 3 D | 1047,10 | 1036,73 |
| Capimonétaire C | 2004,37 | 2002,37 |
| Capimonétaire D | 1862,33 | 1860,47 |
| Capioblig C | 8457,01 | 8373,28 |
| Interoblig C | 6482,45 | 6418,27 |
| Favor D ◆ | 1272,11 | [illegible] |
| Sogelfance D ◆ | 1590,93 | 1590,93 |
| Sogenfrance Tempo D ◆ | 144,95 | 144,95 |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**GÉOGRAPHIE** Le Vinland, pays de cocagne célébré par les sagas vikings, désignait-il en fait l'Amérique du Nord ? ● DÉCOUVERT dans les années 50, un bout de parchemin, exposé à l'université Yale, sur lequel apparaît, à l'ouest du Groenland, une île de Vinland, « découverte par Leif et Bjarn », semblait le confirmer. Datée de 1440, la carte dépossédait de fait Christophe Colomb de la découverte du Nouveau Monde au profit d'explorateurs vikings ● UNE POLÉMIQUE sur l'authenticité du document va bon train depuis une trentaine d'années. ● DES ANALYSES contradictoires ont été menées sur la composition de l'encre utilisée pour tracer les contours de la *Vinlanda Insula*. L'université Yale a cependant décidé de réhabiliter la carte, mais de nombreux chercheurs continuent à la considérer comme un chef-d'œuvre de la contrefaçon.

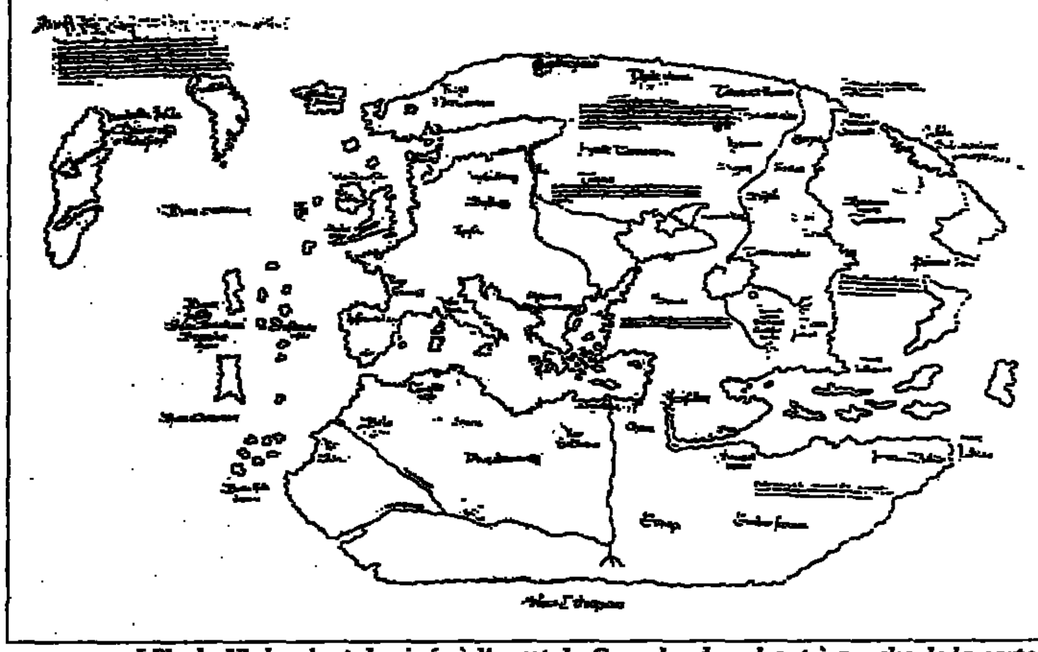
## L'Amérique figurerait sur une carte datant de 1440

### Une controverse vieille de trente ans ressurgit à l'occasion de la réédition d'un ouvrage consacré à un planisphère ancien qui prouverait que les Vikings ont découvert le Nouveau Monde cinquante années avant Christophe Colomb

**QUI, DES VIKINGS** ou de Christophe Colomb, fut le premier Occidental à aborder le Nouveau Monde ? Depuis trente ans, un bout de parchemin exposé à l'université Yale constitue le noeud gordien de cette controverse. Sur une carte, que certains datent de 1440, est dessinée, à l'ouest du Groenland, une *Vinlanda Insula*, ou île de Vinland, *qui ne serait autre que* l'Amérique du Nord. Une légende latine précise que cette *Terra nova* fut découverte par Bjarn et Leif, héros des sagas vikings. Ce planisphère apporterait donc la preuve que, cinquante ans avant que Colomb n'embarque en quête d'une nouvelle route des Indes, l'Amérique était déjà bien connue des navigateurs nordiques.

**DERNIER ÉPISODE EN 1996**

Mais le conditionnel reste de rigueur. Car, au fil des expertises, la carte est passée du statut de document irrévocable à celui de faux génial. Le dernier épisode de cette controverse a été la réédition, au début de 1996, de *« la carte du Vinland et l'histoire des Tartares »* de Skelton, Marston et Painter. Cet ouvrage, rédigé par des chercheurs de l'université Yale et du British Museum, avait révélé en 1965 l'existence de ce document, et ouvert une virulente polémique. Dans une nouvelle préface, George Painter, l'unique survivant de l'équipe d'origine, réaffirme sa foi dans l'authenticité de la carte mystérieuse.



McCRONE UNIVERSITY

*L'île du Vinland est dessinée à l'ouest du Groenland, en haut à gauche de la carte.*

Cette dernière, rapporte *Science et vie dans son numéro de juillet*, aurait été laissée en dépôt dans les années 50 par un amateur d'art italien, Enzo Ferrajoli, chez un libraire genevois. C'est là qu'un Américain, Laurence Witten, la rachète, encartée dans une copie de l'*Histoire des Tartares*, un récit du voyage effectué en 1246 par le légat du pape Innocent IV auprès du Mogol Güyük.

De retour aux Etats-Unis, Witten, *assisté de chercheurs de l'université Yale*, met par hasard la main sur le fragment d'une copie du *Speculum historiale*, de Vincent de Beauvais (1190-1246), dont l'*Histoire des Tartares* constitue habituellement l'un des chapitres. Surprise : les deux documents comportent un filigrane identique, figurant une tête de taureau. Mieux encore, les trous creusés par des vers bibliophiles dans la carte, l'*Historia tartarorum* et le *Speculum*, daté de 1440, correspondent parfaitement ! Après six ans d'étude, l'université Yale, qui a reçu la carte en don, publie l'ouvrage qui détrônera Christophe Colomb.

Mais déjà l'authenticité du document est mise en doute. Des examens, *effectués au microscope* et sous rayons ultraviolets, révèlent une encre différente de celles généralement employées au Moyen Age. Yale confie donc, en 1973, une contre-expertise de l'encre au laboratoire de microscopie électronique *McCrone de* Chicago. Celui-ci décèle une forte présence de cristaux d'anatase, un pigment jaune à base de titane, dont la formule n'a été brevetée qu'en 1917.

Pour Walter McCrone, l'affaire est entendue : un faussaire a eu l'idée d'utiliser une encre couleur citron recouverte ensuite d'un fin trait noir, afin de contrefaire le halo sépia qui entoure généralement les écrits médiévaux. Contrite, Yale déclare en 1974 que la carte est un faux.

**DÉTAIL GÊNANT**

Treize ans plus tard, nouveau rebondissement. Des analyses, *secrètement confiées* à l'université de Davis (Californie), relativisent les résultats de McCrone, car elles *ne décèlent* que des traces d'anatase sur le document. En outre, une étude comparative a permis de retrouver des quantités comparables de titane sur des pages de la bible de Gutenberg.

Ces résultats sont alors présentés en fanfare par l'université de Yale. *Un détail* chiffonne cependant les « pro Vinland » : l'encre utilisée pour dessiner l'île n'est pas la même que celle qui a servi à tracer l'ensemble du planisphère. Ce *détail n'a pas* échappé à McCrone. Il soutient mordicus que l'encre de Vinland contient 200 fois plus de titane que celle utilisée pour écrire le reste du *Speculum historiale*.

Rien ne prouve que la carte n'est pas un ajout ultérieur au codex. Monique Paulmier, de l'Atelier de *recherche sur les textes médiévaux* (Artem-Nancy 2), note ainsi que les quelque deux cents exemplaires connus du *Speculum* ne comportent aucune carte comparable. Elle indique aussi que ces ouvrages comprenaient fréquemment des feuillets vierges sur lesquels on a pu pratiquer des rajouts – *« des lettres d'Abelard ont été recopiées sur certains exemplaires »* – et ce jusqu'au XVIIIe siècle.

Cette dernière hypothèse séduit aussi Hellen Wallis, ancienne responsable du service des cartes de la British Library. Elle évoque ainsi les textes d'un prêtre serbo-croate mort en 1922, Luka Jelic, qui croyait fermement à une évangélisation de l'Amérique précolombienne par les Scandinaves. Certaines légendes de la carte sont très proches de transcriptions latines qu'il avait effectuées pour le Vatican. Peut-être Jelic, ou un de ses disciples, a-t-il voulu donner un coup de pouce à ses convictions ?

Par précaution, des datations au carbone 14 ont été effectuées sur *le parchemin. Selon les premières* indiscrétions, les résultats indiqueraient que la carte remonte bien au XVe siècle. Mais ces conclusions, qui s'appliquent au seul support, ne seront pas déterminantes.

Ces querelles académiques paraissent d'ailleurs un peu vaines, dans la mesure où l'antériorité de la découverte de l'Amérique par les Vikings a été prouvée dès les années 60. Des vestiges archéologiques *ont en effet été trouvés par* les Norvégiens Helge et Anne Stine Ingstad sur le site de l'Anse aux Meadows, sur l'île de Terre Neuve, à l'embouchure du Saint-Laurent. Le carbone 14 permet sans conteste de les dater du Xe siècle : les premiers Occidentaux *à fouler le Vinland étaient* bien les Vikings.

*Hervé Morin*

### *Toujours plus à l'ouest !*

**Sans carte, boussole ou même pendule, les Vikings, navigateurs hors pair, n'ont cessé de pousser plus avant vers le soleil couchant, colonisant l'Islande (874) puis le Groenland. Une saga rapporte qu'en 986, Bjarn Herjulfsson, en route pour ces Terres vertes, fut poussé vers des terres inconnues, plus au sud, par une tempête. Quelques années plus tard, intrigué par son récit, Leif Eriksson, le fils d'Erik le Rouge, part avec *trente-cinq hommes et découvre un vaste territoire*. Inspiré par les baies et vignes qu'on y trouve en abondance, il le nomme Vinland. Le frère de Leif, Thorvald, lui succède en 1003. Puis c'est au tour de Thorfinn Karlsefni de fonder une colonie de soixante à cent vingt personnes ; mais les relations avec les Algonquins tournent bientôt à l'aigre, et les colons se replient sur le Groenland.**

## Une plante africaine contre la bilharziose

**LA BILHARZIOSE**, une maladie causée par le minuscule ver *Schistosoma, qui entraîne des* hémorragies parfois mortelles sous les tropiques, sera-t-elle éradiquée par les graines d'une simple légumineuse du Ghana ? Les travaux de l'équipe de Philip Whitfield, qui dirige le département des sciences de la vie au King's College de *Londres (Grande-Bretagne)*, donnent en tout cas bon espoir de ralentir sa transmission. En effet, en laboratoire à Londres comme dans des canaux expérimentaux en Egypte (grâce à l'université Ain Shams du Caire), la plante *Millettia thonningii*, endémique en Afrique *de l'Ouest, a réussi à tuer* les mollusques vecteurs de ces schistosomes.

Comme la plupart des maladies parasitaires, la bilharziose est un drame à trois personnages. Les vers parasites qui se développent dans des escargots *Bulinus* qui vivent en eau douce, *eau dans* laquelle l'homme (le « réservoir ») se baigne, se lave, mais aussi défèque. Les parasites, mâle et femelle entrelacés, qui pénètrent *sous sa peau. Les milliers* d'oeufs qu'ils pondent et qui provoquent des nécroses du foie et des poumons, des hémorragies intestinales ou urinaires, tuant chaque *année plus de 100 000* spersonnes.

Contre cette maladie, qui affecte 200 millions d'habitants des zones tropicales pauvres, dont 20 millions très gravement, il n'existe actuellement *ni médicament ni* vaccin efficace. Seule une protéine, baptisée P28 et développée depuis de longues années par l'équipe française du professeur André Capron (Institut Pasteur de Lille), est parvenue, chez la souris, à réduire de moitié la charge parasitaire et de 70 % la fécondité des parasites femelles. Des essais vaccinaux sur l'homme pourraient débuter dans un an ou deux.

Par ailleurs, le seul molluscicide existant contre le parasite, un niclosamide développé depuis plusieurs décennies par la firme Bayer, s'avère certes efficace mais trop cher (550 F le kilo). En outre, ce pesticide tue la flore et la faune des lacs et rivières. C'est dire l'importance de la découverte du King's College, effectuée avec l'aide du Royal Botanic Gardens de Kew.

**PRUDENCE**

Gros avantage de la légumineuse endémique d'Afrique de l'Ouest : *son caractère peu toxique* et biodégradable. *« Ce qui ne l'empêche pas de produire un effet persistant pendant quelques semaines, à un niveau de concentration relativement bas, à la fois contre le vecteur et contre les larves de schistosomes »*, précise Philip Whitfield. D'où un usage préventif possible de ces graines, dont trois composants (des isoflavones) semblent constituer le principe actif. *« Testées chez la souris, elles préviennent l'infection par le parasite. Reste à savoir si nous obtiendrons le même résultat chez l'homme, pour lequel nous envisageons de développer une pommade à base de* Millettia *»*, ajoute-t-il.

La prudence, toutefois, reste de mise. Car, contre les escargots vecteurs, les parasitologues ont déjà testé plus d'un millier de plantes depuis les années 30, sans découvrir l'arme fatale. La raison ? *« Lorsque certaines espèces présentaient quelque efficacité, elles entraînaient parfois des effets nocifs pour l'homme et les organismes aquatiques »*, explique le docteur Robert Berquist, de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les équipes ont souvent du mal à isoler les principes actifs de ces plantes, à en comprendre la fonction physiologique, ou à doser correctement ces pesticides végétaux.

Exemple célèbre dans l'histoire de la parasitologie, les baies de l'espèce *Phytolacca dodecandra*, qui suscitèrent de grands espoirs dans les années 70. Après cinq ans de tests effectués par le docteur Aklilu Lemma dans la région éthiopienne d'Adwa, elles réduisirent la prévalence de la bilharziose de 63,5 % à 33 %. Pas plus, car les graines ne parviennent pas à tuer les oeufs d'escargots. Une performance jugée par l'OMS insuffisante pour en diffuser l'usage plus largement. D'autant que ce pesticide naturel provoque de graves irritations des yeux.

*« Nous devons donc attendre d'autres résultats sur la toxicité des graines de* Millettia *et sur son efficacité au cours d'essais en conditions naturelles. Il faudra par ailleurs trouver la bonne dose de ce produit, la bonne formulation, voire même réussir sa synthèse chimique »*, ajoute le responsable du programme contre la bilharziose de l'OMS. Si l'équipe du King's College partage cette prudence, elle espère en tout cas que sa découverte relancera la « lutte intégrée » contre les parasites, à travers la recherche de pesticides biodégradables et bon marché contre les vers tropicaux.

*Vincent Tardieu*

# Les néophytes Stéphane Heulot et Cyril Saugrain réveillent la course

## Les deux Français ont obtenu respectivement le maillot jaune et la victoire d'étape au terme d'une longue échappée – achevée avec plus de quatre minutes d'avance sur le peloton – qui a tiré le Tour de France de sa torpeur

**Le Français Stéphane Heulot portait le maillot jaune, jeudi 4 juillet, au départ de la cinquième étape du Tour de France rejoignant le lac de Madine à Besançon. Champion de France en titre, le Rennais de l'équipe GAN a troqué son maillot tricolore contre le maillot jaune, porté mercredi par son coéquipier Frédéric Moncassin. Celui-ci a, pour sa part, revêtu le maillot vert du classement par points. Le sprint du peloton a été marqué par une chute collective spectaculaire, causée par le Tchèque Jan Svorada. L'étape a été animée par la première échappée sérieuse du Tour de France. Cinq hommes, partis à 100 kilomètres de l'arrivée, ont résisté au retour des grosses équipes. La victoire a été remportée au sprint par un autre néophyte de la Grande Boucle, le Français Cyril Saugrain, de l'équipe Aubervilliers 93, devant le Néerlandais Danny Nelissen et le Suisse Rolf Jaermann. Au classement général, Heulot, cinquième de l'étape, précède l'Italien Mariano Piccoli de 22 secondes et Cyril Saugrain de 34 secondes.**

LAC DE MADINE
*de notre envoyé spécial*

Le Tour 96 a retiré son bonnet de nuit entre Soissons et le lac de Madine. Il s'est réveillé, mercredi 3 juillet, d'humeur joyeuse, frondeuse même. Après une interminable préface de quatre jours, le roman d'action a enfin démarré, de manière enlevée. Au bout de l'étape, de rondes minutes ont remplacé les mesquines secondes dans les classements.


CYCLISME

Pendant les 232 kilomètres du parcours, le peloton n'a cessé de changer de morphologie, tantôt en boule, tantôt effilé par de brutales accélérations, tantôt scindé en de multiples tronçons sous l'effet du vent et des tentatives d'échappée. Il semblait pétri par des mains célestes. La boulange commençait enfin. Elle a mis en valeur deux mitrons français, Cyril Saugrain, le vainqueur de l'étape, et Stéphane Heulot, le nouveau maillot jaune.

*« Le Tour de France pétille »*, assurait une banderole à l'entrée des vignobles champenois. La Grande Boucle avait jusqu'alors le goût de l'eau de pluie. Dans la traversée de leur village, les habitants de Mailly-Champagne avaient aligné, sous le soleil revenu, tous leurs vélos, du tricycle du bébé à l'antiquité de la grand-mère, en une longue file. Peut-être entendaient-ils signifier aux coureurs qu'eux aussi savaient se promener avec ce moyen de transport et qu'ils attendaient des champions une course, une vraie. Dès le trentième kilomètre et la première attaque de la journée, il devenait clair qu'ils l'auraient.

A 194 kilomètres de l'arrivée, cinq hommes décidaient d'arriver avant la nuit : Cyril Saugrain, Stéphane Heulot, le Suisse Rolf Jaermann, le Néerlandais Danny Nelissen et l'Italien Mariano Piccoli. Saugrain et Nelissen (*Le Monde* du 3 juillet) étaient des récidivistes. Depuis le départ de 's-Hertogenbosch, quand les autres invoquaient le vent de face et les mauvaises conditions météorologiques pour rester pelotonnés à l'arrière, les deux hommes essayaient déjà de braver les intempéries. Mercredi, par une forte brise alternativement de côté et de trois quarts face, ils ont prouvé, avec leurs trois compagnons, que le cyclisme ne vivait plus au temps de la marine à voile. Ces deux fend-la-bise, premier et deuxième de l'étape, ne commencent pas la journée en se mouillant l'index pour savoir s'il y a du courant d'air. Ils rentrent les épaules et se lancent.

Au bout de 100 kilomètres, les cinq échappés avaient près de dix-sept minutes d'avance sur le peloton. L'affaire devenait suffisamment sérieuse pour que les équipes de favoris sortent de leur torpeur.

**SAC A PUCES**

*« L'expérience dans le Tour de France m'a appris qu'il ne faut jamais laisser plus de dix minutes à une échappée »*, énonçait Miguel Indurain après l'étape. Once, Banesto, Gewiss et Mapei se mirent donc à rouler dans un bel ensemble.

On imagine les conciliabules qui ont dû précéder ce Yalta entre le quintuple vainqueur et ses adversaires.

Cette entente provisoire eut pour conséquence de ramener l'écart à des proportions raisonnables. Stéphane Heulot pouvait jubiler de voir Banesto, son ancienne formation, rouler à sa poursuite. En Inde, il existe, dit-on, une secte qui respecte à ce point la vie animale que les serviteurs s'allongent sur le lit du maître afin que les puces les piquent et se repaissent avant que le seigneur ne s'y endorme. Le Rennais avait sans doute l'impression d'évoluer dans le même monde ubuesque en Espagne. Il avait pour unique fonction de protéger du vent le champion espagnol sur le plat. Jamais qualifié pour le Tour de France, il servait de « sac à puces » au patron sur des courses de deuxième zone.

Après deux ans de cette tâche ingrate, Stéphane Heulot voulait arrêter une carrière qui partait de guingois, et parlait d'achever son diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Chambéry. Peu après, sa femme manqua mourir en couches. *« Ce sont des moments difficiles*, expliquait pudiquement le coureur, d'une voix douce comme l'amour. *J'ai alors relativisé tout le reste. »*

Roger Legeay, qui entendait remodeler entièrement son équipe après une saison 1995 mitigée, sut convaincre cet homme en proie au doute. A vingt-cinq ans, Stéphane Heulot s'est alors trouvé aspiré par la spirale du succès qui anime l'équipe GAN depuis le début de la saison. Le 23 juin, il devenait champion de France. Dix jours plus tard, le voilà dépositaire du maillot jaune, tunique officielle de son ancien patron.

Un néophyte hérite donc de la tête provisoire du classement général. Un autre a gagné l'étape. En mai, Cyril Saugrain n'avait aucune envie de faire une course qu'il jugeait trop dure pour ses vingt-trois ans (*Le Monde* du 4 juillet). Le coureur de Sevran a ravalé ses complexes et offert à Aubervilliers 93-Peugeot une victoire qui couronne plusieurs années d'efforts, des rangs amateurs au statut professionnel. Cela valait la peine de venir.

En ayant conservé à l'arrivée quatre minutes trente-trois secondes d'avance sur le peloton, les cinq larrons se retrouvent aux cinq premières places du classement général. Sans doute se sentent-ils un peu comme des resquilleurs. Mieux vaut qu'ils ne se retournent pas. La liste ordonnée de leurs suivants immédiats dit assez la précarité de leur position. Frédéric Moncassin, Alex Zülle, Evgueni Berzine, Abraham Olano, Bjarne Riis, Miguel Indurain, Laurent Jalabert, Chris Boardman, Tony Rominger se tiennent en trente secondes. La bagarre des géants ne saurait tarder.

*Benoît Hopquin*

# La mémoire joyeuse de Pierre Chany

**DALIDA**, déguisée en homme, suivant clandestinement, dans la voiture de Pierre Chany et d'Antoine Blondin, deux étapes du Tour de France 1964, à une époque où les femmes n'étaient pas admises dans l'épreuve ; Jacques Anquetil, qui avait *« trop salé la soupe »* – traduire : avait abusé du dopage – et était incapable de dormir, obligeant le journaliste à jouer aux cartes toute la nuit ; le grand Fausto Coppi, devenu un *« toquard magnifique et grotesque »*, lâché le premier à chaque étape de son dernier Tour d'Espagne.


BIBLIOGRAPHIE

On pourrait multiplier, jusqu'à citer tout le livre, les images contenues dans une série d'entretiens accordés à Christophe Penot par celui qui restera comme la mémoire joyeuse et non conformiste du cyclisme de l'après-guerre. Si Pierre Chany, qui devait suivre, cette année, son cinquantième Tour, a été emporté par un cancer généralisé le 18 juin, ce livre ne sonne en rien comme un testament lugubre ou un cours de journalisme *ex cathedra*. Pierre Chany raconte une époque, celle où il avait mis le coureur français Nello Lauredi sur le moteur de sa voiture pour tenter de le réchauffer. Où quelques minutes gagnées sur un autre journaliste, grâce parfois à un fil de téléphone habilement subtilisé, permettait à un quotidien du soir d'augmenter son tirage de près de cent mille exemplaires.

Parmi les dizaines de portraits de « coursiers » esquissés par Pierre Chany, l'un est particulièrement émouvant : celui de Jacques Anquetil. Peut-être parce que le coureur normand sortait, lui aussi, de l'ordinaire.

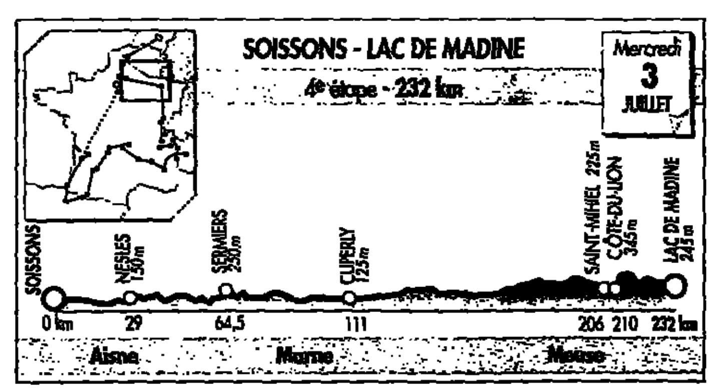
**QUELLE ÉTHIQUE ?**

Par son talent mais aussi par les contrastes d'une vie qui oscilla entre l'extrême rigueur et une débauche suicidaire, Anquetil prend une dimension romanesque. *« Essayez, mais essayez, ne serait-ce qu'une minute, d'imaginer ce que fut la réalité de la vie de Jacques Anquetil »*, s'emporte Chany, avant de se lancer dans une défense poignante de son ami, qui reste une des plus belles pages de ce livre.

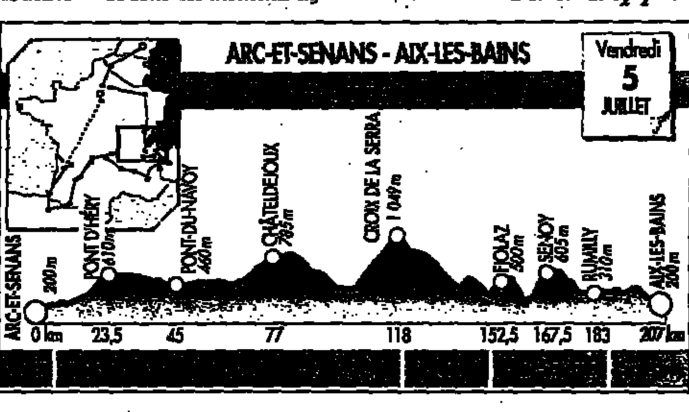
Anquetil, il l'a reconnu lui-même, se dopait. Comme l'immense majorité, voire la totalité, des coureurs, admet Chany. *« C'était l'époque – mais, y eut-il vraiment une époque pour cela ? –*, explique Chany, *où les coureurs n'imaginaient pas qu'on pût gagner une grande course sans avaler une pastille. »* Chany, sans doute parce qu'il était trop près de coureurs au point de devenir leur confident, voire leur conseiller, a-t-il trop tardé à dénoncer ce fléau ? La réponse à cette question n'est pas des plus convaincantes. Mais le journaliste l'est davantage quand il tente de comprendre et d'expliquer pourquoi les sportifs en arrivent là : *« Croyez-vous que l'éthique du sport sera la même chez un garçon qui sort d'Oxford que chez un un apprenti fraiseur d'Aubervilliers ? Non, il y en a un qui a les moyens d'avoir une éthique et un autre qui n'en connaît même pas le mot, qui va se faire tout seul, et qui n'a que ses poings ou ses jambes pour s'en sortir dans la vie. »* Chany, on le sent, a défendu jusqu'au bout le monde du vélo, son monde, parfois grotesque, souvent sublime, toujours humain.

*José-Alain Fralon*

★ *Pierre Chany, l'homme aux 50 Tours de France*. Entretiens avec Christophe Penot, Editions Cristel, 248 pages, 118 francs.




LAC DE MADINE - BESANÇON
Jeudi 4 JUILLET
LAC DE MADINE 225 m · VAUCOULEURS 250 m · POMPIERRE 310 m · BLONDEFONTAINE 190 m · FRETIGNEY 225 m · POUILLEY-LES-VIGNES 295 m · BESANÇON 243 m
0 · 48,5 · 91 · 143,5 · 196,5 · 230 · 242 km




# Frankie Fredericks confirme ses prétentions olympiques

**LE SPRINTER NAMIBIEN** Frankie Fredericks s'est à nouveau montré impressionnant, mercredi 3 juillet, au meeting de Lausanne (Suisse). Déjà recordman du monde du 200 m en salle, il s'est facilement adjugé la victoire d'un 100 m digne d'une finale olympique – devant le champion du monde canadien Donovan Bailey et le Trinidéen Ato Boldon – en 9 s 86, à un centième de seconde du record du monde de la distance, établi le 6 juillet 1994 par l'Américain Leroy Burell sur cette même piste. Fredericks, qui est inscrit à la fois sur 100 m et sur 200 m aux J.O. d'Atlanta, prendra sa décision de participer ou non aux deux événements à la veille des épreuves.

Marie-José Pérec a réalisé la meilleure performance mondiale de la saison sur 400 m en 49 s 45. Sur 3 000 m steeple, le Kényan Daniel Komen, à peine âgé de vingt ans, a établi la meilleure performance mondiale de l'année en 7 min 31 s 33. La Suédoise d'origine russe Ludmilla Narozhilenko-Engquist a, pour sa part, égalé la meilleure performance mondiale de la saison sur 100 m haies en 12 s 52.

■ **TENNIS : à Wimbledon, la pluie a empêché,** mercredi 3 juillet, le bon déroulement des quarts de finale messieurs. Seuls deux des quatre matches (Sampras-Krajicek et Ivanisevic-Stoltenberg) ont commencé à être joués. Bien qu'inachevés, ils ont été surprenants. Pete Sampras, numéro un mondial et triple tenant du titre, a terminé la journée mené deux sets à zéro par le Néerlandais Richard Krajicek. Le Croate Goran Ivanisevic, tête de série nº 4, a quitté le court nº 1 à la nuit, mené deux manches à une par l'Australien Richard Stoltenberg.

■ **FOOTBALL : les droits télévisés pour les Coupes du monde 2002 et 2006** (sauf pour les Etats-Unis) ont été cédés au groupe germano-suisse Kirch-Sporis, mercredi 3 juillet, par le comité exécutif de la FIFA, pour une somme de 2,8 milliards de francs suisses (11,5 milliards de francs environ). – (AFP.)

■ **Le Maroc a fait acte de candidature pour l'organisation de la Coupe du monde en 2006**, a annoncé, mercredi 3 juillet, le porte-parole du comité provisoire de la Fédération royale marocaine de football. – (AFP.)

■ **BOXE : Mike Tyson a déclaré forfait**, mercredi 3 juillet, pour son prochain combat contre l'Américain Bruce Seldon à cause d'une bronchite. – (AFP, Reuter.)

■ **JEUX OLYMPIQUES : la délégation kényane est menacée d'être « recomposée »** si les trente athlètes partis sans autorisation courir des meetings en Europe n'ont pas rejoint leur camp d'entraînement, dans le Mississippi, le lundi 8 juillet, ont menacé les responsables sportifs kényans, mercredi 3 juillet. – (AFP.)

# Roger-Yves Bost pourrait être privé de son cheval pour Atlanta

*« LA PARTICIPATION aux Jeux se mérite. Elle constitue un honneur, mais ne se revendique en aucune manière et ne peut se monnayer. Il n'y a pas de médaille qui ait le prix du chantage. »* Pierre Durand, président de la Fédération française d'équitation (FFE), ancien champion olympique de saut d'obstacles aux Jeux olympiques de Séoul, en 1988, est furieux. A quelques jours du départ pour Atlanta, la FFE dit avoir appris, mercredi 3 juillet, *« le refus catégorique »* du propriétaire de *Souviens-toi III*, l'étalon que monte depuis trois ans Roger-Yves Bost, de laisser son cheval participer aux épreuves olympiques.

L'une des meilleures chances françaises de médaille en saut d'obstacles se trouverait ainsi compromise, le couple Bost-*Souviens-toi III* étant le pilier de la sélection nationale.

**« EXIGENCES INOPPORTUNES »**

Cette décision est un nouvel épisode dans le bras de fer entre la Fédération et les éleveurs de chevaux, en particulier Claude Lambert, propriétaire de *Souviens-toi II*, mais aussi de *Vondéen*, la monture de Michel Robert (non sélectionnée pour les JO). Avant même que le sélectionneur français, Patrick Caron, ait fait connaître la composition de l'équipe de France, M. Lambert avait averti, dimanche 9 juin, qu'il n'enverrait ses chevaux à Atlanta que si la Fédération lui versait une somme de 500 000 francs. Pour lui, il s'agissait de dénoncer *« le manque de relations entre les propriétaires, les cavaliers et la fédération. »*

Dans son communiqué, publié mercredi 3 juillet, Pierre Durand semble plutôt soupçonner un esprit de lucre lorsqu'il dénonce *« des exigences pécuniaires inopportunes et déplacées »*. La FFE considère en effet que les aides financières mises en place ces dernières années au profit des propriétaires et des cavaliers est *« unique au monde par son ampleur»*.

La fédération rappelle qu'en quatre ans 37 millions de francs auront été investis dans les trois disciplines olympiques (saut d'obstacles, concours complet et dressage), dont 13 millions sous forme de primes à la performance. *« Sur ces primes*, précise le communiqué, *M. Lambert a d'ores et déjà acquis 495 000 francs. »*

L'embarquement des chevaux pour les États-Unis est programmé dimanche 7 juillet. *« Pour l'instant,* Souviens-toi III *est toujours inscrit. Nous verrons si le cheval est présent ou non à Orly, et nous aviserons »*, disait-on, jeudi matin à la fédération.

Au cas où Roger-Yves Bost se retrouverait *« à pied »*, une solution de rechange pourrait être annoncée, lundi 8 juillet, à la veille du départ prévu des cavaliers.

*Jean-Jacques Bozonnet*

**RÉSULTATS**

**CYCLISME**

**Tour de France**
4e étape
Soissons - Lac de Madine (232 km) : 1. C. Saugrain (Fra., Aubervilliers 93) ; 2. D. Nelissen (PB) ; 3. R. Jaermann (Sui.) ; 4. S. Heulot (Fra.) ; 5. M. Piccoli (Ita.).
Classement général : 1. S. Heulot (Fra., GAN) ; 2. M. Piccoli (Ita.), à 22 s ; 3. C. Saugrain (Fra.), à 34 s ; 4. R. Jaermann (Sui.), à 34 s ; 5. D. Nelissen (PB), à 1 min 35 s ; 6. F. Moncassin (Fra.), à 3 min 54 s ; 7. A. Zulle (Sui.), à 4 min 5 s ; 8. E. Berzin (Rus.), à 4 min 8 s ; 9. A. Olano (Esp.), à 4 min 12 s ; 10. B. Riis (Dan.), à 4 min 16 s.
Classement par points (maillot vert) : 1. F. Moncassin (Fra., GAN), 112 pts ; 2. J. Svorada (Tch.), 100 ; 3. E. Zabel (All.), 88.

**ATHLÉTISME**

**Meeting de Lausanne**
Messieurs
100 m : 1. F. Fredericks (Nam.), 9 s 86 ; D. Bailey (Can.), 9 s 93 ; 3. A. Boldon (Tri.), 9 s 94.
200 m : 1. A. Boldon (Tri.), 19 s 85 ; 2. L. Christie (GB), 20 s 40 ; 3. P. Stevens (Bel.), 20 s 42.
3 000 m : 1. D. Komen (Ken.), 7 min 31 s 33 ; 2. K. Boulami (Mar.), 7 min 34 s 02 ; 3. T. Nariuki (Ken.), 7 min 34 s 04
Dames
400 m : 1. M.-J. Pérec (Fra.), 49 s 45 ; 2. F. Ogunkova (Ngr.), 49 s 60 ; 3. P. Davis (Bah.), 49 s 83.

# Les fruits de la passion

## Dans un château du XVIIIe siècle, visite d'un jardin où tout pousse « comme avant »

SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD
*de notre envoyée spéciale*

On roule à travers champs jusqu'à de hauts murs coiffés de grands panaches de verdure : le domaine de Saint-Jean-de-Beauregard. Une lourde grille, un parc paisible, le frémissement des feuillages, le gazouillis des oiseaux. Tracée entre de grands arbres, une vaste allée passe devant une chapelle et une pièce d'eau où barbotent des canards avant d'atteindre un château de grès rose où se mêlent les styles Louis XIII et Louis XIV. Devant, un jardin déploie son tapis de buis taillés et de roses face à une vallée verdoyante. De l'autre côté, un ensemble de communs (anciennes écuries, greniers à foin, remises et abreuvoir) s'alignent de part et d'autre d'une cour triangulaire aux pavés inégaux qui semblent encore résonner sous les roues des charrettes.

Un imposant pigeonnier (quatre mille cinq cents boulins) rappelle que Saint-Jean-de-Beauregard était, au XVIIe siècle, un vaste domaine seigneurial (à l'époque, un boulin correspondait à un arpent de terre) où une quarantaine de personnes vivaient en autarcie. Le pigeonnier y jouait un grand rôle. Il fournissait de la viande et des oeufs, mais aussi la colombine, engrais naturel indispensable aux cultures.

En allant vers la forêt, on accède au potager. Protégé par de hauts murs, il évoque une immense pièce à ciel ouvert où fruits, légumes et fleurs s'épanouissent avec une telle générosité et une telle harmonie qu'il émane de ce lieu un parfum de paradis terrestre. Dans ce jardin, tout ce qui est bon pour l'homme est à portée de main. Des pommiers et des poiriers en contre-espaliers, « conduits » selon les formes chères aux jardiniers du XVIIe siècle, portent leurs fruits emballés dans de petits sachets, telles de précieuses décorations. Il s'agit, pour la plupart d'entre eux, de variétés anciennes aux noms séduisants (conseiller à la cour, bergamote esperen, belle épine du Mans) qui évoquent les jardins d'autrefois. A travers leurs branches parfaitement disciplinées, on aperçoit des rangées de légumes répartis dans des carrés égaux que divisent de larges allées de gazon bordées de fleurs choisies dans des camaïeux de jaunes, de bleus et de roses.

### UN SAUT DE LOUP

Ce tracé, qui observe une stricte symétrie et s'organise autour d'un bassin central, rappelle celui du Potager du roi, à Versailles, dont il est contemporain. Dans cette remarquable ordonnance, les légumes rivalisent de fantaisie, et l'on découvre certains légumes anciens, familiers de la table de Louis XIV, comme le scolyme d'Espagne, le « jambon du jardinier » ou le persil à grosses racines. Au fil des saisons, petits pois carrés, aubergines qui donnent des oeufs, épinards-fraises et tomates-cerises assurent une prestation remarquée. A la fin du mois de septembre, une collection de cucurbitacées aux formes tarabiscotées et aux couleurs joyeuses investit de sa farandole fantasque les carrés du potager. Ici et là, dans le jardin, des fleurs étonnantes leur donnent la réplique, et les visiteurs se penchent avec respect pour humer le cosmos qui sent le chocolat, la menthe à odeur d'eau de Cologne ou les géraniums au parfum d'orange ou d'ananas.

En suivant l'allée engazonnée qui longe le mur exposé au nord, on atteint le verger. Rythmé par des arcs-boutants de buis, il accueille les plantes d'ombre : hostas, lierres, hellébores, fougères, pervenches, hortensias grimpants, chèvrefeuilles, primevères et alchémilles. Un long cordon de pruniers borde, de l'autre côté, les carrés du potager. A mi-chemin, le mur s'ouvre sur un « saut de loup » qui offre au regard une échappée sur la campagne.

Figures imposées des jardins du XVIIe siècle, ces fossés emplis d'eau étaient d'une largeur telle qu'un loup était supposé ne pouvoir les franchir d'un seul bond. Des deux côtés des murs de refend séparant le potager du verger, des plates-bandes sont consacrées aux plantes aromatiques, condimentaires et médicinales. En tout, plus de soixante-dix variétés de mélisse citronnelle, tanésie, angélique, thym ou absinthe aux odeurs subtiles et aux propriétés appréciées dès le Moyen Age.

Avec ses cerisiers, ses pommiers, ses cognassiers, ses néfliers et ses noyers alignés sur une pelouse à l'herbe haute, le verger se donne des airs de campagne. Ses murs disparaissent sous une profusion de noisetiers pourpres et d'arbustes choisis pour leurs floraisons printanières, leurs feuillages et leurs baies étonnantes en automne. Entre le potager et le verger, un jardin de fleurs à couper encadre, dans un flot de couleurs, deux serres où s'épanouissent les grappes blondes des raisins destinés à la table.

On regagne le potager en longeant le mur exposé au sud qu'escaladent les vignes décoratives et les arbres à kiwis. Agapanthes, acanthes, hibiscus, capucines, cistes et daturas, autant de plantes aimant le soleil, y ont élu domicile. Des roses anciennes exhalent un parfum envoûtant et fardent de tons pastel le deuxième mur de refend.

Avant de quitter le jardin, on peut visiter la chambre de conservation du raisin, qui permet, grâce à une méthode sophistiquée mais naturelle, de conserver des grappes intactes jusqu'au mois de janvier. Des resserres, destinées à la conservation des légumes, et un fruitier préservent des frimas les dernières récoltes du potager. Depuis 1985, les propriétaires, Bernard et Muriel de Curel, ont ouvert au public cet ensemble classé monument historique, précieux témoignage des traditions rurales et de l'art de vivre du Grand Siècle.

*Mic Chamblas-Ploton*



DESSINS DE NATALI FORTIER

### Carnet de route

● Accès. A 28 kilomètres au sud de Paris par l'A 10 ou la RN 118, sortie *Les Ulis*, puis D 35, direction Chartres. Ouvert les dimanches et jours fériés, du 15 mars au 15 novembre, de 14 heures à 18 heures.
Groupes, tous les jours, sauf mercredi, sur rendez-vous.
● A consulter. *Le Potager fleuri de Saint-Jean-de-Beauregard*, de Mic Chamblas-Ploton et Philippe Ferret, photos de Jean-Baptiste Leroux (Flammarion/La Maison rustique).

### Fontaine et canicule

L'AIR DE PARIS

Longtemps vous avez dit « le Petit Luxembourg » pour désigner ce jardin qui s'étire de Port-Royal à la rue Auguste-Comte. Puis, vous avez cru bon de parler plutôt du « jardin de l'Observatoire ». Jusqu'au jour où vous avez remarqué que cette appellation était réservée à un petit jardin, boulevard Arago, qui jouxte l'Observatoire. Il y a maintenant deux noms d'explorateurs pour votre Petit Luxembourg, cette verdure en longueur que coupe la rue Michelet : le jardin Marco-Polo et le jardin Cavelier-de-la-Salle.

A l'entrée du premier, vers Port-Royal, une sculpture de Carpeaux, *Les Quatre Parties du monde*. Longtemps vous avez dit « Les Quatre Univers », et vous ne saurez jamais si l'erreur vient de vous ou d'une mauvaise légende sous la photo qui circula jadis dans votre classe, à l'école primaire. Vous tenez sous votre regard les quatre créatures de bronze, et vous reconnaissez Afrique, Asie, Europe et Amérique. Comme il est écrit dans le Guide vert, l'Océanie a été laissée de côté par souci de symétrie. C'est la pause de midi, l'heure est caniculaire, et vous vous asseyez sous l'ombre épaisse des marronniers. Là-bas, la calotte blanche de l'Observatoire y va de sa note un peu glacée. Mais elle est bien lointaine, de peu de poids face au rouge proche de l'Institut d'art, une brique chaude et néomauresque. La fontaine, de son côté, émet sous le soleil un petit bruit sympathique. Les chevaux ne crachent pas d'eau, les poissons semblent attendre leur heure, mais les tortues, à elles seules, peuplent l'air de leurs jets continus. Ce doux murmure est bientôt supplanté par une escouade de lycéens. Il fait vraiment très chaud, l'année scolaire tire à sa fin, et mieux vaut succomber tout habillé à cette eau tentatrice. Le grand jeu, rapidement, est de traîner dans la fontaine deux ou trois filles. Elles se débattent et braillent de belle manière avant de finir « *in the flotte* », comme le répète un petit derrière vous. Il y a là Europe, qui émerge en pestant, et puis aussi Afrique, qui ressort en ruisselant. Sur votre banc, vous vous demandez où a eu lieu exactement l'attentat de l'Observatoire dont aurait été victime un certain Mitterrand. Puis vous songez à Philippe Sollers, qui, nuitamment, dans les parages, marche en remuant des problèmes d'adjectifs. Dans la fontaine, apparemment, pas de problème de ce genre : on conjugue juste un présent bien potache, éclaboussures et barbotis.

*Daniel Percheron*

VENTES

# L'allumette et sa boîte

L'ALLUMETTE telle qu'on la connaît apparaît au cours du XIXe siècle, et subit plusieurs ajustements techniques entre 1830 et 1870. L'allumette chimique, ainsi nommée par opposition à l'allumette simple (elle existe depuis toujours), présente une extrémité enduite d'un mélange de produits qui s'enflamment par friction sur une surface rugueuse. Ce petit bout que l'on gratte constitue un net progrès par rapport aux briquets archaïques, qu'il faut « battre » pour obtenir le feu, c'est-à-dire provoquer une étincelle permettant la combustion de la mèche d'amadou, à laquelle on allume l'allumette.

Cette maîtrise du feu domestique, en un seul geste, a peut-être influencé la manière de consommer le tabac. Les premières cigarettes, roulées à la main, datent du milieu du XIXe, et leur fabrication atteint un stade semi-industriel vers 1900. Petits ustensiles de poche, les allumettes et leurs boîtes ont sans doute un rapport avec l'usage de la cigarette : les spécialistes ont établi que les dernières tabatières à priser dataient de 1830 environ, période qui correspond à la démocratisation du tabac à fumer.

Un ensemble de plus de 200 boîtes d'allumettes sera vendu le 11 juillet à Drouot. Elles offrent un panorama de cette production, avec des décors très variés, sur des matériaux précieux ou communs. La plupart datent du XIXe, et les trois plus beaux modèles sont aussi les plus récents. Estimée à 2 000-3 000 F, une boîte Arts déco en jade ceinturé de godrons d'or est munie d'un bouton-poussoir orné d'un diamant brillanté. Un modèle en or, à décor pavé de treize rubis sertis clos formant un coeur, travail réalisé vers 1900, est annoncé à 1 500-2 500 F, et une autre boîte en or, dont la panse offre une pierre de lune et un croissant serti de petits diamants taillés en rose, datée de la fin du XIXe, se vendra sans doute entre 1 000 et 1 200 F. A 1 500-1 800 F, les amateurs pourront enchérir sur un lot de trois modèles en or, gravés de patronymes, dates et monogrammes.

### DÉCOR ET ORIGINALITÉ

En dehors des prix liés aux matériaux et à la qualité du travail, les critères de valeur dépendent surtout de la beauté du décor et de son originalité. Par exemple, réunies en lot, quatre boîtes sont faites de chataîgnes naturelles, creusées puis montées sur argent, un travail anglais du XIXe dont on attend de 800 à 1 000 F. Une suite de trois modèles, provenant du Japon, figure des masques nô, des samouraïs dans un paysage et des vieillards (travail XIXe, 600-800 F), et un lot de cinq boîtes à décor en trompe l'oeil représentent un botillon de femme, une botte d'homme, un violon miniature, un serpent lové, et, portant la date du 9 novembre 1886, un jean Levis, immortalisant la création du célèbre modèle « 501 », qui remonte à cette année-là (800-1 000 F). Il faut compter 400-500 F pour une boîte en argent XIXe ciselée de pampres et de vignes autour d'un écusson, 600-800 F pour un lot de quatre modèles en argent, classiquement gravés ou guillochés de feuillages et bandeaux, même prix pour une suite de cinq boîtes, toujours en argent, cette fois-ci ornées de fleurs et de personnages émaillés.

*Catherine Bedel*

★ **Drouot-Richelieu, jeudi 11 juillet, exposition le 10, de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Tajan, 37, rue des Mathurins, 75008 Paris. Tél. : 53-30-30-30. Expert Olivier Boré, même adresse.**

### Antiquités

● Rivedoux (Charente), salle des Fêtes, entrée 15 F, 6-7 juillet, de 9 heures à 19 heures.
● Saint-Palais-sur-Mer (Charente), salle des fêtes, 20 F, 6-7 juillet, de 9 heures à 19 heures.
● Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), salle polyvalente, entrée 15 F, 6-7 juillet, de 10 heures à 19 heures.
● Rochefort-en-Yvelines (Yvelines), salle des Fêtes, entrée libre, 6-7 juillet, de 9 h 30 à 19 heures.

### Brocantes

● Paris, square Marco-Polo (VIe), 6-7 juillet.
● Narbonne (Aude), bd Joffre et place Voltaire, 4-7 juillet.
● Matignon (Côtes-d'Armor), centre-ville, 5-7 juillet.
● Livarot (Calvados), rues principales, 6-7 juillet.
● Vic-sur-Cère (Cantal), salle polyvalente, 6-7 juillet.
● Montguyon (Charente), salle polyvalente, 6-7 juillet.
● Saint-Georges-de-Didonne (Charente), face à la mer, 6-7 juillet.

# Un temps maussade

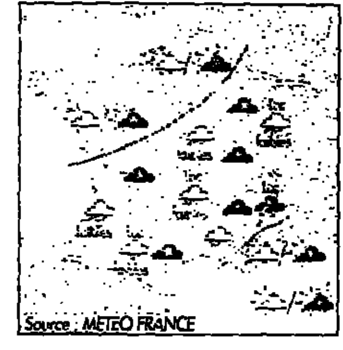
**UN VASTE SYSTÈME** dépressionnaire centré sur les Iles Britanniques dictera le temps sur l'Hexagone : il dirigera sur la majeure partie du pays un air très humide, chargé de nuages et de passages pluvieux, et assez frais ; seul l'extrême sud-est s'en tirera à moindre mal.

Les régions de l'ouest et du nord-ouest – Bretagne, Pays-de-Loire, l'ouest de l'Ile-de-France, la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais – subiront un temps correct : la relative fraîcheur sera atténuée par les rayons d'un soleil qui jouera à cache-cache tout au long de la journée avec les nuages. Un peu plus dans l'intérieur – dans les Charentes, le Poitou, le Centre, l'est de l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes – les nuages et les pluies de la nuit s'éloigneront dans le courant de la matinée ; ils laisseront la place à un ciel très changeant, qui alternera périodes ensoleillées et passages nuageux ; là aussi, une courte averse sera par endroits possible au cours de l'après-midi.

Le Limousin, le nord de l'Auvergne, la Bourgogne et la Lorraine subiront un ciel gris et accompagné de pluie une bonne partie de la journée ; il faudra attendre la fin de l'après-midi pour bénéficierd'une amélioration. Dans le Sud-Ouest, le Roussillon, le Languedoc, le sud du Massif Central, la région lyonnaise, le massif alpin, la Franche-Comté, les Vosges et l'Alsace, le temps sera très maussade du matin au soir : le ciel sera couvert, et les chutes de pluie pourront se produire à tout moment de la journée ; si celles-ci seront faibles et intermittentes sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le Nord-Est, elles seront en revanche plus importantes sur les Pyrénées Orientales, les Cévennes et les Alpes. En Provence, la dégradation pluvieuse n'arrivera que dans l'après-midi. La Côte d'Azur et la Corse seront les régions les moins défavorisées, avec encore d'assez belles éclaircies le matin, suivies d'un ciel de plus en plus voilé l'après-midi.

Les températures minimales seront comprises entre 11 et 14 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 17 sur la moitié sud, jusqu'à 18 ou 19 degrés sur le rivage méditerranéen, tandis que les maximales ne dépasseront pas 18 à 20 degrés sur l'ensemble de la moitié nord, 20 à 22 dans le Sud-Ouest, 24 à 27 degrés sur les régions méditerranéennes.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*



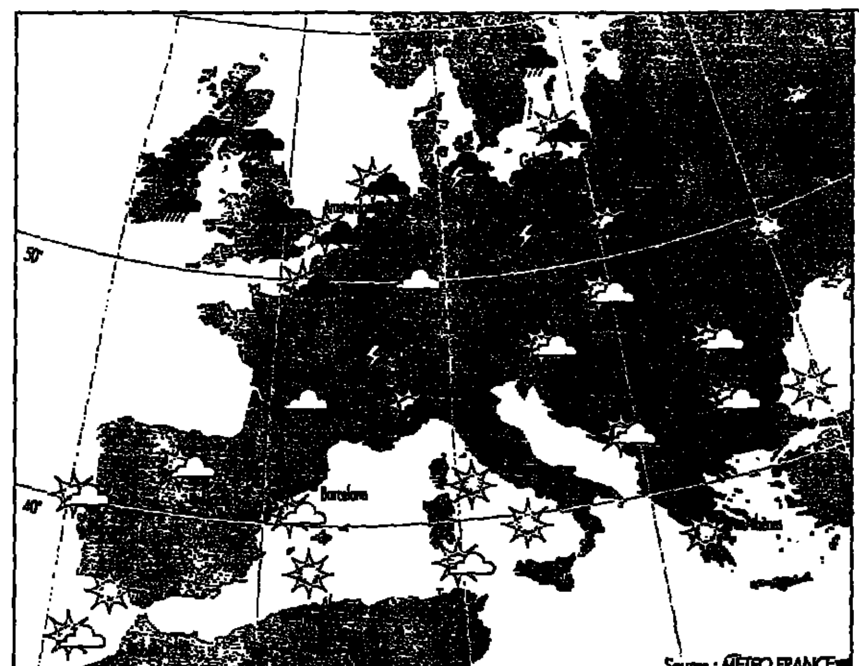
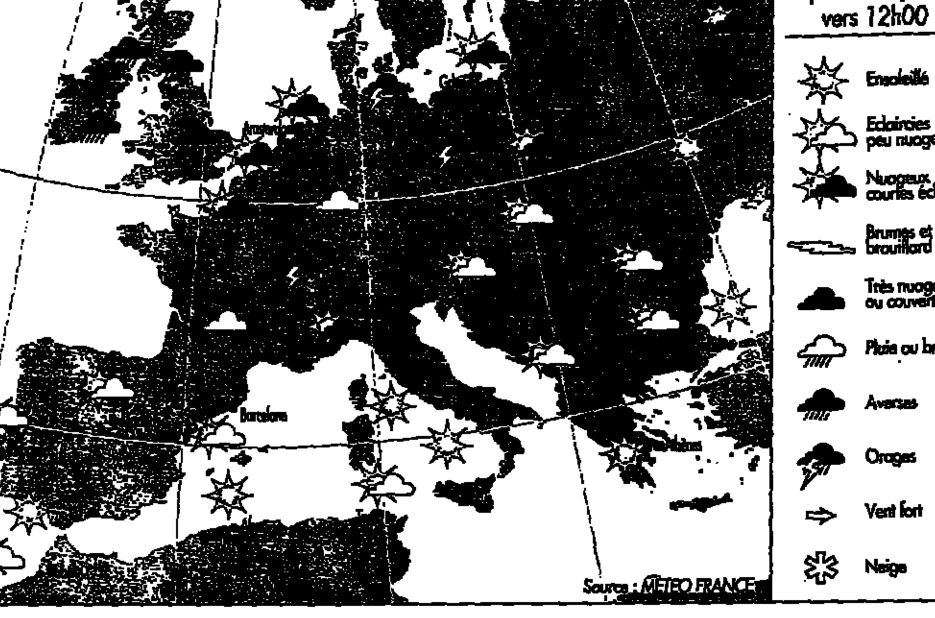

Prévisions pour le 5 juillet vers 12h00

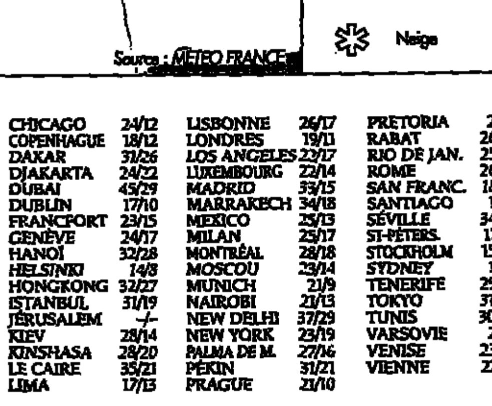
La qualité de l'air

**Indice de pollution**
en agglomération parisienne

10 Exécrable
9 Très mauvais
8 Mauvais
7 Très médiocre
6 Médiocre
5 Moyen
4 Assez bon
3 Bon
2 Très bon
1 Excellent
24 juin
Source : AIRPARIF

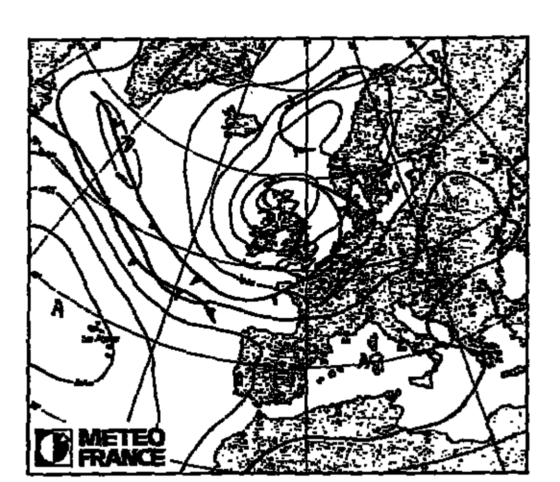
Tendance pour le 4 juillet : bon

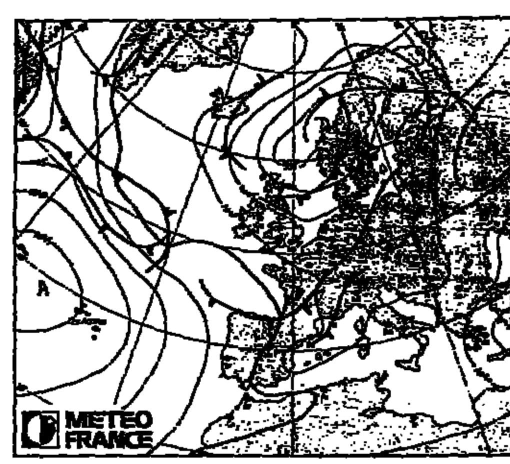



TEMPÉRATURES
du 3 juillet
*maxima/minima*

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | GRENOBLE | 27/14 | TOURS | 20/17 | CHICAGO | 24/12 | LISBONNE | 26/17 | PRETORIA | 22/4 |
| AJACCIO | 25/13 | LILLE | 21/15 | **ÉTRANGER** | | COPENHAGUE | 18/12 | LONDRES | 19/11 | RABAT | 26/17 |
| BIARRITZ | 25/19 | LIMOGES | 21/17 | ALGER | 26/18 | DAKAR | 31/26 | LOS ANGELES | 22/17 | RIO DE JAN. | 25/18 |
| BORDEAUX | 23/19 | LYON | 26/18 | AMSTERDAM | 19/14 | DJAKARTA | 24/22 | LUXEMBOURG | 22/14 | ROME | 26/12 |
| BOURGES | 21/16 | MARSEILLE | 26/19 | ATHÈNES | 32/23 | DUBAI | 45/29 | MADRID | 33/15 | SAN FRANC. | 18/12 |
| BREST | 19/12 | NANCY | 24/16 | BANGKOK | 36/27 | DUBLIN | 17/10 | MARRAKECH | 34/18 | SANTIAGO | 16/7 |
| CAEN | 21/12 | NANTES | 21/14 | BARCELONE | 26/21 | FRANCFORT | 23/15 | MEXICO | 25/13 | SÉVILLE | 34/19 |
| CHERBOURG | 18/11 | NICE | 25/16 | BELGRADE | 25/15 | GENÈVE | 24/17 | MILAN | 25/17 | ST-PÉTERS. | 17/11 |
| CLERMONT-F. | 24/18 | PARIS | 20/16 | BERLIN | 21/14 | HANOÏ | 32/28 | MONTRÉAL | 28/18 | STOCKHOLM | 15/10 |
| DIJON | 24/18 | PAU | 25/19 | BOMBAY | 29/21 | HELSINKI | 14/8 | MOSCOU | 23/14 | SYDNEY | 17/6 |
| FORT-DE-FR. | 31/25 | PERPIGNAN | 27/16 | BRASILIA | 28/14 | HONGKONG | 32/27 | MUNICH | 21/9 | TENERIFE | 29/21 |
| | | POINTE-À-PIT. | 32/26 | BRUXELLES | 23/15 | ISTANBUL | 31/19 | NAIROBI | 21/13 | TOKYO | 31/20 |
| | | RENNES | 21/13 | BUCAREST | 35/19 | JÉRUSALEM | –/– | NEW DELHI | 37/29 | TUNIS | 30/20 |
| | | ST-DENIS-RÉUNION | 25/18 | BUDAPEST | 24/14 | KIEV | 28/14 | NEW YORK | 23/19 | VARSOVIE | 21/8 |
| | | ST-ÉTIENNE | 25/18 | BUENOS AIRES | 12/2 | KINSHASA | 28/20 | PALMA DE M. | 27/16 | VENISE | 23/15 |
| | | STRASBOURG | 24/17 | CARACAS | 31/20 | LE CAIRE | 35/21 | PÉKIN | 31/21 | VIENNE | 22/11 |
| | | TOULOUSE | 27/17 | | | LIMA | 17/13 | PRAGUE | 21/10 | | |




Situation le 4 juillet, à 0 heure, temps universel




Prévisions pour le 6 juillet, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# Tatars et Tchétchènes

**AU COURS** de sa dernière session, le conseil suprême de la RSFSR (la plus grande des Républiques fédérées de l'URSS, qui compte plus de cent millions d'habitants) a pris une grave mesure à l'égard de deux de ses « Républiques autonomes » : celle de Crimée et celle des Tchétchènes-Ingouches. Il a transformé la première en une simple région directement rattachée à Moscou, et il a dissous la seconde.

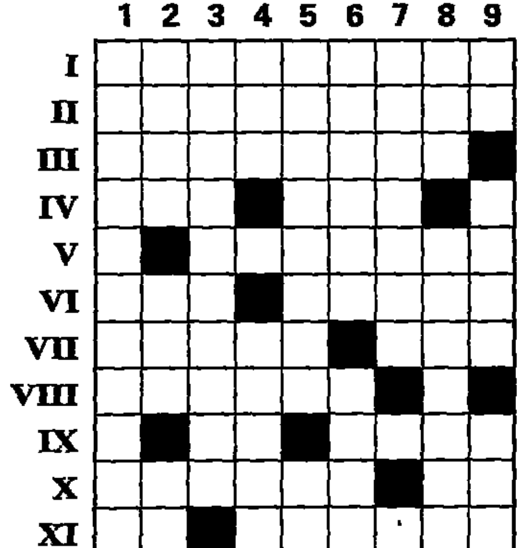
Le fait est que, durant la guerre, de nombreux habitants de ces Républiques se rendirent coupables de haute trahison. Il s'agit surtout des Tatars de Crimée et des Tchétchènes du Caucase, qui sont de religion musulmane. Sous l'influence de la propagande allemande, ces Tatars et ces Tchétchènes s'engagèrent volontairement dans les unités spéciales créées par la Wehrmacht et combattirent contre l'armée rouge. En conséquence, le présidium du Conseil suprême a ordonné le transfert des Tatars et des Tchétchènes *« vers d'autres régions de l'Union soviétique »*.

Combien de personnes furent ainsi déportées ? Plusieurs *centaines de milliers sans doute*, car les Tatars de Crimée, représentant le quart de la population, étaient au nombre de 250 000 environ. Quant à la République des Tchétchènes-Ingouches, elle comptait plus de 650 000 habitants et avait pour capitale la grande *ville de Grozny, centre de la région pétrolifère* du même nom.

Ces régions ne furent conquises qu'assez tard par Moscou et brutalement « russifiées ». Au début du XIX[e] siècle, à l'époque de la pénétration russe dans le Caucase, la région peu accessible des Tchétchènes, sur la *rive droite du Terek*, fut le foyer même de l'insurrection...

***André Pierre***
*(5 juillet 1946.)*

## MOTS CROISÉS
**PROBLÈME N° 6858**




**HORIZONTALEMENT**
I. Qu'on ne peut donc pas prendre pour une erreur. – II. Rendent la vie pénible. – III. Fêtent où ça manquait un peu de vie. – IV. Assemblés par la couturière. Une fille qu'on envoie valser. – V. Rendirent plus fort. – VI. Plaça. Permet de soulever des charges. – VII. Une jolie corbeille. Etat de l'Inde. – VIII. Bien établie. – IX. Pronom. Ligne de démarcation. – X. Une femme très attachante. Note. – XI. Pronom. Dit en peu de mots.

**VERTICALEMENT**
1. Qui peut facilement être dévoré. – 2. Grande quantité. Une des Cyclades. Dans le vent. – 3. Quand on a de gros poils dans la main. – 4. Puissance. L'homme du greffier. – 5. Etat insulaire. Début de semaine. – 6. Une femme qui peut avoir du mal à se faire obéir. De grosses tranches. – 7. N'est jamais vu en entier. – 8. Apparus. Est associé au tantale. – 9. Préposition. Gros fumeur. Donne de bons mois.

**SOLUTION DU N° 6857**
**HORIZONTALEMENT**
I. Homoncule. – II. Oratoires. – III. Nîmes. – IV. Noé. Ébène. – V. Enluminas. – VI. Oronte. – VII. Eon. Se. Va. – VIII. Monde. Sir. – IX. Eu. Ma. – X. Nier. Eblé. – XI. Tosserait.
**VERTICALEMENT**
1. Honnêtement. – 2. Orion. Oô. Lo. – 3. Mamelonnées. – 4. Ote. Ur. Durs. – 5. Nosémose. – 6. Ci. Bine. Mer. – 7. Urgent. Saba. – 8. Le. Naevi. Li. – 9. Esses. Arrêt.

***Guy Brouty***

## PARIS EN VISITE

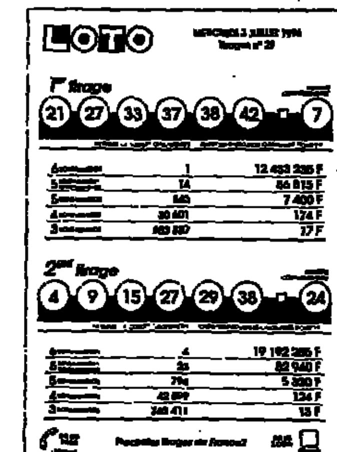
**Samedi 6 juillet**

■ **LES CATACOMBES** (50 F + prix d'entrée), 9 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Pierre-Yves Jaslet).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 10 heures (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle) ; 15 heures (55 F), sortie du métro Pont-Marie (Paris et son histoire).
■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE**, berceau de l'Université (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Frédérique Jannel).
■ **LES INVALIDES** (50 F), 11 heures, devant la grille d'entrée principale côté esplanade (Claude Marti).
■ **LE JARDIN DES TUILERIES** (37 F), 11 heures, arc de triomphe du Carrousel côté Tuileries (Monuments historiques).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition Pisanello, 11 heures ; le XVII[e] siècle hollandais, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **AUTOUR DE SAINT-VICTOR** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).
■ **LE COUVENT DES CARMES** et ses prisons (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (Isabelle Hauller).
■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE**, 14 h 30 (55 F), au pied des marches de l'Opéra-Bastille (Europ explo) ; 15 heures (50 F), angle de la rue de la Roquette et de la cour du Cheval-Blanc (Didier Bouchard).
■ **LE MARAIS** de M[me] de Sévigné (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MUSÉE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (Monuments historiques).
■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1[er] parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).
■ **L'INSTITUT** et l'histoire des cinq académies (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER DU CANAL SAINT-MARTIN** et l'hôpital Saint-Louis (50 F), 15 heures, sous le viaduc du métro Jaurès (Paris passé, présent).
■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CENTRAFRIQUE.** Air France a repris sa desserte de Bangui, suspendue depuis le 22 mai. Un appareil quitte Roissy tous les mercredis à destination de Bangui *via* Libreville, et de Bangui tous les jeudis pour arriver à Paris le lendemain. – *(AFP.)*
■ **GRÈCE.** Une absence de vents et des températures atteignant 36 degrés ont fait grimper en flèche les taux de pollution à Athènes en début de semaine. Les autorités recommandent aux personnes fragiles d'éviter le centre-ville et les déplacements. – *(AFP.)*
■ **ADRIATIQUE.** Avianova, filiale de la compagnie italienne Alitalia, assure depuis le 1[er] juillet un vol entre Ancône (Italie) et Split (Croatie), reliant ainsi les deux côtes de l'Adriatique. Une correspondance avec Rome et Milan est assurée. – *(AFP.)*
■ **ALLEMAGNE.** D'après l'organisme allemand de contrôle aérien (DFS), treize collisions ont été évitées de justesse dans l'espace aérien allemand en 1995, contre dix-neuf en 1994. – *(AFP.)*

## JEUX






## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 42-17-20-0( |
| Télématique | 3615 code LE MOND |
| CompuServe : | GO LEMOND |
| Adresse Internet : http:// www.lemonde.f | |
| Documentation | 3617 code LMDO( ou 36-29-04-5 |
| CD-ROM : | (1) 44-08-78-3 |
| Index et microfilms : | (1) 42-17-29-3 |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-203

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
*Président-directeur général :* Dominique Alduy
*Directeur général :* Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08







**FESTIVAL** Pierre Henry et Béjart : ils auraient dû être à Avignon pour le Cinquantenaire. Ils sont à Châteauvallon. Avec « Messe pour le temps présent », ils soulevaient la Cour d'honneur d'Avignon. Ils font vibrer, du 4 au 8 juillet, les gradins du grand amphithéâtre en plein air de Châteauvallon. ● « MESSE pour le temps présent » incarna la jeunesse, le désir communautaire d'être ensemble, contre toutes les tyrannies. Il y a un passage de cette danse qui s'appelle *« Mein Kampf »*. On y entend la voix de Hitler. ● DANS UN CONTEXTE politique où Châteauvallon incarne la résistance au Front national, qui dirige la mairie de Toulon, il sera intéressant d'observer les réactions. ● PIERRE HENRY, père de la musique électroacoustique, composa les jerks endiablés de cette trop célèbre « Messe pour le temps présent ». Il nous sert ici de guide.

# Pierre Henry a-t-il été le Pygmalion de Maurice Béjart ?

## La « Messe pour le temps présent », datée de 1967, est remontée au Festival de Châteauvallon. Les élus Front national de Toulon viendront-ils ?

**PIERRE HENRY** est-il le Pygmalion de Béjart ? Alors que le chorégraphe remonte à l'identique, pour le Festival de Châteauvallon, *Messe pour le temps présent*, qu'il créa le 3 août 1967 dans la Cour d'honneur d'Avignon, invité par Jean Vilar, le compositeur a re-enregistré la bande-son, à partir d'une vidéo canadienne. Les jerks, dansés par toute une génération, celle de mai 68 – Psyché Rock, Jéricho Jerk, Teen Tonic et Too Fortiche – électrifiaient la danse de Béjart. Ils se sont vendus à plus d'un million d'exemplaires. Pierre Henry devenait une star. Le grand public découvrait la musique électronique. Et le milieu musical d'avant-garde, jaloux, reniait le « traître ». Qui en rit encore.

Passer deux heures avec Pierre Henry, ça requinque. C'est une plongée dans l'ailleurs, un voyage avec un homme nettement plus vivant que la normale. Petit, barbu, animé d'une vivacité lente, il s'amuse derrière ses lunettes à observer votre air éberlué devant les merveilleuses machines qu'il a fixées en tableaux, fabriquées de fils, d'objets musicaux en tout genre, rapiécés, découpés, éventrés. Il y en a partout. Au jardin, *Bidule en ut*, s'appelait sa première pièce. En ut de génie. Il avait alors vingt-trois ans.

En 1955, il rencontrait Maurice Béjart. Les deux hommes allaient collaborer pour une quinzaine de ballets, jusqu'à *Nijinski, Clown de Dieu*, en 1971. *« Dans notre studio, à la radio, Pierre Schaeffer et moi, nous avons vu arriver un homme habillé en marin. Il avait entendu parler de notre musique de sons bricolés. Dès que je l'ai vu, j'ai su qu'il lui fallait* Symphonie pour un homme seul, *que Pierre et moi avions composé en 1950. Cette musique allait emporter Béjart vers la modernité, lui apporter des lignes, une économie de gestes, le placer en rupture. »*

Ce n'est pas la danse qui passionne Pierre Henry. C'est l'aventure avec Béjart, les répétitions, l'élaboration d'un ballet. Il haït les costumes, les lumières, les visages trop expressifs des interprètes. Il déteste la danse, mais il a épousé une danseuse, Isabelle Varnier. Très belle. Sur une de ses œuvres de plasticien, des chaussons de pointes roses sont disposés en rond. Dans l'un d'entre eux est fiché un chausson noir. Violent : *« C'est le jour de son départ. »* Séparés, mais amis. On revient à la *Messe* : *« C'est la première fois que je créais une musique pour la danse. Le titre vient de Maurice Béjart. Pour les autres ballets, il choisissait des musiques déjà existantes. Sa proposition tombait bien : j'ai toujours eu envie de faire deux musiques : la "sérieuse", abstraite, comme Bach, Schoenberg, inventée pour la satisfaction cérébrale, et une musique "pour". Pour le cinéma, le théâtre, la danse. Ces supports ont fait connaître la musique concrète, composée de sons, collés, montés comme au cinéma. Je me sens un chorégraphe de sons.*

*» En 1967, il n'y avait pas tous ces sons, toutes ces musiques du monde. Maurice voulait des jerks, des airs de danse à la mode. J'ai cherché dans les disques américains. C'est la musique du film* Les Anges sauvages *de Roger Corman qui m'a inspiré. Réalisé en 1966, il est l'ancêtre de* Easy Rider, *des films-de motocyclistes, violents. Il y avait dans ce film une couleur susceptible de déclencher des sons. J'avais besoin d'être aider pour les basses, les percussions. Michel Colombier – il n'est jamais cité – compositeur, arrangeur, a réussi à donner la pulsion recherchée, le grain rocailleux, nouveau à l'oreille. Cette musique de variété a été le point de départ de mes recherches pour dix ans. »*

*Messe pour le temps présent* s'inscrit au top ten pour des semaines, en même temps que la mini-jupe pour les filles, les cheveux longs pour les garçons...

Encore aujourd'hui Pierre Henry en touche les droits d'auteur. Les DJ de la techno, de la *dance music*, scratchent sans restriction les longs vibratos, les cloches, les bruits infernaux, inouïs, la pulsion profonde de la partition. Ils en sont même carrément fous. Cela plaît au compositeur. Lui-même n'a-t-il pas mixé, en 1979, les neuf symphonies écrites par Beethoven pour créer une *Dixième Symphonie*, en hommage au musicien allemand ?

Pierre Henry trouve excellente l'idée des « raves » actuelles, tant décriées par certains : *« Pour tous mes concerts, j'ai toujours créé une sorte de rituel, de moments où les gens sont ensemble vraiment. On a souvent vu dans la* Messe pour le temps présent *la prémonition des événements de 68. Pour la première fois, en effet, le jean était un costume. J'y vois plutôt un signe avant-coureur de notre époque actuelle : le besoin de croire à quelque chose qui vous dépasse. Je partage avec la "rave" le goût du noir, de l'obscurité. »*

Au premier étage de sa maison, quelques tableaux-paysages témoignent d'un dialogue serré avec le sacré : *« Je crois aux textes mystiques, aux évangiles. J'ai écrit* L'Apocalypse de Jean, *en 1968. Je crois en l'idée de Dieu, en Satan. Je me sens proche de Victor Hugo. Je crois à l'amour, au travail. En tout cas, je crois en tout ce que je fais. »*

En 1967, tandis que Béjart chorégraphiait sur ses jerks, le compositeur achevait sa *Messe pour Liverpool*, inaugurant la cathédrale de la ville des Beatles. *« Le texte de la messe y était complètement décomposé phonétiquement par un interprète lettriste. Aujourd'hui plus que la* Messe pour le temps présent, *j'aurais aimé que Maurice remonte* Le Voyage *que j'ai écrit sur* Le Livre des morts tibétain. *C'est une danse très pure, très violente, très lente. Le ballet doit rester un récit de tensions abstraites. Quand Maurice est devenu trop socio-philosophique, trop rituel de religion par-ci, par-là, trop intentionnel, baroque, avec trop de textes dits en scène, comme dans la* Messe, *nous nous sommes écartés. Une éclipse d'amitié qui a duré quelque dix ans. »*

Les deux hommes se sont rapprochés, bien décidés à remonter les pièces réalisées ensemble. A Châteauvallon déjà, ils ont repris, en 1995, *Variations pour une porte et un soupir*, une pièce qui, parce qu'elle est construite sur des improvisations, franchit sans une ride le cap des trente ans. *« J'ai toujours aimé créer toute sorte de produits, relever des challenges. Je me sens commerçant. J'aime vendre ma musique. Je suis un peu affairiste, un peu opportuniste, comme tout le monde. »* A la création de *Messe pour le temps présent*, à Avignon, Pierre Henry se rappelle *« l'explosion de joie des danseurs, du public. » « Mais il m'est difficile de raconter les histoires extraordinaires de ma vie, je n'ai pas de mémoire, hormis celle de mes sons. Je peux seulement vous dire : j'y étais. C'était bien. »*

Pourquoi le Festival d'Avignon n'a-t-il pas demandé une création à Béjart/Henry pour le Cinquantenaire. La *Messe* sera à Vaison-la-Romaine les 12 et 13 juillet. Et en janvier 1997, à Chaillot, à Paris. Pierre Henry prépare pour le Festival d'automne une série de concerts dans sa maison hantée par les sons : *« Les spectateurs, pas plus de quarante par soir, seront assis dans la cuisine, la salle de bains, la chambre à coucher. J'ai proposé quelque chose d'invraisemblable qui me stimule. Le concert s'appelle* Pierre Henry chez lui », conclut-il. D'un imprudent sourire.

***Dominique Frétard***



C. MASSON/ENGUERAND

*Christine Blanc et Julio Arozarena dans « Messe pour le temps présent »*

Passer… une fresque murale électro-métallique rouille en prenant son temps. A la cave, au grenier. On passe devant Béjart déguisé en ange pasolinien. Des lumières clignotent. On frôle *Piano crucifié*. C'est fantastique.

### « COMME UNE USINE »

*« Ce gros insecte blanc, je l'ai inventé avec des armatures de rideau »*, explique le maître des lieux. On s'interroge : un seul homme peut-il avoir tant de talents ? Etre l'inventeur de la musique électroacoustique, construire d'aussi bizarres sculptures. A dix ans, il voulait être peintre. Ses parents ont préféré la musique. Tout paraît normal à Pierre Henry : *« Je suis comme une usine. Je ne m'arrête jamais. »* Pince-sans-rire, dent dure à l'occasion. Il vit totalement plongé dans son esprit, dans ses archives, amoncellement de bobines, de boîtes, de dossiers, classés, étiquetés, immergé dans le présent, le travail. Sa maison-musée, *« ma maison de sons »*, se cache dans le douzième arrondissement de Paris. C'est là que le musicien a mis en scène toute sa vie.

## Un rituel rock contre les tyrans

**Béjart appelle son ballet : *« une cérémonie en neuf épisodes »* – « Le Souffle », « Le Corps », « Le Monde », « La Danse », « Le Couple », « Mein Kampf », « La Nuit », « Le Silence », « L'Attente ». Quatre textes sont dits en scène : « Réflexions sur le corps » (extrait du *Satipatthana sutra*), des comptines enfantines, *Le Cantique des cantiques*, « Le Chant de la nuit » (extrait de *Ainsi parlait Zarathoustra* de Nietzsche). Le programme original de la création, en 1967, comporte un beau texte de Jean Vilar intitulé *Créer*. Cette époque respire l'énergie, la foi dans l'acte de création. Paolo Bortoluzzi jerkait, splendide. Patrice Belda, danseur de la compagnie, venait de mourir. Le ballet lui est dédié. La séquence « Mein Kampf » déclenchait une controverse : trop complaisante pour beaucoup. Et l'épisode « Le Couple » faisait mourir de plaisir. Olivier Merlin, qui était à l'époque le critique du *Monde*, notait : *« L'ensemble, avec le brassage du jerk, du yoga, du nô japonais et des entrechats français, représente une unité contemporaine qu'aucun chorégraphe n'a réalisée jusqu'à ce jour. »***

## Un compositeur pour Béjart

Pierre Henry a composé la musique de treize ballets pour Maurice Béjart, une relation entre la musique et la danse unique dans la chorégraphie contemporaine française :

- *Symphonie pour un homme seul*, 1955.
- *Voyage au cœur d'un enfant*, 1955.
- *Arcane*, 1955.
- *Le Cercle*, 1956.
- *Orphée*, 1958.
- *Arcane (II)*, 1958.
- *Signes*, 1959.
- *Le Voyage*, 1962.
- *La Reine verte*, 1963 (Maria Casarès, Jean Babilée).
- *Variations pour une porte et un soupir*, 1965.
- *La Tentation de saint Antoine*, 1967.
- *Messe pour le temps présent*, 1967.
- *Nijinski, clown de dieu*, 1971.

## Programme du Festival de Châteauvallon

● Béjart Ballet Lausanne : *Messe pour le temps présent*, du 4 au 8 juillet, Amphithéâtre, 22 heures. *Vita Nova*, création pour Jean Babilée, les 6 et 7, Théâtre couvert, 19 heures.
● Artefact : le 10, Théâtre couvert, 22 heures.
● Josef Nadj : les 12 et 13 juillet, Amphithéâtre, 22 heures.
● Joel Borges : le 16, Théâtre couvert, 22 heures
● Francesca Lattuada : le 18, Théâtre couvert, 22 heures
● Odile Duboc : les 19 et 20, Amphithéâtre, 22 heures.
● Musique et danse : Connexions hip-hop, du 26 au 29 juillet, Théâtre couvert, 19 heures, et Amphithéâtre, 22 heures.
● Cinéma : le 8 juillet, Théâtre couvert, 19 heures, *Jour de fête*, de Jacques Tati
★ TNDI Châteauvallon, 83192 Ollioules. Tél. : 94-22-74-00. Places de 50 à 200 francs.

# Les réponses de Châteauvallon aux attaques du Front national

**TOUT AU LONG** du mois de juin, avant l'ouverture du Festival de Châteauvallon, qui se déroule du 4 au 29 juillet, la mairie de Toulon (Front national) a déclenché les hostilités contre Gérard Paquet, qui dirige le lieu. Ce dernier, depuis l'élection du Front national à Toulon, en juin 1995, est « entré en résistance », refusant toute subvention de la ville, transformant Châteauvallon en un lieu de culture et de réflexion contre l'extrême droite.

Rappelons les événements politiques : le 1er juin, Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon (FN), réclame « la tête » de Gérard Paquet dans une lettre adressée au conseil d'administration de Châteauvallon. Le *8 juin*, Jean Charles Marchiani, préfet du Var, se déclare *« choqué »* de la venue du groupe rap NTM sur le site de Châteauvallon, et menace de retirer les subventions à la manifestation Connexions hip-hop, qui a lieu du 26 au 29 juillet.

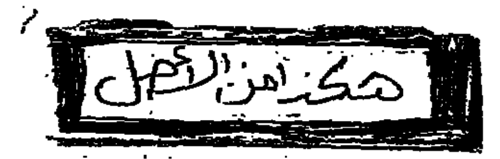
Gérard Paquet, craignant pour la sécurité de son public et des artistes invités, déprogramme NTM. Les 14 et 15 juin, deux journées de réflexion réunissent à Châteauvallon des personnalités politiques de droite (François Léotard) et de gauche (Catherine Trautmann), ainsi que Philippe Douste-Blazy, le ministre de la culture. Depuis, la situation s'est calmée. Chacun attend l'ouverture du Festival avec Maurice Béjart. En février, dans un entretien, Louis Socoja, adjoint au maire de Toulon (FN), en charge des affaires culturelles, se montrait réticent envers la danse contemporaine et *« ses gesticulations »*, mais reconnaissait *« Béjart comme un chorégraphe très fréquentable »* (*Le Monde* du 28 février). Les élus de Toulon iront-ils à Châteauvallon ? Béjart n'est pas NTM. Mais on se demande comment la séquence *Mein Kampf* de *Messe pour le temps présent* sera reçue ?

Interrogé dans la revue *Danser*, Béjart donne son avis sur la prise de position de Gérard Paquet : *« Les gens qui se débinent sont des lâches. Quand on n'est pas d'accord, il faut résister.* Messe pour le temps présent *était en 1967 le message de Jean Vilar à Avignon. »* Gérard Paquet explique : *« Je souhaite changer les statuts de Châteauvallon. Cela se fera sans précipitation, mais avant la fin de l'année. Il s'agit d'ouvrir nos activités à une réflexion sur la science, la notion de paysage, d'environnement. Il s'agit aussi de confirmer le pôle de réflexion que constitue Châteauvallon contre le Front national. »*

Châteauvallon n'est pas un lieu de culture comme un autre. Il est né d'une utopie, celle de Gérard Paquet et d'Henri Komatis, architecte, aujourd'hui décédé, qui décident d'aménager, en 1965, la pinède de Châteauvallon. Dans un premier temps, ils bâtissent, en plein air, un amphithéâtre aux allures grecques. De 1972 à 1976, Châteauvallon acquiert sa réputation avec un Festival de jazz prestigieux. En 1977, un théâtre couvert, un restaurant, une galerie, sont construits. Le premier Festival de danse débute en 1980. En 1987, Châteauvallon devient le Théâtre de la danse et de l'image (TNDI). En 1990, des résidences d'artistes, et un très vaste studio de danse, sont inaugurés. *« Nous cherchons avec des avocats à examiner comment le droit moral pourrait s'appliquer à Châteauvallon. Cet endroit est l'œuvre qu'Henri Komatis et moi avons menée ensemble, avec toute une équipe. »*

Le ministre de la culture, M. Douste-Blazy, doit venir le 26 juillet, premier jour de Connexions hip-hop. On ne sait encore s'il annoncera l'implantation de la Maison des cultures du monde sur le site de Châteauvallon, ce que beaucoup souhaitent, espèrent, attendent.

***D. F.***





# Retour aux sources du travail de Henry Moore au Musée des beaux-arts de Nantes

## Quatre-vingts figures et quarante dessins sont présentés

**On connaît le sculpteur anglais Henry Moore (1898-1986) à travers ses nus monumentaux en bronze, aux formes souples, qui hantent nombre de parcs à travers le monde. Nantes propose de revoir son œuvre en ne montrant que des pièces faites de sa main : plâtres, tailles directes dans le bois et le marbre, et des dessins qui témoignent du travail de transformation de formes naturelles auxquelles l'artiste s'est toujours livré.**

**HENRY MOORE, L'EXPRESSION PREMIÈRE. MUSÉE DES BEAUX-ARTS, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 000 Nantes. Tél. : (16) 40-41-65-50. Jusqu'au 2 septembre. Catalogue, éd. RMN, 200 p., 320 F.**

DANS LE PATIO métaphysique du Musée des beaux-arts de Nantes, l'assemblée des figures de Henry Moore produit un étrange effet de présence-absence. Parfois assises, le plus souvent allongées, toutes dotées d'une vie propre qui passe dans des formes essentielles s'étirant volontiers en paysages de collines et de vallées, il y a en elles beaucoup d'intemporalité, et beaucoup du devenir de la statuaire au fil du XX[e] siècle.

L'exposition du grand sculpteur anglais est belle. Qui réunit quatre-vingts sculptures – tailles directes dans le bois d'orme, dans le *marbre fin ou le travertin poreux*, et plâtres colorés de maquettes en vue de sculptures monumentales –, et quarante dessins. Soit un ensemble d'œuvres de toutes les époques nous ramenant à la main *qui modèle, tranche et polit* ; là où l'on sent la matière à la fois respectée et asservie à une pensée des formes graves.

Nombre d'œuvres n'étaient jusque-là jamais sorties de l'atelier-fondation de Much Hadham, dans la campagne au nord de Londres, qui est à l'œuvre de Moore ce que le Musée de Meudon est à Rodin : le lieu où l'on comprend mieux que partout le travail du sculpteur, où subsistent les étagères pleines de trouvailles, de petits objets ramassés dans la nature qui sont à l'origine de nombreuses œuvres, et de moulages susceptibles de déboucher sur de nouvelles pièces.

**OBSESSION**

L'exposition nantaise donne une idée de ces sources que les bronzes monumentaux font oublier, rappelle que telles *formes oblongues*, coulantes, ourlées peuvent être inspirées de l'anatomie humaine, mais aussi du galet ramassé sur la plage et de l'os de mouton, dont Moore peut reprendre la structure sans y ajouter grand-chose, ou en la combinant à d'autres formes douces, telles les rondeurs languides d'un corps de femme à demi couché.

*Son obsession* du thème de la mère à l'enfant, qu'il a d'abord puisé dans la tradition chrétienne, celle du nu féminin allongé inspiré par la sculpture pré-colombienne, Moore l'a promenée tout au long de son parcours, naviguant entre un réalisme de surface et une symbolique profonde, allant jusqu'à les unir dans l'image du foetus abrité dans les cavités des hanches-collines.

On retrouve cette relation d'amour et de dépendance exprimée *dans le repli des formes* et l'affirmation des volumes, dans les nus allongés en deux parties, plus évidemment liés au relief naturel, une idée que certains dessins précisent. Dans l'un, tardif, intitulé *« Sculpteur observant une formation rocheuse »*, on voit un homme profilé dans la continuité de la paroi rocheuse, presque aussi pétrifié que pouvaient l'être les réfugiés dans les abris de Londres pendant la guerre.

L'art primitif – découvert au British Museum – et celui de l'Amérique pré-colombienne ont marqué l'artiste dans les années 20. Ils l'ont amené à une conception de la sculpture susceptible d'exprimer un moment de fusion, où la forme humaine se retourne en image tellurique, où il est possible d'extraire des principes de formes et de rythmes communs aux plantes, aux cailloux, aux os d'animaux.

Par cette quête des origines, Moore a pu rejoindre le surréalisme, dialoguer et rebondir à toutes les propositions d'avant-garde, qui l'éloignait d'Epstein et de Gaudier-Brezska, et faire siennes telles idées d'Arp plutôt que celles de Hepworth ou de Nicholson, ses amis partisans d'une abstraction pure, tous présents dans l'exposition de sculpture anglaise, présentée jusqu'au 15 septembre, au Musée du Jeu de Paume à Paris (*Le Monde* du 12 juin).

Expérimentateur, Moore a beaucoup regardé autour de lui, et produit quantité d'études passionnantes : des feuilles remplies de dessins de coquillages, de galets roulés par la mer et dont il explore les pleins et les creux. Idées de sculptures, témoins d'une recherche d'organisation autre que géométrique, ces dessins passionnants montrent son perpétuel besoin de *transformer* la vie en se fondant toujours sur les données de la nature quel que soit le degré d'abstraction de ses formes.

Ce champion des métamorphoses qui ne voulait pas oublier son point de départ, la forme naturelle, voulait aussi *« aller plus loin que l'épiderme de la pierre »* en trouant ses blocs à partir de 1933, alors que jusque-là il se contentait de graver des signes en surface, comme pouvait le faire Giacometti.

Il trouvait par là une continuité entre le dedans et le dehors de ses formes, et comment annuler les frontières entre la sculpture et son environnement. Une recherche qui devait aboutir tout naturellement sur les pièces monumentales en bronze, sur fond de verdure et de ciel, si nombreuses de par le monde qu'elles ont fini par émousser notre regard sur l'œuvre. Il était bon de revenir aux sources, comme le fait l'exposition de Nantes.

*Geneviève Breerette*

# Les traditions indiennes et tsiganes célébrées à Nantes

## Pour écouter Kolpakov Trio et T. N. Krishnan

**FESTIVAL D'ÉTÉ DE NANTES jusqu'au 7 juillet. Le 5 juillet à 19 h 30, « Voix de l'océan indien », avec Feo Gasy et Colenso Abafana ; à 22 heures, « Rencontres gitanes », avec Thierry Robin et des enfants de Perpignan, El Nino Josele, Kolinda. Le 5 à 19 h 30, T. N. Krishnan. Le 6 à 16 heures, parade les « Routes indiennes » ; à 19 h 30, Marian Jacob Maciuca, musiciens et danseurs du Rajasthan, de l'Andhra Pradesh et du Kerala, Ziskakan, Granmoun Lélé, Tambours malbar, Tropicadéro, Djimbo...**

Le Festival d'été de Nantes *tourne la page et se forge* une identité nouvelle. Après avoir pendant dix ans joué la carte du voyage planétaire, il propose désormais un parcours centré autour d'une thématique. En attendant de connaître les *surprises réservées* par les « Sentiers américains » en 1997, les Nantais sont invités à suivre cette année les « Routes indiennes ». Il y a donc beaucoup de *saris qui déambulent*, de parfums d'ambre et d'encens dans les douves du château des ducs de Bretagne, autour duquel, chaque été, le festival déploie ses couleurs chatoyantes.

Sur la grande *scène installée* dans la cour, en présence, notamment, de l'ambassadeur d'Inde, les musiciens et danseuses du Rajasthan ouvrent la onzième édition de la manifestation nantaise. A quelques pas de là, dans la cour de la Psalette, adossée à la cathédrale, le Kolpakov Trio tente de faire oublier à un assez maigre public la morsure du froid, avec la *musique vibrante d'âme et de* chair des Rroma (tsiganes) de Russie. Les routes que le festival propose d'emprunter passent en effet par l'Inde, mais également par les chemins de ses flux migratoires.

**DE PÈRE EN FILS**

Né en 1943 dans une famille servo (un groupe de Rroma basés essentiellement en Russie et en Ukraine), chanteur au timbre vigoureux, Sacha Kolpakov reste aujourd'hui l'un des derniers musiciens à jouer encore de la guitare à sept cordes. *« Un instrument imaginé au XVIIIe siècle par les guitaristes Sichara et Vissotski*, raconte-t-il, *instrument qui était beaucoup mieux adapté aux Rroma, à leur façon de chanter.* » Après son installation à Moscou au début des années 70, Sacha Kolpakov *commence à se produire au* Théâtre Romen, installé à la place d'un cabaret, le Yar, créé au XIX[e] siècle et réputé alors pour son choeur tsigane. Le Théâtre Romen a perdu de son éclat d'antan et propose aujourd'hui des spectacles très kitsch, destinés aux touristes.

Kolpakov y a rencontré Anton Grotski, également guitariste. Avec le chanteur et danseur Sacha Savelev, ils forment, en 1994, le Kolpakov Trio et enregistrent sur le label indépendant suisse Opre (Rodava Ut, distribué par Night & Day). *Une ouverture* bienvenue, car, après la chute du communisme, la situation des musiciens Rroma, privés des cachets réguliers versés jusqu'alors par les autorités, est devenue très précaire. *Si beaucoup de musiciens* tsiganes s'essaient à des fusions hasardeuses, déplore Kolpakov, lui-même et ses compagnons entendent ne jamais s'enliser dans ces désordres. Ses *interprétations – qu'elles* soient ses propres créations ou bien choisies dans le vaste répertoire rom transmis de père en fils à travers fêtes et mariages – ne trahiront jamais la tradition.

*Même souci* d'authenticité chez T. N. Krishnan, maître de la musique karnâtique, dont la venue à Nantes constitue en soi un événement puisqu'il ne s'est encore jamais produit en France. Scintillant *violoniste* au toucher nuancé, il distille d'intenses émotions, porté par le galop déluré de percussionnistes épatants devant lesquels il s'efface volontiers, humblement. *Avant de repartir pour Madras* où il vit, l'ancien professeur de Subrâmaniam, violoniste remarquable et célèbre, originaire de l'Inde du Sud, va enregistrer un disque à Paris (distribution Mélodie).

A l'instar de Sacha Kolpakov, T. N. Krishnan affiche sur scène une décontraction juvénile et un épatant plaisir de jouer. Avec eux, on constate que les ardents défenseurs *d'une tradition authentique* sont parfois plus vivants, moins ennuyeux et figés que certains défenseurs d'esthétiques supposées novatrices.

*Patrick Labesse*

### *Une fenêtre ouverte sur le monde*

**Créé en 1986 par un passionné des musiques traditionnelles, Bertrand Pinel, mort en novembre 1994, le Festival *d'été de Nantes emmène* les Nantais à la rencontre des continents. Il propose cette année, jusqu'au 7 juillet, chants, musiques, danses, artisanat et cinéma centrés autour des expressions indiennes et tziganes.**

**Placé sous la direction artistique de Bertrand de Laporte, il reçoit une aide fidèle de la ville, qui intervient à concurrence de 1,5 million de francs sur un budget total de 4 millions. Le conseil général fournit 150 000 francs, le conseil régional 120 000 francs. La DRAC, la Caisse des dépôts et consignations, l'AFAA et de nombreux partenaires privés apportent également leur contribution. L'édition 1996 est placée sous le haut patronage de l'ambassadeur de l'Inde en France.**

# *La Fenice, symbole de « l'épouvantable dégradation culturelle » de l'Italie*

C'EST MAINTENANT CERTAIN, l'incendie qui a détruit le théâtre de La Fenice, le 29 janvier à Venise, est d'origine criminelle. Le juge vénitien Felice Casson a ouvert une enquête contre X, les experts ayant constaté que les traces de liquide inflammable sont trop nombreuses et trop éloignées les unes des autres (*Le Monde* du 27 juin).

Luciano Berio, le compositeur italien le plus important aujourd'hui, fait un constat sévère : *« L'unité italienne semble ne se faire aujourd'hui que dans la capacité du pays à être horrible. »* Et de noter qu'avant Venise, il y a eu Bari où le théâtre Petruzzelli a été détruit, en 1991, par la criminalité organisée. *« Si cela avait eu lieu en Sicile ou dans le sud de la Péninsule, nous dirions : "c'est la Mafia, la Camorra"*, ajoute-t-il. *Mais à Venise, quelles vengeances privées, quels projets monstrueux peuvent permettre d'imaginer un geste semblable ? Des dynamiques de corruption existent évidemment qui échappent à tout contrôle. »*

Il y a trois ans, la Mafia a placé des bombes au Musée des Offices de Florence, aux jardins communaux de Milan, devant les églises Saint-Jean et Saint-Georges, au Velabro à Rome... *« Ces gestes sont le signe de l'épouvantable dégradation culturelle qui règne dans notre pays. Jamais un Français n'imaginerait poser une bombe au Louvre ou au Palais Garnier. Certains symboles renferment notre Histoire : nous sommes en train de les détruire, de les laisser mourir.*

*» Je parle de dégradation, c'est une vérité concrète, une attitude désormais ancrée dans les esprits et les comportements de nombreuses personnes. Avec la corruption, on ne sait jamais jusqu'où cela peut aller. »*

De la corruption dans les lieux même où la *culture est produite ou protégée ? « Ce n'est un mystère pour personne que certains opéras italiens sont aux mains d'incompétents, corrompus ou corrupteurs, ne possédant aucune véritable compétence, aucun amour pour leur métier. Des êtres faibles, faciles proies de chantage, dirigent des théâtres qui coûtent trop cher à la communauté en regard de ce qu'ils apportent. Ce pays vient tout juste d'échapper au danger d'une berlusconisation totale de sa vie culturelle.*

*» L'Italie présente une quantité impressionnante d'identités culturelles différentes liées à autant de situations historiques également surprenantes, toujours en corrélation avec une présence étrangère. Tout ceci a entraîné une sorte de conflit entre la Nation et l'Etat, entre les citoyens et le gouvernement. »*

**« RELANCER UNE DIGNITÉ NATIONALE »**

*« Pour la première fois depuis la fin du fascisme, l'Italie possède un ministre de la culture, Walter Veltroni, qui est également vice-président du conseil. Il faut que l'Etat et la Nation se donnent la main pour protéger toutes les ressources culturelles, la musique y compris. Le nouveau gouvernement a la tâche, extrêmement urgente, de relancer une dignité nationale, un orgueil culturel qui semble s'être perdu.*

*« En Italie*, poursuit Berio, *les centres névralgiques de l'art et de la beauté ne semblent plus être reliés entre eux par un lien culturel conscient. Quiconque a un minimum d'éducation, acquiert un respect spontané de la beauté, il suffit d'avoir eu de bons professeurs en classe de sixième. Ce qui n'est pas toujours le cas. Mais je répète, la dégradation s'est accentuée à une allure vertigineuse ces dernières années. »*

Le Parlement italien vient de signer le décret ordonnant la reconstruction de La Fenice. Mais Berio s'inquiète du mot d'ordre « reconstruisons le théâtre comme il était, où il était » : *« J'aimais beaucoup La Fenice. J'y ai travaillé souvent, avec Italo Calvino, Bruno Maderna, Edoardo Sanguinetti. J'y ai rencontré pour la première fois Stravinsky, à l'occasion de la création du* Rake's Progress. *C'était le plus beau théâtre du monde. Lorsque s'éteignaient les lumières et que le velours retrouvait ce coloris rose, unique et inoubliable, tu te sentais pénétré d'une sorte d'intimité universelle. Mais vouloir refaire La Fenice tel qu'elle était me paraît insensé. »*

L'architecte Renzo Piano dit d'ailleurs qu'une reconstruction à la manière d'une photocopie serait *« fausse et impossible »*. Et Berio de conclure : *« Je souhaite que le souvenir de ce qu'il fut et que nous avons perdu, finisse par trouver son point d'équilibre dans un lieu théâtral et culturel tourné vers le futur. C'est le moins que l'on puisse faire dans une ville qui a construit en 1600, avec un sens extraordinaire de l'avenir, le premier opéra ouvert au public. »*

*Sandro Cappelletto*

# Le Festival de Grenoble affiche son goût de l'universel

**XII[e] FESTIVAL DE THÉÂTRE EUROPÉEN, Chapiteau du festival, place Victor-Hugo, Grenoble. Tél. : 76-44-60-92. Jusqu'au 6 juillet.**

GRENOBLE
*de notre envoyée spéciale*

Fidèle à sa jeune tradition, le Festival du théâtre européen de Grenoble *a affiché son goût de l'universel* – accueillant des spectacles venus de Pologne, de Bosnie, du Japon et d'Afrique – et celui de mélanger les genres, ouvert une nouvelle *fois à la musique et à la danse*.

On a pu le vérifier avec *No Man's Land*, spectacle de la compagnie polonaise Teatr Osmego D'nia. Il s'inspire de cette bande de *« terres vaines et vagues qui séparaient Berlin Ouest de Berlin Est »*, explique Ewa Wojciak, comédienne et coauteur, avec les trois autres membres de la compagnie, *des textes* et de la mise en scène.

En costumes sombres, surgissant derrière des portes vitrées, dansant des tangos *fatigués*, les comédiens écoutent la voix de Staline, quittent la Russie pour une Europe de l'Ouest réputée *accueillante* avant de *revenir* à leur absurde bande de terre. Malgré une fiche qui résume les scènes, le texte – en polonais – reste obscur. Mais la force des images et de la présence des quatre comédiens forment un pont par lequel les spectateurs peuvent, eux aussi, fuir de ce *No Man's Land* polonais avant d'y revenir.

*De Prague*, la compagnie Petr Forman & Kolectiv est venue avec *Comment le diable fut trompé par un laboureur de papefiguière*, d'après Rabelais, une comédie de marionnettes pour adultes qui met aux prises le diable avec un couple de pieux laboureurs. Les petites marionnettes de tissus à main et les grandes *sculptures* animées de bois évoluent dans un beau décor de matériaux naturels – écorces, cuir, branchages.

*Les Français* du Théâtre de l'Unité (Montbéliard) se sont intéressés à l'Europe centrale en créant *Terezin*. Ce camp de concentration tchécoslovaque a reçu cent quarante mille *personnes* dès la fin de 1941 : trente mille sont mortes sur place ; quatre-vingt mille ont été déportées à Auschwitz. *Les nazis* y ont déporté des artistes juifs, allemands et tchèques. Ces prisonniers ont voulu continuer à tout prix à jouer de leurs instruments et à monter des spectacles, comme l'explique le livre de Joza Karas, *La Musique à Terezin* (*Le Monde* du 15 novembre 1993). La lecture de l'ouvrage a convaincu Jacques Livchine et Hervée de Lafond, *qui dirigent* le Théâtre de l'Unité, de porter sur la scène cette vision bouleversante de l'Holocauste.

On aime ou non *leur* habitude de *faire se déplacer les spectateurs au* fur et à mesure de leurs pièces, les menant ici sur scène, dans les coulisses ou, brièvement, dans les fauteuils. On appréciera plus ou moins les deux interventions d'Hervée de Lafond, racontant les doutes et les débats internes de la compagnie pendant la préparation du spectacle. Peu importe. *Terezin est* une création maîtrisée d'un sujet délicat. La pièce est constituée d'une succession de spectacles que les déportés s'efforcent de monter, clandestinement ou avec l'accord tacite des kapos. Parfois, les artistes s'affrontent : leur obstination à continuer de créer est-elle une résistance à l'ordre nazi ou, au contraire, une collaboration ?

Le Festival de Grenoble a aussi tenu un Forum intitulé « Le théâtre en exil », réunissant des acteurs et des metteurs en scène venus d'une dizaine de pays. Traductrice d'Artaud en serbo-croate, éditrice des œuvres complètes du Yougoslave Danilo Kis, Mirjana Miocinovic a dénoncé le *« suicide culturel »* de son pays.

Les Algériens ont dénoncé eux-aussi la *« purification »* religieuse de leur pays. *Renata Scant avait* organisé en 1995 un forum sur l'Algérie pendant le XI[e] Festival. Deux projets, décidés alors, ont été menés à bien. Des livres de théâtre ont été expédiés à la veuve d'Abdelkader Alloula, le dramaturge assassiné en 1994 ; une pièce d'Abderhamane Kaki, mort en 1995, a été traduite de l'arabe : *A chacun son jugement*, farce joviale issue de la tradition populaire, a ainsi pu être lue en public le 2 juillet à Grenoble.



*Catherine Bédarida*

# Comment orchestrer les FRAC ?

## « Variation op. 96 », une exposition des collections publiques d'art contemporain en Poitou-Charentes



LES FONDS régionaux d'art contemporain (FRAC) n'ont plus beaucoup d'argent pour enrichir leurs collections, mais il continuent à faire bonne figure. A preuve, le nombre d'expositions estivales dont ils font l'objet partout en France, mêlés ou non à des œuvres venues d'ailleurs. Pas forcément de loin. Voir comment, sous le titre « Variations, op. 96 », la région Poitou-Charentes propose une grande promenade à travers ce nouveau patrimoine. On peut le découvrir de Poitiers à Angoulême, de Cognac à Saintes et de Rochefort à Thouars, à travers six manifestations temporaires, conçues tantôt comme de grands ensembles (à Poitiers, Cognac et Angoulême), tantôt comme de petites unités thématiques (le bleu dans l'art moderne et contemporain, à Rochefort notamment). Astucieusement, la direction régionale des affaires culturelles propose une carte des réjouissances en inscrivant dans le circuit quelques commandes publiques, et le château d'Oiron, une petite merveille d'entente entre l'ancien et l'art d'aujourd'hui.

★ **Direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes/ FRAC, Hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche-Verte, 16000 Angoulême. Expositions de juillet à décembre. Tél. : 45-92-87-01.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Neil Young**
Accompagné de Crazy Horse, son groupe intermittent, le vieil Indien repart sur le sentier de la guerre. Si *Broken Arrow*, leur nouvel album, n'a pas l'envergure des classiques d'antan, les concerts devraient encore resplendir de rudesse épique et de guitares abrasives.
*Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Me Porte-de-Bercy. 20 heures, le 4 juillet. Tél. : 44-68-44-68. 222 F.*

**Sex Pistols**
On a longtemps cru à une (mauvaise) blague, mais, au-delà des raisons plus que douteuses de sa reformation, force est de constater que la bande à Johnny Rotten donne des concerts d'une puissance revigorante et que leurs brûlots punk sont devenus des classiques du rock.
*Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Me Porte-de-Pantin. 20 heures, le 4 juillet. Tél. : 42-08-60-00. 159 F.*

**Festival Groove Funk Blues**
Première des deux soirées pour aborder un état plutôt large des musiques noires américaines. Le chanteur Johnny Adams, versant soul et rhythm'n'blues avec un groupe qui comprend le guitariste des Meters, Leo Nocentelli – dont le sur-exigeant Kip Hanrahan vante le talent – ; autre chanteur, dans la même famille musicale, étiqueté « moment d'histoire », Wilson Pickett, le créateur d'*In the Midnight Hour*, ou de *The Land of a Thousand Dances*.
*Colombes (92). Salle de spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 47-81-69-02. Location FNAC, Virgin. 150 F.*

**Erik Karol**
Une voix qui sort superbement de l'ordinaire, une indéniable présence scénique, des musiques éclectiques et une écriture sans tics : Erik Karol, auréolé d'un prix de l'académie Charles-Cros, compte au nombre des semeurs d'espérance, capables d'ouvrir à la chanson des chemins de lumière.
*Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Me Bastille. 20 h 30, les 4, 5 et 6 juillet. Tél. : 44-59-82-82. 30 F.*

# ART

## Une sélection à Paris et en Ile-de-France

### VERNISSAGES

**Calder**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Me Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi. Du 10 juillet au 6 octobre. 40 F.*

### EXPOSITIONS PARIS

**Les Années romantiques 1815-1850 : Ingres, Delaroche, Delacroix**
*Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Me Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juillet. 45 F.*

**Arménie, entre Orient et Occident**
*Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Me Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre. 35 F.*

**Francis Bacon**
*Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Me Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre. 45 F.*

**Sergio Camargo**
*Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Me Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet.*

**Anthony Caro**
*Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Me Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet.*

**Sandro Chia**
*Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Me Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet.*

**Hannah Collins**
*Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Me Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet.*

**Patrick Corillon : trois sortilèges**
*Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Me RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.*

**De soies et d'or : broderies du Maghreb**
*Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Me Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre.*

**Dessins de Bourdelle**
*Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Me Varenne, RER Invalides, Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 28 F.*

**Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)**
*Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherland, Paris 7e. Me Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures a 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre. 36 F.*

**Albrecht Dürer**
*Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Me Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 40 F.*

**Anne Ferrer**
*Galerie Jacqueline Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Me Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-75-91. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 août.*

**Barry Flanagan**
*Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Me Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet.*

**La Forme libre, années 50**
*Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Me Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 35 F.*

**L'Imaginaire irlandais**
*Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Me Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.*

**L'Informe : mode d'emploi**
*Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Me Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août. 27 F.*

**Claude Levêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Me Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre. 27 F.*

**Masques**
*Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Me Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. 20 F.*

**Matisse**
*Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Me Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 7 septembre.*

**Menzel (1815-1905)**
*Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Me Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet. 36 F.*

**Monument et modernité**
*– Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Me Luxembourg. Tel. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996. 20 F.*
*– Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Me Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet. 20 F.*

**Pisanello (1935-1455)**
*Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Me Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août. 30 F.*

**Regards sur la sculpture contemporaine**
*Espace Belleville, 4, boulevard de La Villette, Paris 19e. Me Belleville. Tél. : 42-03-80-16. De 10 heures a 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 12 juillet.*

**Marc Riboud**
*Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Me Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet.*

**Willy Rizzo**
*Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Me hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-38-24. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*

**Willy Ronis**
*– Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.*
*– Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, av. Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures ; les autres week-ends uniquement pour les groupes sur réservation. Jusqu'au 10 septembre. Entrée libre.*

**Mimmo Rotella**
*Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères, Paris 6e. Me Sèvres-Babylone. Tél. : 49-26-03-06. De 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er septembre.*

**Keiichi Tahara**
*Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Me Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*

**Richard Tuttle**
*Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Me Hôtel-de-Ville ou Rambuteau. Tél. : 42-71-09-33. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet.*

**Un siècle de sculpture anglaise**
*Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Me Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 35 F.*

**Bernar Venet**
*Galerie Karsten Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Me Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures a 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet.*

### EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

**Aller-retour pour voir**
*Aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, 95 Roissy-Charles-de-Gaulle. Jusqu'au 31 août.*

**Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh**
*Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août.*

**Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren**
*Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août.*

**Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara**
*Musée de l'Histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août.*

**Breton, Masson, Tzara dans le fonds Paul-Eluard**
*Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 16 septembre.*

**Le Cyclop de Jean Tinguely**
*Les bois de Milly-la-Forêt (91), direction de l'exposition fléchée. Tél. : 64-98-83-17. Samedi de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 15. Visites sur réservation vendredi de 10 h 15 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 45 ; samedi de 11 heures à 13 heures. Jusqu'au 27 octobre. 35 F.*

**Frédérique Lucien, Stephen Maas**
*Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 juillet.*

**Premières Visions**
*Cathédrale de la Résurrection, place Monseigneur-Romero, 91 Evry. De 12 h 15 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 juillet.*

**La Tour aux figures de Jean Dubuffet**
*Parc départemental de l'île Saint-Germain, accès piéton par le pont d'Issy, 92 Issy-les-Moulineaux. Tél. : 40-95-65-43. Visites guidées sur réservation mercredi et dimanche après-midi ; groupes scolaires jeudi. Jusqu'au 27 octobre. 30 F, groupes scolaires : 12,50 F par enfant.*

# CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

**DINGO ET MAX**
Dessin animé américain de Kevin Lima (1 h 20).
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

**DUNSTON, PANIQUE AU PALACE**
Film américain de Ken Kwapis, avec Jason Alexander, Faye Dunaway, Eric Lloyd, Rupert Everett, Glenn Shadix, Paul Reubens (1 h 28).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

**HEAVENLY CREATURES**
Film néo-zélandais de Peter Jackson, avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

**LE JOUR DU CHIEN (*)**
Film franco-italien de Ricky Tognazzi, avec Vincent Lindon, Sabrina Ferilli, Luca Zingaretti, Ricky Memphis (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**MIKHAÏL KOBAKHIDZÉ, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS**
Film géorgien de Mikhaïl Kobakhidzé (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**PEREIRA**
Film italien de Roberto Faenza, avec Marcello Mastroianni, Daniel Auteuil, Stefano Dionisi, Joaquim De Almeida, Nicoletta Braschi (1 h 35).
Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

**VACANCES EN FAMILLE**
Film français de Laurent Cantet, Bruno Bontzolakis, Philippe Harel (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

**WHEN PIGS FLY**
Film américano-sinos-germano-hollandais de Sara Driver, avec Alfred Molina, Marianne Faithfull, Seymour Cassel, Maggie O'Neill, Rachel Bella (1 h 37).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

### EXCLUSIVITÉS

**BETWEEN THE TEETH**
de David Byrne et David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

**CHACUN CHERCHE SON CHAT**
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

**LE COBAYE 2**
de Farhad Mann,
avec Patrick Bergin, Matt Frewer, Austin O'Brien, Ely Pouget, Kevin Conway.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).

**COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ**
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**CONTE D'ÉTÉ**
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).

**CORPS ET ÂMES**
d'Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

**DELPHINE : 1, YVAN : 0**
de Dominique Farrugia,
avec Julie Gayet, Serge Hazanavicius, Alain Chabat, Dominique Farrugia, Lionel Abelanski, Amélie Pick. Français (1 h 31).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**DES NOUVELLES DU BON DIEU**
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

**ELLE**
de Valéria Sarmiento,
avec Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 26). Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**FAUTE DE SOLEIL**
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57 min.).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**GABBEH**
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

**GOOD MEN, GOOD WOMEN**
de Hou Hsiao-hsien,
avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, K. Jieh-wen, T. Chen-nan.
Taïwanais (1 h 48).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**JEUNES GENS**
de Pierre-Loup Rajot,
avec Anne Roussel, Jean-Pierre Lorit, Tom Novembre, Roc Lafortune, M. Roussel.
Français (1 h 03).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

**LA JURÉE**
de Brian Gibson,
avec Demi Moore, Alec Baldwin, Joseph Gordon-Levitt, Anne Heche, James Gondolfini, Lindsay Crouse.
Américain (2 h).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

**LÉON (*)**
de Luc Besson (version intégrale),
avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (2 h 05).
VO : Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10).

**MACHAHO**
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir (1 h 48).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

**MEURTRE EN SUSPENS**
de John Badham,
avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**MIDDLE OF THE MOMENT**
de Werner Penzel et Nicolas Humbert,
avec Robert Lax, Aghali Ag Rhissa, Johann Le Guillerm, Mutu Walat Rhabidine, SandraM'Brow, Amournoun.
Suisse-allemand (1 h 20).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT**
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**PEUR PRIMALE**
de Gregory Hoblit,
avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfre Woodard, Frances McDormand, Edward Norton.
Américain (2 h 11).
VO : UGC Forum Orient-Express, 1er ; UGC Normandie, dolby, 8e.

**RICHARD III**
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**LA SECONDE FOIS**
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e.

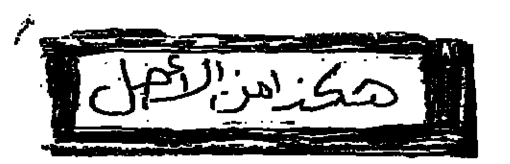
**LE TOMBEAU DES LUCIOLES**
d'Isao Takahata,
dessin animé japonais (1 h 25).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

**TRAINSPOTTING (**)**
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

**TROIS VIES ET UNE SEULE MORT**
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**UN ANIMAL, DES ANIMAUX**
de Nicolas Philibert,
Français (59 min.).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**UNE NUIT EN ENFER (**)**
de Robert Rodriguez,
avec Harvey Keitel, George Clooney, Quentin Tarantino, Juliette Lewis.
Américain (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).





# France 2 arrête « Bas les masques »

L'ÉMISSION « Bas les masques », produite et animée par Mireille Dumas, ne fera pas partie de la grille d'automne de France 2. Ainsi en a décidé Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne de France 2. La disparition de ce qui fut une émission-phare est-elle le symbole d'un nouveau type de relations que la deuxième chaîne souhaite instaurer avec ces animateurs-producteurs qui ont si fort défrayé la chronique et amené la démission de Jean-Pierre Elkabbach de la présidence de France Télévision ? Ou bien ce départ est-il le résultat d'une chute d'audience significative ? Les deux sans doute.

« Bas les masques » a perdu 2,8 % de parts de marché sur les douze derniers mois et s'est stabilisé à 23,6 % de parts de marché (26,4 % en 1995), chiffre supérieur à la moyenne de la chaîne dans cette tranche horaire.

Jean-Pierre Cottet a pour tâche principale de renégocier les contrats passés par l'équipe de direction précédente. Mireille Dumas avait proposé à Louis Bériot, ex-directeur d'antenne de France 2, un nouveau format d'émission, « Parole Publique », qui, deux fois par mois en deuxième partie de soirée, devait traiter de sujets d'actualité délaissés par l'information. Cette idée n'a pas été retenue par la nouvelle direction, qui souhaitait reconduire « Bas les masques » sur de nouvelles bases contractuelles. Un accord n'a pas pu être trouvé mais les discussions continuent entre Mireille Dumas et France 2.

### Ivan Levaï, ex-directeur de l'information de Radio-France

# « Le lien pouvoir-médias demeure »

### Le journaliste continuera à animer la revue de presse de France-Inter

**« Finalement, vous n'abandonnez ni France-Inter ni la revue de presse matinale que vous présenterez à nouveau le 2 septembre ?**

– J'ai reçu d'autres propositions intéressantes. Mais je fais un pari, en restant à Radio-France, sur ses rédactions et la qualité du journalisme de cette radio de service public, capable de jouer une musique pluraliste. Je reste optimiste malgré la peine que cela m'a fait lorsqu'on m'a retiré la direction de l'information et ma « baguette » de chef d'orchestre. Je travaillerai donc jusqu'au 12 juillet et je présenterai effectivement la revue de presse à la rentrée. Qu'on se comprenne bien : je ne suis pas scandalisé par le fait qu'on n'ait pas renouvelé mon contrat de directeur de l'information. Le président de Radio-France est libre de nommer ou de retirer leur nomination à des directeurs. De surcroît, la précarité est maintenant un fait. Mais je suis arrivé à Radio-France il y a sept ans avec le souci de l'audience alors qu'existait encore une certaine conception fondée sur « la qualité plutôt que l'audience ». J'ai tenté d'harmoniser les deux : j'étais content de cet orchestre et je n'étais pas le seul : voyez les chiffres de Médiamétrie. J'ai vraiment respecté les règles de la démocratie républicaine en matière de liberté d'expression et d'opinion à l'antenne. J'ai installé des signatures ; un journaliste qui signe tombe dans une sorte de « piège démocratique » : il engage l'entreprise et sa propre responsabilité. C'est une garantie de sérieux.

**– Votre mise à l'écart résulte-t-elle d'un choix politique ?**

– J'exprime mes choix politiques dans l'isoloir. Jamais Michel Boyon, président de Radio-France, ne m'a fait le moindre reproche à ce sujet. Paradoxalement, depuis qu'il m'a annoncé la suppression de mon poste de directeur de l'information, nous entretenons d'excellentes relations, alors qu'auparavant nous nous observions mutuellement. Je crois que dans les grands médias, il faut s'apprivoiser et non se domestiquer.

» Cela dit, je n'aurais pas l'outrecuidance de juger tel ou tel mais j'y vois comme un « remake » du passé. Nous avons pourtant un président de la République intelligent, un premier ministre intelligent. Et un président de Radio-France plutôt mieux doté de ce côté-là que certain « grand professionnel de la profession »... Je reste donc d'un incorrigible optimisme à propos de l'évolution des relations entre le pouvoir et les médias audiovisuels. Nous sommes à des années-lumière de l'ORTF des années 60. Mais l'Assemblée reste l'Assemblée et les élus croient toujours que les médias doivent être de la couleur de la majorité. La crétinerie demeure : certains estiment encore qu'il faut avoir les médias de son côté pour gagner des élections. Mais ni Edouard Balladur en France, ni Shimon Pérès en Israël plus récemment, n'ont gagné alors qu'ils bénéficiaient de la faveur des grands médias.

**– Le « cordon ombilical » entre pouvoir et médias est-il véritablement coupé ?**

– Il est plus fin, plus subtil, mais ce cordon ombilical demeure. Il faut encore un effort pour qu'il soit vraiment coupé. Certains faits renforcent mon optimisme, comme ce jugement déboutant le secrétaire général de l'Elysée de sa plainte contre Philippe Alexandre et estimant que les propos de celui-ci sont *« une contribution nécessaire à l'information des auditeurs et au pluralisme »*. On y est presque. Dans ma hiérarchie personnelle, la presse est primordiale, elle offre réflexion et méditation, elle est le seul moyen d'exercer sa liberté citoyenne. C'est aussi le cas de la radio, et notamment de la radio de service public, qui offre de vrais formats de réflexion et qui est un des lieux de la dédramatisation sociale, où on se parle, où il y a débat. Quant à la télévision, son évolution me déplaît : cet aspect égalisateur, sans repères autre que la « pensée unique »...

» J'en suis resté à l'idée que la radio est un lieu d'expression, un lieu de liberté et de responsabilité. Il faut savoir ce que l'on veut. Ou une presse libre et un audiovisuel libre, ou pour reprendre l'expression de Paul-Louis Courier, *" des flatteurs, des flagorneurs et flagornants "*. »

*Propos recueillis par Véronique Cauhapé et Yves-Marie Labé*

# La CLT et Bertelsmann fusionnent en l'absence d'Havas

LA FUSION entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et la UFA, filiale audiovisuelle de Bertelsmann, *« entérinée simultanément »*, mercredi 3 juillet, par Audiofina, holding de contrôle de l'opérateur grand-ducal, et le conseil de surveillance du groupe allemand (Le Monde du 4 juillet), a fait un déçu : Havas. Pour preuve de ce dépit, aucun représentant du groupe français, adversaire déclaré du rapprochement CLT-UFA, n'avait été dépêché à Luxembourg. Pierre Dauzier, PDG d'Havas, n'a pas voulu assister au triomphe d'Albert Frère, actionnaire majoritaire de la CLT. Cette politique de la chaise vide, ajoutée à de précédents signes de mauvaise humeur d'Havas, provoque un début de lassitude à la CLT. *« On ne peut pas vivre pendant des années avec des gens qui font la tête,* constate un dirigeant de la CLT. *La marginalisation d'Havas au sein de la CLT-UFA n'est pas saine. »*

Avant d'être opérationnelle, début 1997, la nouvelle CLT-UFA devra obtenir l'avis favorable des autorités européennes. Enfin, Jacques Rigaud et Gaston Thorn, respectivement administrateur délégué et président du conseil d'administration de la CLT, conservent *« leurs titres dans le nouvel ensemble »*.

## DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : le groupe de presse américain Tribune** a racheté, lundi 1er juillet, la société de télévision Renaissance Communications, pour 1,13 milliard de dollars (environ 5,6 milliards de francs). Tribune, qui possède déjà le quotidien *Chicago Tribune*, devient le premier propriétaire de télévisions aux Etats-Unis, avec seize stations. Il a été soutenu dans cette transaction par son actionnaire principal (Warburg Pincus Capital). Par ce rachat, il devient partenaire des réseaux Warner Brothers et Fox, mais il est conduit aussi à rejoindre le clan des groupes de communication ayant atteint la limite de couverture autorisée aux Etats-Unis (25 % des foyers desservis).

■ **RADIO : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** lancera en juillet un appel à candidatures pour l'expérimentation de services de radio numérique à Paris et en Ile-de-France. Cet appel à candidatures sera clos le 15 septembre. Il porte sur trois « blocs », qui regroupent chacun programmes radio et services annexes. La durée de ces expérimentations reste à fixer, les émissions en numérique devant commencer à la fin de l'année ou début 1997.

■ **ÉDITION : l'anglo-néerlandais Reed Elsevier**, l'un des plus importants groupes mondiaux d'édition, a annoncé mercredi 4 juillet qu'il allait se renforcer dans le secteur juridique en s'associant au groupe américain Times Mirror, qui publie notamment le *Los Angeles Times*, pour prendre chacun 50 % de Shepard's, filiale d'édition juridique de Mc Graw Hill. Reed Elsevier déboursera 250 millions de dollars (environ 1,25 milliard de francs) à cette occasion.

**JEUDI 4 JUILLET**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Feuilleton. Séparation.
15.25 Hawaï police d'Etat. [1/2]. Meurtre au stade.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.20 Des copains en or. Jeu.
17.55 Jamais 2 sans toi...t. Série. Enfin seuls.
18.20 Case K.O. Jeu.
18.55 Marc et Sophie. Série. Nicotine ni coquine.
19.25 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

**20.50**

**JULIE LESCAUT**
Tableau noir, de Josée Dayan, avec Véronique Genest (110 min). 511588

**22.40**

**STARS EN FOLIE**
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Invités : Carlos, Jane Manson, Edouardo, Jean-Marie Bigard, Philippe Bruneau (85 min). 4720471
0.05 et 2.50, 4.05, 5.10 Histoires naturelles. L'oiseau fait des petits.
1.00 Journal, Météo.
1.10 Kandinsky. 2.05 et 2.40, 3.20, 3.55 TF1 nuit. 2.15 et 3.30 Intrigues. 5.00 Musique.

## France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Loto.
13.45 Les Routiers. Série. Adieu Freddy.
14.40 En attendant le Tour.
15.20 Cyclisme. Le Tour de France. 5e étape : lac de Madine-Besançon (225 km) (140 min). 9684818
17.40 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Clémentine Célarié, Marie-Anne Chazel, Michèle Bernier.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

**20.55**

**URGENCES**
Série. Jour J, de Rod Holcomb. Le retour, de Mark Tinker (105 min). 1187452
*La vie mouvementée du service des urgences d'un hôpital de Chicago.*
22.40 Expression directe. RPR.

**22.45**

**LA PUISSANCE DE L'ANGE** ■
Film de John G. Avildsen avec Stephen Dorff, Armin Mueller-Stahl (1992, 126 min). 326881
0.50 Journal, Météo.
1.10 Tatort. Série. Pour une vodka de trop. *Un réseau de la mafia de Saint-Pétersbourg s'est installé à Hambourg.*
2.45 Vagabond d'eux. 3.35 24 heures d'infos. 4.10 Urti. Initiation à la vidéo. 4.45 Le Tour de France (rediff.).

## France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Munster.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Retour. Série.
15.30 Ranch L. La ville sans loi. Série.
16.20 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.35 40° à l'ombre. En direct de Bénodet. Invités : Gustave Parking, Lyta Varda, Marc Morgan.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.

**20.55**

**LAISSE ALLER, C'EST UNE VALSE** ■
Film de Georges Lautner (1970, 101 min). 9815471
*L'intrigue importe peu. Ce qui compte dans les polars parodiques de Lautner, c'est le ton délirant...*
22.45 Journal, Météo.

**23.15**

**L'HEURE AMÉRICAINE**
Documentaire d'Annie Tresgot. Las Vegas : le plaisir, l'argent, la morale (60 min). 9488471
*C'est Lincoln qui légalisa le jeu dans l'Etat du Nevada pour financer la guerre civile. Depuis, la croissance de la ville accompagne celle de l'Amérique et même si d'autres Etats ont depuis autorisé le jeu, Las Vegas fait face en s'appuyant sur la force de la tradition.*
0.15 Espace francophone. Antonine Maillet : un phare en Acadie. 0.45 Les Incorruptibles. Le brocanteur. Série.

## La Cinquième

13.30 Evasion. Cuba. 14.30 Notre siècle. 1900-1914, un monde nouveau [1/9]. 15.40 Chasseurs de trésors. Le trésor des bateaux du détroit de Bass [4/10].
16.30 Alf.
17.00 Les Grands Détectives. Série. Six Hommes morts de Jacques Nahum (60 min). 21758 *Adapté de l'œuvre de S.A. Steeman.*
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

## Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Court métrage [16/52]. Intermède, de Roy Kellino avec Joanne Woodward, Dick Powell (30 min). 9891
19.30 7 1/2. (30 min). 8162
20.00 Rodin et Rilke. Documentaire. Une rencontre, de Hans Sirke-Lampe (28 min). 5075 *En 1902, Rilke, jeune poète, se rend à Paris pour rencontrer Rodin...*
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : ATLANTA**
proposée par Suzanne Dred.
20.46 La Pêche olympique. Documentaire. Boomtown Atlanta (45 min). 100683723
21.30 Le Jeu avec les Jeux. Documentaire (65 min). 4438100
22.35 Martin Luther King : le film d'un combat. Documentaire de Sydney Lumet et Joseph L. Mankiewicz (v.o., 105 min). 7678742
*A partir d'images d'actualités de l'époque, ce film raconte les étapes de la vie du pasteur noir Martin Luther – le leader du mouvement non violent contre la discrimination raciale – né à Atlanta et mort assassiné le 4 avril 1968 à Memphis.*
0.20 The Atlanta Project : une aide pour les pauvres ? Documentaire (30 min). 60105
*Sacrée « métropole économique la plus dynamique des Etats-Unis » par les plus grands magazines spécialisés, Atlanta regroupe pourtant dans son centre-ville près de 40 000 sans-abri.*
0.50 Chacun son Tour ou le Rêve forcené d'Henri Desgrange. Documentaire de Patrick Le Gall (rediff., 95 min). 2.25 Poulidor en jaune. Documentaire de Jean-Claude Mocik (rediff., 20 min).

## M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Tendres Mensonges. Téléfilm d'Anson Williams (89 min). 3481839
15.00 Drôles de dames. La star. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. L'amour est aveugle. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Œil pour œil. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 La Saga de Culture pub. La saga Moulinex.

**20.45**

**PLUS FÉROCES QUE LES MÂLES** ■
Film de Ralph Thomas (1966, 93 min). 468839
*Une comédie humoristique parodiant allègrement les aventures de James Bond.*

**22.35**

**LES CONTES DE LA CRYPTE**
Série. Qui sème le vent, de Kyle MacLachlan, avec Hector Elizondo, Patsy Kensit (35 min). 8972100
La maison de l'horreur, de Bob Gale, avec Kevin Dillon, Wil Wheaton (35 min). 7858742
Soif de pensées, de Rodman Flender, avec Ernie Hudson, Joan Chen (25 min). 3995162
0.10 Caraïbes offshore. Instinct primaire. Série.
1.05 Best of Trash.
2.40 Rock express. Magazine. 3.05 Culture pub. Magazine. 4.00 Jazz 6. Magazine. 4.50 Hot Forme. Magazine (25 min).

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Saint-Etienne : cinémémoires d'une ville ouvrière. Documentaire.
13.30 *Junior le Terrible 2*. Film de Brian Levant (1991, 90 min). 906617
15.00 Bienvenue au club. Film de Steve Rash (1991, 116 min). 2627520
16.55 Ça cartoon.
17.40 Reboot.
18.10 Montana. [4/35].
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Profession critique.
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

**20.35**

**BEFORE SUNRISE**
Film de Richard Linklater avec Julie Delpy, Ethan Hawke (1995, 101 min). 304384
*D'une fadeur et d'une insignifiance à faire hurler.*
22.15 Flash d'information.

**22.20**

**ELISA**
Film de Jean Becker avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu (1994, 110 min). 7188568
0.10 La Guerre des boutons, ça recommence. Film de John Roberts avec Gregg Fitzgerald, John Coffey (1995, v.o., 91 min). 1135037
1.40 Un dimanche à Paris ■ Film d'Hervé Duhamel avec Emmanuelle Bach, Yannick Soulier (1994, 76 min). 9473037

## Radio

### France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. L'Exposition coloniale - 1931.
21.32 Fiction. *L'Ecriture du soleil*, d'Eric Auvray.
22.40 Nuits magnétiques. Les musiciens du bruit.
0.05 Du jour au lendemain. Jacqueline Duverney-Bolens (Les Géants patagons). 0.50 Coda. Pour Barney Wilen (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (1) ; 3.19, Marguerite Yourcenar (Mémoires d'Hadrien) (1) ; 4.00, Jean Cayrol ; 6.35, Les camps de concentration.

### France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Festival Tibor Varga. 75e anniversaire de Tibor Varga. Concert donné en direct de l'église des Jésuites, à Sion, par l'Orchestre du Festival, *dir.* Tibor Varga.
23.00 Concert. Donné le 24 avril, salle Molière de Lyon, par l'Ensemble de violoncelles de l'Orchestre de Lyon, dir. Claude Bardon : Equale, transcription pour douze violoncelles, de Beethoven ; Œuvres de Florentz : L'Ange du Tamaris, pour violoncelle seul ; Second chant de Nyandarua, Yves Potrel, violoncelle.
0.05 Tapage nocturne. Œuvres de Ives. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 7 avril, en l'église Saint-Eustache, Jean Guillou, organiste. Les langues de feu / Combat de la mort et de la vie, de Messiaen ; Säya ou l'Oiseau bleu / Saga nº 7, de Guillou ; Fantaisie et Fugue sur Ad nos, ad salutarem undam du Prophète de Meyerbeer, de Liszt. Concert enregistré le 1er avril, à la salle Pleyel, par l'Orchestre des Concerts Colonne, dir. Antonello Allemandi. L'Ile de Lumière, de Probst.
22.25 Les Soirées... (suite). Divertimento Hob.II : 11, de Haydn, *par le Divertimento de Salzburg* ; Quintette nº 2, de Danzi, par le Quintette à vent Aulos ; Trio nº 1, de Kiel, par le Pallas Trio ; Nachtgesang, de Reichardt, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Graf, harpe ; Œuvres de von Sauer, par l'Orchestre de Birmingham, dir. Foster, Hough, piano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

## TV 5

20.00 Le Choc ■ Film de Robin Davis (1982, 90 min) 79799617
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.25 Correspondances. Invité : Thierry Beccaro.
22.35 Ça se discute.
0.05 Embarquement porte nº 1.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.25 Kokoro, l'âme du Japon. [9/10] Tradition : Harmonie intérieure.
23.55 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ?

## Planète

20.35 Les Ours de la région des Grands Lacs.
21.30 Ombres et lumière.
23.00 Talents rugby.

## Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 ▶ Les Tueurs ■ ■ Film de Robert Siodmak (1946, N., v.o., 105 min) 96648839
22.45 Concert de l'Orchestre de Paris pour les jeunes. (75 min). 1619162
0.00 Concert : Horace Silver. Enregistré au festival Jazz à Vienne (Isère), en 1994 (90 min). 9362308

## France Supervision

20.30 Alexandre le Grand ■ ■ Film de Robert Rossen (1956, 210 min) 39737029
0.00 Chloé.
1.50 De singe en singe. De Gérard Vienne (50 min).

## Ciné Cinéfil

20.30 Antoine et Antoinette ■ ■ Film de Jacques Becker (1947, N., 90 min) 5370617
22.00 Une fille à papa ■ Film de René Guissart (1935, N., 75 min) 84896487
23.15 Le Club. Invité : Gilles Jacob.
0.30 Les Rats du désert ■ ■ Film de Robert Wise (1953, N., v.o., 85 min) 12871879

## Ciné Cinémas

20.30 Les Géants de l'Ouest ■ ■ Film d'Andrew V. McLaglen (1969, 115 min) 7347605
22.25 L'Arbre, le Maire et la Médiathèque ■ Film d'Eric Rohmer (1993, 110 min) 95678623
0.15 La mariée était en noir ■ ■ Film de François Truffaut (1967, 105 min) 88883650

## Série Club

20.45 et 0.00 Nick, chasseur de têtes. Au revoir et merci.
21.35 Le Club.
21.45 Merci Sylvestre. Le psychothérapunk.
22.45 La Famille Adams. Les vacances de rêves.
23.10 et 1.25 Wolff, police criminelle. Hôtel particulier.

## Canal Jimmy

20.00 Et Dieu créa la femme ■ Film de Roger Vadim (1956, 90 min) 52435013
21.30 Quatre en un.
22.00 Akira. Film de Katsuhiro Otomo (1988, v.o., 120 min) 55710181
0.00 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
0.10 Discorama : Antoine.
0.40 Destination séries.
1.15 Les monstres nouveaux sont arrivés. Allez les verts.

## Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Angleterre à Wimbledon : Demi-finales dames (150 min). 2397758
17.30 et 22.00 Cyclisme.
20.00 Body-building.
21.00 Course de camions.
0.30 Golf (60 min).

# Les films sur les chaînes européennes

## RTBF 1

20.10 Et au milieu coule une rivière. Film de Robert Redford (1992, 125 min). Avec Craig Sheffer, Brad Pitt. *Comédie dramatique.* 22.15 Just Friends. Film de Marc-Henri Wajnberg (1994, 100 min). Avec Josse De Pauw, Ann-Gisel Glass. *Comédie dramatique.*

## RTL 9

20.30 Une affaire d'hommes. Film de Nicolas Ribowski (1981, 105 min). Avec Claude Brasseur. *Policier.* 22.15 Terminus. Film de Pierre-William Glenn (1986, 85 min). Avec Johnny Hallyday. *Fantastique.* 23.55 Notre histoire. Film de Bertrand Blier (1984, 100 min). Avec Alain Delon. *Comédie dramatique.* 1.35 Demain nous divorçons. Film de Louis Cuny (1950, N., 80 min). Avec Sophie Desmarets. *Comédie dramatique.* 2.55 Lumières d'été. Film de Jean Grémillon (1942, N., 105 min). Avec Paul Bernard. *Drame.*

## TMC

20.35 Les Grandes Manœuvres. Film de René Clair (1955, 105 min). Avec Gérard Philipe. *Comédie dramatique.*

## TSR

22.45 Fréquence meurtre. Film d'Elisabeth Rappeneau (1988, 95 min). Avec Catherine Deneuve. *Policier.* 0.20 Sexy zap.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# Georges-Henri Rivière, pionnier de la mémoire

## Sur France 3, le fondateur du Musée des arts et traditions populaires se raconte, entre la Picardie de son enfance et la Lozère de ses recherches

GEORGES-HENRI RIVIÈRE (1897-1985) fut un de ces « irréguliers » autour desquels se fondent de nouvelles disciplines. Un homologue, pour les arts et traditions populaires, de ce que fut Henri Langlois au cinéma. Il développa une *muséologie qui associait* aux sciences et aux arts la plus large exploration de la vie. Il sut mettre en scène la *mémoire en faisant* appel à tous les corps de métiers. Il resta attentif aux transformations de l'espace et à *l'écoulement du temps*, non pour tenter de les retenir, comme le ferait un barrage, mais pour établir une circulation avec le présent.

Muséologue, il l'est devenu sur le tas. Dans les années 20, il est un de ces curieux dont s'entoure l'aristocratie-amie-des-arts. Pour elle, il assure un secrétariat de l'air du temps avec une élégance faite de vivacité d'esprit et du goût des choses à naître. Dans les *Cahiers d'art*, « GHR » – comme on l'appellera – écrit sur Palmyre, sur Lurçat ou sur le jazz. A la même époque, cet organiste et musicien, pour qui *« Bach ferait presque croire en l'absolu »*, préfère composer pour Joséphine Baker, qui le chante aux Folies-Bergère.

Zervos le propulse dans le monde des musées. En quelques mois, *via* Bataille et Métraux, GHR s'est découvert *spécialiste* d'art *précolombien* pour une exposition d'un retentissement tel que Rivet, *directeur du Musée d'ethnologie*, l'appelle à le rejoindre, bien qu'il n'ait qu'un bac pour diplôme. C'est *à ce tandem que l'on devra l'appellation de Musée de l'homme qui fera florès dans le monde entier*. Tous deux créent, en 1937, l'embryon d'un Musée des arts et traditions populaires, *qui ne devait trouver de* siège à sa mesure que trente ans plus tard.




### D'ABORD UN CHERCHEUR

GHR sut être aussi un pionnier *dans l'organisation d'événements*. Pour financer la mission Dakar-Djibouti de Griaule (d'où Leiris tire son *Afrique fantôme*), il *organise*, en avril 1931, un grand gala de boxe avec le champion du monde Al Brown. *En souvenir, lorsque l'expédition reviendra exhiber ses prises, il installera à l'entrée du musée* un ring avec des gardiens dans les coins. Et lorsqu'en 1937 il fait venir, *à Paris, le Musée de Romanèche* (Saône-et-Loire), il le fait accompagner par les habitants de la *commune*.

Mais GRH est avant tout un chercheur. Son apport, décisif, à *l'ethnologie de la France n'a pas fini* d'être mesuré, ni exploité. Le travail sur l'Aubrac, mené avec Leroi-Gourhan, *demeure un modèle* d'enquête. Il y développera l'interdisciplinarité qui répond à son érudition *gourmande*, et ce qu'il engrange alors sur le terrain le conduit naturellement à élargir la protection de l'histoire et du territoire par des écomusées qu'il commencera d'installer dans les années 60.

Réalisée en 1984, un an avant la disparition de GHR, l'émission de Pierre Dumayet et Alexandre Tarta porte plus que son âge. Sa faiblesse – qui est d'être de la radio filmée – est aussi à son avantage en ce qu'elle laisse s'épanouir les qualités de conteur du sujet. Celles d'une mémoire toujours en éveil, révélatrice de sa pratique muséale : discours sans cesse en train de se récrire, tournant et retournant les objets jusqu'à en extraire le sens, *comme celui de cette Semeuse à l'envers*, qu'il découvre devant nous.

On ne saurait gommer le bonheur *constant émanant de sa personne*. Le soin qu'il prend à faire entrer dans sa biographie les *« illuminations »* ; *celle, par exemple, qui* le saisit dans sa jeunesse et dont il fait un *« carrefour de sa vie »*. Il en *montre l'emplacement sur un chemin* picard et raconte : *« Je regardais le ciel. Il était pommelé sur fond d'azur. Et, tout à coup, ce ciel, qui était à la fois ciel et paradis, n'a plus été que ciel. Ça s'est vidé d'un seul coup. Par une sorte de déclic extraordinaire, je suis devenu un homme sans religion. Et c'est ce que je suis resté. »*

*Jean-Louis Perrier*

★ « Les cavales de la nuit » : Georges-Henri Rivière, France 3, *samedi 6 juillet à 0 h 20*.

# Les trois singes *par Agathe Logeart*

C'EST L'ÉTÉ, DÉJÀ. Et l'on n'est pas bien sûr d'avoir vu passer le printemps que nous annonçait notre météorologue de premier ministre. Le problème, quand on veut jouer au petit jeu des prévisions sur la pluie et le beau temps, c'est de risquer toujours d'être démenti par la réalité. Une température, une averse, une brise matinale plus fraîche qu'espéré, et c'est la crédibilité du spécialiste – ou prétendu tel – qui en prend un coup. Il a alors le choix : faire amende honorable, ce qui n'est jamais plaisant, ou persister dans sa lecture toute personnelle du temps *qu'il fait*. En chemisette sous l'orage, les sandales barbotant dans les *flaques, il s'obstine alors à regarder* tomber la pluie en assurant que le soleil n'est pas bien loin.

*C'est un peu de cette façon* qu'Alain Juppé a abordé le long entretien qu'il a accordé à TF 1. *Quelques heures plus tôt, lors des* obsèques du nationaliste corse tué dans l'attentat à la voiture *piégée sur le vieux port de Bastia*, les cagoulés du folklore local lui ont rendu les « honneurs militaires » *en tirant les habituelles* salves d'armes automatiques, à la barbe de la maréchaussée, qui laissa faire, *comme d'habitude*. Les télévisions eurent la docilité de ne pas filmer ce moment, *puisque cela leur avait été demandé*. Il n'empêche, pour le commun des mortels, cela faisait *désordre. Alain Juppé, lui, rendait* aussitôt hommage à l'attitude de fermeté, d'intransigeance même, *des autorités en Corse. Comme le* petit singe de la fable, il n'a rien entendu.

Justice, police, logements de faveur et fausses factures : la France entière se goberge du feuilleton Tiberi. Au prétexte qu'il serait malséant de parler de procédures en cours – même si elles sont classées avec une remarquable constance –, le premier ministre refuse d'en parler. Comme le deuxième petit singe de la fable, il se bâillonne la bouche, et menace clairement d'obliger la presse à l'imiter en lui imposant le silence sur les affaires en cours, au nom de la sacro-sainte défense de la présomption d'innocence, à laquelle on ne s'intéresse *que lorsque soi-même* ou ses propres amis sont pris dans la tourmente. La justice *passe, dit-il, sans que le garde des* sceaux y mette sa patte. Il faudrait le croire sur parole, et cette *affirmation en forme d'incantation* devrait suffire à rassurer les grincheux. Voire... Déficits sociaux, *licenciements à la hache*, mauvais résultats électoraux, grincements dans la majorité : les *mains sur les yeux, tel le troisième* petit singe, Alain Juppé n'a rien vu de tel. Et c'est dommage, car il semble bien qu'il existe quelques témoins de cette cascade de mauvaises nouvelles.

On assistait, assez navré en vérité, à cette suite de dénégations, en se disant qu'être sourd, muet et aveugle, c'était beaucoup de handicaps pour un seul homme. PPDA et consorts, qui faisaient *des efforts surhumains* pour tenter d'extraire du premier ministre autre chose que de l'élixir de *langue de bois, en restèrent pour* leurs frais. Il paraît qu'il fera beau demain.

## VENDREDI 5 JUILLET

### TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. *Feuilleton.* Invitation à l'estime.
15.25 Hawaï police d'Etat. [2/2] Meurtre au stade.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.20 Des copains en or. Jeu.
17.55 Jamais 2 sans toi...t. Touche pas à mon pote !
18.20 Case K.O. Jeu.
18.55 Marc et Sophie. Série. Fisc indigne.
19.25 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

**20.50**

**SLC, SALUT LES COPAINS**
Divertissement présenté par Sheila et Dave. Au sommaire : Eddy Mitchell, Franck Alamo, Ophélie Winter, les Négresses vertes, Hélène Segara, Fool's Garden, Jean Yanne, Johnny Hallyday, Elvis Presley... (125 min). 87389495

**22.55**

**HOLLYWOOD NIGHT**
*Série. Pacte sous le soleil*, de James Keach, avec Jane Seymour, Stephen Meadows (95 min). 205863
*Une belle inconnue est suspectée d'être la responsable d'une série de meurtres commis à proximité de son motel.*

0.30 Médecin de famille. Série. Victoire sur toute la ligne.
1.25 Journal, Météo.
1.35 et 3.15, 5.05 Histoires naturelles. 2.30 et 3.05, 4.05, 4.45 TF1 nuit. 2.40 et 4.15 *Mésaventures*. 4.55 Musique.

### France 2

12.10 et 18.40, 22.35 Un livre, des livres.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et à 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Les Routiers. Série.
14.40 En attendant le Tour.
15.20 Cyclisme. Le Tour de France. 6e étape : Arc-et-Senans-Aix-les-Bains (208 km) (135 min). 5888853
17.35 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Guy Bedos, Bruno Gaccio, Jean-François Halin, Benoît Delepine.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

**20.55**

**NESTOR BURMA**
Série. Retour au bercail, de Pierre Koralnik d'après Léo Malet, avec Guy Marchand, Anna Bonaiuto (110 min). 9862389
*Burma vole au secours d'une ancienne amie qui vit en Suisse.*

**22.45**

**LE BLANC A LUNETTES**
*Téléfilm d'Edouard Niermans.* (90 min). 214747
*D'après un roman de Georges Simenon. La vie d'une plantation de café en Afrique est troublée par l'atterrissage en catastrophe d'un avion.*

*0.15 Journal, Météo.*
0.30 Personne ne m'aime ■ Film de Marion Vernoux (1993, 95 min). 4130542
2.05 Babylone 92. New York : du rêve à la réalité. 3.00 Avoir vingt ans à Athènes (rediff.). 3.50 24 heures d'infos. 4.05 Tchac, l'eau des Mayas. 5.00 *Le Tour de France* (rediff.).

### France 3

12.35 Journal. Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Munster.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Difficile à suivre.
15.30 Ranch L. *Série.* Une longue rancune.
16.30 40° à l'ombre. En direct de Bénodet. Invitées : Jane Manson, Karine Costa.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. *Jeu.*
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le journal du Tour.
20.50 Consomag.

**20.55**

**THALASSA**
Présenté par Georges Pernoud. Le jour du requin blanc (60 min). 1110414
*Surnommé la "mort blanche", le grand requin blanc est le plus dangereux des seize espèces de squales des eaux sud-africaines.*

**21.55**

**FAUT PAS RÊVER**
Magazine présenté par Sylvain Augier. Inde : *hello Doli !* de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau ; France : les jardins ouvriers, *de Derri Berkani et* Didier Portal ; Afrique du Sud : la magie de l'argile, de Catherine Monfajon et Frédéric Tonolli (50 min). 8723637

22.45 Journal, Météo.
23.20 A table avec... Jean Poiret. 0.05 Saga-Cités (rediff.). 0.35 Les Incorruptibles. L'homme à la chambre froide. Série. *Eliot Ness fait libérer un détenu pour remonter une filière de contrebande.*

### La Cinquième

13.00 Magazine multimédia. 13.30 Que deviendront-ils ? [1/10] 14.30 Les Etats-Unis. 15.40 Chasseurs de trésors. 16.30 Alf.
17.00 Les Grands Détectives. Série. La Lettre volée d'Alexandre Astruc (60 min). 89105
18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux. Chronique de l'Afrique sauvage : l'incident.

### Arte

*19.00 Les Iles Célèbes.* Documentaire d'Ebbo Demant (60 min). 9747
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (25 min). 42037
20.25 Contre l'oubli. Magazine. *Aujourd'hui : le rapport annuel d'Amnesty International en images.*
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**▶ LE MAS THÉOTIME**
*Téléfilm de Philomène Esposito, avec Jean-Claude Adelin*, Florence Thomassin (95 min). 820056
*La jeune réalisatrice de* Toxic Affair, *signe cette adaptation du drame provençal d'Henri Bosco. Les comédiens jouent sur les silences et les non-dits.*

**22.20**

**GRAND FORMAT : FAUSTO COPPI, UNE HISTOIRE D'ITALIE 1945-1960**
Documentaire de Dominique Jameux et Jean-Christophe Rosé (90 min). 7010704
*Archives et films de famille retracent le parcours emblématique de ce grand champion (deux Tours de France, cinq Tours d'Italie, trois Milan-San Remo...), dont la carrière se confond avec l'histoire de la reconstruction italienne.*

23.50 Rencontre avec Balthus. Documentaire (40 min). 1743679
0.30 Music Planet. Magazine. Jazz Collection (2/3). Fats Waller, de Jean-Pierre Dewillers, Jean-Noël Christiani et Sylvie Faguer (rediff., 55 min). 1.25 Chasseurs de virus. Documentaire de Denis Chegaray (rediff., 52 min). 2.15 Vis-à-vis du mal. Documentaire de Hugues Darmois et Heinz Cadera (rediff., 26 min).

### M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 L'Usurpatrie. Téléfilm de David Greene, avec Elliot Gould, Margot Kidder.
15.00 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
*17.30* Studio Sud. Série.
18.00 Les Anges de la ville. Contre-coup. Série.
19.00 Caraïbes offshore. Espèces menacées. Série.
19.50 Le Tour de France à la voile. Sport.
*19.54* Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.30 Capital 6.

**20.45**

**LA SUSPECTE**
Téléfilm de Fabrizio Laurenti, avec Dalila Di Lazzaro, Gisele Dix (98 min). 280650
*Un avocat est contacté par une ancienne amie d'université pour éclaircir une affaire de meurtre dans laquelle est impliqué l'homme avec lequel elle vit.*

**22.40**

**MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS**
Série. Le spectre, avec Peter Graves, Tony Hamilton (50 min). 8325105
23.40 Secrets de femmes. Magazine (40 min). 2271698
0.20 Robocop. Série. Le facteur humain.
1.10 Best of Groove. Musique.
*2.40 E = M 6. Magazine.* 3.05 Broadway magazine. Documentaire. 4.00 Culture pub. Magazine. 4.25 Turbo. Magazine (25 min).

### Canal +

▶ En clair jusqu'à 12.35
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ Le Dernier Battage. Documentaire de Jean-Claude Bringuier et Hubert Knapp (65 min). 1334018
13.45 Tennis. Sport. En direct. Demi-finale messieurs du tournoi de Wimbledon ; à 14.00, début du match.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 Nulle part ailleurs. Les meilleurs moments (95 min). 9601389
19.45 Flash d'information.
*19.50 JO d'Atlanta 1996.*
20.00 C'est pas le 20 heures.

**20.35**

**BOXE**
Sport. En direct de l'espace 3000 de Hyères. Championnat du monde WBC des poids lourds-légers : M. Dominguez (Arg.)-P. Aouissi (Fr.). Championnat d'Europe des poids super-moyens : F. Sellier (Fr.)-M. Galvano (It.) (85 min). 593230

**22.00**

**ATHLÉTISME**
Sport. La réunion d'Oslo. Le Golden Four (55 min). 29940
*22.55 Flash d'information.*
23.00 Le Flic de Beverly Hills 3 Film de John Landis (1994, 100 min). 6836563
0.40 Les Aventures de Till l'espiègle ■ *Film de Gérard Philipe* (1956, 90 min). 6999341
2.10 Wyatt Earp ■ Film de Lawrence Kasdan (1994, v.o., 183 min). 10073032
5.35 Mécaniques célestes ■ Film de Fina Torres (1994, 83 min). 5545327

### Radio

#### France-Culture

19.33 Perspectives *scientifiques*. Biologie et médecine. La télé-médecine (1).
20.00 Le Rythme et la Raison. George Sand et Marie d'Agoult. Esquisse d'une amitié (5).
20.30 Radio archives. Vrai ou faux.
21.32 Black and Blue. Critiques croisées. Invités : Paul Benkimoun et Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Le Festival de Marseille. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Claude Ollier (*Cité de mémoire*). *0.50 Coda.* Pour Barney Wilen (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (2) ; 3.14, Marguerite Yourcenar (Mémoires d'Hadrien) (2) ; 3.56, Tadao Takémoto, écrivain japonais ; 4.26, André Malraux et le Japon éternel ; 6.44, Polyphonies Anglo-Saxonnes.

#### France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
*20.30 Académie musicale* de Saintes. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de *l'Abbaye-aux-Dames*, à Saintes, par le Collegium Vocale de Gand, le Chœur et l'Orchestre de la Chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe : *Messe BWV 232*, de Bach, Sibylla Rubens et Véronique Gens, sopranos, Andreas Scholl, contre-ténor, Christoph Prégardien, ténor, Peter Kooy, basse.
0.05 Jazz nuit. Festival Musiques Métisses d'Angoulême. Concert donné le 23 mai, par le Quartette de Daniel Goyone, piano, avec Catherine Delaunay-Despas, clarinette, saxophone, Daniel Mille, accordéon, Marc Bertaux, basse : Œuvres de Goyone. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Ignaz Pleyel, compositeur, éditeur et facteur. L'Incontro *improviso, ouverture, de* Haydn, par le l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Dorati ; Concerto, de Pleyel, par l'Orchestre de Chambre *Franz Liszt, dir. Rampal*, Meyer, clarinette ; Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quauor Weller ; Symphonie nº 2, de Beethoven, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Haitink ; Trio nº 1, de Pleyel, par le Trio Göbel ; Œuvres de Rossini, par le Chœur Ambrosian et The National Philharmonic Orchestra, dir. Chailly, Ramey (Le Turc Selim).
*22.25 Les Soirées... (Suite).* Œuvres de Pleyel, Chopin, Debussy, de Falla, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitée : Diane Tell ; autres invitées : Maurane, Rebecka Tornqvist, Björk.
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

…35 L'Histoire oubliée. [2/3] Les parachutistes …chinois.
…at à Marseille.
…m.
…ance de

23.25 Le Funambule de l'impossible.
23.55 L'Inde fantôme. [1/7] Réflexions sur un voyage.

### Paris Première

19.55 et 22.50 Hommage à Louis Armstrong.
20.00 20 h Paris Première.
21.00 Satchmo. De Gary Giddins et Kendrick Simmons. La vie de Louis Armstrong.
22.55 Musiques en scènes. Invitée : Cecilia Bartoli.
23.25 Opéra : Salomé. En un acte de Richard Strauss. Enregistré au Royal Opera House de Covent Garden, à Londres. 71080124

### France Supervision

20.30 Volley-ball.
22.05 Danse sportive.
23.35 Caroline Roussel, peintre-brodeur. D'A. Tamas.
0.35 Jet star.
1.35 Roller Skate (60 min).

### Ciné Cinéfil

20.30 Gang War ■ Film de Gene Fowler Jr (1958, N., v.o., 75 min) 93848698
21.45 Les Plus Belles Escroqueries du monde ■ Film J.-L. Godard, R. Polanski, U. Gregoretti, H. Horikawa (1963, 125 min) 19100921
23.50 Baccara ■ Film d'Yves Mirande (1935, N., 90 min) 3551650

### Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Forever Young ■ Film de Steve Miner (1992, 100 min) 89399292
22.40 Retour ■ ■ Film de Hal Ashby (1978, v.o., 125 min) 25005619

### Série Club

20.45 et 23.45 Commando Garrison. Monnaie de singe.
21.30 Merci Sylvestre. *La femme PDG.*
22.30 La Famille Addams. La visite du cousin.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. L'otage.

### Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. L'organisation.
21.20 The Muppet Show. Invitée : Shirley Bassey.
21.45 Chronique du front.
21.50 Le Meilleur du pire.
22.20 Dream On. La guerre de Troie.
22.45 Seinfeld. Le bon samaritain.
23.10 Top bab.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Episode nº 55.

### Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France. 6e étape : Arc-et-Senans - Aix-les-Bains (208 km, 150 min). 2284230
20.00 Athlétisme. Meeting de Salamanque (Espagne, 120 min). 227389
22.00 Cyclisme (60 min).

## Les films sur les chaînes européennes

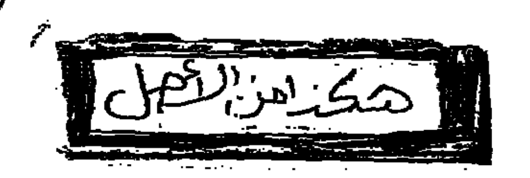
### RTL 9

22.30 Les Misérables. Film de Jean-Paul Le Chanois [2/2] (1957, 100 min). Avec Jean Gabin. *Drame.* 0.10 Télé-achat. 0.25 Une affaire d'hommes. *Film de Nicolas Ribowski* (1981, 100 min). Avec Claude Brasseur. *Policier.* 2.05 L'Infirmière de l'hosto du régiment. Film de Mariano Laurenti (1978, 85 min). Avec Nadia Cassini. *Erotique.* 3.30 La Charrette fantôme. Film de Julien Duvivier (1939, N., 90 min). Avec Pierre Fresnay. *Drame.*

### TSR

20.20 Les Braqueuses. Film de Jean-Paul Salomé (1994, 95 min). Avec Catherine Jacob. *Comédie.*
21.55 La Fièvre dans le sang. Film d'Elia Kazan (1961, 120 min). Avec Natalie Wood. *Drame.*
*0.00 Pepi, Luci, Bom et autres filles du quartier.* Film de Pedro Almodovar (1980, v.o., 80 min). Avec Carmen Maura. *Erotique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





**Le Monde**

VENDREDI 5 JUILLET 1996

# Les mystérieuses identités du premier ministre d'Israël

## Les députés demandent des explications

*JÉRUSALEM*
*de notre correspondant*

Quelques jours après son élection, le 29 mai, l'une des premières préoccupations du nouveau premier ministre fut d'indiquer à la presse qu'il ne souhaitait plus être appelé par le sobriquet d'enfance sous lequel il est devenu célèbre : « *Bibi* ». La presse écrite n'a pas obtempéré, mais l'incident a laissé des traces et suggère quelques questions. La principale : mais qui est donc cet homme que nous avons élu à la tête du pays et dont on sait si peu de choses ?

Se sentant vaguement coupable de ne pas avoir fait avec tout le sérieux nécessaire le travail d'investigation qui s'imposait avant l'élection, la presse israélienne semble vouloir à présent mettre les bouchées doubles. Elle a d'abord grossi au-delà du raisonnable l'affaire dite de la gouvernante des Nétanyahou, une jeune juive sud-africaine récemment immigrée et brutalement congédiée, la semaine dernière, après six mois de bons et loyaux services, au prétexte qu'elle avait laissé brûler la soupe des deux jeunes enfants de Benyamin. « *Meurtrière !* », aurait furieusement lancé la « *first lady* » d'Israël à l'employée qui s'épanchera plusieurs jours durant dans la presse.

Plus sérieusement, l'hebdomadaire *Kol Haïr*, apparenté au journal d'opposition *Haaretz*, publiait vendredi 28 juin, les résultats d'une enquête aux Etats-Unis où « *Bibi* », quarante-six ans, a passé un tiers de sa vie. Peu de révélations mais des questions, en forme de bombes : pourquoi le dossier de sécurité sociale de M. Nétanyahou, alors citoyen américain, porte-t-il, outre le nom de Ben Nitaï – patronyme qu'il s'était alors choisi pour américaniser le sien, « *imprononçable* » dit-il –, celui de Benjamin J. Sullivan junior ?

Deuxième question posée par *Kol Haïr* : pourquoi ce dossier est-il classé « *confidentiel* », une estampille souvent réservée aux agents du FBI, de la CIA ou du fisc américain selon le journal ? Interpellé sur ce point, le porte-parole du premier ministre dénonce « *une campagne diffamatoire* » et somme le journal de « *faire la preuve de ce qu'il avance* ».

### SIX QUESTIONS

A la Knesset, l'affaire grossit. Dimanche, une élue de l'ancien parti communiste Hadash, Tamar Gosanski, pose une question écrite officielle intitulée : « *Qui êtes-vous Benyamin Nétanyahou ?* »

Dan Tirone, un « dur » de l'aile droite du Likoud, élu président du Parlement la semaine dernière, refuse d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la Knesset. Motif : il juge son intitulé « *insultant* ». Le lendemain, l'interpellation revient, signée cette fois de Dalia Itzik, élue travailliste. « *Qui êtes-vous Benyamin Nétanyahou ?* » M. Tirone refuse toujours d'admettre la question. Mais l'affaire commence aussi à agiter des députés du Likoud, le parti du premier ministre. Les travaillistes menacent de recourir à la Cour suprême. Mercredi, dans le journal de la droite *Maariv*, l'ancien député de gauche Ouri Avnéry pose à son tour « *six questions à Benyamin Nétanyahou* ».

Entre autres : « *Pourquoi, si vous avez vraiment renoncé en 1982 à la nationalité américaine, n'avez-vous jamais autorisé l'administration des Etats-Unis à publier votre certificat de renonciation ?* » Et puis, « *pourquoi votre dossier de sécurité sociale porte-t-il trois noms ? Pourquoi est-il classé confidentiel ?* » Consulté, le conseiller juridique de la Knesset suggère au président de l'assemblée d'inscrire la question de Mme Itzik à l'ordre du jour. M. Tirone cède.

Mme Itzik monte aussitôt au créneau et demande ouvertement si le premier ministre d'Israël « *a travaillé pour les services de renseignement américains* ». Question reprise, parmi toutes les autres, au « 20 heures » de la télévision publique.

Le dernier rebondissement de ce feuilleton est intervenu jeudi 4 juillet dans les colonnes de *Maariv*. Le quotidien de droite assure avoir localisé le mystérieux John Sullivan sur la côte ouest des Etats-Unis. Et ce dernier n'aurait rien à voir avec Benyamin Nétanyahou ! Selon *Maariv*, l'administration américaine aurait commis une erreur de transcription à la suite d'une confusion dans les numéros de dossiers de sécurité sociale au moment où le premier ministre israélien a renoncé à sa nationalité américaine.

*Patrice Claude*

### *L'ultimatum de David Lévy*

**Le ministre des affaires étrangères, David Lévy, a une nouvelle fois menacé, mercredi 3 juillet, de démissionner si son ami Ariel Sharon ne recevait pas, « *avant le départ du premier ministre lundi aux Etats-Unis* », un portefeuille digne de ses capacités. Se déclarant « *choqué* » par cet ultimatum lancé devant les caméras de la télévision, M. Nétanyahou a assuré qu'une solution sera trouvée.**

**Partisan de « *la manière forte avec les Arabes* » et de la colonisation à outrance des territoires occupés, M. Sharon s'est vu proposer un grand ministère des infrastructures que M. Nétanyahou a beaucoup de mal à constituer, les ministres concernés (défense, intérieur et énergie) refusant d'abandonner certaines de leurs prérogatives pour satisfaire l'ancien général.**

# « Le Monde » obtient gain de cause en appel contre le Front national

## Le jugement qui nous avait contraints à publier une tribune de M. Le Pen est infirmé

LA QUATORZIÈME chambre civile de la cour d'appel de Versailles, présidée par Jean-Louis Gillet, assisté de Nathalie Obram-Campion et Chantal Lombard, a déclaré, mercredi 3 juillet, « *mal fondée* » la demande de droit de réponse du Front national formulée à la suite d'une chronique de notre collaborateur Pierre Georges, publiée dans nos éditions du 12 mai 1995, et a condamné en outre le FN à verser au *Monde* 30 000 francs pour les frais hors dépens.

L'article incriminé était consacré à la mort d'un jeune marocain, Brahim Bouaraam, qui s'était noyé dans la Seine après avoir été poussé par des skinheads qui participaient au défilé du 1er mai organisé par le FN (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet).

La cour infirme donc le jugement du tribunal de Nanterre qui nous avait condamnés, le 17 avril, à publier un plaidoyer du parti d'extrême droite, signé de son président, Jean-Marie Le Pen, au motif que la chronique de Pierre Georges « *avait pour thème le racisme et pour illustration le Front national* » et qu'elle avait causé « *un préjudice indéniable* » au FN. *Le Monde* avait demandé, en vain, la suspension de l'exécution provisoire de ce jugement.

Il avait donc été contraint, dans ses éditions datées 9-10 juin, de publier le texte du FN, dont le propos n'était pas, selon l'argumentation développée à l'audience du 28 juin par Me Yves Baudelot, de répondre à la chronique en cause, mais d'affirmer sous la forme d'une tribune libre que le Front national n'est pas un parti raciste ou xénophobe.

Dans leur arrêt, les magistrats considèrent « *certes que l'article querellé contient, relativement au Front national, une mise en cause génératrice d'une réponse* », dans la mesure où il énonce que les auteurs présumés du crime « *s'étaient rendus sur les lieux et les avaient quittés dans un autobus* » affrété par le Front national. Mais, reprenant l'argumentation du *Monde*, ils constatent que la réponse n'est pas « *adaptée à la mise en cause* ».

« *Le Front national*, notent les magistrats, *mis en cause à propos d'un crime commis à l'occasion d'une manifestation organisée par lui et des conditions de transport des individus ayant commis ce crime, a entendu répondre en exposant les éléments d'une doctrine présentée comme étant la sienne et relative aux menées racistes, aux problèmes migratoires, aux vertus du concept national et aux causes supposées d'une situation politique et sociale donnée, cet exposé débouchant sur une revendication d'identité.* »

### NON « PERTINENTE »

Une réponse adéquate, indiquent en substance les juges versaillais, aurait dû porter sur les liens que le parti d'extrême droite aurait pu avoir, ou ne pas avoir, avec ceux qui ont précipité Brahim Bouaraam dans la Seine. A défaut, la réponse du FN n'était donc pas « *pertinente* ».

S'opposant aux motivations des juges de première instance, la cour précise en outre le cadre général dans lequel, selon elle, doit s'exercer le droit de réponse des partis politiques. Ils jugent que « *la mention critique, péjorative ou dévalorisante qui peut être faite* [d'un parti] *dans un article de presse, s'inscrit, lorsqu'elle est de nature politique, dans le cadre d'un tel débat ou d'une telle polémique* » et qu'« *il appartient alors au parti visé d'y répliquer par les moyens d'expression dont il dispose* (...), *sans imposer au journal concerné un texte* (...), *dont l'insertion forcée méconnaîtrait la liberté dudit journal* ». En ce sens, estime la cour d'appel de Versailles, même si l'article incriminé évoque le racisme et l'illustre avec le Front national, cet aspect de la chronique « *ne peut être tenu pour une mise en cause génératrice de réponse* ».

Enfin, en conclusion de leur arrêt, les magistrats versaillais n'éludent pas le préjudice causé par l'exécution provisoire du jugement de première instance et la publication contrainte et forcée de la tribune libre du FN. Sans accorder au *Monde* des dommages-intérêts pour procédure abusive, il nous suggère de « *faire du présent arrêt une publication propre à remédier à l'insertion provisoirement faite du texte litigieux* ». Ce que nous faisons.

Le Front national, par l'intermédiaire de Me Marine Le Pen, avait plaidé « *la possibilité pour toute personne mise en cause dans un journal de pouvoir exprimer son opinion sur sa propre image* ». Le parti d'extrême droite a décidé de se pourvoir en cassation.

*Jean-Michel Dumay*

## « Une riposte dont l'insertion forcée méconnaîtrait la liberté dudit journal »

*La cour d'appel de Versailles relève notamment dans ces considérants :*

« Que lorsque la personne concernée est un parti politique, protagoniste habituel d'un débat ou d'une polémique de même nature, la mention critique, péjorative ou dévalorisante qui peut, directement ou non, en être faite dans un article de presse s'inscrit, lorsqu'elle est de nature politique, dans le cadre d'un tel débat ou d'une telle polémique ;

VERBATIM

– que la nature politique d'une telle mention se reconnaît évidemment aux références ou allusions qu'elle peut faire à des idées, options ou méthodes relatives à l'organisation sociale ou à l'exercice du pouvoir ;

– qu'il appartient alors tout aussi évidemment au parti visé d'y répliquer par les moyens d'expression dont il dispose et qui peuvent d'ailleurs être des moyens de presse, sans imposer au journal concerné la publication d'un texte qui, répondant alors à une attaque politique, ne serait qu'une riposte de même type et dont l'insertion forcée méconnaîtrait la liberté dudit journal ;

– qu'en l'espèce tel est le contenu de l'article incriminé en ce qu'il évoque le racisme et l'illustre en faisant notamment au Front national les allusions relevées ;

– que cet aspect dudit contenu ne peut donc être tenu pour une mise en cause génératrice de réponse au sens de la loi susvisée. »

COMMENTAIRE

## *L'ESPRIT DES LOIS*

LE MAÎTRE-MOT de l'arrêt de la cour d'appel de Versailles est incontestablement celui de « liberté ». Par l'abus du droit de réponse, la liberté d'un journal est attaquée sur deux fronts. C'est l'atteinte à la liberté d'analyser ou de critiquer et, en un mot, l'atteinte à la liberté d'expression. Mais l'insertion forcée d'un texte est aussi l'atteinte à la liberté d'un journal de disposer comme il l'entend de ses colonnes. Un journal n'est pas un mur blanc anonyme où chacun pourrait venir écrire ce qu'il veut en répondant au graffiti précédent. Ce n'est pas un simple support, c'est une âme, une pensée, une ligne éditoriale, des informations dans lesquelles le lecteur aime se retrouver quand il achète « son » journal.

Certes, la presse peut faire mal et c'est pour limiter ce risque que la loi a prévu un droit de réponse pour celui qui est atteint dans sa personne. Mais, comme le relève la cour de Versailles, un parti politique ne peut revendiquer la protection de la loi à la fois pour faire taire la critique et pour obtenir le droit de publier son apologie en s'appropriant les lecteurs d'un journal. Les juges estiment d'ailleurs qu'un parti politique dispose de la liberté de répliquer par voie de presse et, s'agissant du Front national, il ne s'agit pas d'un vain mot.

En se prononçant ainsi, la cour de Versailles porte un coup d'arrêt à un abus de droit que certains magistrats avaient cru devoir consacrer. L'arrêt de la cour d'appel constitue un retour salutaire à « l'esprit des lois ». S'abritant derrière la Cour de cassation qui avait dit, il y a bien longtemps, que le droit de réponse est « *général et absolu* », certains juges, noyés dans le formalisme, ont en fait poussé la loi vers le précipice. Perdant son sens, une loi devient une mauvaise loi. C'est ce détournement de la loi qui empoisonne les procès en diffamation, tribunes gratuites dont certains abusent.

L'arrêt de Versailles fera date, car il modifie fondamentalement l'esprit d'une justice qui, bon gré mal gré, s'est laissée envahir par la politique. Il rappelle implicitement que le juge n'est pas l'arbitre de la polémique.

*Maurice Peyrot*

# La société Adidas reprend l'Olympique de Marseille

UN AN jour pour jour après la création de la société d'économie mixte OM, son président, Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille, a annoncé, jeudi 4 juillet, le nom du repreneur de l'Olympique de Marseille. Donné favori depuis quelques jours, le plan de Robert-Louis Dreyfus, PDG d'Adidas, a finalement été retenu. Le choix de la société allemande semble avoir été fortement suggéré par Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football. Le fabricant d'articles de sport dirigera le club pour les cinq années à venir.

Jean-Claude Gaudin est resté très discret sur le montage financier qui permettra de transformer la SEM en une société anonyme à objet sportif (SAOS). Il n'a pas détaillé la somme investie dans le club par Adidas, faisant seulement allusion aux actuels besoins financiers du club pour achever son recrutement et payer les joueurs la saison prochaine. Le maire de Marseille n'a pas précisé la situation future de la société italienne Parmalat, qui a signé, le 1er mars, un contrat de 20 millions de francs avec le club, ni celle de l'équipementier japonais Mizuno, partenaire de l'OM depuis sa descente en deuxième division.

Placé en redressement judiciaire le 7 avril 1995, et rétrogradé en deuxième division, l'OM a réalisé une belle saison sportive. Il effectuera son retour dans l'élite, en première division, le 9 août, au stade Vélodrome contre Lyon. Ressuscité sportivement, le club a relancé l'intérêt de nombreux sponsors. Dès la fin de la saison, le nom de plusieurs repreneurs avait circulé : l'entreprise Tati, associée à Reebok-France, et l'américain IMG-McCormack, qui faisait équipe avec Nike, étaient les plus sérieux concurrents de la marque aux trois bandes. Le choix final d'Adidas, dont Bernard Tapie fut un temps propriétaire, représente aussi un symbole politique pour le maire de Marseille.

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

*Cours relevés le jeudi 4 juillet, à 10 h 15 (Paris)*

*FERMETURE*
DES PLACES ASIATIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 22379 | +0,14 | +12,20 |
| Honk Kong index | 11063,30 | −0,19 | +10,65 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

22348 — 22656,80 — 22293,05 — 21928,30 — 21565,55 — 21121,88 — 4 avril — 22 mai — 4 juil.

*OUVERTURE*
DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 03/07 | Var. en % 02/07 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2113,98 | +0,10 | +12,93 |
| Londres FT 100 | 3721,20 | −0,12 | +0,86 |
| Zurich | — | — | +16,15 |
| Milan MIB 30 | — | — | +19,65 |
| Francfort Dax 30 | 2566,20 | −0,24 | +13,85 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | — | — | −3,10 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +16,68 |
| Amsterdam CBS | — | — | +18,69 |

*Tirage du Monde daté jeudi 4 juillet 1996 : 449 039 exemplaires.* 3



